





la

6. 10. 63



LA VIE
DU
PAPE SIXTE
CINQUIÉME.

TOME PREMIER.


SIXTE QUINT
SOUVERAIN PONTIFE
J. Thomassin Sculptor Regius.

LA VIE
DU
PAPE SIXTE
CINQUIÉME.

Traduite de l'Italien de Gregorio Leti.

NOUVELLE ÉDITION.

Revûe, corrigée, augmentée & enrichie de Figures en Taille-douce.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez { La Veuve DAMONNEVILLE, Quai des Auguſtins, à Saint Etienne.
HARDY, rue S. Jacques, au-deſſus de celle de la Parcheminerie, à la Colonne d'or. }

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roy.



A

MADAME

DE BAUBIGNY.



ADAME,

Lorſque j'entrepris la Traduction de la Vie du Pape Sixte V. je ne croyois pas que cet Ouvrage dût jamais ſortir de votre ſolitude pour paroître en public. Vous eûtes la bonté de me donner des avis & de

m'en dire votre ſentiment, avec tant de reſpect pour le S. Siége, tant d'eſtime pour les grandes qualités de Sixte, tant de charité pour quelques défauts qu'on lui peut juſtement reprocher, tant de reſſentiment contre la trop grande liberté de l'Auteur de cette Hiſtoire, qu'il ſeroit à ſouhaiter, MADAME, *que votre ſageſſe & votre jugement euſſent été les régles de ſa conduite, & que vous lui euſſiez préparé ſes matieres. Le repos de votre retraite, ſembloit répondre à cette verſion, d'un deſtin plus doux & plus tranquille que celui dont elle eſt menacée, & je ne prévoyois pas l'engagement dans lequel*

on me forçoit d'entrer. J'aurois assurément résisté à cette violence ; & je ne me serois jamais hasardé de vous dédier cet Ouvrage, si j'avois pû vous marquer par d'autres voyes, jusqu'où va pour vous ma vénération. Je sçai qu'une Dame qui a préféré la solitude d'un Cloître à tous les avantages qui font aimer le Monde avec attachement, & qui n'interrompt cette clôture que pour aller au secours des pauvres misérables qui languissent à la campagne, ne s'accommodera pas volontiers du langage d'une Epître Dédicatoire ; mais quelque austere que soit votre modestie, il faut qu'elle

ſouffre que je vous rende ici le légitime hommage que je dois à votre rare mérite. La beauté de votre eſprit, ſa pénétration, ſa juſteſſe, ſes manieres ſi aiſées & ſi brillantes de penſer, de dire & d'écrire les choſes, & les applaudiſſemens que ces qualités admirables vous ont attirées, ne vous ont point éblouie, ni fait prendre le change. La louange & la flaterie n'ont ſéduit ni votre eſprit ni votre cœur, & toujours fidelle aux devoirs d'une veuve véritablement Chrétienne, vous avez de bonne heure fait un ſacrifice à Dieu de tous les ſujets de complaiſance & de vanité auſquels les perſonnes

de votre sexe se sacrifient souvent elles-mêmes. Vous avez plus fait, Madame, car ne croyant vous devoir occuper que de l'unique soin de travailler à votre salut, vous avez renoncé aux douceurs que vous goûtiez dans votre Famille, autant distinguée par la réputation que Messieurs vos freres se sont acquis dans les premieres Cours Souveraines du Royaume, que par la piété & la dévotion. Voilà, Madame, en peu de mots ce que pensent de vous, tous ceux qui ont l'honneur de vous connoître, & ce que j'aurois dû vous dire en des termes plus magnifiques, si la force de mon ex-

pression avoit pû suivre mes idées. Je suis avec un très-grand respect,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur LE PELLETIER, Prieur de saint Gemme & de Pouencé.



IDÉE DE LA VIE DU PAPE SIXTE CINQUIÉME.

SIXTE V. naquit le treiziéme Décembre 1521. dans un village de la Marche d'Ancone, appellé *les Grottes*, de parens extrêmement pauvres, & fut nommé Felix sur les fonts de Baptême.

A peine avoit-il neuf ans, que son pere, qui s'appelloit François Peretti, le donna à un riche Bourgeois de ce village pour garder ses brebis; mais ne s'en étant pas acquitté au gré de son maître, il lui fit garder ses cochons.

Il étoit dans un emploi si bas, lorsque Dieu, *qui releve de la poussiere*, quand il lui plaît, *les hom-*

mes les plus vils, pour les faire asseoir dans des sieges honorables avec les Princes, comme parle l'Ecriture, permit qu'un Religieux de Saint François, allant prêcher le Carême à Ascoli, se trouva entre quatre chemins, de sorte qu'il ne sçavoit lequel prendre. Felix, qui gardoit ses cochons près de là, l'ayant apperçu, courut lui offrir ses services; & ce Religieux lui ayant demandé le chemin d'Ascoli, il se mit à courir devant lui avec une vîtesse & une gayeté surprenante. Ensuite il lui découvrit la passion qu'il avoit d'étudier, en des termes si vifs & si spirituels, que ce Religieux, charmé de l'esprit & des manieres de cet enfant, lui demanda s'il vouloit bien prendre l'habit de S. François: A quoi Felix ayant répondu, sans hésiter, qu'il le souhaitoit de tout son cœur, il le mena dans le Convent de S. François d'Ascoli, où le Gardien &

les Religieux qui le trouverent encore plus admirable qu'il n'avoit paru à ce Prédicateur, lui donnerent l'habit.

Il apprit à lire en moins de six semaines, & le Latin en moins de deux ans. Après il devint habile Philosophe, excellent Théologien, grand Prédicateur, Consulteur du S. Office à Rome, Inquisiteur à Venise, Général de son Ordre, Evêque, Cardinal, * & enfin Pape.

* On l'appelloit le Cardinal de Montalte.

On en trouvera peu qui ayent plus dignement rempli le S. Siége que lui, soit que l'on considére son habileté à gouverner, ou ses autres qualités. Il fut estimé de tous les Rois & de tous les Princes, qui s'efforcerent à l'envi de lui plaire, pour l'engager dans leurs intérêts. Sa vigilance à faire rendre la Justice, & à faire observer les Loix, tant Ecclésiastiques que civiles, fut infatiguable. A son avenement au Pontificat, il pur-

gea l'Etat Ecclésiastique des bandits qui exerçoient impunément leurs brigandages jusques dans les Villes, & pourvut de cette sorte à la sûreté publique. Il embellit Rome de fontaines & de superbes édifices. Il forma une milice réglée de vingt-deux mille hommes que l'on pouvoit assembler en moins d'un mois dans une nécessité d'Etat. Il mit cinquante millions dans les trésors de l'Eglise. Il fut ami des pauvres, & particuliérement des pauvres honteux à qui il faisoit en secret de grandes liberalités. Il fit bâtir un Hôpital, qu'il fonda de 50 mille liv. de rente, plusieurs Colléges, & enfin la Bibliothéque du Vatican la plus belle & la plus riche de l'Univers.

Quoiqu'il eut une tendresse extraordinaire pour ses parens, il ne leur donna jamais rien du trésor de l'Eglise, & il ne se servit, pour les enrichir, que de certains re-

enus dont les Papes ont l'entie-
e dispofition, & dont ils peuvent
ratifier qui bon leur femble. Il
voit une fœur appellée la Sei-
nora Camilla, de laquelle étoit
lue une fille qui avoit laissée
uatre enfans, deux garçons &
eux filles. Voici comme il les
ourvut. Il logea la Seignora Ca-
nilla dans son Palais de fainte
Marie Majeure, & lui affigna une
enfion honnête. De fes deux pe-
its neveux, il en fit un Cardinal,
qu'il voulut que l'on appellât
comme lui, le Cardinal de Mon-
alte; & il donna à l'autre de
grandes terres, & quantité d'ar-
gent comptant, à condition qu'il
le marieroit, & prendroit le nom
de Peretti. A l'égard de fes deux
petites piéces, il en maria l'une à
Dom Virginio Urfini, & l'autre
au Connétable Colonne, qui
font les deux plus illuftres Mai-
fons non feulement de Rome,
mais de toute l'Italie.

Toutes ces choses sont rapportées avec leurs circonstances particulières, dans cette Histoire, composée en Italien par *Gregorio Leti*, célébre par d'autres Ouvrages. Outre la naïveté du style, l'ordre des choses, & le peu de passion qu'il témoigne (qualités estimables dans un Historien) il y fait entrer les plus grands événemens de l'Europe, par des digressions si justes, que sans faire perdre de vûe le Pape Sixte, il instruit le Lecteur de ce qui s'est passé de plus considérable dans le dernier siécle; rapportant tout à Sixte, tantôt pour faire connoître la force de son jugement & la vivacité de son esprit, & tantôt pour faire valoir quelques-uns de ses bons mots. De sorte qu'il y a peu de piéces en ce genre, du mérite de celle-ci.



LA VIE
DU
ᴾAPE SIXTE
CINQUIEME.

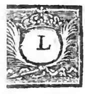
LIVRE PREMIER.

ARGUMENT.

De la Monarchie Pontificale. Naiſ-nce de Sixte. Pauvreté de ſon pere. n Baptême. Remarque ſur le jour de ſa ·iſſance. Sa joye de s'appeller Felix. ·rils qu'il courut en ſon enfance. Son ucation. On lui fait garder des trou-aux. Son inclination pour les Religieux. rencontre un Religieux Cordelier en

gardant les cochons. Il les abandonne pour le ſuivre à Aſcoli. Il ſatisfait le Gardien par ſes réponſes ſpirituelles. On lui donne une robe ſans capuce. On le met entre les mains d'un Religieux pour lui apprendre à lire. Un nouveau Gardien le veut chaſſer du Convent. Ordre du Provincial de le retenir. On lui donne l'habit tout entier de Novice. Il s'applique à s'avancer dans les études. Il fait profeſſion. Evénemens conſidérables dans pluſieurs Etats de l'Europe. Ses réponſes vives & ſpirituelles. On l'envoye au Convent de Macerata, & de-là à Fermo. Les Freres écrivent contre lui au Provincial. Il a ordre de venir à Recanati. On lui donne les clefs de la dépenſe. Il va à Ancône. Il y ſoutient en public. L'élévation de ſon eſprit donne de la jalouſie à ſes compagnons. Cela les oblige de faire ſemblant de le mépriſer. On l'envoye à Oſmo. Il défie tous les Freres de diſputer contre lui. Il fait gloire de la baſſeſſe de ſa naiſſance. Le Provincial ſe fâche contre lui. Il le ſupplie de le renvoyer à Ancône, mais il lui refuſe cette grace. Le Gardien d'Oſmo eſt content de ſa conduite. il fait paroître en pluſieurs occaſions ſon inclination naturelle pour le commandement. Jalouſie qui regne quel-

uefois entre les Religieux. L'Empereur abouche à Lucques avec le Pape. Le ardien y va pour voir Sa Sainteté, & éne avec lui Frere Felix. Ce choix délaît à tous ceux qui espéroient avoir cet nneur. Il retourne à Osmo après trois urs de séjour à Lucques. Un certain Baelier lui fait des railleries, ausquelles répond avec esprit.



E souverain Pontificat est une Monarchie des plus considérables de toutes celles qui ont été établies depuis la création du monde jusqu'à présent, & les Princes idotres ou Chrétiens n'ont guéres régné lus absolument que les Pontifes Roains ; car on peut dire que cet assemage de puissance temporelle & spirielle, ce mélange de choses séculies & religieuses, cet accord de crosses d'épées, cette union de corps & ames, enfin cette autorité sur la terre dans les cieux qui se rencontre dans personne des Papes, ont établi une uveraineté respectée presque de tous peuples & de tous les Princes du onde.

Les Etats qui ne sont fondés que sur

une autorité purement temporelle, ne se sont pas long-tems maintenus ; quelques uns ont fini peu de tems après avoir commencé, & quelques autres élevés comme la néige sur le haut des montagnes, ont eu la même destinée que cette neige lorsqu'elle est fondue par les rayons du Soleil. Mais de quelque tempête qu'ait été agitée la Monarchie de l'Eglise, à compter depuis son établissement jusques à l'état où elle se trouve aujourd'hui, elle n'en a pas moins étendu sa puissance, & le spirituel y servant de fondement à l'autorité temporelle, a produit les heureux progrès de cette Souveraineté.

On a toujours travaillé avec grand soin à l'élection des Pontifes Romains ; le Clergé s'y trouvant intéressé à l'égard du spirituel, & les Princes Chrétiens pour ce qui concerne les affaires temporelles ; parce que ces deux choses sont unies par un nœud indissoluble dans la personne des Papes.

Pendant les premieres années de cette Monarchie, comme le spirituel étoit fort au-dessus du temporel, & que le Clergé s'appliquoit plus à conduire les Fidéles qu'à gouverner les peuples, on ne choisissoit que des su-

ets d'une piété exemplaire, qui consommés dans la Priere & dans la Méditation, gagnoient à Jesus-Christ des Villes & des Provinces entieres par leur travail & par la sainteté de leur vie.

Mais l'Eglise ayant été dans la suite enrichie par la dévotion & par la libéralité des Empereurs & des Rois Chrétiens, & mise en possession de commander à des Provinces & à des Royaumes; on a crû devoir jetter les yeux sur des gens capables d'allier dans ce gouvernement, l'expérience des affaires du monde, avec le zéle & la piété.

Le Clergé Romain s'est en effet apliqué avec plus d'exactitude, depuis deux ou trois siécles, à ne choisir que des sujets également expérimentés dans la politique & dans la connoissance des affaires Ecclésiastiques, & qui pûssent répondre à ce que l'on attendoit d'eux dans le gouvernement de l'Eglise. Aussi a-t-on remarqué, que comme les autres Etats se sont vûs assez souvent sur le penchant de leur ruine, quand ils sont tombés entre les mains de jeunes Princes sans expérience; celui du saint Siége s'est accrû par le soin que

l'on a pris de n'en confier la conduite qu'à des personnes d'un âge qui répondoit de leur prudence & de leur jugement aussi bien que de leur érudition & de leur sainteté. Cependant il est constant que si l'on veut choisir entre tous les successeurs de saint Pierre, ceux qui ont le plus dignement rempli sa place, on en trouvera peu dont le mérite & les vertus paroissent au-dessus de celles de Sixte V. ce qui fait que sa vie doit être proposée pour modéle à tous ceux qui lui succéderont; & que la postérité doit précieusement conserver la mémoire d'un si grand homme.

1521. Il naquit dans un Château de la Province de la Marche, appellé les *Grottes*, Bourgade peuplée de sept à huit cens personnes, & située dans le territoire de la Seigneurie de Montalte; ce qui l'obligea, quand il fut Cardinal, d'en prendre le nom.

Tout ce pays reléve encore du Duché de Castro, quoique la guerre d'entre les Barberins & le Duc Odoard Farneze ait étrangement confondu les fiefs de cette Seigneurie.

Son pere appellé François Peretti, natif du Château de Farneze, fut obligé pour quelque fâcheuse affaire, d'a-

andonner le pays, d'où la pauvreté 1521.
auroit auſſi peut-être chaſſé, n'ayant
our vivre que le travail de ſes mains.
l vint aux Grottes pour demander à
n oncle qu'il avoit dans ce Village,
onſeil ſur le parti qu'il devoit prendre.
l le plaça en qualité de Vigneron chez
n riche Bourgeois du lieu, qu'il ſer-
it un peu plus de ſix ans: & ſon maître
ut ſi content de lui, qu'il lui fit épou-
ér ſa ſervante appellée Gabane; pour-
quoi il fut ſurnommé, par raillerie, le
Gabanois.

Ils eurent trois enfans, deux gar-
çons & une fille. La fille s'appella Camille, dont nous parlerons dans la ſuite de cette Hiſtoire. L'ainé naquit le treiziéme Décembre 1521. & fut nommé Felix ſur les fonts de Baptême; nom convenable à celui qui devoit un jour remplir la premiere place du monde: Et, ce qui eſt aſſez ſingulier, c'eſt que ſon parrain & le Curé qui le baptiſa, avoient auſſi le même nom; d'où vient qu'étant encore Moine il diſoit, en raillant avec ſes meilleurs amis, qu'il s'étoit fait dans ſon baptême un concours de félicité.

Il ſe ſavoit bon gré d'être né le même jour que les Cardinaux, après la

—— mort de Leon X. entrerent dans le
1521. Conclave pour lui donner un successeur. Ce fut Adrien VI. natif d'Utrecht, Ville de Flandres qui donne son nom à une des Provinces des Pays-Bas. Cette élection déplut beaucoup au peuple Romain, non-seulement à cause qu'il ne connoissoit point ce nouveau Pape, qui avoit toujours demeuré au service de Charles Quint, mais aussi parce que le génie de la nation Flamande est opposé à celui des Italiens. Cependant Adrien s'étoit rendu très-habile dans le ministere de cet Etat, y ayant eu la conduite des plus importantes affaires dans les tems les plus fâcheux.

Sixte avoit eu raison de faire cette observation sur le jour de sa naissance, puisqu'il étoit né le même jour qu'on entroit au Conclave pour créer un Pape & qu'il dit, depuis qu'il le fut, que les Cardinaux cherchoient un Pape à Rome le jour de sa naissance, mais qu'il étoit né ce même jour-là dans le Village des Grottes.

Il naquit encore un Pape le quatriéme jour du mois d'Août de la même année 1521. Ce fut Jean-Baptiste Castagna Genois, qui succéda immediatement à Sixte sous le nom d'Urbain VII. duquel on parlera plus amplement

dans les endroits où ce détail sera nécessaire à l'intelligence de cette histoire. 1521.

Sixte tiroit avantage d'être né la premiere année de l'Empire de Charles-Quint. Et comme il avoit naturellement le cœur élevé, son ambition augmentoit à mesure qu'il s'éloignoit de la pauvreté de sa naissance : & c'est ce qui l'obligeoit à dire fort agréablement, quand il entendoit parler de la valeur, des conquêtes & des victoires presque incroyables de ce Prince, qu'il s'avançoit dans les années à proportion du progrès que faisoit l'Empereur dans le chemin de la Victoire.

Sixte courut deux grands périls pendant son enfance, dans lesquels on désespéra de sa vie ; le premier à l'âge de quatre ans, par le cours d'une maladie dont toute l'Italie fut infectée, & de laquelle les enfans se garantissent malaisément, qui est la petite vérole. Il en fut si dangereusement malade, par l'impuissance & la pauvreté de ses parens, qui n'avoient pas le moyen de lui donner les remédes nécessaires, qu'on n'attendoit plus rien de sa vie. Mais Dieu qui le destinoit à être un jour le Conducteur de ses peuples, lui rendit la santé, & il en fut quitte pour 1525.

quelques légeres marques qui lui resté-
1525. rent au visage. Et parce qu'en lui parlant souvent de l'extrêmité où il avoit été, il lui en étoit demeuré une forte impression ; il disoit souvent qu'il étoit né l'année sainte, à cause qu'il fut miraculeusement guéri l'année 1525. que l'on célébroit le Jubilé universel.

1527. Quelques Sbires ayant eu ordre d'arrêter le pere de Sixte ; pour des malversations dont on l'accusoit, furent cause du second accident qui lui arriva. Il fut tellement effrayé du bruit de ces gens-là, qu'il s'alla cacher dans une vieille mazure, dont le plancher ayant fondu sous lui, il tomba de plus de vingt pieds sur de grosses pierres. Une pauvre femme qui le vit tomber, & qui le crut mort, le prit & le porta dans une maison voisine, où ayant apperçû qu'il respiroit encore, on fit venir un Chirurgien pour panser quelques playes qu'il s'étoit faites à la tête, & pour lui remettre les bras & les jambes qu'il s'étoit brisés. Ce malheur fut cause de l'évasion de son pere : car les Sbires ayant couru au bruit de sa chute, il s'échapa aisément de leurs mains.

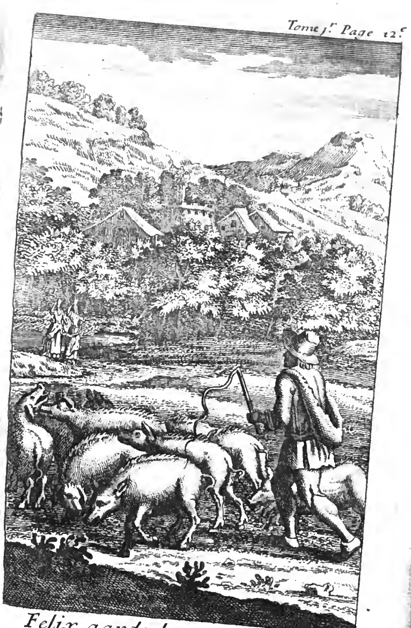
On craignit qu'il ne fût estropié toute sa vie ; mais son entiere guérison ras-

fûra sa famille. Il parloit quelquefois de cette chute, au sujet de la prise de 1530.
Rome par l'armée de l'Empereur, contre la parole qu'il avoit donnée au Pape: Charles de Bourbon qui la commandoit & qui croyoit entrer triomphant dans la Ville, fut tué sur la bréche d'un coup de mousquet. Elle fut pillée avec une inhumanité sans exemple. On n'épargna ni les choses saintes, ni l'honneur des Dames; & foulant aux pieds le respect qu'on devoit au Vicaire de Jesus-Christ, Clement VII. fut assiégé & fait prisonnier dans le Château Saint-Ange, où il croyoit s'être mis à couvert de la fureur des Allemands, avec la plus grande partie des Cardinaux, & il ne fut mis en liberté qu'en payant une grosse rançon. A propos de quoi Frère Felix disoit fort plaisamment: »Notre maison fut aussi pillée » cette même année-là par les Sbires, » mais nous y perdîmes peu, parce que » nous n'avions pas grande chose à » perdre, au contraire des Romains » qui perdirent beaucoup au pillage de » leur Ville, parce qu'ils avoient beau- » coup à perdre.« Et quand il entendoit parler de la retraite du Pape dans le Château Saint-Ange, il disoit: que

s'il eût sçû sauter aussi bien que lui, il
1530. se seroit tiré d'affaire sans rien payer à
ses ennemis.

Son pere & sa mere avoient fort envie de le faire étudier ; & ceux qui le voyoient souvent, & qui connoissoient la vivacité de son esprit, témoignoient du regret de ce que l'on ne le poussoit pas à l'étude ; & disoient avec raison, que c'étoit de quoi faire quelque jour un grand Personnage. N'étant encore âgé que de neuf ans, son pere, pour ne l'avoir plus sur les bras, le donna à un riche Bourgeois de son Village pour garder ses moutons : & quoique cet enfant eût déja des sentimens fort au-dessus d'un pareil emploi, il ne laissa pas d'obéir à son pere. Mais son Maître n'étant pas content de lui, lui ôta la conduite de ses brebis, & le mit à garder les cochons. Ce changement l'eût mis au désespoir, s'il eût demeuré longtems parmi ces sales animaux ; mais il fut tiré de ce misérable état par une voie inesperée, & qui tenoit quelque chose du miracle.

Il avoit naturellement tant d'inclination pour les honnêtes gens, & particulierement pour les Prêtres & les Religieux, que de si loin qu'il les apper-



Felix garde les pourceaux.

-cevoit, il alloit au-devant d'eux & les saluoit avec toute la civilité dont il étoit capable. 1530.

Mais enfin le tems étoit venu que la Providence avoit marqué pour le changement de sa fortune. Ce fut vers le commencement du mois de Février de l'année 1531. auquel tems toute l'Italie s'étoit rendue à Boulogne au couronnement de l'Empereur Charles-Quint, par les mains de Clement VII. Cette cérémonie se fit le 24 du même mois, jour que ce Prince avoit remarqué plusieurs fois être le plus heureux de sa vie. 1531.

Le Pere Michel Ange Sellery Religieux de l'Ordre de Saint François, allant à Ascoli, Ville considérable de la Marche, pour y prêcher le Carême, s'égara assez proche des Grottes, & se trouvant en quatre chemins, ne savoit lequel prendre, & regarda quelque tems vers la campagne pour trouver quelqu'un qui le remît en son chemin.

Le petit Felix gardoit ses cochons proche de là. Si-tôt qu'il vit ce Religieux, il alla le saluer & lui offrir son service. Ce bon Pere reçut avec joie les offres de cet enfant, & lui demanda le chemin d'Ascoli. Il lui répondit qu'il

1531. étoit tout prêt de le conduire jusques-là, & se mit en même tems à marcher devant lui, d'une vitesse & d'une gaité si surprenante, que toutes les fois que Felix tournoit la tète pour écouter plus attentivement ce qu'il lui disoit, ce Religieux étoit charmé, & ne pouvoit comprendre qu'un enfant réduit à garder les cochons pût avoir tant d'esprit & tant de vivacité.

Le Pere Michel ayant reconnu son chemin, remercia Felix & le voulut renvoyer ; mais il marcha toujours sans faire semblant de l'entendre, ce qui l'obligea à lui demander en riant, s'il avoit envie de venir avec lui jusques à la Ville. A quoi Felix répondit avec une hardiesse remplie de modestie, qu'il le suivroit non-seulement jusques à Ascoli, mais jusqu'au bout du monde. Ce fut là où il lui avoua ingénuement que le peu de bien de son pere n'ayant pû seconder l'inclination qu'il avoit à l'étude, il souhaitoit ardemment que quelque Religieux le voulût prendre à son service, & lui protesta qu'il feroit de son mieux, pourvû qu'il lui facilitât les moyens d'étudier.

Sellery pour mieux éprouver son zéle, lui demanda s'il avoit envie de

prendre l'habit de son ordre. Felix qui parloit du meilleur de son cœur, ne balança point à l'en assûrer : & quoique l'autre lui remontrât toutes les austérités de la vie Religieuse, & lui fît une peinture affreuse du détail de toutes ses mortifications ; il lui répondit courageusement qu'il auroit assez de force & de patience pour endurer des peines égales à celles du Purgatoire, pourvû qu'elles lui ouvrissent le chemin à l'étude. 1531.

Ce Religieux épouvanté de la fermeté & de la résolution de cet enfant, crut qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans sa vocation, & résolut de le mener avec lui ; mais il lui dit auparavant, d'aller remener son troupeau chez son maître, & de le venir ensuite trouver dans le Convent de Saint François d'Ascoli. Felix qui ne le vouloit point perdre de vûe, lui répondit que ses bêtes avoient accoutumé de s'en retourner toutes seules sitôt que la nuit s'approchoit, & continuant toujours son chemin, ils arriverent ensemble sur la fin du jour au Monastere des Cordeliers.

Les Religieux reçurent le Pere Prédicateur avec beaucoup de civilité ;

mais quelques uns furent étonnés de le
1531. voir ſuivi d'un enfant aſſez mal-vêtu. Cependant ſitôt que le Pere Michel leur eut expliqué par quelle avanture il avoit rencontré Felix, & le zéle extraordinaire avec lequel il l'avoit ſuivi, le Gardien eut la curioſité de le voir & de l'examiner, en lui faiſant pluſieurs queſtions, auſquelles il répondit ſi juſte, qu'il le trouva encore plus extraordinaire que le Pere Michel ne le lui avoit repréſenté.

Ces queſtions faites en préſence d'une grande Communauté, auroient peut-être embarraſſé une perſonne plus âgée, & qui y auroit été préparée; mais Felix, ſans aucune affectation, répondit à tout ce que lui demanda le Pere Gardien, & d'un air dont la naïveté ne pouvoit être ſoupçonnée d'aucun artifice. Toutes ſes réponſes n'aboutiſſoient qu'à les perſuader de ſa vocation, & du deſſein qu'il avoit de tâcher de devenir grand Prédicateur; pourvû qu'on lui donnât les moyens de s'avancer dans les Lettres.

Tous les Freres convaincus que la Providence conduiſoit les intentions ſi avancées de cet enfant, conjurerent le Gardien de ne pas négliger ſa vocation

tion, laquelle aidée des secours qu'il pourroit trouver parmi eux, en feroit peut-être un jour un des plus grands hommes de leur Ordre. Le Gardien qui avoit les mêmes sentimens, envoya le jour suivant un des Freres au Village des Grottes pour savoir ce que c'étoit que Felix. Ses parens inquiétés de son absence, apprirent par-là avec joie ce qu'il étoit devenu, & consentirent volontiers au dessein qu'il avoit de se consacrer à Dieu dans un Cloître. Ils voyoient ainsi leur famille déchargée de la dépense & du soin de son éducation, & il leur restoit encore deux enfans, savoir une fille appellée Camille, âgée de près de huit ans, & un garçon au berceau nommé Antoine, à l'âge de quatre ou cinq mois. 1531.

Le Gardien ayant sû la réponse de son pere, lui donna l'habit de Frere Convers, du consentement de toute la Communauté; & son pere ayant appris sa vêture, dit, transporté de joie : Je rends graces à Dieu de ce que mon fils a trouvé enfin ce qu'il avoit le plus ardemment souhaité. Le Pere Michel Ange fit la dépense de son habit, & se chargea de lui donner tout ce qui lui seroit nécessaire.

Ce Pere demanda en grace au Gar-
1531. dien de lui donner Frere Felix pour le servir en sa chambre; le Gardien le lui accorda, tant à cause de l'obligation que lui avoit ce nouveau Convers, qu'à cause de la nécessité qu'il y a de faire servir un Prédicateur.

Il le servit pendant tout le Carême avec autant de fidélité que de reconnoissance, & le Pere Ange employoit le temps qu'il avoit de reste à commencer à l'instruire. Il avoit une mémoire si prodigieuse, qu'il répétoit le soir le sermon qu'il avoit entendu le matin, sans oublier les gestes & les mouvemens qu'il avoit remarqués. Son maître donnoit quelque fois dans sa chambre ce plaisir-là au Gardien & à quelques autres anciens Religieux, qui admiroient la vivacité & la mémoire de Felix, & qui s'en promettoient de grandes choses.

Il avoit une si forte inclination pour l'étude, qu'encore qu'il ne connût pas ses lettres, il ouvroit tous les livres qui étoient sur la table du Pere Prédicateur, & les regardoit avec tant d'application, qu'on auroit crû, à le voir, qu'il y entendoit quelque chose. Cela obligea le Pere Ange à prendre la peine

de le faire lire. Il avança tellement dans cette premiere étude, que vers la fin du Carême il lisoit facilement dans tous les Livres écrits en langue vulgaire, & quand il en pouvoit attraper quelqu'un, il alloit prier quelque Religieux de lui faire dire sa leçon. 1531.

Le Pere Ange qui devoit s'en retourner à Rome après Pâques, eut dessein d'y mener Frere Felix; mais après quelques réflexions, il jugea plus à propos de le laisser à Ascoli, quoique le Gardien eût approuvé ce voyage; auquel il recommanda ce jeune garçon, & aux principaux Religieux du Convent.

Après son départ le Gardien ordonna à Frere Felix d'aider au Sacristain; il eut le soin de balayer l'Eglise, d'allumer les cierges, & de plusieurs autres fonctions concernant cet office; & le Sacristain eut ordre de lui apprendre à répondre la Messe & les premiers principes de la Grammaire. Le Sacristain lui ayant appris ce qu'il savoit, avoua ingénuement au Gardien que son Ecolier avoit besoin d'être instruit par un plus habile homme que lui. Il le mit entre les mains d'un Religieux bon Grammairien, sous lequel il fit un progrès merveilleux.

1531. Le Chapitre ayant nommé un nouveau Gardien au Convent d'Ascoli appellé le Pere Fabrice d'Ancone, homme d'une humeur un peu difficile, tous les Officiers de la maison furent changés & beaucoup de Religieux obligés de sortir, parmi lesquels il voulut que le pauvre Frere Felix fut compris, & qu'on le renvoyât chez son pere.

Ce dessein affligea toute la Communauté, & les Freres conjurerent instamment le Gardien de le retenir, l'assurant qu'ils étoient édifiés de sa conduite, & qu'il rendoit de grands services à la maison. Ils lui raconterent même l'aventure qui l'avoit fait Religieux : mais ils ne gagnerent rien sur la résolution du Gardien, qui disoit que c'étoit une bouche inutile à la maison ; & il ne lui donna que huit jours pour se préparer à sortir.

Avant que ce tems fût expiré, le Provincial vint heureusement à Ascoli, & les principaux du Convent se plaignirent aussitôt à lui de la dureté de leur Supérieur, qui vouloit chasser un jeune enfant appellé à la religion, qui donnoit de grandes espérances d'être quelque jour l'honneur de celle de Saint

François, & lui rendirent en même tems compte des marques surprenantes de sa vocation. Le Provincial les écouta avec tant de plaisir, qu'il eut la curiosité de voir Frere Felix, & il fut si satisfait des réponses spirituelles qu'il lui fit, qu'il conçut dès ce moment une fort grande amitié pour lui, & ordonna non seulement au Gardien de le retenir en qualité de Frere Convers, mais il lui défendit de le mettre à des emplois trop pénibles, & chargea un Bachelier de la maison de lui enseigner les Lettres humaines. 1531.

Son Gardien qui ne pouvoit se dispenser d'obéir au Provincial, ne laissa pas d'exercer sa patience; & ce fut le commencement des contradictions que souffrit le pauvre Felix pendant qu'il vêcut dans le Cloître.

Le Gardien se voyant à la veille de sortir de charge, fit réflexion sur les rigueurs qu'il avoit eues pour lui, & charmé de sa patience, n'oublia rien pour son avancement, & en regarda le progrès avec admiration. 1532.

Au mois de Mai de l'année 1533. lorsque le Pape se rendit à Marseille pour y voir le Roi de France, il se tint un nouveau Chapitre Provincial, dans 1533.

1533. lequel le Pere Augustin de Fermo, Docteur en Théologie, fut élû Gardien d'Ascoli en la place du Pere Fabrice. Il aimoit naturellement les esprits adonnés aux Lettres, & particulierement ceux dans lesquels il remarquoit un bon naturel. Le Pere Michel Ange qui étoit son ami particulier, lui avoit appris l'histoire de Frere Felix à Macerata, où ils s'étoient rencontrés à l'Assemblée d'un Chapitre ; & dès qu'il fut arrivé à Ascoli, il déclara qu'il vouloit prendre soin de ses études, & marquer ainsi la considération qu'il avoit pour le Pere Ange & pour le mérite de Felix, qui s'appliquoit continuellement à s'acquérir par ses services l'amitié des principaux Religieux, dont les plus séveres ne trouvoient à redire en lui que trop de feu & de vivacité.

Il y avoit déja deux ans qu'il étoit dans cette maison, & y avoit si bien employé le temps dans l'étude de la Grammaire, qu'il entendoit non-seulement tous les livres Latins, mais même les expliquoit sur le champ en d'autres termes de la même langue. Il faisoit quelquefois honte aux Ecoliers de Philosophie, dans la classe desquels il alloit écouter leur Regent qui admiroit

son attention & son intelligence. 1533.

Son Supérieur qui vouloit avoir l'honneur de le consacrer tout entier à la Religion, résolut de lui donner le capuce & de le faire Frere du Chœur. Il communiqua ce dessein en plein Chapitre, & représenta à la Communauté avec beaucoup d'affection, la nécessité de recevoir au Noviciat un sujet qui devoit être un jour un homme distingué dans leur Ordre.

Tous les Religieux approuverent avec joie cette proposition, & trouvérent à propos d'en hâter l'exécution; afin de l'engager par cet honneur à redoubler son application à l'étude. Le Chapitre l'ayant fait venir pour savoir si son intention étoit conforme à la sienne, il répondit qu'il ne pouvoit jamais recevoir un plus grand honneur que celui de porter l'habit de Saint François, & remercia le Gardien & les Religieux de la grace qu'ils lui faisoient.

La permission du Provincial, nécessaire à cette cérémonie, ayant été obtenue par le Gardien, il la communiqua au Chapitre, & le jour de sa prise d'habit fut résolu & arrêté; mais le Gardien lui voulant donner toutes sortes

de marques d'amitié, voulut qu'il allât
1533. aux Grottes voir son pere & sa mere, & récevoir leur bénédiction.
1534. Quelques jours ensuite il reçut l'habit dans l'Eglise, de la main du Gardien, qui lui donna en même tems une obédience pour faire son Noviciat dans la même maison, qu'il crut devoir préferer à celle de Macerata, dont le Provincial lui avoit donné le choix, à cause qu'il y avoit dans la premiere un Maître des Novices d'un fort grand mérite. Et c'est ainsi qu'il fut reçû le 15 de Septembre de l'année 1534. dans l'Ordre des Religieux Conventuels.

L'intention du Gardien étoit d'en faire sa créature, & de lui donner le nom d'Augustin, selon l'usage ordinaire de changer celui du Baptême aux Novices, quand ils n'y ont point d'attachement, Quelques-uns conseilloient à Felix de prendre celui de Michel Ange, en reconnoissance de l'obligation qu'il avoit au Religieux qui portoit ce nom. D'autres étoient d'avis qu'il se fît nommer François, par dévotion au Saint Fondateur de l'Ordre. Mais il supplia le Gardien de lui laisser le sien, & il se nomma Frere Felix, nom convenable au bonheur qui



Il reçoit l'habit de Cordelier.



qui l'accompagna pendant sa vie.

Il prit l'habit le même jour de la semaine qu'il étoit né, & que mourut Clement VII. dont la nouvelle étant arrivée à Ascoli, le Gardien lui dit en riant: Vous êtes né à la Religion, le même jour que le Pape est mort au monde. A quoi il répondit : Je suis plus content de porter l'habit de Saint François, que je ne le serois si j'étois Pape. Et le Gardien lui repliqua : De pareil bois se met quelquefois en œuvre. 1534.

Il étudia jour & nuit pendant l'année de son Noviciat, tant par inclination naturelle, que par le conseil des Religieux qui connoissoient son talent pour les Lettres, & il employoit si bien le tems, qu'il entendoit & écrivoit la langue Latine aussi aisément que l'Italienne. Il est vrai qu'une si grande disposition à l'étude étoit accompagnée d'un petit défaut dont il avoit peine à se corriger; c'étoit une vivacité & une promptitude qui l'empêchoient de retenir d'abord son ressentiment, quand il croyoit avoir reçu quelque injure: & cela lui avoit fait donner par ses camarades d'étude, le surnom d'esprit folet.

Comme il y a quelquefois de la jalousie entre les Freres, quelques-uns

commencerent à dire certaines choses
1534. qui lui donnerent bien du chagrin.
Mais le Gardien qui avoit de la bonté pour lui, le prit en particulier, & lui remontra qu'il avoit grand intérêt de souffrir avec soûmission ces petites contradictions, pour s'acquérir les suffrages des Religieux, & être reçû à faire profession. Il profita si bien de cet avis,
1535. qu'il ne répondit plus rien à personne, & fut fait Profès le premier jour de Novembre de l'année 1535. n'ayant encore que quatorze ans, du consentement de toute la Communauté. On connut, dès le jour suivant, l'indépendance de son esprit : car le Sacristain l'ayant prié de répondre une Messe, il lui répondit avec hauteur qu'il n'étoit plus Novice. Cette repartie, à laquelle ce Religieux ne s'attendoit pas, le mit tellement en colere, qu'il alloit disant à tous les Freres qu'il rencontroit, que leur gardeur de cochons se méconnoissoit déja.

Cette année fut remarquable par le divorce de l'Angleterre avec l'Eglise. Le Roi Henri VIII, n'ayant pû obtenir un Bref de Paul III. successeur de Clement VII. pour répudier sa femme Catherine d'Arragon, fille du Roi Ferdi-

nand, & épouser Anne de Boulen, qu'il aimoit jusqu'à la fureur, fut si piqué de ce refus, qu'il chassa Catherine de sa propre autorité, & épousa publiquement Anne de Boulen. Il fit aussi mourir quelques Seigneurs Anglois, & entr'autres Thomas Volsey appellé le Cardinal d'Yorch, pour n'avoir pas voulu abandonner les intérêts du Pape; & après avoir chassé par un Edit tous les Catholiques de ses Etats, il se fit déclarer Chef & premier Prélat de l'Eglise d'Angleterre. 1535.

Les Freres s'entretenant un soir dans la cuisine, de cette grande révolution, on demanda par maniere de raillerie à Frere Felix ce qu'il pensoit de la conduite du Pape: il répondit que s'il avoit été en sa place, il se seroit bien donné de garde de sacrifier tout un Royaume aux intérêts d'une femme, & que pour conserver la Grande Bretagne, il n'auroit pas fait grande différence entre la maîtresse & l'épouse d'Henri VIII.

Pendant cette cruelle persécution, l'Empereur Charles-Quint alla assiéger Tunis avec une armée formidable, & s'en rendit maître en peu de jours. Il rendit la liberté à vingt mille esclaves Chrétiens, & s'en retourna glorieux &

1535. triomphant en Italie, où l'on célébra cette victoire par des Processions & des Prieres solemnelles, qui furent ordonnées par l'Etat Ecclesiastique. Ceux d'Ascoly voulurent faire quelque chose d'extraordinaire, à cause que le frere de leur Evêque avoit suivi l'Empereur à ce siege, & commencerent la fête par une Procession de la Cathedrale dans l'Eglise de Saint François que l'on avoit parée magnifiquement. Frere Felix aidant au Sacristain à attacher une tapisserie, tomba du haut d'une assez grande échelle, & dit en se relevant : Vrayement c'est une plaisante chose que la joye du saint Pere au sujet de la prise de Tunis, lui qui devroit bien plûtôt pleurer la perte de toute l'Angleterre qui vient de se soustraire à son obéïssance.

Les Freres retenoient avec plaisir toutes ces réponses spirituelles, & les faisoient valoir comme des saillies d'un esprit surnaturel, qui dans un âge peu avancé pénétroit le fonds des affaires les plus élevées. Il est vrai que dans la suite cette pénétration lui coûta cher, & qu'elle lui attira plusieurs petits déplaisirs.

Les Anabaptistes s'étoient rendus

maîtres l'an 1535. de Munster, Ville 1535.
très-forte de Westphalie. L'Evêque justement indigné contre ces Hérétiques révoltés, les assiégea dans sa Capitale: ils y soutinrent plusieurs assauts: on les serra de si près, que n'ayant plus de vivres, au défaut desquels ils se nourrirent quelque tems de chiens, de chats, de rats & de cuirs d'animaux, ils furent enfin contraints de se rendre à discrétion. Leur Evêque ne pardonna à pas un, & fit ruiner de fond en comble la Ville qui leur avoit donné retraite, sans que les habitans, qui sembloient plûtôt des cadavres que des hommes vivans, fussent en état de s'opposer à la rigueur de ce châtiment. Le chef de cette canaille, qu'ils avoient fait Gouverneur de la Ville, étoit un nommé Jean de Ley de Hollandois d'une naissance très-basse, & qui avoit dans sa jeunesse gardé les cochons en France. L'obscurité de sa naissance ne l'empêchoit pas d'avoir une grande étendue d'esprit, & une hardiesse qui lui fit entreprendre des choses, dont la témérité fit parler de lui par tout le monde; & sa réputation auroit été aussi glorieuse, que sa mémoire est détestable, s'il avoit mis à de bons usages les

1535. talens qu'il avoit reçus de la nature.

Cette nouvelle faisant l'entretien de toute l'Italie, les jeunes Religieux du Convent de saint François d'Ascoli, du nombre desquels étoit Frere Felix, en firent le sujet de leur récréation. Un Bachelier qui n'aimoit pas Frere Felix, & qui le mortifioit sur la bassesse de sa naissance toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion, l'appella, & lui dit: Venez un peu ici, nous parlons de vos parens, c'est le fameux Roi de Munster Jean de Leyde, qui dans son enfance a gardé les cochons aussi bien que vous. Felix outré de cette comparaison, lui repartit sur le champ: Si nous sommes parens Jean de Leyde & moi, parce que nous avons l'un & l'autre gardé les cochons, la conformité de vos sentimens avec ceux de cet hérésiarque, vous met bien plus avant que moi dans son alliance.

Il y avoit dans le même Convent un Religieux appellé le Pere Mathieu de Sinigaglia qui se piquoit de faire des Vers, quoiqu'il fût un mauvais Poëte. Il avoit conçû tant de mépris pour Frere Felix, qu'à peine chantoit-il les Antiennes qu'il lui annonçoit dans le Chœur, & cherchoit par tout occasion

de censurer & de blâmer sa conduite.
Le démêlé de Frere Felix avec le Bachelier, qui faisoit alors le divertissement de sa Communauté, lui donna matiere à faire un Sonnet satyrique qu'il montra en secret à ses meilleurs amis aux heures de récréation. Les plus sages Religieux n'approuverent pas qu'à l'âge de plus de cinquante ans il se commit avec un jeune Frere ; mais ceux qui se vouloient réjouir plus longtems de cette querelle poëtique, louoient le Sonnet du Pere Mathieu en sa présence, & lui en demandoient des copies, comme s'il eût été l'Ouvrage d'un des meilleurs Poëtes d'Italie. Une des copies tomba malheureusement pour l'Auteur, entre les mains de Frere Felix, qui n'avoit pas encore entendu parler de Vers & de Poësie ; mais l'envie de se venger, lui fit passer toute la nuit à tâcher de répondre dans le même style ; & son dépit, aidé de sa vivacité, lui fit faire un Sonnet aussi irrégulier que celui du Pere Mathieu, mais rempli de plus d'esprit & de feu ; ensorte que la Communauté, qui pendant quelques jours se réjoüit aux dépens de ces deux Poëtes, donna l'avantage à Frere Felix ; & ce coup d'essai redoubla l'estime qu'il s'é- 1535.

1535. toit déja acquise, & fit concevoir de nouvelles espérances de ce qu'il devoit être un jour. Les applaudissemens qu'il recevoit sur la promptitude & la gentillesse de ses reparties, l'encourageoient à faire continuellement des réponses toujours surprenantes.

1536. L'an 1536. le Provincial résolut de diminuer le nombre des Religieux d'Ascoli, à la priere du Gardien, qui craignoit d'incommoder sa Maison: il envoya à cet effet une Obédience pour en faire sortir trois Etudians, l'un desquels fut Frere Felix, avec ordre d'aller continuer ses études à Macerata. Il partit d'Ascoli dans le mois d'Avril, au même tems que l'Empereur revenu de la conquête de Tunis, fut reçû magnifiquement dans Rome par le Pape & le sacré Collége; quoique le peuple qui se souvenoit du pillage que les Espagnols avoient fait depuis peu dans la Ville, ne fût pas fort content de voir ce Prince au milieu de ses murailles. Mais il fallut par politique, aussi bien que le Pape, qu'il feignît d'en avoir de la joie.

Frere Felix ne fut pas longtems à Macerata; car le Pere Michel Ange ayant été nommé Gardien du Convent

de Fermo, pria le Provincial de le mettre auprès de lui: & si-tôt qu'il lui eut accordé cette grace, son disciple s'y rendit promptement, & quitta Macerata pour aller demeurer sous un Gardien, de la protection & de l'amitié duquel il étoit fort assûré. 1536.

C'est ce qui fit un peu de jalousie à quelques uns des Freres qui ne pouvoient souffrir sa faveur. Et ce qui leur paroissoit le plus insupportable, étoit l'autorité qu'il vouloit prendre sur eux, comme s'il eût été leur Gardien. Picqués de ce procédé, ils écrivirent au Provincial des Lettres contre l'un & l'autre, par lesquelles ils lui donnoient avis de la condescendance du Gardien, qui confioit même les clefs du Trésor & des autres Offices à Frere Felix, lequel assistoit rarement aux exercices de la Maison, & méprisoit les avis que les principaux Religieux lui donnoient sur sa conduite; & que ne s'attachant qu'à rendre service au Gardien, il devenoit inutile au reste de la Maison. Ils ajouterent encore d'autres sujets de plainte, qui faisant souvenir le Provincial de l'empressement que lui avoit témoigné le Gardien pour avoir Frere Felix, l'obligerent d'ordonner à Frere Felix 1537.

1537. de sortir dans trois jours de Fermo, & de s'en aller à Recanati.

Le Gardien qui savoit ce que l'on avoit écrit contre lui au Provincial, se crut outragé par cet ordre, & ne l'eût pas sitôt reçû, qu'il s'en alla lui-même le trouver à Urbin, pour se justifier de cette calomnie en lui demandant justice. Mais le Provincial scrupuleux, & prévenu que ce qu'on lui avoit mandé étoit véritable, fut sourd à toutes ces raisons; & le pauvre Gardien revint à Fermo confus & mortifié, avec un second ordre de faire incessamment partir Frere Felix pour se rendre à Recanati.

Il affecta un air fier avec ceux qu'il crut être cause de son changement, & poussant son dépit un peu trop loin, il dit en présence de plusieurs de ses confreres, en des termes peu convenables à un Religieux, qu'il se moquoit de tous ceux qui lui vouloient du mal. On avertit le Gardien de Recanati de l'imprudence de ces paroles, pour lui donner mauvaise opinion de Frere Felix: & en effet il le reçut froidement, & le regarda les premiers jours d'assez mauvais œil. Mais Frere Felix s'appliqua si fort à lui plaire, pour détruire cette

prévention, qu'il gagna absolument son amitié. 1538.

Les Cardinaux Legats avoient arrêté une entrevûe entre le Pape, l'Empereur & le Roy François I. dans la Ville de Nice en Provence, mais qui dépend néanmoins du Duché de Savoie. On avoit aussi arrêté qu'on régleroit la suite nombreuse de leurs Maisons, à cause de la petitesse du lieu. Ce fut sur la fin du mois de Mai de l'année 1538. Mais quelques efforts que fit le Pape, qui avoit entrepris ce voyage malgré son grand âge & la longueur du chemin, il ne put jamais obliger ces deux Princes à se voir devant lui. Ils le saluerent séparément dans un Village proche de Nice, & après plusieurs jours de négociation, il s'en retourna très-mal satisfait de l'un & de l'autre, & prit sa route par Gênes, où il s'embarqua; & continuant son chemin par la Toscane, il arriva à Sienne le 15 de Juillet.

Toutes les Villes d'Italie se dépeuploient pour se trouver sur son passage. Le Gardien de Recanati touché de la même curiosité, alla à trois journées au-devant de lui, avec quelques uns de ses Religieux, & donna ordre au Dé-

1538. penſier, qui fit auſſi le voyage, de laiſſer la clef de l'office à Frere Felix, comme à celui de la Maiſon qu'il croyoit le plus fidéle & le plus œconome.

Cette petite occaſion fit paroître, que l'obéiſſance n'étoit pas en lui ſi naturelle que le pouvoir de commander. Les Freres croyoient en l'abſence du Gardien, prendre un peu plus de liberté, & faire des petits repas enſemble, perſuadés que Frere Felix n'y regarderoit pas de ſi près, & qu'il leur donneroit libéralement dequoi fournir à ces ſortes de divertiſſemens. Mais ils ſe tromperent. Car le nouveau Dépenſier bien loin de leur accorder des extraordinaires, retrancha ce qu'on avoit coutume de leur donner, & ramaſſant le reſte de leurs portions pour un autre repas, il épargna à la Maiſon plus de dix écus pendant trois ſemaines que le Gardien fut abſent, qui à ſon retour, lui ſçut auſſi bon gré de cette conduite que les Freres qui le traitoient d'avare, en furent fâchés contre lui.

Le Pere Vicaire lui ordonna de lui remettre entre les mains les clefs de l'office, & de garder ſa chambre : mais

il refusa de lui obéir, sur ce que les ayant reçûes de son véritable Supérieur, il ne pouvoit les rendre qu'à lui-même; & fit si bien valoir ses raisons, qu'il ne fut point aussi enfermé dans sa cellule. Cet affront lui fit un peu de peine contre ce Vicaire; & quand il le rencontroit, il ne pouvoit s'empêcher de lui dire que quand méme il seroit Pape, il n'oublieroit jamais la mortification qu'il lui avoit donnée. A quoi l'autre répondoit en riant; Vous le serez comme j'ai le dos.

1538.

Après un an & demi de séjour à Recanati, le Provincial l'envoya à Ancone l'an 1539. où il arriva sur la fin du mois de Novembre. Le Regent sous lequel il devoit étudier, l'avoit connu à Macerata, & savoit dequoi il étoit capable. Il lui fit force caresses, & le convia de se préparer à soutenir publiquement en Philosophie: il fut prêt en trois mois, & répondit dans l'Eglise du Convent en présence de plusieurs personnes de qualité & de Religieux considérables de tous les Ordres. Un Bachelier Dominiquain, très-bon Philosophe, qui disputa contre lui, admira sa vivacité & sa promptitude à répé-

1539.

ter & à expliquer ses argumens, & en
1539. l'embrassant, dit à son Regent: Je suis bien trompé si ce jeune homme là n'est quelque jour un grand personnage.

Le succès de ses disputes qui fit du bruit dans la Ville, fit connoître la subtilité de son esprit. Le Dominiquain qui en étoit charmé, en parloit partout avec admiration; cela obligea plusieurs Religieux à le venir voir, sous prétexte de visiter le Convent, qui s'en retournoient ravis de l'avoir entendu, & plus convaincus de son mérite, que par tout ce qu'ils en avoient entendu dire.

Quand il se rencontroit avec d'autres Religieux à des Processions ou à des Obseques, il en attaquoit toujours quelqu'un, & disputoit de si bonne grace, qu'il donnoit envie aux Docteurs de Théologie, qui méprisoient ordinairement ces sortes de disputes, d'accepter les défis qu'il leur faisoit sur la Philosophie, dont il possédoit les principes comme les plus consommés dans cette science.

Ses Compagnons qui voyoient augmenter sa réputation à mesure du progrès qu'il faisoit, s'efforçoient par une

petite jalousie de la détruire, en publiant qu'il étoit superbe & téméraire, 1539.
& se plaignoient au Gardien & à leur Regent, de l'impunité avec laquelle il les vouloit attirer continuellement à la dispute. Mais ces plaintes faisoient un effet contraire à leur intention, & les Supérieurs les renvoyoient en leur disant, que s'ils avoient son mérite, le dépit ne leur feroit pas tenir un pareil langage.

Il méprisoit ces déchaînemens d'écoliers, pourvû qu'il s'acquît l'estime des savans. Ces premiers ne se rencontroient avec lui, que quand il leur étoit impossible de l'éviter; car ils avoient la honte de demeurer muets en sa présence. Un d'eux voulant un jour colorer son silence, en disant qu'il n'y avoit pas moyen d'avoir commerce avec un esprit si présomptueux, il lui répondit: Il est vrai que j'ai autant de hardiesse parmi les doctes, que vous avez de docilité avec les idiots.

Cette jalousie croissant de jour en 1540.
jour, lui attira dans la suite de fâcheuses affaires; car allant toujours son chemin, & méprisant leurs plaintes, il prenoit plaisir à les fatiguer, en leur

—— disant sans cesse avec un air moqueur :
1540. Veux-tu disputer coutre moi? *Vis disputare mecum?* Ces jeunes gens offensés d'une si méprisante raillerie, tâchoient à se défendre par quelque tour de malice : tantôt ils lui cachoient des choses dont il avoit besoin, une autre fois ils lui fermoient la porte au nez quand il vouloit entrer dans les lieux où il étoient, & cela malgré la défense des Supérieurs, qui en châtierent même quelques uns pour faire cesser ces petites contradictions.

Ils résolurent un jour entr'eux, de contrefaire le cri des cochons de si loin qu'ils l'appercevroient, & se tenoient sur son passage pour lui donner sans cesse cette cruelle mortification. Frere Felix ennuyé de ces insultes, dit tout haut, qu'il casseroit la tête au premier qui se trouveroit sous sa main, & se saisit à ce dessein d'un gros bâton où étoient attachées les clefs de l'Eglise. Le neveu du Provincial alla malheureusement pour lui recommencer la même avanie ; Frere Felix le trouvant à portée, lui déchargea un grand coup de son bâton sur le derriere de la tête, en lui disant ; J'ai gardé les cochons, mais

je

je ne l'ai jamais été; & puisque tu les contrefaits si mal, c'est à moi à t'apprendre à mieux parler leur langage. 1540.
Ce pauvre Religieux tomba du coup qu'il venoit de recevoir, hors d'état de se relever lui-même, & dangereusement blessé d'une des clefs qui l'avoit attrapé derriere l'oreille, dont il demeura marqué le reste de sa vie. Son oncle qui étoit alors dans le Convent, accourut au bruit avec les principaux Religieux de la Maison. Il fit mettre Frere Felix en prison, s'informa du détail de la querelle, & voyant par les informations, que son neveu s'étoit attiré cette fâcheuse affaire, il se contenta de faire donner le chapitre à Frere Felix dans le Réfectoire en présence de toute la Communauté. Le Provincial voyant qu'il étoit difficile de conserver la paix & l'union parmi les jeunes Religieux, en fit sortir trois, du nombre desquels fut le pauvre Felix, & les envoya achever leurs études à Osmo. Quoique l'obédience fût expresse pour partir dans trois jours, il fit en sorte d'obtenir un mois de délai, au grand regret des deux autres, qui furent contraints d'obéir en deux jours.

1540. L'envie de disputer à des Theses publiques qu'on devoit bien-tôt soutenir, l'obligea de faire solliciter ce retardement par son Regent auprès du Provincial. Cette action se devoit faire dans la Maison des Prêtres Réguliers de la Compagnie de Jesus, établie par Ignace de Loyola, Gentilhomme Espagnol, & confirmée cette même année par Paul III. ce qui donna lieu à cette cérémonie à Ancone, à cause que deux célébres Religieux de ce nouvel Ordre en étoient natifs, l'un desquels connoissant le mérite & la capacité de Felix, le pria de venir disputer contre un de ses Ecoliers; ce qu'il fit une des fêtes de Noël, jour marqué pour solemniser la confirmation de leur Compagnie.

1541. Avant que le mois de délai fût expiré, il eut des lettres de recommandation pour le Provincial, afin d'obtenir la permission de demeurer à Ancone jusques à la fin de l'hyver: mais le Provincial ne lui voulut accorder que huit jours, & il fallut partir au commencement de l'année 1541. Il fit le voyage avec un Prédicateur qui avoit sa mission en ce pays-là, & fut incommodé sur le

chemin, du mauvais tems & de la pluie: 1541.
mais sa patience lui fit supporter & prendre en gré cette fatigue.

Le Gardien d'Osmo, qui étoit son compatriote, le reçut avec amitié, lui donna de quoi changer ses hardes mouillées pendant le voyage, & le recommanda à son nouveau Regent, qui avoit fort envie de le connoître sur le bien & le mal qu'il en avoit entendu dire: car au même tems qu'on le lui dépeignit comme un jeune homme de qui les bonnes qualités promettoient beaucoup, on lui dit aussi qu'il étoit opiniâtre & indocile; mais il s'en justifia & se rétablit en peu de tems dans l'esprit de tous ceux qui étoient prévenus contre lui, & se mit si bien auprès d'eux, que s'il s'empressoit à leur rendre service, ils n'en faisoient pas moins à son égard par estime & par reconnoissance, & le convioient à s'appliquer à l'étude, en l'assûrant qu'il seroit infailliblement un des plus savans hommes de leur Ordre. Entre plusieurs raisons qui lui firent trouver de l'agrément dans cette Maison; l'occasion qu'elle lui procura de voir le Pape & l'Empereur, ne fut pas la moindre. Voici

comme la chose se passa.

1541. La Diete de Ratisbonne étant finie ; & l'Empereur ayant résolu d'exécuter le dessein qu'il avoit sur Alger, la nécessité de passer d'Allemagne en Italie, l'obligea à donner un rendez-vous au Pape Paul III. à Lucques, pour convenir entr'eux sur plusieurs affaires importantes, & principalement sur l'assemblée du Concile que Sa Sainteté avoit beaucoup à cœur, & sur quoi elle desiroit cette entrevûe.

Ayant donc laissé à Rome le Cardinal Rodolphe Pie de Carpi, Protecteur de l'Ordre de saint François, en qualité de Legat, il partit pour Lucques au mois de Juillet, malgré la résistance des Médecins & de la plus grande partie des Cardinaux, qui n'étoient point d'avis de ce voyage à cause de son grand âge : mais ce Pontife préferant le bien public à sa santé & à son repos, se mit en chemin, & arriva cinq jours après l'Empereur, qui alla au-devant de lui, & lui rendit trois visites, contre une que lui fit Sa Sainteté.

Le Gardien ayant été averti de ce voyage par un de ses Freres qui suivoit le Pape, & qui lui témoignoit une ex-

trême envie de le voir à Lucques, eut 1541.
la même impatience de l'y aller voir : & si-tôt qu'il eut déclaré son dessein, tous les Freres, qui briguoient chacun pour soi l'honneur de lui servir de compagnon, redoublerent auprès de lui leurs respects & leur obéissance.

Frere Felix eut la préférence, soit que ses prieres lui parussent les plus ardentes, & ses raisons les meilleures, ou que l'inclination du Gardien eût décidé en sa faveur. Ce choix lui donna une joie incroyable, dans l'idée de satisfaire pleinement au desir de voir des personnes extraordinaires, auquel il avoit été sensible dès sa plus tendre jeunesse.

Le dépit des Freres contre le Gardien, alla jusqu'à Frere Felix; ils lui disoient en le regardant avec des yeux de mépris : Voilà un bel homme pour aller voir le Pape ! Mais comme il entendoit raillerie, & qu'il avoit la repartie prompte, il répondoit en riant : Je vais prendre l'air de la Papauté, pour voir un peu comment je m'en accommoderois.

Ils ne furent que trois jours à Lucques, à cause de la difficulté des logemens ; pendant lesquels Frere Felix,

1541. dont l'esprit étoit fort pénétrant, découvrit aisément les mouvemens des Prélats & des Courtisans qui composoient la Cour du Pape : & il entroit dans de si grands détails touchant leur conduite, qu'il sembloit être déja né pour porter la Thiare. Un jour entre autres, étant à table avec le Gardien & son compagnon, il leur fit tant de questions concernant la personne du Pape, que le compagnon ne put s'empêcher de lui dire en riant : Je crois franchement que vous avez envie d'être Pape. A quoi il répondit aussi en riant : Je ne suis pas assez vieux pour le pouvoir devenir si-tôt ; cependant si la Providence m'élevoit à cette dignité, je me sens assez de courage pour l'accepter volontiers, persuadé que la même Providence ne m'abandonneroit pas.

A son retour un certain Bachelier l'ayant trouvé avec quelques autres Religieux dans la chambre du Gardien, lui fit en riant une profonde révérence en le prenant par le bras, & lui dit : depuis que vous avez vû Sa Sainteté ; vous sentez le Pape à pleine bouche. A quoi il repartit sur le même ton : Si vous

êtes si jaloux de l'honneur & du plaisir 1541.
que cette vûe m'a procuré, quel dépit
n'aurez-vous point lorsque vous me
verrez remplir la place ?



LA VIE DU PAPE SIXTE CINQUIÉME,

LIVRE SECOND.

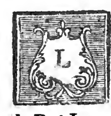
ARGUMENT.

Etat déplorable de la Chrétienté. Apostasie d'un Religieux Servite & d'un Bachelier de l'Ordre de Saint François, qui tâchent de débaucher Frere Felix. Mort de Jacques V. Roi d'Ecosse. Frere Felix souhaite changer la résidence d'Osmo. Le Provincial lui envoye une obédience en blanc. Il choisit le Convent d'Ancone

d'Ancone, qui lui procure l'occasion de voir encore une fois le Pape. Il fait connoître l'étendue & la beauté de son esprit, & il a ordre de se rendre à Urbin. Il trouve beaucoup de satisfaction dans cette Maison. Il est ordonné Prêtre. Il prend le degré de Bachelier. Il se fait appeller Montalte. Il va demeurer à Jesi, où il lui arriva une affaire dans laquelle il parut un peu imprudent en prêchant contre Luther. Le Provincial passant à Jesi l'envoye à Fermo pour y prendre le bonnet de Docteur. Le bonnet lui est differé. Il va prêcher à la campagne. Il revient à Fermo, & il y prend le bonnet. On lui ordonne de soutenir des Theses au Chapitre d'Ascoli. Il les dédie au Cardinal Carpi. Il a une contestation pour la premiere place. Le Cardinal Protecteur se déclare contre lui. Il s'attache à disputer contre un très-habile Théologien. Il gagne les bonnes graces du Cardinal Carpi, & s'en retourne à Ascoli après l'assemblée du Chapitre. Il fait gloire de sa naissance. Persuadé que le Provincial n'est pas de ses amis, il se laisse emporter à quelques ressentimens, & fait écrire au General contre le Provincial. Le Provincial est averti par le General, des plaintes que l'on fait de lui, & décou-

vrant que Montalte est l'auteur de cette intrigue, lui suscite des affaires. On envoye un Commissaire pour instruire son procès. Chefs d'accusation contre lui. Il se défend avec de bonnes raisons, & proteste de nullité contre l'instruction de son procès. On lui ordonne de partir dans deux jours d'Ascoli. Il fait dessein d'aller à Rome, & d'en appeller au General. Les nouvelles de la mort de Paul III. lui font changer de dessein. Il se rend au Convent de Recanati, qu'on lui avoit marqué pour prison. Il écrit au Secretaire du Cardinal Protecteur. On l'envoye enseigner à Macerata; mais le Provincial ne veut pas confirmer cette obédience. Picqué de ce refus il veut sortir de cette Province. Il se raccommode avec le Provincial. Le General, à la priere du Protecteur, lui donne la Regence de Sienne. Il y prêche le Carême avec un grand applaudissement. Il assiste au Chapitre de sa Province. Il prêche à Camerino. Il s'en retourne à Sienne enseigner. Il fait amitié avec Mandozze. Grands désordres à Sienne. On le rappelle à Rome. Il y prêche pendant le Carême dans le Convent des Saints Apôtres. Il lui arrive une affaire désagréable. Il contente beaucoup le Commissaire du Saint Office. On

l'envoye prêcher à Perouse. Il va régenter au Convent de Saint Laurent à Naples. Il obtient une lettre de recommandation pour le Cardinal Pacco. Il prêche dans l'Eglise de Saint Laurent. Il s'éleve dans Naples une grande persécution contre lui. Il en sort comme un vagabond, & vient à Rome. L'Abbé Colonne étudie sous lui. Il va prêcher le Carême à Gênes. Il fait un Sermon qui lui acquit une réputation extraordinaire. On lui conseille de le faire imprimer.



Es Infidéles se rendirent maîtres cette année 1541. de ce qui restoit aux chrétiens dans le Royaume de Hongrie après la mort du Roi Jean, qui fut suivie d'une cruelle guerre entre l'Empereur Ferdinand & le Grand Seigneur Soliman. Le Roi François Premier d'un autre côté renouvella contre les Protestans les Edits rigoureux publiés contr'eux dès l'année 1534. Ces événemens furent d'autant plus préjudiciables à l'Europe, que l'Empereur entreprit en même tems la conquête d'Alger, où il s'achemina contre le sentiment du Pape, dans la plus fâcheuse saison de l'année : car la

1541.

1541. tempête mit en piéces l'armée navale de ce Prince, qui donnoit de la terreur aux côtes d'Afrique, dont les habitans rassurés par ce naufrage, massacrerent tous ceux qui échapperent à la fureur des flots. L'Empereur retourna en Espagne, honteux d'un succès si contraire à la grandeur de ses espérances & à sa gloire.

Ces malheurs qui désoloient la Chrétienté, n'empêchoient pas qu'il n'arrivât quelquefois du désordre parmi les Religieux, & entr'autres dans la Romagne, où un Moine Servite non content d'avoir apostasié pour je ne sai quel dégoût qu'il avoit reçû de son Supérieur, tâchoit encore de débaucher d'autres Religieux pour les mener en France, où il espéroit trouver un parti convenable à sa désertion.

1542. Il avoit un Frere uterin Bachelier dans le Convent des Cordeliers d'Osmo, d'un esprit déréglé & d'un très-dangereux exemple parmi les Freres; auquel il n'eut pas si-tôt fait savoir le dessein qu'il avoit de se retirer en France, qu'il s'engagea à le suivre. Comme ce Bachelier sortoit quelque fois avec Frere Felix, il le prit un

jour pour lui servir de compagnon, & allerent se promener dans un jardin proche de la Ville, où l'autre lui avoit marqué de se rendre le premier jour d'Avril de l'année 1542. & où il se trouva à point nommé. 1542.

Le Bachelier tâchoit le long du chemin, sans néanmoins découvrir son dessein, de disposer Felix à être de la partie, en faisant l'éloge de la France & exagérant la misere des Ecclésiastiques d'Italie, où l'on ne trouvoit personne assez genereux pour aider les bonnes intentions d'un jeune homme capable de bien faire, & de s'avancer par son mérite. Il ne s'expliqua pas davantage jusqu'à ce qu'il eût joint son Frere, qui l'attendoit avec impatience.

Frere Felix se défia d'abord de ce discours, & à la vûe de quelques hardes du Bachelier qu'il avoit fait porter dans ce jardin, il fut persuadé que cette promenade n'étoit que le prétexte de quelque dessein de conséquence. Après que les deux freres se furent entretenus quelque tems en particulier, ils joignirent Frere Felix, & faisant tomber la conversation sur l'avantage qu'il y avoit de demeurer dans un pays

1542. auſſi libre que la France, ils lui déclarerent leur deſſein, & le convierent de s'y retirer avec eux, en l'aſſûrant qu'il y trouveroit une occaſion favorable de faire connoître ſon mérite & d'avancer ſa fortune par les différens degrés de la Religion.

Ce diſcours ébranla d'abord un peu Frere Felix; mais appellant à ſon ſecours ce qu'il avoit d'eſprit & de raiſon, il réſiſta à cette dangereuſe amorce avec une grande fermeté; & après un moment de réflexion, il fit ſes efforts pour détourner ces miſérables d'un deſſein ſi déſeſpéré, & particulierement ſon compagnon; mais ſon endurciſſement fut à l'épreuve de tout ce qu'il put lui dire. Felix de ſon côté penſoit avec étonnement à la mauvaiſe opinion que le Bachelier avoit eûe de lui, de le croire capable d'un ſi funeſte engagement. Il appréhenda qu'ils ne lui fiſſent un méchant parti, & s'étant échappé de leurs mains, il regagna ſon Convent à grand pas; les deux autres ne voulant point perdre de tems à le ſuivre, prirent un autre chemin, & marcherent pendant le reſte du jour avec toute la diligence néceſſaire à favoriſer leur retraite, ſans

laquelle on auroit eu le tems de les faire arrêter. Frere Felix ayant averti promptement le Gardien de leur désertion, on envoya quelques Sbires sur leurs pas; mais ils avoient pris de si bonnes mesures, qu'on courut inutilement après eux. 1542.

Jacques V. Roi d'Ecosse mourut cette même année sans enfans mâles, ne laissant qu'une fille nommée Marie héritiere de sa Couronne. Elle épousa depuis François II. Roi de France; & ce mariage donna occasion à de grandes brouilleries en Angleterre, dont on ne parloit jamais devant Frere Felix, qu'il ne déplorât la misere de ce pauvre Royaume, jusques-là qu'étant devenu Pape, on lui entendoit dire aussi souvent qu'il recevoit de fâcheuses nouvelles de ce pays-là, que la mort du Roi Jacques, & sa succession tombée entre les mains d'une jeune Princesse, ne lui signifioit rien de bon, & qu'il en tiroit au contraire de fort mauvais présages.

La résidence d'Osmo ne lui étant pas agréable, soit que la maison lui déplût, ou qu'il n'y eût pas assez de tems pour étudier, il écrivit à un de ses amis un peu avant l'assemblée du

1542. Chapitre indiqué à Ascoli dans le mois de Septembre suivant, pour lui faire obtenir du Provincial son changement, & une obédience pour Ancone, Urbin, ou Ascoli. Il fut si bien servi, qu'on lui en envoya une en blanc, pour la remplir du nom du lieu qu'il jugeroit le plus convenable. Cette grace le toucha si sensiblement qu'il s'en souvint toute sa vie, comme d'une des plus grandes faveurs que la Religion lui eût accordée dans l'espace de 25 ans & plus, qu'il demeura parmi les Freres.

Si-tôt qu'il eut reçû cette agréable obédience, il choisit la Maison d'Ascoli, tant à cause que la demeure lui en plaisoit, que pour faire voir à ses envieux qu'il avoit assez de crédit pour rentrer dans un Convent dont on l'avoit honteusement chassé. Il s'y rendit vers la fin du mois d'Octobre, & ses anciens amis le reçûrent avec autant de joye, que ses envieux eurent de chagrin de le revoir parmi eux.

1543. Il y trouva une seconde occasion de voir le Pape, qui ayant résolu de visiter tout l'Etat de l'Eglise, partit de Rome au commencement du mois de Mars de l'année 1543. Il fut reçû à An-

tõne avec toute la magnificence dûe à un Souverain Pontife, & y demeura huit jours. Frere Felix qui se préparoit depuis quelque tems à prêcher dans l'Eglise de Saint François, le jour de l'Annonciation de la Vierge, fut averti par le Gardien de ne pas s'exposer pour la premiere fois sans être sûr de son ouvrage & de sa hardiesse & qu'outre le concours des habitans, il y auroit plusieurs Prelats de la suite du Pape, dont la plûpart étoient logés dans le Convent, qui seroient témoins de cette action; mais il lui répondit avec une assûrance merveilleuse, que bien loin de craindre un si célebre Auditoire, cela ne serviroit qu'à l'encourager, quand sa Sainteté même lui feroit l'honneur de venir à son Sermon. Et en effet il s'en acquitta de si bonne grace, & avec tant de facilité & de vivacité, qu'on eut peine à croire que ce fût son coup d'essai. Un des principaux Prélats qui voulut l'entretenir après le dîner, & qui le mit sur quantité de matieres qu'il avoit traitées dans son discours, fut si charmé de sa conversation, qu'il lui dit en le quittant : Vous seriez bientôt Cardinal, si j'étois Pape. 1543.

1543. Le Gardien qui étoit d'Ancone, fut ravi de la beauté & du succès de cette piéce ; & pour témoigner sa joye à Felix, il lui fit donner au Réfectoire une portion extraordinaire, dispensa la Communauté du silence, & but à la santé du nouveau Prédicateur, qui se sentant obligé des louanges qu'on lui donnoit, tant sur les Thèses qu'il avoit auparavant soutenues dans la même Ville, que pour cette derniere action, en fit de grands remercimens, & protesta qu'il conserveroit éternellement le souvenir d'une maison qui lui avoit procuré de si grands avantages, & seroit toute sa vie redevable à ceux qui lui en avoient facilité les moyens. Ces deux rencontres lui acquirent la réputation d'un excellent homme, & d'un esprit du premier ordre à Ancone ; mais comme il eut dans cette maison quelques petits démêlés avec quelques-uns des Freres, le Provincial lui envoya un ordre de se rendre à Urbin au commencement de
1544. l'année 1544. Il trouva dans cette maison plus de satisfaction qu'il n'avoit esperé, & beaucoup d'occasions de se faire valoir, entr'autres le Chapitre Provincial des Augustins, où l'on soûtint

publiquement des Thèses de Philosophie & de Théologie : il y alla disputer 1544.
contre le plus fort & le plus habile Bachelier de cet Ordre ; quoique son Gardien qui craignoit pour lui la réputation de son adversaire, eût eu peine à lui permettre cet assaut: mais il le poussa si loin, & le rendit si confus, que le Gardien condamna lui-même sa défiance.

Il écrivit à son Provincial pour obtenir la permission de prendre le dernier Ordre, à cause du besoin de Prêtres de ce Convent ; mais il lui manda qu'il songeât seulement à étudier, & qu'il verroit en faisant sa visite, s'il s'étoit rendu digne du Sacerdoce. En effet, après avoir examiné sur les lieux & sa conduite & sa personne, il lui pardonna, à cause de ses bonnes qualités, certains défauts qui viennent du tempérament ; & lui ayant donné un dimissoire, il fut fait Prêtre au mois
de Juin de l'année 1545. il reçut en 1545.
même tems le degré de Bachelier, quoiqu'il s'y rencontrât quelque difficulté, & dit solemnellement sa premiere Messe le jour de la Visitation de la Vierge, après laquelle son Régent fit publiquement son éloge.

1545. Il est à propos de savoir qu'il se fit appeller Montalte quand il eut pris l'Ordre Sacerdotal, & qu'on l'appelloit rarement Peretti parmi les Freres, quoique ce fût son véritable nom.

Ayant obtenu la permission de l'Evêque dans le Diocèse duquel on lui avoit donné sa mission, il commença son premier Carême : mais il s'attira une affaire à Jesi, qui fit tort à son jugement & à sa prévoyance. Prêchant le premier Dimanche du mois de Mai
1546. de l'année 1546. dans l'Eglise du Convent de Jesi, lorsqu'on ne parloit dans toute l'Europe que de la mort de Luther, arrivée le 5 de Fevrier de la même année, après avoir, pour ainsi dire, triomphé pendant 29 ans de la Chrétienté, & fait de sanglantes playes à l'Eglise Romaine, il s'emporta si fort contre cet Héresiarque, qu'il maltraita sans y penser tout l'Ordre des Augustins, dont Luther étoit Apostat. Un Docteur de cet Ordre qui étoit à ce Sermon, étrangement offensé de ce discours, alla à Rome s'en plaindre à l'Evêque du lieu, qui condamna Montalte à réparer cette injure dans une autre prédication. Il se ren-

dit avec un peu de peine à ce Jugement; 1546.
mais enfin il leur fit cette satisfaction le jour de Saint François, d'une maniere qui sans blesser son honneur, rétablit le tort qu'il avoit fait à celui des Augustins.

Le Provincial qui faisoit sa visite, arriva dans ce tems-là à Jesi, & son Secretaire étant tombé malade, il prit Montalte pour écrire sous lui. Il demeura dans cet emploi avec le Provincial deux mois à Macerata, d'où il alla à Fermo prendre le bonnet de Docteur. Il écrivit au Provincial pour en obtenir la permission, & la lui fit 1547.
encore demander par des personnes de considération, à la priere desquelles il l'envoya dans ce lieu où il y avoit Université, & il s'y rendit au mois de Juin de l'année 1547.

Il y fit pendant cinq mois plusieurs actions publiques dans la Chaire & dans l'Ecole, qui rendirent témoignage de sa suffisance; cependant le Provincial étant venu au mois d'Octobre pour faire quelques Docteurs, le pauvre Montalte n'en fut point du nombre, & fut remis à une autre fois, quoiqu'il eût le mieux répondu de quatre qui se présenterent. Il prit

1547. cela comme une espece d'affront, & ne put s'empêcher de le témoigner aux nouveaux Docteurs, & à celui qui leur en avoit donné le titre; il voulut même aller se plaindre de cette injustice à Rome: mais comme il avoit besoin de son obédience pour faire ce voyage, sans laquelle le General l'auroit regardé comme un vagabond, on lui conseilla de prendre patience; & quelqu'un lui ayant dit que le Provincial avoit à son égard exécuté les ordres, & suivi l'intention du General, il se consola dans l'espérance que l'honneur & la justice qu'on lui avoit refusés, n'étoient retardés que de quelques mois.

L'Evêque de Fermo lui avoit donné une mission pour prêcher le Carême dans un Bourg proche de la Ville; malgré les Freres qui tâchoient de lui faire perdre l'amitié de ce Prélat; mais il s'en acquitta si bien, si utilement, & avec tant d'approbation que lorsqu'il fut de retour de sa mission, & qu'il vint lui faire la révérence, il lui donna la Chaire de sa Cathédrale pour le Carême suivant.

1548. Il trouva à Fermo, où il s'en retourna après Pâques, un ordre & une let-

tre du Provincial qui le convioit de se préparer à soûtenir publiquement au Chapitre general, qui devoit se tenir bientôt à Assise. Ses intimes amis lui avoient mandé en confidence que le Définitoire avoit jetté les yeux sur lui pour cette célebre action, & que tous les autres Théologiens redoutoient l'honneur de cette préference. Il sentit une secrette joie de voir qu'il pouvoit être utile à son Ordre dans cette occasion; mais un petit ressentiment de ce qui s'étoit passé lui fit d'abord répondre au Provincial, que puisqu'on ne l'avoit pas jugé digne d'être Docteur, il soûtiendroit mal l'intérêt & la gloire de la Religion dans une occasion si publique & si éclatante. Le Provincial qui entendit bien ce que cela vouloit dire, lui manda que le bonnet lui étoit immanquable, & qu'il devoit s'appliquer uniquement à se préparer pour le Chapitre. Et en effet, il vint peu de tems après à Fermo avec tous les pouvoirs néceſſaires à cette cérémonie, accompagné de ses Assistans; & après avoir examiné Montalte seulement pour la forme, il lui donna l'anneau Doctoral, en présence d'un grand nombre d'ha-

1548.

1548. bitans & de Religieux de la Ville, attirés par l'envie d'entendre Montalte faire l'éloge du Doctorat, dont il s'acquitta à ſon ordinaire.

Si-tôt qu'il ſe vit revêtu d'une dignité dont les Freres font parmi eux la marque d'une grande distinction, il ſongea à faire imprimer ſes Thèſes, & fit deſſein de les dédier au Cardinal Protecteur de l'Ordre, qui en cette qualité, devoit préſider au Chapitre general. C'étoit Rodolphe Pio de Carpi, en ce tems-là un des plus eſtimés de tout le ſacré College, & que Paul III. choiſit comme tel pour être pendant ſon abſence Legat *à latere* dans Rome.

Ayant ſçû que c'étoit un homme éloigné de toute ſorte d'ambition, & dont la modeſtie ſeroit choquée par les louanges & les flateries dont on remplit ordinairement les Epîtres dédicatoires, il en uſa dans celle qu'il lui adreſſa, avec beaucoup de retenue; & le Chapitre étant indiqué, il partit pour s'y rendre avec pluſieurs Religieux conſidérables, & y arriva le même jour que le Cardinal Carpi. Il crut devoir le ſaluer en arrivant, & lui préſenter ſes Thèſes en particulier;

culier ; mais pour s'aſſurer d'un accès favorable, il prévint là-deſſus le Seigneur Sigiſmond Boſſius ſon Secretaire, qui le préſenta à ſon maître, & lui ménagea tous les agrémens qu'il pouvoit eſperer dans cette premiere audience. 1548.

Il y eut conteſtation ſur les charges du Chapitre, & les ſoûtenans diſputerent entr'eux la préſéance. Montalte vouloit ſoutenir auparavant un autre Docteur, qui prétendoit paſſer devant lui, à cauſe qu'il étoit du Diocèſe, & qui le traitoit d'étranger : mais il répondoit à cela, que dans un Chapitre général où toutes les Nations de l'Ordre étoient aſſemblées, on n'avoit aucun égard au lieu de la naiſſance, & qu'étant reçu Docteur avant lui, il commenceroit les diſputes, ou s'en retourneroit dans ſon Convent ſans ſoutenir de Thèſes.

La plûpart des Peres s'engagerent dans l'un ou l'autre parti : mais Montalte voyant, malgré ſes raiſons, preſque tous les Définiteurs pencher du côté de ſon adverſaire, s'aviſa de dire que le ſeul reſpect qu'on devoit à celui auquel il avoit dédié ſes Thèſes, étoit plus que ſuffiſant pour lui mériter

1548. la préséance ; l'autre se soumit à cette derniere raison, à condition que le Cardinal Patron agréroit sa déférence : mais la modestie dont il faisoit profession, le fit décider en faveur de celui-ci, & ayant fait venir Montalte, il le réduisit à se contenter de la seconde place.

Son obéissance fut récompensée par l'avantage qu'il remporta sur tous ceux qui parlerent en public ; & s'il n'eut que le second rang dans la dispute, il eut le premier dans la gloire de cette action ; car le jour qu'il soûtint en présence du Cardinal Protecteur, il se fit admirer d'une infinité de personnes de toutes sortes de conditions ; de la Ville & des lieux circonvoisins, par la vivacité & la présence de son esprit, jointes à une mémoire prodigieuse, & à un jugement mûr & profond.

Il s'appliqua particulierement à disputer contre un certain Pere de Calabre, nommé Marc-Antoine, premier Lecteur en Théologie du Convent de Perouze, homme signalé dans l'Ecole, & dont le seul nom faisoit trembler tous les gens du métier, mais bien loin de redouter un si terrible adversaire,

il le poussa si vigoureusement, qu'il eut besoin de toutes ses forces pour laisser 1548. la victoire indécise entre lui & Montalte.

Le Cardinal Protecteur, pour lui marquer le cas qu'il faisoit de son mérite, lui fit l'honneur dès le soir même de le faire souper à sa table, & continua pendant tout le Chapitre à lui donner des témoignages de sa bienveillance. Il fit de plus une amitié très-particuliere avec Sigismond Bossius, & ils commencerent dès-lors à travailler l'un & l'autre à son élévation. Il obtint comme une faveur, de s'en aller, après le Chapitre, demeurer à Ascoli; & parut Docteur dans cette maison où il avoit appris à lire. Il fit venir quelques-uns de ses parens ; & bien loin de rougir de leur pauvreté, il s'en faisoit honneur. Un jour même depuis qu'il fut souverain Pontife, entendant parler de quelques Maisons illustres d'Italie, il dit qu'il n'y avoit aucun Religieux qui fût d'une Maison si illustre que la sienne ; & il le prouvoit ainsi en riant : La maison de mon pere, disoit-il, est à demi découverte, les murailles n'en sont faites que de vieilles nattes toutes rompues, en sorte que le soleil y

entrant de tous côtés, je puis me van-
1548. ter qu'elle est une des plus éclatantes de l'Europe.

C'est ainsi qu'il confondoit l'orgueil qui se rencontre quelquefois parmi les Religieux, lesquels ne devant regarder le monde qu'avec mépris, font plûtôt gloire de ce qu'ils ont été dans le siécle, que de la sainteté de leur profession; qu'ils croyent avoir honorée en lui sacrifiant le faux éclat de leur naissance. Montalte au contraire tiroit avantage de ce qu'ils cachent avec soin, & il a peut-être été le seul qui ait fait vanité de l'obscurité de sa naissance.

Cela n'empêchoit pas qu'il n'eût de la fierté pour ceux qui le traitoient avec mépris, & qu'il ne s'emportât quelquefois un peu contre les railleries que les Freres lui faisoient, comme nous l'avons vû, sur sa famille. Mais malgré cette promptitude naturelle, personne ne se possédoit mieux que lui, quand il croyoit ne devoir pas faire éclater son ressentiment.

Il eut à Ascoli un peu d'envie de se venger de son Provincial: & en voici le sujet. Le Pere Charles Centini, premier Professeur de Théologie du Convent, étant mort au commencement de

l'année 1549. Montalte fit ses leçons du consentement du Gardien, qui lui promit de le faire confirmer par le Provincial jusques au premier Chapitre. Et en effet, le Provincial envoya cette confirmation; mais il se réserva la liberté de le révoquer quand bon lui sembleroit, & deux mois après il nomma un autre Regent, ce qui le fâcha d'autant plus, que les provisions en furent expédiées sans restriction. Après avoir donné quelques marques de son ressentiment contre le Provincial, il se rendit maître de certains esprits mécontens, & leur fit écrire au General contre lui, lequel en ayant éte averti par le General même, qui lui renvoya la lettre, il ne douta pas que Montalte ne fût l'auteur de ce mauvais office dont il lui sçut fort mauvais gré, & dont il lui témoigna son ressentiment par une lettre très-piquante. Montalte s'en défendit assez foiblement, & eût souhaité pour bien des raisons, n'être pas tombé dans cette faute. Il regarda ensuite de plus près à sa conduite; mais cette prévoyance ne l'empêcha pas d'éprouver qu'un Supérieur est toujours en état de faire de la peine aux Religieux, quand 1549.

1549. ils ne lui rendent pas l'obéissance qu'ils lui doivent. Comme il ne s'étoit pas beaucoup mis en peine de ménager les bonnes graces de son Superieur, ni l'amitié de plusieurs de ses Freres, quelques-uns formerent des accusations contre lui. On lui reprocha qu'il avoit dit des injures contre le Provincial; qu'il étoit sorti plusieurs fois du Convent sans la permission du Superieur; qu'il ne récitoit jamais son Office que dans le Chœur, où il alloit rarement; qu'il avoit prononcé des paroles équivoques en présence de personnes séculieres; qu'il n'avoit jamais jeûné le jour de la veille des Saints; & quantité d'autres choses semblables, qui donnerent lieu au Provincial d'envoyer dès le lendemain un Commissaire pour en informer, avec pouvoir d'instruire l'affaire jusques à sentence définitive. Mais lorsqu'il fut interrogé, il sçut si bien détruire ces différentes dépositions, soit en récusant des témoins qui étoient ses ennemis, soit en faisant entendre quelques-uns de ses amis, dont la déposition le justifioit: que presque tous les témoins passerent pour des calomniateurs & des faussaires.

Il dit encore & fit écrire plusieurs choses à sa décharge, dont le Commissaire fut si satisfait, qu'il suspendit le jugement de cette affaire; mais il le punit pour avoir désobéi au Provincial en plusieurs autres occasions; Il lui ordonna ensuite de partir dans deux jours, & de se rendre à Recanati pour y tenir une maniere de prison, en attendant que le Provincial & les Définiteurs examinassent son procès, & rendissent leur sentence. 1549.

Montalte se trouvant trop rigoureusement traité, se récria contre cet ordre en présence du Commissaire, & lui dit qu'il alloit à Rome en appeller devant le General; mais après un peu de réflexion, il obéit d'autant plus volontiers, que Paul III. étant mort le dix Novembre, la vacance du Saint Siege, pendant laquelle les affaires prennent un étrange train, n'étoit pas un tems favorable pour la sienne.

Après avoir demeuré deux mois dans cette espece de prison, sans qu'on songeât à lui, il écrivit au Provincial, qui lui fit réponse que son procès seroit jugé dans une Congrégation des Peres de la Province, & cependant faisoit faire une exacte perquisition de sa

1549. vie dans toutes les maisons où il avoit demeuré. Montalte de son côté cherchoit des amis dans Rome pour obtenir une Regence, croyant gagner par ce moyen l'estime du Provincial, & faire cesser cette recherche, quoiqu'il n'en craignît pas beaucoup la suite, qui, dans la plus grande rigueur, ne pouvoit aller qu'à quelques pénitences de Cloître, & quelques mois de suspension. Il eut recours à Sigismond Bossius, qui lui avoit fait à Assise des protestations d'amitié très-sinceres. Bossius n'eut pas si tôt appris par sa lettre l'envie qu'il avoit d'enseigner la Théologie, qu'il en parla au Cardinal de Carpi son maître, duquel il reçut ordre d'aller trouver de sa part le General des Cordeliers, de lui témoigner la bienveillance dont il honoroit Montalte, & de demander en son nom la premiere Chaire vacante de Théologie pour lui. Bossius sollicita cet emploi avec beaucoup d'empressement, & rendit, pour l'obtenir, plusieurs visites au General.

Il y avoit heureusement plusieurs Chaires vacantes, & entr'autres celle de Macerata, la plus considérable de la Province, que le General lui accor-

da pour marquer son respect au Cardinal Protecteur, & pour s'acquérir en même tems l'amitié de son Secretaire, auquel il en donna les expéditions, qu'il fit tenir soigneusement à Montalte. Il les reçut au mois de Mai de l'année 1550. mais comme il ne pouvoit se mettre en possession de cet emploi sans l'agrément de son Provincial, il chargea un de ses amis de lui présenter à cet effet une lettre de sa part; & d'appuyer la priere qu'il lui faisoit: mais bien loin d'y avoir égard, il lui défendit d'aller à Macerata, & manda au General, que Montalte étant poursuivi criminellement devant lui, & son procès en état d'être jugé, il étoit incapable d'exercer la Regence; & quelque recommandation qu'il pût avoir du côté de Rome, il ne put venir à bout de cette opiniâtreté. 1550.

Se voyant donc exclus par cette voie-là, il essaya d'avoir une obédience pour Rome, sous prétexte des Indulgences de l'année Sainte, que le nouveau Pape Jules III. avoit ouvertes avec les cérémonies accoutumées, le jour de Saint Mathias: mais ayant encore été refusé, il partit sans congé; & mit par cette désobéissance le Provincial en droit

de le faire passer pour un rebelle & un
1550. incorrigible, & il en écrivit en ces termes au General, qui l'auroit indubitablement fait arrêter, si le crédit de Bossius ne lui eût sauvé cet affront. On chercha les moyens de réunir ces deux esprits aigris l'un contre l'autre; mais le General s'étant déclaré contre Montalte, qui se voyoit soutenu par le Cardinal Protecteur, lequel en usoit néanmoins avec beaucoup d'honnêteté pour le Provincial, il fut comme impossible de les accommoder. Cependant le General se voyant continuellement pressé par Bossius en faveur de son ami, & ne voulant rien faire contre ce Provincial qu'il avoit toujours aimé, il s'avisa de les séparer, & pour cet effet il donna à Montalte un emploi fort honorable dans une autre Province, sçavoir la Chaire de Théologie de Sienne, beaucoup plus considérable que celle de Macerata, & y joignit un Mandement pour prêcher dans la même Ville. Il s'y en alla vers la fin du mois d'Août avec des lettres de recommandation du Cardinal Carpi pour le Provincial de Toscane, qui ayant un frere auprès du neveu de cette Eminence, le reçut avec beaucoup de joie & d'amitié.

Il l'obligea de prêcher le jour de Saint François, quoiqu'il y eût de la répugnance : mais il fallut avoir cette complaisance-là pour ceux qui avoient la curiosité de l'entendre, tant à cause de l'estime qu'il s'étoit acquise, que parce qu'il devoit être leur Prédicateur pendant le Carême. Ces mêmes raisons neanmoins lui firent craindre d'exposer sa réputation au succès incertain d'un premier Sermon, devant des Auditeurs dont il ne connoissoit ni le goût ni l'humeur : il se hasarda cependant, & prêcha avec tant de savoir & d'éloquence, que les Siennois attendirent le Carême avec impatience, durant lequel il eut tous les jours un nombreux auditoire. 1550.

Le Chapitre de la Province de la Marche se devoit tenir l'année suivante pour élire un nouveau Provincial ; & Montalte avoit droit d'y assister avec voix déliberative : mais comme il ne pouvoit quitter sa Régence sans le congé du General, il le lui demanda, & l'obtint avec la mission pour prêcher le Carême à Camerino. Il ne put s'empêcher, pendant le Chapitre, de faire quelques plaintes contre le Provincial ; mais le Président, qui savoit leurs 1551.

1551. petits démêlés, fit tout ce qu'il dut pour les accommoder, & rendre l'élection plus paisible.

Ayant achevé son Carême à Camerino, il vint à Ascoli voir ses anciens amis, & ayant été jusqu'au Village des Grottes sa patrie, il s'en retourna à Sienne, qu'il trouva remplie de désordre & de confusion, & où il courut risque de la vie.

Quoique cette Ville semblât jouir d'une entiere liberté, Diego Urtado de Mendozze qui en étoit Gouverneur au nom de l'Empereur Charles-Quint, la traitoit avec une dureté qui approchoit fort de l'esclavage. Il jetta les fondemens d'une Citadelle, feignant d'en avoir reçû l'ordre de l'Empereur, pour prévenir les mouvemens tumultueux & populaires qui y arrivoient fréquemment. Les principaux habitans épouvantés de la pesanteur d'un pareil joug, assistés des Ministres d'Henri II. Roi de France, du Comte de Petiliane, & des Farnezes qui par leur autorité dans le Pays avoient assemblé en diligence quelques troupes sous prétexte de les envoyer plus loin, les firent entrer dans la Ville, surprirent la garnison Espagnole, en taillerent une partie en pieces

& chasserent le reste de la Ville & de la Forteresse. 1551.

Montalte qui avoit fait amitié avec Mendozze, se trouvant parmi quelques-uns des principaux habitans qui détestoient le gouvernement Espagnol, il fut assez imprudent pour prendre son parti ; & si le respect qu'ils eurent pour son caractere n'eut moderé leur ressentiment, ils ne lui auroient pas donné le loisir de faire réflexion sur cette méprise, qu'il tâcha de rectifier en se déclarant contre les Espagnols. Ayant remarqué depuis ce tems-là, que les Siennois le regardoient de mauvais œil, il évita soigneusement les occasions de s'intriguer dans leurs affaires, desquelles le Pape Jules voulut prendre connoissance par le ministere de Fabio Mignaneli Cardinal de Sienne, qu'il nomma son Legat à cet effet : mais n'ayant pû obtenir de ce peuple qu'il rentreroit dans son devoir, & qu'il s'abandonneroit à la merci de l'Empereur, il rappella son Legat à Rome. Montalte craignant que l'Empereur ne se vengeât de cette désobéissance, & qu'il ne fût énveloppé dans la désolation dont cette Ville étoit menacée, & dont elle fut depuis châ-

1551. tiée, supplia le Cardinal Protecteur de lui procurer quelque honnête moyen de se retirer. Il lui fit expédier à cet effet des lettres de Prédicateur du Convent des Saints Apôtres à Rome, pour le Carême de l'année suivante. Il y eut tous les jours un concours extraordinaire à ses sermons. Le Cardinal Carpi l'entendoit au moins deux fois la semaine, & convioit ses Confreres de lui faire le même honneur. Outre beaucoup de Prelats qui s'y trouverent, cinq Cardinaux un jour honorerent son auditoire.

Il lui arriva dans ce Carême une avanture assez bizarre, qui fit grand bruit dans Rome, mais qui lui fut glorieuse, & qui avança beaucoup sa fortune. Il avoit pris pour le texte d'un de ses Sermons ces paroles de l'Evangile de Saint Jean : *Je suis le bon Pasteur, & je connois mes brebis, & mes brebis me connoissent*; ayant dessein de traiter la matiere de la Prédestination. Cette piéce étoit la plus sçavante, la mieux conduite & la plus ingénieuse de tout son Carême ; elle étoit remplie de certaines vérités qui convainquoient les hérétiques d'aveuglement & d'opiniâtreté, & qui conso-



Il presche à Rome.

loient les fidéles dans l'état malheureux où les nouveautés avoient réduit l'Eglise Romaine. Il avoit convié le Dimanche auparavant les Savans de le venir entendre ce jour-là. Un Lutherien averti de ce Sermon, fut curieux de s'y trouver; & s'en étant retourné dans sa maison, il examina, sur un mémoire qu'il avoit fait, les propositions qu'avoit avancées Montalte, & écrivit à la fin de chacune en grandes lettres ce seul mot, *mentiris*, Vous avez menti; puis ayant cacheté ce mémoire en forme de lettre, il le porta au compagnon du Prédicateur, comme si c'eût été un paquet arrivé de Sienne. 1551.

Montalte l'ayant ouvert, & vû ce qu'il contenoit, fut étrangement surpris; il s'enquit de son compagnon, de l'air & de la taille de celui qui lui avoit mis ce paquet entre les mains; mais n'ayant pû le remarquer, parce qu'il étoit presque nuit quand il lui parla, il n'en put tirer aucun éclaircissement, ce qui l'obligea de l'envoyer dès le même moment porter ce mémoire au Pere Prieur des Dominiquains du Convent de la Minerve, où étoit le Tribunal de l'Inquisition; qui l'ayant examiné, le fit rendre au Car-

1552. dinal Carpi, un des principaux Ministres de ce Tribunal, & Protecteur de l'Ordre de Saint François.

Ce Cardinal donna ordre au Commissaire du Saint Office d'aller trouver Montalte, & de voir avec lui de quelle maniere on se conduiroit dans une affaire qui demandoit de l'adresse & du ménagement, à cause du grand progrès que faisoit pour lors l'héréfie.

Le Cardinal Caraffe souverain Inquisiteur venoit d'élire Commissaire du Saint Office le Pere Michel Ghisilieri, natif d'un Village appellé le Bois, à six milles d'Alexandrie. Il étoit d'une famille obscure : mais ayant pris l'habit de Saint Dominique, après avoir prêché plusieurs Carêmes, & gouverné en qualité de Prieur quantité de maisons de son Ordre, il fut fait Inquisiteur de Rome dans le tems qu'il s'éleva je ne sçai quel bruit d'hérésie dans la Lombardie. Il fit paroître en cette occasion tant de zéle, tant de fermeté & tant de jugement, qu'il s'acquit en peu de tems la bienveillance de tous les Cardinaux de l'Inquisition : mais ayant eu quelque chose à démêler dans la fonction de sa charge avec des Officiers du Milanois,

il revint à Rome, où il rendit devant les Commissaires de l'Inquisition un 1552. si bon compte de sa conduite, qu'on l'envoya aux Grisons pour faire le procès à un certain Chanoine de l'Eglise de Coire, accusé de plusieurs chefs d'héresie. Il fut ensuite envoyé Inquisiteur à Bergame : & la Cour de Rome fut tellement satisfaite de lui dans ces deux emplois, qu'il fut honoré à son retour de la charge de Commissaire, une des plus considérable de cette Jurisdiction.

Il fut si charmé de la beauté de l'esprit de Montalte, & de la force de son raisonnement dès la premiere fois qu'il le vit, qu'il se sentit une grande inclination pour lui ; & prit tant de plaisir dans son commerce, qu'il disoit souvent que rien ne l'avoit touché plus agréablement en sa vie que sa conversation. Il se l'attira par de continuels services qu'il lui rendit, & le fit ensuite Cardinal, lorsqu'il fut devenu Pape sous le nom de Pie VI.

Il arriva la même année une autre avanture à Montalte, qui commença à lui donner du chagrin contre les François, & contre les Espagnols.

L'Empereur Charles-Quint accorda

1552. la paix aux Protestans d'Allemagne à des conditions si désavantageuses au Saint Siege, que Jules III. en fut extraordinairement irrité. Il est vrai que Charles avoit été forcé de s'accommoder ainsi avec ses Sujets rebelles, parce qu'ils avoient battu plusieurs fois ses troupes dans la derniere campagne; mais la Cour de Rome n'a nul égard aux raisons politiques qui forcent quelquefois les Princes a sacrifier les intérêts de la Religion à ceux de leurs Etats.

L'Empereur devint d'autant plus odieux aux Romains, que son frere Ferdinand Roi de Hongrie venoit de faire assassiner son premier Ministre, auquel il avoit procuré le Chapeau; car ayant découvert depuis, que Martinusi avoit quelques intelligences secrettes avec ses ennemis, soit que l'avis fût faux ou véritable, il commanda à des Soldats Italiens de se défaire de ce traître, qu'ils poignarderent en exécution de cet ordre. Le Pape Jules, pour venger un si sanglant outrage fait au sacré College, excommunia les assassins & le Roi Ferdinand.

Six mois après mourut François I. Roi de France, auquel succéda Henri

II. son fils, héritier de ses sentimens comme de sa Couronne. 1552.

Octave Farnaise n'ayant pû obliger l'Empereur à lui restituer Plaisance, que Paul III. lui avoit donné en Souveraineté, se mit en devoir d'y rentrer par la voie des armes; & pour y mieux réussir, il demanda la protection du Roi Henri, qui la lui accorda, & envoya à cet effet une puissante armée en Italie. Cette guerre qui la mit toute en feu, allarma terriblement le Pape, lequel aussi touché de ses propres intérêts que de ceux de l'Eglise, frappa le Prince Octave de l'excommunication majeure, & menaça Henri II. des Censures Ecclésiastiques, s'il continuoit à entretenir une guerre contre les intérêts du Saint Siege, dont la Ville & l'Etat de Plaisance étoient feudataires. Henri II. repoussa cet attentat en défendant à ses Sujets d'envoyer de l'argent à Rome pour l'expédition des Bénéfices, & ordonna aux Archevêques de son Royaume de faire expédier ces sortes d'affaires dans l'étendue de leur Métropole, conformément aux anciens Privileges de l'Eglise Gallicane.

Tous ces événemens les plus fâcheux

qui pouvoient arriver au Saint Siége ;
1552. & à la Cour de Rome, furent suivis de l'entiere soustraction de l'Angleterre à l'obéissance de l'Eglise Romaine. Incontinent après la mort de Henri VIII. qui avoit commencé cette funeste division, son fils Edouard VI. du nom lui succéda à l'âge de dix ans; auquel son pere en mourant nomma des tuteurs ennemis déclarés de l'Eglise. Ils acheverent d'en détruire le culte & l'exercice: ensorte que Rome désolée par les Révolutions d'Allemagne, d'Italie & d'Angleterre, obligea le Pape Jules de faire tout ce qui dépendoit de lui dans une conjoncture aussi malheureuse. Il envoya des Nonces chargés de Brefs & de Lettres de créance chez tous les Princes qu'il crut capables d'apporter quelques remédes à de si grands maux ; il assembla souvent son consistoire, & tint des Conseils publics & particuliers, mais voyant que ses efforts étoient inutiles, il eut recours aux vœux & aux prieres suivant l'ancien usage de l'Eglise. Il ordonna qu'on exposât le Saint Sacrement pendant trois jours dans toutes les Eglises de Rome ; & l'on choisit trois habiles Prédicateurs pour

exhorter le peuple à redoubler ses prieres dans un si pressant besoin. 1552.

Montalte fut chargé de faire le premier Sermon dans l'Eglise des Saints Apôtres le premier Dimanche de l'Avent : il s'en acquitta avec son éloquence ordinaire en présence du Cardinal Carpi, & du Pere Ghisilieri, l'un & l'autre très-zélés pour la gloire du Pape, & pour la conservation & l'agrandissement de l'Eglise. Montalte prit pour son texte ce passage du second Pseaume : *Les Rois de la terre se sont élevés, & les Princes se sont joints ensemble contre le Seigneur & contre son Christ.* Soit que Montalte voulût faire sa Cour en se conformant au zéle de ces deux illustres Auditeurs, ou qu'il fût effectivement animé de la même ardeur, après avoir exalté la piété du Pape, il se déchaîna contre les Princes qui s'étoient retirés de l'obéissance de l'Eglise, & traita aussi mal l'Empereur & les Rois de France & de Hongrie, que le jeune Edouard d'Angleterre; soutenant qu'ils étoient plus hérétiques que les Lutheriens.

Les Espagnols s'en plaignirent avec aigreur, & les François en porterent leur plainte à Sa Sainteté, la-

1552. quelle en parla au Cardinal Carpi Protecteur de l'Ordre dont Montalte étoit Religieux, & qui avoit assisté à ce Sermon. Il avoit beaucoup blâmé l'emportement du Prédicateur, quoique l'état fâcheux des affaires de l'Eglise dût excuser cette indiscrete déclamation. Carpi bien persuadé que ces deux Nations étoient très-irritées contre Montalte, l'envoya querir, & lui dit, que son zéle sentoit plus le Religieux entêté que le sage politique; qu'il falloit se modérer quand on traitoit en Chaire des matieres de cette importance que la Chrétienté n'avoit plus de Prophetes assez hardis pour reprocher publiquement aux Rois l'injustice de leur conduite; que le Roi d'Espagne étoit maître de trop de Royaumes pour devoir être impunément insulté par des personnes engagées dans la Religion, qui sont obligées par conséquent d'errer & de courir par le monde; & que pour réparer la faute qu'il venoit de commettre (peut-être innocemment) il devoit faire une satisfaction à ceux qui se plaignoient de cet outrage. Le Cardinal de Carpi l'envoya sur l'heure avec un billet de sa main chez Dom Silva, Am-

baſſadeur d'Eſpagne, auquel il avoit promis cette réparation. L'Ambaſſadeur voulut qu'il lui donnât par écrit, qu'il n'avoit eu aucun deſſein de manquer de reſpect à l'Empereur, ni au Roi Ferdinand ſon frere, non plus que d'offenſer les Eſpagnols, & qu'il en uſeroit à l'avenir avec toute la ſoumiſſion qu'il devoit à l'auguſte Maiſon d'Autriche. Quoique l'Ambaſſadeur l'eût reçû avec beaucoup de civilité, il ne lui put pardonner ni aux Eſpagnols l'écrit qu'il avoit exigé de lui. Les plaintes des François s'évanouirent ſans aucune ſuite, parce qu'on ne faiſoit pas alors à la Cour de Rome beaucoup de cas de leur amitié. 1552.

On l'envoya prêcher malgré lui à Perouſe l'an 1553. n'ayant pû obtenir la Chaire d'Aſcoli, dont la ſtation lui eût été bien plus agréable, & qu'on lui avoit fait eſpérer : mais un autre Religieux, qui la ſollicitoit à ſon inſçû, l'emporta ſur lui, & il fut obligé de ſe contenter de celle de Perouſe. Il ne remplit pas l'attente de ce nouvel Auditoire, ſoit qu'il ſe négligeât par le dépit d'avoir été refuſé d'Aſcoli, ſoit que les Péruſiens euſſent le goût différent de celui des Romains qu'il avoit 1553.

extrêmement satisfaits, & fut trouvé
1553. au-dessous d'un autre Prédicateur qui prêchoit dans la même Ville.

Il se brouilla sur la fin du Carême avec le Gardien qui étoit homme de distinction dans l'Ordre & d'une des plus considérables Familles de la Ville. Montalte s'emporta contre lui & le dépeignit si naturellement, que les Religieux & même les Séculiers le connoissoient à cette peinture, quoiqu'il affectât de ne le point nommer. Le Gardien crut se devoir venger d'une telle insolence, & le vouloit mortifier en plein Réfectoire; mais il crut le châtier bien plus rigoureusement en retenant sa rétribution. Montalte en demanda justice au General, mais il ne l'eut pas toute entiere, & voyant la meilleure partie de cet argent entre les mains de ses Superieurs, il disoit avec beaucoup de ressentiment, que l'aumône des Perusiens s'étoit bientôt évanouie.

Ayant toûjours le dessein d'obtenir une Regence, il vint à Rome dans le tems qu'on en devoit donner plusieurs, & s'adressa à son patron le Cardinal Carpi, qui avoit déja pensé à lui, & qui l'assûra que le General

lui

lui avoit donné parole de le pourvoir d'une des meilleures ; & en effet il eut 1553.
celle du Convent Royal de Saint Laurent de Naples, quoiqu'elle fût briguée par plusieurs autres habiles Theologiens : mais la recommandation de Carpi fut plus forte, & Montalte partit incontinent pour Naples avec le Provincial qui s'en retournoit dans le même Convent.

Quoiqu'il solicitât cette Chaire avec tout l'empressement possible, il étoit fort inquietté du ressentiment des Espagnols, dont il craignoit quelque fâcheux retour ; il s'en expliqua avec son ami Bossio, lequel en entretint le Cardinal Carpi, qui l'assûra qu'on ne se souviendroit plus du passé, & que Montalte le devoit oublier de son côté ; il alla prendre congé de l'Ambassadeur d'Espagne avant que de partir pour Naples, lequel écrivit en sa faveur à quelques-uns des principaux Officiers de la Ville.

Les Religieux de cette maison, prévenus contre lui, & craignant sa vivacité & sa promptitude naturelle, le reçûrent assez froidement ; mais il tâcha de se rétablir dans leurs esprits par

1553. une grande application au devoir de sa charge.

Quelques mois auparavant Dom Pedro de Tolede, Viceroi de Naples, étoit parti par l'ordre de l'Empereur à la tête d'une armée considérable, composée d'Espagnols, d'Italiens & d'Allemands, pour aller châtier les Siennois de la sédition dont nous avons parlé ci-dessus ; & le Cardinal Pacceco, Espagnol, étoit demeuré en qualité de son Lieutenant. Montalte voyant le peu de considération que ses Freres lui témoignoient, crut se devoir fortifier contr'eux d'une lettre de faveur du Cardinal Carpi pour le Cardinal Pacceco : mais cette recommandation lui nuisit, au lieu de lui être utile : car s'appuyant trop sur son crédit, il s'opiniâtra contre les principaux de la maison, & entre-autres contre le Pere Carracciolo, d'une des meilleures & des plus anciennes Maisons de Naples.

Marie, fille du Roi d'Angleterre Henri VIII. ne se vit pas plûtôt Héritiere de ses Etats par la mort d'Edouard VI. son frere, arrivée cette même année-là, qu'elle rétablit la Religion Catholique en Angleterre, assisté du Cardinal Polus, & épousa en

même-tems Philippe fils de l'Empereur Charles-Quint. Toute la Chrétienté célébra par des Processions solemnelles le retour de la Religion dans ce pays-là, & particulierement le Royaume de Naples, que l'Empereur avoit donné en mariage à son fils. 1553.

Les Religieux de Saint Laurent, dont le Monastere étoit de fondation Royale, voulurent l'emporter sur tous les autres Réguliers par une magnifique cérémonie qui dura neuf jours, & choisirent Montalte pour en faire l'ouverture par un Sermon qui lui acquit une estime si extraordinaire dans Naples, que plusieurs personnes de qualité écrivirent à son General en sa faveur, & le supplierent de lui vouloir donner la principale Chaire de leur Ville pour le Carême prochain. Il lui 1554. en envoya les Patentes, & quoiqu'un autre fameux Prédicateur fût assez suivi dans une Eglise voisine de la sienne, il eut toûjours une prodigieuse affluence, & il répondit à ce qu'on en avoit attendu. Le Gardien lui conseilla de ne point hasarder le Sermon de la Prédestination qui avoit tant fait de bruit à Rome. Il dit froidement, qu'il suivroit là-dessus l'inspiration du

Saint-Esprit, qui fut de traiter cette
1554. même matiere, mais avec beaucoup plus de force & de véhémence qu'à la premiere fois : car il s'emporta si fort contre Thomas Cromer, Archevêque de Cantorbery, qui fut brûlé depuis pour avoir soûtenu avec opiniâtreté une doctrine contraire à celle de l'Eglise Romaine, que tout le monde jugea qu'il avoit un peu trop poussé son zéle dans cette apostrophe.

Le Supérieur fâché de ce qu'il avoit encore traité ce sujet contre son sentiment, lui en fit une réprimande ; ils se brouillerent, & Montalte écrivit à Rome, que la doctrine du Gardien lui étoit un peu suspecte : celui-ci qui ne manquoit pas d'occasions de le mortifier, en ayant été averti, commença par lui défendre de confesser dans son Eglise.

Il fit deux Sermons entr'autres, qui furent trouvés si beaux, qu'il fut convié avec instance de les faire imprimer. Il s'en défendit d'abord, & n'y ayant consenti qu'avec peine, il les dédia à Antoine-Christophe Simoncelli, qui étoit son ami, & un de ses Patrons. Ces deux piéces, quoique remplies de doctrine, & brillantes d'éloquence,

ne réussirent pas si bien sur le papier que dans la Chaire. 1554.

Il s'éléva dans ce Convent une espece de persécution contre lui. Les Religieux le saluoient à peine en passant auprès de lui, & le Gardien lui fit encore une affaire dont il communiqua les informations au General; mais les ayant trouvées remplies de quelque passion, il se déclara en faveur de Montalte, lequel répondit à celui qui l'avertit de cette affaire, qu'il se moquoit de ce procès, & cependant fit quelques écritures pour sa défense, qu'il présenta à la Communauté dans le Réfectoire.

Il souffrit pendant plus de deux ans, & méprisa toutes les insultes qu'on lui fit à Naples, tandis que ses Supérieurs prirent son parti; mais lorsqu'il s'en vit abandonné, sa patience succomba, il déclama contre les Freres de cette maison, & contre le Provincial même, & crut être obligé de venir à Rome sans obédience: mais le General mécontent de sa conduite, le voulut renvoyer à Naples, & le traita de désobéissant & de rebelle.

Cela le mit en mauvaise réputation dans le Convent des Saints Apôtres,

1554. où le Cardinal Carpi obtint par grace qu'il demeureroit; mais les Freres lui donnant sans cesse des marques de mépris, il supplia cette Eminence de le vouloir délivrer d'un si fâcheux état, & de lui faire obtenir un Bref du Pape, pour avoir un honnête prétexte de sortir du Cloître, & éviter par ce moyen toutes ces contradictions. Cette proposition déplut beaucoup au Cardinal Protecteur, il le menaça de la perte de son amitié & de sa protection, s'il écoutoit encore une pensée si préjudiciable à son honneur, & lui représenta qu'il n'y avoit que les esprits révoltés contre l'obéissance, capables d'un dessein si extravagant. Montalte voyant cette porte fermée, se résolut à prendre patience, & chercha de la consolation dans les conseils du Pere Michel, Commissaire du Saint Office, auquel il avoit communiqué ce dessein, dans l'espérance qu'il contribueroit à le faire réussir. Le General & les Freres en ayant été avertis, en furent si scandalisés, que pour la moindre chose ils lui reprochoient qu'il étoit plus propre à vivre avec les cochons que parmi les Religieux; mais le Cardinal Carpi s'employa auprès du General pour

qu'on le laissât du moins en repos. 1554.
Le Cardinal Protecteur exhorta Montalte en termes remplis d'amitié, de se contraindre, & de faire violence à son tempérament, en lui remontrant que son humeur trop vive le rendoit d'un très-fâcheux commerce, & qu'elle étoit absolument opposée à l'esprit & aux manieres de la vie Religieuse ; que dès qu'on s'étoit engagé à vivre & à mourir dans le Cloître, il falloit se dépouiller de sa propre volonté, & se soumettre à celle de ses Supérieurs. Quoique Montalte fût convaincu qu'il lui étoit impossible de se vaincre là-dessus, il ne tâchoit pas moins de persuader au Cardinal Carpi que ce n'étoit pas sa faute s'il vivoit en mauvaise intelligence avec les Freres qui avoient tous de l'aversion pour lui. Cela peut être ainsi, lui répliqua le Cardinal ; mais votre mauvaise humeur en est la cause ; s'il n'y en avoit que deux ou trois à vous témoigner cette aversion, peut-être auriez-vous raison, mais à peine en trouvez-vous un dans votre nombreuse Communauté, qui puisse s'accommoder de votre humeur ; travaillez donc à devenir plus sociable ; car il n'est pas juste, ni même possible que

tant de gens par complaisance pour
1554. vous, changent leurs manieres pour s'accommoder aux vôtres. Le Cardinal Carpi, outre cette remontrance, chargea encore Bossio, l'intime ami de Montalte, de lui représenter quelle préjudice lui faisoit sa trop grande vivacité, & qu'il ne pouvoit trop s'appliquer à se faire violence; mais quoique Bossio lui donnât ce conseil avec beaucoup de sincérité, l'estime & l'amitié qu'il avoit pour lui l'empêchoient de connoître ses défauts, & quelque tort qu'il eût, il prenoit son parti avec une chaleur extrême, quand il se trouvoit en état de le défendre & de le servir.

Le Cardinal Polus étoit pour lors en Flandres, où l'Empereur, pour des raisons d'Etat le retenoit dans une honorable prison. Il n'avoit pas crû lui devoir permettre de passer en Angleterre, quoiqu'il eût ordre du Pape de s'y rendre incessamment pour prendre des mesures avec la Reine Marie sur le rétablissement de la Religion Catholique en ce pays-là. Elle attendoit ce Cardinal avec d'autant plus d'impatience, qu'elle l'honoroit d'une entiere confiance, & qu'elle se servoit

avec

avec joye des sages conseils qu'il lui envoyoit, lorsqu'il étoit éloigné d'elle; mais Charles-Quint qui craignoit que Polus ne mît quelques obstacles au mariage de Philippe son fils avec Marie, quoique les promesses fussent données de part & d'autre, & qu'on en eût déja fait des réjouissances publiques dans l'Angleterre, il ne voulut jamais permettre que ce Cardinal y arrivât qu'après la consommation du mariage, l'ayant toujours retenu en Flandres sous mille différens prétextes, avec ordre néanmoins de lui rendre toutes sortes d'honneurs. 1554.

Le Pape qui souhaitoit ardemment l'arrivée de Polus en Angleterre pour y détruire l'hérésie, & rétablir la Religion Catholique, s'affligeoit de son retardement. Il ne croyoit personne plus nécessaire, ni plus capable de travailler utilement à ce grand ouvrage. Polus étoit Anglois, il avoit l'honneur d'être cousin de la Reine Marie; les plus grands Seigneurs du Royaume étoient aussi ses plus proches parens, ensorte que Sa Sainteté reprochoit à l'Empereur son peu de zéle pour la Religion, tant à cause de ce qu'il tenoit Polus en Flandres, que de la paix qu'il

venoit de conclure en Allemagne. Il
1554. crut devoir nommer Polus Légat en Angleterre, ne doutant pas qu'étant revêtu de cette nouvelle dignité, l'Empereur ne lui laissât désormais les passages libres; ne croyant pas que ce Prince, sous prétexte de ses intérêts particuliers, voulût nuire à ceux de la Religion, ni désapprouver une Légation qui n'avoit d'autre vûe que de faire rentrer les Anglois dans la Religion Catholique.

Polus apprit cette nouvelle dans le même tems qu'il dépêchoit Ormanetti son Maître de Chambre vers Sa Sainteté; & pour l'entretenir en particulier de l'état présent de l'Angleterre à l'égard de la Religion, il avoit ordre de lui représenter que la conduite de l'Empereur n'y faisoit pas moins de préjudice qu'à son autorité, & de lui rendre compte de toutes les instances inutiles de son Maître auprès de Sa Majesté Impériale. Ces raisons déterminerent le Pape à faire expédier les Bulles de la Légation qu'Ormanetti apporta à Polus en diligence.

Bossio jugea cette conjoncture favorable pour rendre un bon office à Montalte son ami, qui souhaitoit passion-

nément quelque emploi pour se tirer du Cloître. Il dit au Cardinal Protecteur, que Polus en qualité de Légat, avoit besoin de deux Religieux, l'un pour être son Prédicateur, & l'autre pour être son Théologien, & qu'il recevroit Montalte avec plaisir pour exercer l'une de ces deux fonctions. Quoique Carpi approuvât cette proposition, les continuelles brouilleries de Montalte avec les Freres, lui donnoient bien des scrupules. Il craignoit qu'un homme qui n'avoit pû vivre en repos dans la simplicité de la vie Religieuse, ne fût encore moins sociable dans le monde, & qu'il n'eût souvent des prises avec les autres Officiers du Légat: cependant il dit à Bossio qu'il falloit premierement sçavoir de Montalte, si ce parti étoit convenable à son humeur & à son inclination. Bossio lui répondit qu'il l'avoit déja pressenti là-dessus: que cette proposition lui avoit fait plaisir; qu'il l'avoit assûré qu'en cas qu'il pût obtenir par son crédit l'un de ces deux emplois, il n'en recevroit jamais de reproche; que le Légat seroit content de ses services, & qu'il vivroit beaucoup plus agréablement & en meilleure intelligence

1554.

1554. avec des Courtisans qu'avec des Moines.

Il ne fut donc plus question que de chercher les moyens de donner cette satisfaction à Montalte ; mais pour y mieux réussir, le Cardinal Carpi crût devoir employer la faveur du Cardinal Sadolet intime ami de Polus, chez lequel logeoit Ormanetti, & qui de plus étoit chargé de l'expédition des Bulles.

Sadolet sçavoit que le Légat avoit entendu deux Sermons de Montalte avec plaisir, lorsqu'il prêchoit un Carême dans l'Eglise des Saints Apôtres ; ce qui donna occasion à Carpi de le lui recommander, dans le tems qu'il faisoit partir quelques Officiers du Légat, pour l'aller joindre en Flandres ; & Bossio de son côté le recommanda à Ormanetti qui étoit son ami particulier. Il fut arrêté que ne pouvant envoyer Montalte avec Ormanetti qui s'en retournoit en poste, le Cardinal Sadolet écriroit en sa faveur au Légat, pour lui obtenir l'emploi de son Prédicateur, ou de son Théologien, pendant les deux années qu'il devoit demeurer en Angleterre. Ormanetti s'engagea d'appuyer de son mieux cette re-

commandation ; & Sadolet qui ne vouloit rien obmettre de ce qui pouvoit 1554.
faire agréer Montalte, voulut qu'il composât en Latin les deux Bulles du Pape au Légat, dont on lui donna la substance en Italien, conformément aux intentions de Sa Sainteté.

Le Cardinal Sadolet fut très-content du style & de l'expression de ces deux Bulles : il admiroit comment Montalte, qui n'entendoit rien dans les matieres de Datteries, eût si facilement attrappé ce style, n'ayant lû de Bulles que ce que le hasard lui en avoit fait trouver en étudiant le Droit Canon. Le Cardinal Sadolet redoubla pour lui son estime & l'envie de le servir ; il lui fit lire ces deux Bulles en présence du Cardinal Carpi, & lui dit ensuite : Si vous n'étiez engagé que dans le Sacerdoce, vous auriez fait une bien plus grande fortune que celle que vous peut procurer l'habit que vous portez. Sadolet présentant ces Bulles au Pape pour les lui faire signer, lui demanda s'il les trouvoit bien écrites ? Pourquoi non, dit le Pape ? Parce que, lui répondit le Cardinal Dataire, que c'est un Moine qui les a composées, & lui rendit compte en même tems de ce

1554. qu'on avoit fait pour mettre Montalte auprès du Cardinal Légat, qui jugeroit lui-même sur sa connoissance du génie des Anglois, si Montalte leur seroit agréable. Il joignit à ces deux Bulles une lettre de recommandation qui ne pouvoit être plus pressante, ni plus obligeante.

Cette recommandation en faveur de Montalte, secondée des bons offices d'Ormanetti, eut tout l'effet que l'on pouvoit souhaiter. Le Légat écrivit à Rome qu'on le fît incontinent partir par la route des Pays-Bas, & qu'il vint directement le trouver en Angleterre. Cette nouvelle ne fut pas si-tôt répandue, qu'elle souleva parmi les Freres tous les ennemis de Montalte. Ils envoyerent au Légat des mémoires si terribles contre lui, qu'il écrivit au Cardinal Sadolet, que malgré les avis qu'il avoit reçûs de plusieurs endroits, qui l'assûroient que l'esprit inquiet de Montalte n'étoit pas propre à remplir le poste qu'il devoit occuper auprès de sa personne, il s'en rapportoit à lui & au Cardinal Carpi, trouvant avec plaisir cette occasion de leur rendre service.

Ces deux Cardinaux conférerent en-

semble sur cette fâcheuse difficulté.
Quoiqu'ils connussent quelques défauts 1554.
dans Montalte, qu'ils ne jugeoient pas capables de ruiner sa fortune, ce nouveau soulevement de ses ennemis leur fit avoir encore plus d'estime pour lui, & ils résolurent de le faire partir incessamment; mais Montalte informé de ce qu'on avoit écrit au Légat, ne crut pas devoir s'exposer au milieu d'une Cour prévenue à son désavantage, ayant d'ailleurs dessein de s'introduire dans la Maison Colonne: il remercia ces Patrons, & renonça au service du Légat.

Le Palais Colonne est joignant le Convent des Saints Apôtres; & les Seigneurs de cette Maison avoient toujours honoré celle de Saint François de leur protection. Il y logeoit alors le Seigneur Abbé Marc-Antoine Colonne, qui cherchoit un Religieux pour lui enseigner la Philosophie de Scot. Montalte lui fut offrir son service, pour se faire une nouvelle protection de la plus considérable Maison d'Italie, & de la plus puissante de Rome.

Cet Abbé fut bien aise de rencontrer un homme connu dans Rome

1554. pour un excellent Philosophe, & accepta volontiers son offre, à condition qu'il iroit prendre ses leçons dans sa chambre : mais Montalte se fit un devoir indispensable d'aller chez son disciple ; qui répondit si bien au soin & à l'application de son maître, qu'avec la disposition naturelle qu'il avoit pour l'étude, il devint en peu de tems aussi sçavant que Montalte en cette matiere.

Le Chapitre de la Province de la Marche étoit convoqué pour l'élection d'un nouveau Provincial. Montalte qui avoit sujet de croire qu'on pourroit jetter les yeux sur lui, ne s'opposa pas à l'empressement que ses amis avoient de le voir élevé à cette dignité. Les Colonnes en parlerent au Cardinal Carpi, lequel engagé par cette recommandation & par l'amitié qu'il avoit pour Montalte, sollicita le Général comme son ami & comme Protecteur de son Ordre, de lui accorder cette grace, & l'assûra que ce bon office feroit oublier à Montalte tous les justes sujets qu'on lui avoit donnés de se plaindre. Le Général qui n'étoit pas prévenu en sa faveur, & qui s'étoit déja engagé à rendre service à

un autre, lui dit, que c'étoit tenter une chose impossible; que les Freres étoient peu disposés à faire là-dessus ce qu'il souhaitoit d'eux, & qu'ils donneroient plûtôt leurs voix au dernier de l'Ordre qu'à Montalte; outre qu'ayant été pendant trois ans hors de la Province, il n'y avoit aucune apparence de le préferer à ceux qui s'étoient rendus dignes de cet honneur par leur assiduité & par leur service: & voyant que le Cardinal Protecteur ne se rendoit pas encore, il lui déclara qu'il ne pouvoit en conscience faire cette injustice à d'anciens Religieux, au mérite desquels cette place étoit dûe. Le Cardinal se retira après cette réponse, & assûra Montalte que tôt ou tard ce poste ne lui pouvoit manquer. 1554.

Mais le Général, pour ne pas mécontenter absolument le Cardinal Protecteur, lui donna la Chaire de Genes où il se rendit au commencement du mois de Février; & l'on donna une station dans le Royaume de Naples à celui qu'on en avoit dépossedé.

En arrivant à Genes, on lui porta les clefs de l'appartement des étrangers, & on le reçut avec bien de l'amitié;

1554. mais comme les Genois ne sont magnifiques que pendant un ou deux repas, & qu'ils se rebutent aisément d'une dépense extraordinaire, les Freres déclarerent à Montalte, qu'ils ne nourriroient point son compagnon, & qu'il étoit juste qu'il en usât comme les autres, qui en avoient toujours pris dans la Maison. Montalte qui étoit attaché à ce Frere, qu'il avoit amené de Rome, aima mieux le nourrir à ses dépens que de le renvoyer. Mais ce ne fut pas l'unique dégoût qu'on lui donna en arrivant en ce pays-là. Les Prédicateurs logeoient ordinairement dans l'appartement destiné au Général & au Provincial quand ils séjournoient à Genes. Montalte l'ayant sçû, se plaignit hautement qu'on lui eût marqué sa chambre dans le logement des étrangers, & voulut s'en retourner : mais le Gardien lui fit entendre que le Provincial devant arriver dans peu de jours, il avoit cru lui devoir donner ce logement, pour n'être pas obligé d'en sortir, & qu'il n'avoit en cela consideré que sa commodité. Cette raison satisfit Montalte, & il se contenta du lieu où l'on l'avoit mis.

Il ne fut pas extraordinairement

1555.
suivi les premiers jours du Carême. Les Religieux de Genes ayant sçû qu'il devoit prêcher dans leur Eglise, s'étoient vantés d'avoir le plus excellent Prédicateur de leur Ordre, & ce bruit lui attira un monde inconcevable le jour des Cendres : mais peu-à-peu cette foule diminua, & son Auditoire ne fut pas nombreux, quoiqu'il s'étudiât à mieux faire qu'à l'ordinaire. On prit cependant dans la suite un tel goût à ses Sermons, que l'Eglise des Cordeliers, qui est une des plus grandes de Genes, se trouvant trop petite pour contenir une si grande multitude d'auditeurs, on fut obligé d'y dresser des échafauts.

La nouvelle de la mort du Pape Jules III. arrivée le 23 de Mars, fut répandue dans Genes le soir du Samedi du quatriéme Dimanche de Carême. L'Evangile de ce Dimanche qui renferme le miracle des cinq pains & des deux poissons, donna une idée à Montalte fort ingénieuse : car prenant son texte dans cet Evangile, il traita ce miracle, & l'accommoda si bien avec la douleur de toute l'Eglise qui venoit de perdre le Pere commun des Fidéles, que son Auditoire, qui

1555. avoit été grossi ce jour-là par le concours d'une Procession solemnelle, fut charmé de cette invention, & les Genois disoient communément que Montalte avoit fait dans cette piéce tout ce qu'on pouvoit humainement attendre du plus grand de tous les Prédicateurs.

Quelques-uns des principaux Senateurs le prierent de faire imprimer ce discours ; mais se souvenant que ceux qu'il eut la complaisance de donner à Naples au Public, n'avoient pas si bien réussi sur le papier que dans la Chaire, il ne voulut pas s'exposer une seconde fois. Il en fit encore un le jour de Pâques, qui n'étoit pas moins ingénieux, ni moins éloquent que celui-là. La nouvelle de l'élection d'un nouveau Pape, étant arrivée à Genes le Samedi Saint (c'étoit Marcel Cervin, Toscan de nation, qui ayant retenu son nom de Baptême, se fit appeller Marcel II.) tout le monde se disoit par les rues : il faut aller entendre demain le Cordelier, car il fera miracle. Et en effet, il mêla si adroitement la joie que la Résurrection du Fils de Dieu doit donner aux Chrétiens, avec celle de l'Eglise à laquelle on venoit

de choisir un Chef, que ses auditeurs résolurent tous d'une voix de le demander à son Général, pour leur prêcher encore un Carême. 1555.

Les Freres ravis d'avoir vû leur Prédicateur si bien suivi, & leur Eglise si remplie, payerent la dépense de son Compagnon, dont ils avoient d'abord fait difficulté, lui donnerent une rétribution plus forte qu'aux autres Prédicateurs, & chacun d'eux lui fit quelque présent en particulier, pour lui marquer son estime. Il fut si charmé de leurs honnêtetés, qu'il dit en prenant congé d'eux, qu'il n'avoit jamais parti d'aucun Convent de son Ordre avec une pareille satisfaction ; mais qu'il craignoit que ce fût l'unique qu'il en reçût de sa vie, & que la joie dont il étoit pénétré, ne pouvoit aller plus loin, à moins de se voir quelque jour Pape.

Quoiqu'on le pressât de demeurer encore quelques jours à Gênes pour se reposer de son travail du Carême, il en partit incontinent après les Fêtes de Pâques, voulant se trouver à Rome, où le Chapitre Général se devoit bientôt tenir. Comme il avoit envie de se faire donner une Régence à son choix,

1555. il crut devoir la venir solliciter lui-même, de crainte que le Général, qui avoit promis au Cardinal Carpi de se souvenir de lui dans la distribution des charges de l'Ordre, ne crût, en lui donnant quelque médiocre emploi, avoir tenu sa parole.

Il apprit à deux journées de Rome la mort de Marcel II. arrivée le premier jour de Mai, douze jours après son élection. Montalte étant pour lors d'assez bonne humeur, se tourna vers un de ceux avec qui il faisoit le voyage, & lui dit : Puisque les Papes s'avisent de mourir si promptement, j'espere qu'à la fin je le serai à mon tour. A quoi l'autre lui répondit : Je le croirois assez à voir votre physionomie.

Il rencontra proche de Rome un certain Pere Fabius d'Osmo, avec lequel il avoit fait ses études. Ce Pere qui étoit railleur, lui dit en l'embrassant : Pere Montalte, n'allez-vous point à Rome vous faire élire Pape? A quoi Montalte repartit : Vous l'avez dit, mais j'ai bien peur qu'on ne jette pas les yeux sur moi.

Il prêcha pendant la vacance du Siége dans l'Eglise des Saints Apôtres,

par l'Ordre du Général, qui lui tint la parole qn'il avoit donnée à ſon patron, en le faiſant maître de toutes les Régences d'Italie. Montalte qui aimoit naturellement ſa liberté, choiſit Veniſe, à cauſe de celle qui regne en ce pays-là ; outre qu'il étoit aſſûré d'avoir de fortes recommandations de la Maiſon Colonne auprès de quelques Nobles Vénitiens. 1555.

Un peu devant qu'il obtînt cette Régence, Jean-Pierre Caraffe Cardinal d'Oſmo fut élû Pape le 25 Mai, & prit le nom de Paul IV. Le Cardinal Carpi étoit ſon intime ami; & il honoroit d'une bienveillance ſi particuliere le Pere Michel Ghiſilieri, qu'il le fit Cardinal peu de tems après ſon élection. Montalte étant allé prendre congé d'eux, ils l'exhorterent l'un & l'autre à ne ſe point impatienter, & lui promirent d'avoir ſoin de ſa fortune. Quelque tems après le Pape ayant réſolu avec eux de mettre un Commiſſaire de l'Inquiſition à Veniſe, & cherchant un ſujet capable de bien établir cette nouvelle Charge, ils lui dirent qu'ils n'en connoiſſoient point de plus propre que Montalte. Le Pape qui avoit une grande confiance

1555. en eux, & qui étoit déja prévenu en faveur de Montalte, lequel avoit eu l'honneur de prêcher une fois devant lui dans l'Eglise des Saints Apôtres, le nomma Inquisiteur Général à Venise. Cette commission, jointe à la Chaire de Théologie, causa bien de l'étonnement à tout le monde, & en particulier à son Général.

Barthelemi Cossalé Religieux Venitien, étoit alors dans le Convent des Saints Apôtres, & presque le seul qui eût toujours bien vécu avec Montalte: ils couchoient dans la même chambre, ils se faisoient confidence de leurs affaires les plus secrettes, & Cossalé avoit souvent rendu à Montalte des services très-effectifs. Celui-ci n'eut pas si-tôt appris qu'il étoit nommé Inquisiteur Général à Venise, qu'il en fit confidence à son ami, & le pria de lui dire son sentiment sur cet emploi, de l'instruire du caractere d'esprit des Venitiens, & particulierement de celui de la Noblesse, & de lui donner des avis qui pussent servir de regle pour sa conduite. Cossalé répondit qu'il lui parleroit avec toute la sincérité d'un ami véritable, & avec la même liberté qu'il souhaiteroit qu'on lui parlât à lui.

lui-même s'il se trouvoit en pareille situation. Je vous avoue, dit-il, mon cher Montalte, que je suis autant affligé de votre emploi d'Inquisiteur Général à Venise, que votre élection à la Chaire de Théologie de la même Ville m'avoit donné de joie. Si ce second emploi vous peut acquérir beaucoup d'honneur & de réputation, le premier vous peut en revanche causer de grands chagrins, & vous exposer à bien des périls. Les Vénitiens sont nés libres, rien ne les touche si sensiblement que la conservation de cette liberté, & la moindre atteinte qu'on y veuille donner, tant à l'égard du spirituel que du temporel, l'éveille, & choque leur délicatesse & leur jalousie. 1555.

La charge d'Inquisiteur Général est nouvelle en ce pays-là : ce titre sonne mal aux oreilles du peuple ; les Religieux seront encore plus irrités que le peuple, & l'autorité trop étendue que le Pape a jointe à cette Jurisdiction, ne compatit pas avec la liberté de la République ; enfin je ne puis vous dire de quel œil vous regarderont le Senat, les Religieux & le peuple, tous persuadés que vous venez resserrer les bor-

1555. nes de leurs anciennes franchises, & les réduire du côté de la conscience dans une espece de captivité. La prudence la plus raffinée aura peine à vous garantir des écueils que vous trouverez dans votre chemin. Les Vénitiens étoient déja prévenus sur la sévérité du Pape, à l'égard de l'Inquisition, lorsqu'il n'étoit encore que Cardinal. Le Cardinal Carpi, & le Pere Ghisilieri Commissaire Général, qui sont à la tête de ce Tribunal, en usent aussi très-rigoureusement: si vous prétendez tenir la même conduite, soyez sûr que malgré toute la protection qu'on vous doit donner, vous vous attirerez de cruelles affaires ; si au contraire vous voulez exercer cette charge avec assez de douceur pour vous attirer l'amitié des Vénitiens, vous perdrez celle de vos patrons, & ruinerez entierement votre fortune. Permettez-moi de vous dire encore que votre humeur n'est pas propre à vivre dans un pays où l'on ne doit pas exécuter tout ce qu'on menace de faire; il faut avec une adroite dissimulation, fermer les yeux ou mépriser certaines occasions de témoigner son ressentiment, de crainte qu'une légére offense trop vivement repoussée, n'en

attire une infinité d'autres beaucoup plus difficiles à supporter. 1555.

Montalte lui répondit que la peur de ces périls ne lui pouvoit pas faire refuser cet emploi ; que ses amis & ses Patrons s'étoient trop intrigués pour le lui faire avoir, & que ce refus lui feroit perdre leur protection & leur bienveillance ; qu'il lui étoit cependant très-obligé de ses conseils, qu'il ne les oublîroit jamais, & qu'il s'en serviroit avec plaisir aussi souvent qu'il se posséderoit assez dans les occurrences les plus fâcheuses pour faire de nécessité vertu.

Soranzo Ambassadeur de Venise auprès de Sa Sainteté, étoit alors encore à Rome : il étoit non-seulement un des plus habiles & des plus consommés Ministres de cet Etat ; mais la Cour de Rome n'avoit jamais vû de Vénitien dans cette place, plus sincere ni moins mistérieux. Le Pere Ghisilieri étoit son Confesseur ordinaire ; c'est ce qui obligea Montalte de lui demander une lettre de recommandation auprès de Soranzo, qui reçut Montalte avec des témoignages d'une estime très-particuliere ; il lui donna des avis en confidence, & l'instruisit à fonds du gou-

1555. vernement de l'Etat, en lui représentant que la jalousie des Vénitiens à l'égard de leur liberté, étoit aussi ancienne que leur République ; qu'on ne pouvoit par conséquent attaquer cette liberté, sans irriter cette jalousie ; qu'il devoit faire attention particuliere à ne pas choquer les usages de leur gouvernement, de crainte qu'il ne se repentît trop tard d'avoir hasardé ces entreprises. Il y ajoûta que le peuple en général avoit de l'horreur pour l'Inquisition ; que la Noblesse la détestoit ; qu'elle frémissoit même, quand elle entendoit prononcer son nom ; qu'il pouvoit aisément comprendre que sa personne seroit aussi odieuse que son emploi, & que tout le monde éviteroit soigneusement son commerce, à moins qu'il ne trouvât quelque tempérament pour se ménager la bienveillance du Public ; qu'il n'en savoit point d'autre que de dissimuler, & ne pas faire semblant de voir certaines choses ; mais qu'il craignoit de l'humeur qu'on le lui avoit dépeint, qu'il ne lui fût très-difficile de se servir de ce tempérament ; il l'exhorta néanmoins à se procurer un repos qui dépendoit en partie de sa prévoyance & de sa fermeté,

L'Ambassadeur joignit à des avis si salutaires, des lettres de recommandation auprès de quelques-uns de ses parens, & entr'autres une très-pressante pour son frere. Montalte fit assez de réflexion sur ces avis & sur ceux du Pere Cossalé; mais sa vivacité l'empêcha de s'en servir aussi souvent qu'il en eut besoin. 1555.



LA VIE
DU
PAPE SIXTE
CINQUIÉME,

LIVRE TROISIEME.

ARGUMENT.

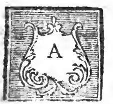
Il part pour aller à Venise. Il est élû Commissaire General à Boulogne. Il se brouille avec le Comte Popoli. Il accommode les Freres du Convent de Boulogne, qui avoient quelques démêlés entr'eux, & continue son chemin à Venise. Les Vénitiens trop clair-voyans sur les entreprises du Saint Siége. Premiere difficulté qu'il trouve à Venise. Les Freres ne sont pas contens de lui. Ils lui attirent de fâ-

cheuses affaires. Il entreprend un Docteur en Théologie de son Ordre, qui avoit rendu de grands services à la République. La peste interrompt tout commerce à Venise. On ferme tous les Tribunaux. Montalte souffre beaucoup pendant ce temslà. Le Pere Ghisilieri est fait Cardinal. Joye que cette promotion cause à Montalte. Il lui écrit, & en reçoit une réponse fort obligeante. Ce nouveau Cardinal se fait appeller Alexandrin, & le Pape le nomme souverain Inquisiteur. Montalte reçoit ordre de procéder contre les Libraires qui vendoient des Livres défendus. Le Senat ne le trouve pas bon. Le Nonce tâche d'accommoder cette affaire. Il blâme la trop grande sévérité de Montalte. Ordres rigoureux du Pape contre les Freres sortis de leur Convent. Montalte fait voir ces ordres au Senat. La réponse du Senat là-dessus. Le General lui envoye la commission pour présider à un Chapitre. On y élit un Provincial contre son sentiment. Cette élection le chagrine. La mort de Paul IV. fait peur à Montalte. Il s'en va à Rome pendant la vacance du saint Siége, de crainte de quelque disgrace à Venise. Il rencontre en chemin quelques grands hommes Allemans. Les Ministres du saint Office ne sont pas contens de

ſon retour. Il s'attend d'être Provincial de la Marche, mais on lui préfere un autre. Morts conſidérables dans l'année 1559. *Montalte retourne à Veniſe par l'ordre du nouveau Pape. Les Vénitiens avertis de ſon retour font leurs efforts auprès du Pape pour ſe défaire de lui. Il commence à traiter les choſes avec ſa rigueur ordinaire. Il traite ſévérement quelques Religieux Il évite en fuyant ùn grand péril à Veniſe. Le Senat donne ordre qu'on le pourſuive. Il eſt fait Conſulteur du ſaint Office à ſon retour à Rome. Les Freres refuſent de le défrayer, & même de le loger dans le Convent. Jugement rendu contre les Caraffes, & ſon exécution. Montalte en aſſiſte un à la mort. Quelques Freres tâchent de l'éloigner, & de le faire envoyer par le Pape au Concile de Trente, mais inutilement. On le fait Procureur Général de l'Ordre. Mort du Général. Mort du Cardinal Carpi Protecteur de l'Ordre. Montalte trahi par ſon compagnon. Il va au Chapitre general de Florence, où il eſt dépoſſedé de ſa charge. Le Pere Varaſe Précepteur du Cardinal Borromée eſt élû en ſa place. Evénemens conſidérables ſurvenus à Rome. Montalte accompagne le Légat en Eſpagne, en qualité de ſon Théologien. Choſe*

ſinguliere

ſinguliere dans cette Légation. Montalte ſe fait connoître en Eſpagne par la beauté de ſon eſprit. Grande amitié du Légat pour lui. Il confere avec le ſouverain Inquiſiteur d'Eſpagne. Jalouſie des Officiers du Légat contre lui. Il a un grand démêlé avec un de ſes Maîtres de Chambre. Conſeil que lui donne là-deſſus Monſeigneur Caſtaigna Nonce en Eſpagne.



YANT préparé tout ce qui étoit néceſſaire pour ſon 1555. voyage, & reçû les inſtructions de la Congrégation du Saint Office, le Pere Ghiſilieri, qui ayant exercé longtems la Charge d'Inquiſiteur, étoit conſommé dans cette pratique, lui donna encore des mémoires particuliers. Il prit congé de tous ſes Supérieurs; & ſon Général en lui donnant ordre de paſſer à Boulogne, pour aſſoupir quelques déſordres conſidérables entre le Gardien & quelques-uns des Religieux de ſon Convent, le nomma ſon Commiſſaire pour travailler à cet accommodement avec plus d'autorité. Il partit de Rome à la fin du mois de Septembre; & quoiqu'il s'éloignât de ſon chemin en paſſant par la Marche, il

1555. ne laissa pas d'arriver à Boulogne le jour de la veille de Saint François.

Le Pere Marsano qui avoit été Procureur de la Maison de Boulogne, y revint avec lui: il se plaignoit de s'être trouvé redevable à la Communauté par la reddition de ses comptes, & en avoit demandé justice au Général. Il pria Montalte de les examiner aussi: ce qu'il fit d'une maniere à rendre le Convent redevable à Marsano de la même somme à laquelle il avoit été condamné.

Il essaya d'abord, suivant le pouvoir que lui avoit donné le Général, de traiter les choses avec douceur, & de satisfaire toutes les parties. Mais les esprits étoient si fort irrités de part & d'autre, qu'ils ne voulurent entendre à aucun accommodement: Et Montalte se croyant obligé d'user de tout le droit de sa Commission, suspendit le Gardien, nomma un Vicaire en sa place, donna des obédiences à quelques Religieux pour aller en d'autres Maisons; & en fit mettre deux en prison jusqu'à nouvel ordre du Général.

L'un de ces deux prisonniers ayant fait donner avis de sa détention au Comte Pepoli, l'un des plus grands Sei-

gneurs de Boulogne, & dont il étoit fort considéré, ce Comte vint promptement demander sa grace à Montalte: mais ce rude Commissaire lui répondit que les Séculiers ne devoient point du tout se mêler de ces sortes d'affaires. Pepoli naturellement fier, & qui prétendoit comme chef de la plus considérable maison de Boulogne, que Montalte dût avoir du respect pour lui, s'emporta jusques à lui faire quelques menaces; dont il ne fit que rire en apparence, mais qu'il ne laissa pas de ressentir profondément dans le cœur. 1555.

Après avoir laissé le meilleur ordre qu'il lui fut possible dans le Convent de Boulogne, & fait quelques reglemens pour maintenir la paix & l'union parmi les Freres, il en partit avec la réputation d'un homme dur & austere, & arriva à Venise au mois de Novembre. On avoit reçû en ce Pays-là des Lettres de Rome, de Boulogne & de la Marche, dans lesquelles on parloit de lui comme d'un esprit fort enclin à la sévérité. Ces avis avoient étrangement allarmé les Religieux de Venise, lesquels conservent, autant qu'ils peuvent dans le Cloître, cet

1555. amour si naturel pour la liberté dans laquelle ils sont nés. Ils communiquerent ces avis à la meilleure partie du Senat, qui fut d'abord prévenu au désavantage de Montalte: Et quoique les Freres n'eussent peut-être pas dessein de lui rendre un mauvais office, cette prévention lui fut très-préjudiciable, tant il est dangereux de n'être pas connu d'abord par ses meilleures qualités.

Les Vénitiens regardoient de fort près en ce tems-là aux démarches de la Cour de Rome. Les Papes, sous prétexte de l'Inquisition, prétendoient établir leur autorité sur le temporel des Princes souverains d'Italie; & cette République avoit quelque raison de croire qu'on vouloit donner atteinte à son indépendance; car dès l'année 1551. sous le Pontificat de Jules III. le Conseil des Dix ayant découvert là-dessus l'intention du Saint Siége, envoya ordre à tous leurs Juges d'assister à l'instruction des Procès intentés à l'Inquisition. Le Pape averti de cet ordre, s'en plaignit, & envoya Achilles Grassi en qualité de Nonce, pour remontrer au Senat l'injustice de ce procédé: mais il fallut enfin que le Pape relâchât de sa



Il est élu général de son Ordre.

prétention, & que les Inquisiteurs n'instruisissent aucun Procès, qu'en présence 1555.
des Juges ordinaires.

Le Senat qui reconnut dès la premiere année du regne de Paul IV. qu'ils avoient affaire à un homme ferme, se tint sur ses gardes pour ne se point commettre avec lui. Il sçavoit qu'il avoit toute sa vie appuyé l'Inquisition; que c'étoit par son conseil que Paul III. l'avoit établie dans la Chrétienté, & ne doutoit pas qu'étant Pape il ne s'en déclarât le Protecteur. Ces raisons lui firent trouver fort désagréable l'arrivée d'un Inquisiteur à Venise, & particulierement de l'humeur & de la conduite dont on leur avoit dépeint Montalte.

Il les confirma malheureusement dans cette opinion, en négligeant les avis qu'on lui avoit donnés pour se conduire avec prudence; mais il s'attacha beaucoup plus à suivre exactement les ordres de l'Inquisiteur Général Ghisilieri, dont on a jugé à propos de rapporter ici l'instruction.

1555. *MEMOIRE ENVOYE' PAR le Pere Michel Ghiſilieri, Inquiſiteur Général à Rome, adreſſé au Pere Peretti de Montalte, Lecteur en Théologie, & Inquiſiteur à Veniſe, pour lui ſervir d'inſtruction dans l'exercice de ce dernier emploi.*

1. Votre Révérence ne doit jamais oublier que l'autorité de l'Inquiſition dont elle a l'honneur d'être revêtue, repréſente le Tribunal de la Juſtice de Dieu ; c'eſt pourquoi vous ferez mettre un Crucifix ſur la principale Porte de votre appartement, avec ces paroles à l'entour : *Jettez les yeux ſur moi, ſi vous voulez rendre exactement la Juſtice* ; & au-deſſus de ce même Crucifix, ce paſſage de l'Ecriture : *Ce lieu eſt terrible, auſſi n'eſt-il autre choſe que la Maiſon de Dieu, & la Porte du Ciel* : Ces inſcriptions ſerviront à faire connoître le logement de l'Inquiſiteur.

2. Faites ſouvent attention aux devoirs de votre Charge, qui conſiſte à défendre l'honneur & l'intérêt de Dieu contre les Profanateurs de ſon Nom, la pureté de la Sainte Egliſe Romaine contre ceux qui s'en ſéparent en tout,

ou en partie, ou qui peuvent être soupçonnés de quelque hérésie; vous devez outre cela travailler à la conservation des Immunités Ecclésiastiques, & aux droits inviolables du Saint Siége Apostolique. 1555.

3. Vous communiquerez ces instructions au Vicaire qui doit présider en votre absence. Le Saint Office a agréé celui que vous aviez choisi pour remplir cette place, afin que vous viviez ensemble dans une plus parfaite intelligence.

4. Vous aurez outre ce Vicaire, plusieurs autres Officiers pour le service du Saint Office, sçavoir douze Consulteurs, six Théologiens, tirés de différens Ordres Religieux, parmi lesquels il y aura deux Chanoines Séculiers, six Docteurs en Droit Canon, un Secretaire, un Notaire & deux Assesseurs. Il faut encore un Concierge, deux Portiers d'intimation, un Barigel & six Sbirres; ces petits Officiers auront des gages qui se prendront sur le fond de l'Inquisition.

5. Si-tôt que vous serez en exercice, vous vous instruirez à fonds de ceux qui se présenteront pour remplir ces Charges, & vous envoyerez à Rome

1555. les noms de ceux que vous en aurez jugé les plus capables, pour en être pourvûs par le Tribunal souverain du Saint Office, & puis vous en donnerez avis au Senat & à Monsieur le Nonce.

6. Voici la formule du serment que doivent prêter les premiers Officiers entre vos mains. Moi N. Consulteur du Saint Office, je promets à Dieu tout-puissant, à Jesus-Christ son Fils, aux Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, à la Sainte Eglise Apostolique, au Souverain Pontife, à la suprême Inquisition de Rome, & à votre Révérence ici présente, que je serai toujours soumis à l'Eglise & à ce Saint Tribunal; que je ferai tous mes efforts pour découvrir, dénoncer & arrêter tous ceux qui seront soupçonnés de la moindre tache d'hérésie, de défendre les Immunités de l'Eglise, & d'être inviolablement attaché aux intérêts de l'Inquisition.

7. Ranimez de tems en tems le zele des Consulteurs, en les exhortant de visiter les Eglises, d'examiner exactement s'il ne s'y commet point quelque abus dans le Service divin, & à s'informer si la Regle & la discipline sont exactement observées dans les Maisons Religieuses.

8. Il faut principalement que vous ayez certain nombre d'Efpions fecrets dans lefquels vous puiffiez prendre une entiere confiance, qui vous donnent avis des défordres & des fcandales qui arriveront dans la Ville, foit entre les Séculiers ou entre les Eccléfiaftiques, & des facriléges & profanations qui fe pourroient commettre à l'égard des chofes facrées. 1555.

9. Quoique vous ne dépendiez en aucune maniere du Nonce du Pape, mais immédiatement de la fouveraine Inquifition de Rome, & plus particulierement encore de Sa Sainteté; vous devez néanmoins, pour marquer votre refpect envers le Saint Siége, communiquer à ce Miniftre les plus importantes affaires, & celles qui peuvent arriver tous les jours, entr'autres les entreprifes & les innovations fur l'autorité Eccléfiaftique.

10. Prenez bien garde à vous communiquer trop familierement avec qui que ce foit, Séculier ou Eccléfiaftique; cette conduite vous attireroit un mépris qui retomberoit fur le Saint Office. Il faut qu'un Inquifiteur tâche de s'attirer l'amitié du Public, mais accompagnée d'eftime & de refpect, & qu'il

1555. en use toujours sans bassesse & sans fierté ; c'est pourquoi vous devez vivre fort retiré du monde & donner de bons exemples dans les grandes & les moindres actions de votre vie.

11. Les Vénitiens ont beaucoup d'horreur pour l'Inquisition. Ce Tribunal leur dispute l'autorité dont ils sont en possession sur l'Ordre Ecclésiastique. Ils jouissent de plus d'une licence qui dégénere quelquefois en abus à l'égard de la Discipline ; c'est pourquoi vous devez vous conduire en ces rencontres avec beaucoup de délicatesse, de crainte d'irriter le mal auquel vous auriez voulu remédier.

12. Quoique les intérêts de Dieu se défendent d'eux-mêmes, il n'en a pas moins établi des Ministres sur la terre, pour s'opposer à la malignité des hommes ; c'est pourquoi vous redoublerez votre zéle à proportion que vous verrez augmenter le désordre & la dépravation.

13. A l'égard des prétentions du Sénat sur l'Etat Ecclésiastique, il est bon quelquefois de fermer les yeux, jusques à ce que la Providence ait donné les lumieres nécessaires à la Cour de Rome pour retrancher ce mal jusques dans ses

racines ; & en cas qu'il prenne de nouvelles forces, s'y oppofer avec autant de prudence que de rigueur. 1555.

14. Vous exhorterez les Supérieurs des Maifons Religieufes de s'oppofer aux trop fréquens commerces de leurs Freres avec les Séculiers, de leur faire là-deffus des menaces de l'Inquifition, & de porter vos plaintes aux Magiftrats, afin que de leur côté ils y apportent auffi du reméde.

15. Donnez avis au Tribunal de Rome, de tout ce qui fe paffera dans le vôtre, mais d'une maniere courte & fuccinte, de crainte que les idées des faits dont il s'agit, ne s'affoibliffent dans la longueur d'un récit ennuyeux. On s'impatiente quelquefois contre ces fortes de lectures ; c'eft pourquoi on tâchera de terminer les affaires dans les formes ordinaires, quand les réponfes de Rome y apporteront trop de retardement.

16. Quand il s'agira de rendre une Sentence, appellez au jugement le grand Vicaire du Patriarche ; il doit affifter de droit à tous les Procès de l'Inquifition, & avoir part au falaire. Je croi ne devoir pas donner à préfent une plus longue étendue à ce mémoire ;

s'il se rencontre quelques événemens ;
1555. dont vous me donniez connoissance, j'y ajoûterai de nouveaux avis.

Si-tôt qu'il fut à Venise, il nomma de son autorité un certain Docteur de Trevise Consulteur & Assistant de l'Inquisition. Cette entreprise fut le premier sujet de brouillerie qu'il y eut entre la République & lui. Car le Senat en ayant été averti, lui fit dire qu'il ne pouvoit faire aucunes fonctions de sa Charge sans son agrément, & sans être reconnu Inquisiteur de Saint Office dans les formes ordinaires. Montalte crut devoir donner avis à Rome de la difficulté qu'on lui faisoit: Mais ayant consideré que la déférence que demandoit le Sénat, étoit légitimement dûe à tous les Princes Souverains, il alla se présenter au Senat, qui lui ayant demandé ses expéditions, il crut qu'il suffisoit de les lui montrer. Un Secretaire lui dit qu'il étoit nécessaire de les laisser, afin qu'elles fussent examinées par les Seigneurs. A quoi Montalte répondit, qu'il ne croyoit pas qu'une commission expédiée dans Rome par le Pape, dût être examinée par une puissance inférieure à la sienne

Le Secretaire n'eût pas si-tôt fait savoir cette réponse au Senat, qu'ôn envoya de sa part à Montalte, pour lui faire entendre que la République n'entreprenant point sur les droits du Saint Siége, elle ne souffriroit pas qu'on entreprît sur les siens. Le Nonce ayant pris connoissance de ce démélé, s'en rendit le maître & l'accommoda; mais cependant Montalte ne put obtenir l'agrément du Senat, qu'au commencement de Janvier de l'année 1556. 1555.

Quoique cette affaire ne fût qu'une bagatelle, la chaleur avec laquelle Montalte voulut faire valoir l'autorité du Pape, confirma l'opinion que les Vénitiens avoient de lui sur le témoignage des Freres. Le Sénat commença a lui marquer peu d'estime; les Religieux épierent sa conduite pour leurs intérêts particuliers; & les Nobles, à cause du bien public, l'observerent si soigneusement, qu'il lui eût été impossible de cacher la moindre de ses actions. Mais comme il étoit accoutumé depuis longtems aux peines & aux traverses, il se moqua de leur vigilance, & fit sa Charge au péril de tout ce qui lui en pouvoit arriver. 1556.

On se plaignit dans le Convent de

1556. la maniere rude & hautaine avec laquelle il enseignoit la Théologie ; & les Vénitiens qui font tout leur bonheur de la liberté, dont ils sont en possession, le regardoient comme un Maître très-sévére. Ses amis se repentirent de lui avoir procuré deux emplois, dont l'un demandoit de la douceur, & l'autre de la sévérité ; & quelque grandeur d'esprit qu'eût Montalte, il lui étoit impossible d'accommoder avec la vigueur & la fermeté nécessaire à un Inquisiteur, la bonté & la douceur avec lesquelles un Régent doit s'insinuer dans le cœur & dans l'esprit de ses écoliers pour les engager à l'étude. Aussi n'étant regardé d'eux qu'en qualité d'Inquisiteur, ils le craignoient & fuyoient son commerce ; ce qui l'obligeoit de son côté à les traiter suivant son inclination naturelle.

Cette mésintelligence lui attira de fâcheuses affaires avec tous les Religieux ; & il pensa s'en faire une très-considérable, pour avoir voulu entreprendre sur certaines accusations le Pere Jules, fort estimé dans la Ville, & qui avoit rendu de grands services à l'Etat. Ce Religieux, qui étoit Docteur en Théologie, se justifiant devant Mon-

talte, lui parla peu respectueusement, eu égard à sa qualité d'Inquisiteur, jusques-là qu'il lui reprocha quelque action de sa vie. Montalte fâché de se voir offensé dans un tems où sa Dignité le devoit mettre à couvert de ces sortes de reproches, & voyant ce Religieux se justifier par des injures, l'accusa d'héréfie, & voulut sur le champ faire entendre des témoins contre lui: mais aucun du Convent ne voulant déposer, il alloit excommunier toute Communauté, si le Nonce ne se fût promptement & fort à propos interposé entre l'Inquisiteur & les Religieux. Car le Sénat, qui ne demandoit pas mieux que de surprendre Montalte sur quelque passe-droit, n'auroit pas manqué de l'embarrasser, si contre les priviléges du Sénat, il avoit fait quelque acte de jurisdiction sans la participation des Juges ordinaires; sans lesquels il eût passé outre, si le Nonce n'eût rabbatu les coups, & prévenu ce désordre. 1556.

La peste qui parut dans ce tems-là à Venise, & qui fit cesser le commerce & fermer tous les Tribunaux, désola l'Etat, & réduisit le pauvre Montalte à une fâcheuse extrêmité; car étant

étranger, & ayant peu ménagé la plus
1556. grande partie des Freres, il manquoit de beaucoup de choses nécessaires à la vie. Le Sénat avoit fait fermer tous les Convents, & il n'en sortoit que quelques Religieux qui avoient assez de courage & de charité pour assister les malades. Montalte dans cette occasion se vit abandonné, & presque menacé de mourir de faim. Quelques-uns crurent que ce fleau fut envoyé du Ciel pour renverser certaines mesures que le Sénat avoit prises pour le perdre.

Au milieu de tous ces malheurs, il reçut une nouvelle qui lui donna une joye si sensible, qu'on l'entendit dire tout transporté, en lisant la lettre qui la lui apprenoit : O Dieu, quel bonheur ! Jamais chose au monde ne pouvoit arriver pour moi plus avantageusement. C'étoit la promotion du Pere Michel Ghisilieri au Cardinalat, par Paul IV. l'an 1557. il voulut se faire appeller le Cardinal Alexandrin, à cause que le lieu de sa naissance étoit fort proche de la Ville d'Alexandrie. Montalte avoit raison d'être si sensible à l'honneur que recevoit un de ses Patrons, tant pour les bons offices qu'il

en

en avoit déja reçûs, que pour ceux qu'il en attendoit à l'avenir ; & dont l'espérance ne fut pas seulement remplie, mais comblée, comme on verra ci-après. Si-tôt qu'il eut reçû cette nouvelle, il alla s'en réjouir avec le Prieur du Convent de Saint Dominique, auquel il apprit les grandes obligations qu'il avoit à ce nouveau Cardinal. Il lui écrivit aussi sur sa promotion, & en reçut une réponse écrite de sa main, où après l'avoir remercié de la part qu'il prenoit à son élévation, & promis sa protection en toutes rencontres, il finissoit en l'assûrant du désir qu'il avoit de lui témoigner, autrement que par des paroles, l'estime qu'il avoit pour sa personne. Montalte conserva longtems cette obligeante lettre, & se tenoit si assûré de la sincere amitié avec laquelle le Cardinal Alexandrin l'avoit écrite, qu'il ne pouvoit s'empêcher de dire quelquefois : Si cet homme est jamais Pape, il me fera sûrement Cardinal. Ce discours un peu fanfaron en apparence, fut une véritable Prophétie : car ce Cardinal étant devenu Pape, lui donna le Chapeau. 1557.

Se voyant protegé de deux Cardi-

1557. naux aussi puissans que Carpi & Alexandrin, il se rassûra contre ceux qui vouloient le traverser dans ses desseins ; & étant un soir dans sa Chambre, il lui échapa de dire devant quelques Freres, qu'il ne craignoit plus aucuns ennemis, & qu'il avoit assez de courage pour se défendre contre cent Princes joints ensemble pour l'attaquer & pour le perdre. Ce discours qui fut répandu parmi les Freres, alla jusqu'aux oreilles des Sénateurs, ausquels on voulut persuader que Montalte parloit d'eux avec mépris, & que c'étoit leur Compagnie dont il avoit voulu parler, en se ventant de tenir tête lui seul à cent Souverains. Et en effet, il entreprenoit des choses capables de brouiller le Pape avec la République, dont la suite auroit été funeste aux deux Etats, si le Nonce n'y avoit remédié. L'Empereur Charles-Quint étant mort la même année 1558. qu'il avoit renoncé à l'Empire en faveur de son frere Ferdinand, & le Pape ayant fait la paix avec le Roy d'Espagne, se donna tout entier à l'agrandissement de l'Inquisition. Il voulut qu'elle connût non-seulement des crimes d'hérésie, mais de plusieurs qui appartenoient aux Juges

ordinaires. Il choisit seize Cardinaux pour être Juges souverains de ce Tribunal, à la tête desquels il mit Alexandrin en qualité d'Inquisiteur Majeur, avec ordre d'avertir tous les Inquisiteurs de la Chrétienté de s'appliquer plus que jamais à la fonction de leurs Charges. 1558.

Ce Cardinal commença par Montalte, tant à cause de l'amitié qu'il avoit pour lui, que pour faire voir la considération que méritoit une Ville aussi célebre que Venise, & qu'il croyoit avoir besoin d'être purgée de quelques erreurs qui s'y étoient glissées. Il chargea entr'autres le Commissaire d'enjoindre aux Libraires de n'imprimer ni de vendre aucuns Livres sans son approbation, & lui envoya un grand mémoire de tous ceux que la souveraine Inquisition avoit censurés, comme suspects d'hérésie. Il lui ordonnoit encore de défendre à toutes sortes de personnes de les lire & de les garder, sous peine d'excommunication.

Montalte, qui ne cherchoit qu'à faire valoir son autorité, n'eut pas sitôt reçû ces ordres, qu'il se mit en devoir de les faire exécuter. Il envoya à cet effet querir tous les Libraires, qu'il

1558. interrogea l'un après l'autre, sur la liste venue de Rome, & leur commanda, sous des peines très-sévéres, de lui donner un Catalogue de tous les Livres qu'ils avoient dans leurs boutiques & dans leurs magasins. Cet ordre surprit toute la Ville. Mais l'étonnement public fut bien plus grand, lorsqu'un des Libraires qui ne voulut point comparoître, en disant qu'il ne connoissoit point d'autre Supérieur que la Seigneurie, fut excommunié, & la Sentence rendue contre lui, affichée à sa boutique. Le Sénat regarda cette procédure comme un attentat à sa liberté, & donna ordre à un Sbirre d'aller arracher cette Sentence, & de la déchirer. Il ordonna de plus, de faire arrêter le Compagnon de Montalte, qui avoit mis le placard à la maison du Libraire; mais il avoit déja songé à se mettre en sûreté dans le Palais du Nonce, qui voyoit toutes ces brouilleries avec chagrin, prévoyant que la suite n'en pouvoit être que désagréable & fâcheuse pour le Saint Siége. Comme c'étoit un Prélat de très-bon sens, il convia Montalte à traiter les choses avec plus de précaution, de crainte de troubler le repos public; Et sur ce qu'il lui répondit,

qu'il ne faisoit rien qu'exécuter les ordres qu'il recevoit de Rome ; le Nonce lui repartit, que ces ordres avoient une face bien différente à Venise, de celle qu'ils avoient à Rome. 1558.

Il ne fut pas en son pouvoir de faire entendre raison à l'Inquisiteur, qui manda au Cardinal Alexandrin, que le Nonce témoignoit peu de chaleur pour les intérêts du saint Office. On lui en fit des reproches dans quelques lettres particulieres qu'il reçut de Rome : & quoiqu'on lui cachât avec soin d'où lui pouvoit venir ce mauvais office, il en devina aisément l'auteur, & prit le parti de laisser Montalte entreprendre toutes ces affaires, & s'en démêler comme bon lui sembleroit avec le Sénat, contre lequel il se roidissoit à mesure qu'il le voyoit résolu à maintenir ses priviléges. Son opiniâtreté poussa si loin la patience de cette Compagnie, qu'elle fut prête plus d'une fois de le faire mettre dans un cachot ; mais le Nonce par sa prudence ordinaire, empêcha l'éclat d'un si grand scandale.

Montalte eut un démêlé à Venise avec Dom François de Vargas, Ambassadeur de Philippes II. Roy d'Espagne, dans lequel il se laissa trop faci-

1558. lement engager. Ce Ministre avoit déja fait cette fonction à Venise sous le Regne de l'Empereur Charles-Quint, qui le rappella quelques mois avant sa démission de l'Empire. Ce Prince prévoyant les contestations pour la Préséance entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne, l'avoit fait revenir, pour le renvoyer ensuite avec les ordres de Philippes II. son fils, croyant par cette adresse surprendre l'Ambassadeur de France, qui lui auroit cédé le pas, comme étant le Ministre de l'Empereur, & qu'après l'avoir précédé dans la même qualité, il déclareroit n'être plus Ambassadeur de Sa Majesté Impériale, mais celui du Roy d'Espagne.

Vargas étoit arrivé à Venise sur la fin de l'année derniere, dans le plus grand feu de la guerre d'entre le Pape Paul IV. & le Roi d'Espagne; & le Duc d'Albeville Roi, de Naples, Chef de l'Armée Espagnole, désoloit les Terres de l'Eglise, & s'approchoit de Rome, pour porter la frayeur dans l'esprit du peuple, & allarmer la Cour de Rome & Sa Sainteté. L'Evêque de Lodêve, qui étoit lors Ambassadeur de France à Venise, avoit fait une amitié très-

particuliere avec Montalte, fondé peut-être sur la conformité de leurs humeurs, enforte qu'il l'avoit choisi pour son Confesseur extraordinaire. Il lui rendoit souvent visite ; Montalte le visitoit aussi, & leur commerce devint d'autant plus vif, que le Pape eut recours à la protection du Roy Très-Chrétien, dans la guerre que lui avoit déclaré l'Espagne. 1558.

Grassi, Nonce alors à Venise, avoit la même obligation de vivre aussi en bonne intelligence avec l'Ambassadeur de France, ensorte qu'ils se joignirent tous deux pour s'opposer à la réception de Vargas : ils représenterent au Sénat qu'il feroit tort à la Religion, & qu'il démentiroit son ancien zéle, s'il recevoit le Ministre d'un Prince ennemi déclaré de l'Eglise, à laquelle il faisoit actuellement une guerre cruelle.

Le Nonce qui étoit alors fort incommodé de la goutte, pria Montalte de se joindre à l'Evêque de Lodêve, & de concourir ensemble à l'exclusion de Vargas.

Montalte travailla avec chaleur à cette affaire, sçachant que l'ordre en étoit venu de Rome ; & comme il

1558. s'appliquoit à se rendre uniquement agréable à cette Cour pour l'avancement de sa fortune, il voulut faire valoir auprès de Sa Sainteté son zéle pour la défense des droits de l'Eglise.

Il composa de son chef, & sans en avoir été prié par l'Ambassadeur de France, ni par le Nonce, un Manifeste assez ample, & d'une méthode exacte, rempli de solides raisons, fortifiées d'une infinité d'exemples, qui prouvoient qu'un Prince Chrétien ne devoit pas recevoir l'Ambassadeur d'un autre Prince, faisant actuellement la guerre au Saint Siége. Au travers de toutes ces raisons de politique, on remarquoit des traits de malignité contre l'Espagne, & particulierement contre la Maison d'Autriche, soutenant que ces Espagnols, & les Princes de cette Maison étoient tombés dans un crime plus grief que celui de l'hérésie, & qu'on devoit par conséquent les retrancher non-seulement de l'Eglise, mais les séquestrer de tout commerce avec les Chrétiens.

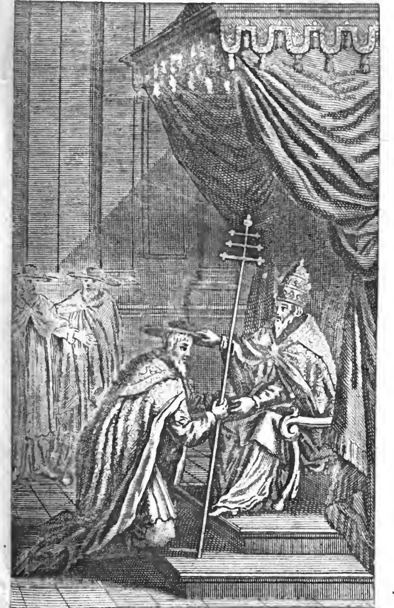
Cette piéce plut beaucoup à l'Ambassadeur de France, qui avoit aidé à Montalte à finir le projet qu'il en avoit

avoit ébauché; mais le Nonce, dont la prudence agissoit avec moins de passion que les deux autres, fut d'avis qu'on retranchât du Manifeste ce qu'il y avoit d'injurieux, & qu'on n'y employât que les raisons d'Etat qui s'opposoient à la réception de l'Ambassadeur d'Espagne. Mais Montalte soûtint toûjours avec sa vivacité ordinaire, que le mépris des Espagnols pour la personne du Pape, & le pillage du Patrimoine de Saint Pierre par leur armée, méritoient les termes dont on s'étoit servi dans ce Manifeste, & que la Maison d'Autriche ne pouvoit se défendre du crime d'hérésie. 1558.

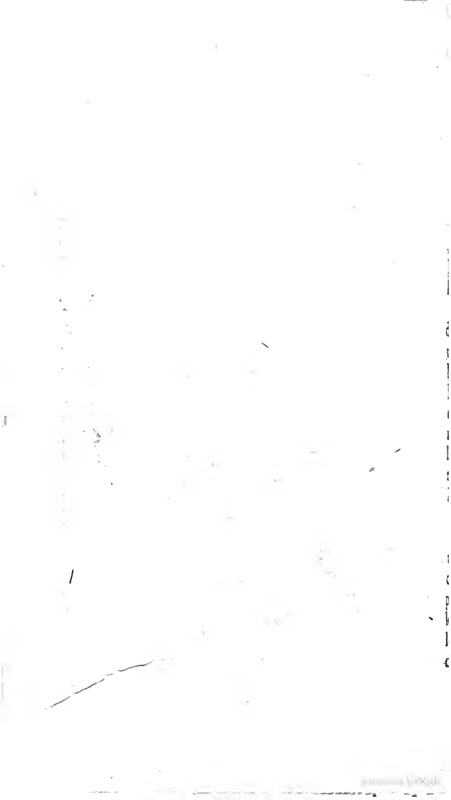
L'Ambassadeur de France s'étant trouvé du même avis, il fut arrêté que Montalte présenteroit au Sénat le Manifeste signé de lui, en qualité d'Inquisiteur de la Foi; & en effet, il le mit entre les mains du Sécretaire du Conseil, en le pressant de lui en faire avoir réponse le plus promptement qu'il pourroit. Le Prégadi ayant examiné le Manifeste, envoya le même Sécretaire reporter la réponse à l'Inquisiteur. Le Conseil trouvoit fort étrange, qu'un simple Inquisiteur traitât dans un Libelle l'auguste Maison d'Autriche

avec tant d'outrage; que la réception ou
1558. l'exclusion d'un Ambassadeur, n'étoient pas des matieres de Religion; que cela ne regardoit que l'ancienne & générale Loi, appellée le Droit des Gens; que Sa Sainteté s'étoit fort trompée, si elle avoit prétendu leur envoyer un Inquisiteur pour corriger le Gouvernement de leur Etat; & qu'il se trompoit aussi beaucoup lui-même, s'il prétendoit embrouiller les affaires séculieres dans celles de la Religion, pour entreprendre sur l'autorité de la République, laquelle ne jugeoit pas pour lors d'avoir autre réponse à lui faire.

De tous les Etats de l'Europe, celui de Venise est le plus réservé & le plus délicat sur l'indépendance de son autorité. Les Vénitiens parlent peu, examinent toutes choses de fort près, & sçavent toujours bien prendre leur parti. Ils gardoient en ce tems-là des mesures avec la Cour de Rome, qu'ils ne garderoient pas aujourd'hui. L'excommunication que lança Jules II. sur leur République, leur attira des disgraces qui continuerent jusques au Pontificat de Paul V. & qu'ils soûtinrent avec beaucoup de prudence, lorsque la Cour de Rome vouloit entre-



Il est creé Cardinal.



prendre sur leur indépendance. Ils se conduisirent avec les mêmes ménagemens jusqu'à l'interdit de Paul V. qui les jetta dans de nouveaux embarras, & dont ils sortirent enfin avec avantage. Les affaires de l'Inquisition changerent alors de face à Venise : ils prenoient ombrage de la moindre petite démarche des Inquisiteurs ; & si on leur en eût envoyé un de l'humeur de Montalte, ils l'auroient fait jetter dans le grand Canal. 1558.

Vargas fut enfin reçu en qualité d'Ambassadeur du Roy d'Espagne, & traité comme à son premier voyage. Il sçut que Montalte étoit l'auteur du Libelle contre l'Espagne & la Maison d'Autriche, & fit en sorte d'en avoir une copie. La lecture de cette piéce lui causa un tel dépit, qu'il lui fit écrire par Malvredo, son Sécretaire, une lettre pleine de menaces, dans laquelle il lui donnoit le démenti de tout ce qu'il avoit insolemment avancé contre les Princes de la Maison d'Autriche ; que leur Foi étoit beaucoup plus pure que la sienne, puisqu'il défendoit les Hérétiques, qu'il les recevoit, & les traitoit comme ses amis : ce qu'il offroit de prouver par des faits incon-

teſtables. Montalte irrité au dernier
1558. point, porta cette lettre à l'Ambaſſadeur de France, lui voulut faire entendre que c'étoit lui dont il vouloit parler, en lui reprochant ſon commerce avec les Hérétiques, & vouloit excommunier l'Ambaſſadeur, ou du moins ſon Sécretaire, pour l'obliger à prouver ce qu'il avançoit contre lui. Il ne crut pas néanmoins devoir paſſer outre ſans le conſentement du Nonce, auquel il fit voir la lettre de Malvredo. Le Nonce lui remontra qu'il ne falloit pas porter ſi loin le reſſentiment d'une injure qu'il avoit prévûe, & qu'il s'étoit même attirée; qu'il s'étoit attendu à la réponſe du Senat ſur ſon Libelle, auſſi-bien qu'à la lettre de l'Ambaſſadeur, & qu'il falloit beaucoup mieux ſe repentir de ſa faute, que de la rendre plus griéve en ſe plaignant mal-à-propos des marques d'un reſſentiment très-juſte.

Montalte lui répondit que ce qu'il avoit fait ne méritoit pas les reproches ſanglans que lui faiſoit l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Si votre zéle pour la gloire du Saint Siege, vous a fait traiter d'hérétiques les Princes de la Maiſon d'Autriche, pourquoi trouvez-vous mau

vais que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui a auſſi beaucoup de zéle pour le Roy ſon Maître, vous traite comme vous l'avez traité ? Déchirez la lettre dont vous vous plaignez, & vivez à cet égard comme ſi vous ne l'aviez pas reçûe. Montalte qui ne pouvoit oublier cet affront, ſoûtint au Nonce que c'étoit en faire un très-ſenſible au Saint Siége, que d'accuſer un Inquiſiteur d'avoir commerce avec les Hérétiques, d'être dans leurs ſentimens, & de s'offrir à le prouver ; & que ſa qualité de Nonce l'obligeoit à prendre ſa défenſe avec chaleur. Le Sénat averti des plaintes de Montalte & des menaces qu'il faiſoit à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, le fit avertir de ne pas troubler le repos de la République ; & de ne pas paſſer les bornes de ſon autorité ; que les Miniſtres & les Ambaſſadeurs des Princes Etrangers ne dépendoient que de leur Maître, & qu'on ne connoiſſoit d'autre Juriſdiction à Veniſe que celle du Sénat ; qu'il étoit inoüi qu'un Religieux, ſous prétexte d'une Charge qu'il ne pouvoit exercer tout ſeul, s'aſſociât avec l'Ambaſſadeur d'un grand Roy ; que cette entrepriſe ne lui attireroit que du dégoût, & que s'il ne rentroit

1558.

dans son devoir, la République avec
1558. l'autorité que Dieu lui a donnée, le rangeroit à la raison.

Ces remontrances échaufferent encore la bile de Montalte, qui souhaitoit alors d'être Pape, pour se venger de Vargas & des Vénitiens. Sur ces entrefaites on reçut à Venise la nouvelle de la Paix conclue entre Paul V. & Philippe II. au grand regret du Pape, car il y fut forcé par la prise de Saint Quentin, & la victoire remportée sur les François par les Espagnols. Les réjouissances qu'on en fit à Venise dissiperent les brouilleries particulieres, mais Montalte conserva toujours dans son cœur le desir de se venger.

Il arriva ensuite un grand démêlé entre Vargas & l'Ambassadeur de France au sujet de la Préséance. Vargas prétendoit passer devant l'Evêque de Lodêve, comme s'il eût encore été Ambassadeur de l'Empereur; l'Evêque de Lodêve lui représentoit qu'étant devenu l'Ambassadeur de Philippe II. il devoit désormais lui céder le pas, le Roi très-Chrétien son Maître étant en possession de précéder tous les autres Rois. Montalte entra dans cette querelle en faveur des François, tant à cause

de l'amitié qu'il avoit pour l'Evêque, que de sa haine pour Vargas. Au lieu de se tenir renfermé dans sa cellule, & travailler à quelques ouvrages de sa profession, il étoit continuellement chez l'Ambassadeur de France, & lui aidoit à composer des Manifestes contre l'injuste prétention des Espagnols. Le Sénat jugea cette question en faveur de la France, & Montalte fut approuvé d'avoir contribué à rabaisser la fierté Espagnole. 1558.

Le Roi de France trop vivement pressé par les Espagnols, qui venoient de gagner la bataille de Saint Quentin, fit faire plusieurs instances à la République de Venise de joindre ses forces aux siennes, suivant l'ancienne maxime des Souverains, de prendre le parti du plus foible contre les entreprises du plus fort, & de déclarer la guerre à l'Espagne. Montalte sollicitoit la même jonction, & le Nonce appuyoit secretement ses instances. La Cour de Rome toujours mécontente de son dernier accommodement avec l'Espagne, souhaitoit ardemment que le Roi Catholique eût à la fois plusieurs ennemis sur les bras. Mais les Vénitiens rejetterent cette proposition,

1558. préférant l'amitié de Philippe à l'avantage que cette ligue leur pourroit procurer. Le Roi de France ne pouvant pas résister tout seul aux Espagnols & aux Anglois unis contre lui, fit alliance avec le Grand Seigneur, lequel envoya en Italie une puissante armée navale, qui fit de grands dégâts sur les côtes du Royaume de Naples, & prit les Villes de Regio, de Masse & de Surante.

La descente des Turcs en Italie, à la sollicitation du Roi de France, fut regardée par les Politiques comme un coup d'Etat, auquel la nécessité l'avoit forcé de recourir ; mais les peuples en murmurerent, & parloient des François avec indignation. Les Romains entr'autres furent fort inquiétés de voir les Habitans de Naples, chargés de ce qu'ils avoient de plus précieux, venir à Rome se mettre à couvert de l'avarice & de la cruauté des Infidéles. Le Pape profita de ces allarmes en se préparant à la défense dans les lieux les plus menacés de son Etat.

Personne ne fut si affligé des ravages des Turcs, que le Cardinal Alexandrin, qui comme Sujet du Roy d'Espagne, avoit beaucoup contribué à

l'accommodement de ce Prince avec le Saint Siége. Montalte averti que ce Cardinal se plaignoit aigrement des François, & craignant que son attachement pour eux ne lui fît perdre l'amitié d'un si puissant Protecteur, il changea de style, rendit des visites moins fréquentes à leur Ambassadeur, & tâcha de regagner l'amitié des Espagnols, résolu cependant de ne rendre aucun service à ceux-ci, ni d'agir contre les autres; il employa le Pere Narpeo son grand ami, oncle de l'Aumônier de Vargas, pour rentrer dans ses bonnes graces. 1558.

Le Pape fit sur la fin de cette année un Decret très-rigoureux, qui enjoignoit à tous les Moines sortis de leurs Convents, sous quelque prétexte que ce fût, d'y rentrer incessamment. Plusieurs aimerent mieux passer les monts, & se retirer à Genêve & dans d'autres lieux infectés de l'hérésie, que d'obéir à ce Decret, par lequel le Pape ordonnoit à leurs Abbés & à leurs Prieurs de les recevoir avec toute la sévérité que méritoit leur libertinage. Ces misérables craignant la prison, & les autres châtimens du Cloître, abandonnerent l'Eglise Romaine; & ceux qui voulu-

1558. rent justifier leur sortie, furent traités si sévérement par les Officiers du Pape, qu'ils en retinrent plusieurs dans les fers, & en envoyerent une infinité aux galeres. Un procédé si violent en déséspéra plus de deux cens qui se jetterent entre les bras des hérétiques.

Le Pape non-content d'avoir fait publier ce Decret dans l'Etat de l'Eglise, l'envoya par toute l'Italie, avec ordre aux Inquisiteurs de poursuivre ceux qui n'y voudroient pas déférer, comme s'ils avoient encouru l'excommunication majeure, & de n'avoir égard à qui que ce fût.

Montalte, auquel on avoit particulierement recommandé d'y tenir la main, ne l'eut pas si-tôt reçû, qu'il en sollicita l'enregistrement; mais le Sénat lui demanda du tems pour l'examiner, & lui répondit quelques jours après, que ce Decret ne s'accordoit guéres avec la douceur du gouvernement de la République qui dans la punition des coupables, penchoit plûtôt vers la miséricorde, que vers la sévére justice; qu'il devoit être satisfait de la publication de cette Ordonnance, mais qu'il prît bien garde à ne statuer aucune peine afflictive sans y appeller

les Juges préposés pour connoître conjointement avec lui des affaires de l'Inquisition. 1558.

Il y avoit pour lors quantité de ces Moines vagabonds à Venise, & même de l'Ordre de Saint François, dont la plûpart vivoient avec grande liberté dans des maisons particulieres, protégés par les principaux Sénateurs. Ces libertins se moquoient de l'Inquisiteur & des ordres du Pape, abusant de la protection qu'on leur donnoit. Montalte, pour faire sa cour à Sa Sainteté & maintenir exactement le Decret du Pape, tenta toutes sortes de voyes : il en poursuivit & en excommunia plusieurs, & fit attacher les Sentences rendues contr'eux à la porte de leurs Réfectoirs; mais ces procédures ne servirent qu'à augmenter la haine que les Freres avoient contre lui, plûtôt qu'à les corriger; & le Sénat se moqua de cette impétuosité, méprisant ses menaces vaines & impuissantes, & lui faisant sentir le déplaisir de voir son autorité trop foible.

Soit que son Général lui voulût faire honneur, ou se servir de son crédit, il lui envoya la commission pour présider au Chapitre Provincial de l'Etat

de Venise, qui se devoit tenir au com-
1559. mencement du mois de Juin de l'année 1559. Il lui recommanda sur toutes choses le Pere Antoine de Trevise, qui avoit grande part au Provincialat, & qui outre la recommandation du Général, avoit encore des lettres très-pressantes pour Montalte, des Cardinaux Carpi & Alexandrin.

Il y eut plusieurs démêlés à l'ouverture du Chapitre sur de certains ordres que Montalte voulut établir en qualité de Commissaire; mais la plus grande partie des Religieux s'y opposa comme étant contraires aux privileges dont l'Ordre jouissoit sous le bon plaisir du Sénat. Cette contestation pensa rompre l'assemblée: mais Montalte voyant la chose qu'il entreprenoit impossible, en abandonna le projet. Ce mauvais succès le décrédita un peu parmi les Freres & le mit hors d'état de disposer des suffrages, & de venir à bout de son dessein; & le Pere Cornelio Divo Vénitien fut élû malgré lui. Comme il étoit opposé aux sentimens de Montalte, les Freres qui l'estimoient à cause de son mérite, l'en aimerent encore davantage pour leur Provincial. Le Sénat avoit demandé

pour lui cette Charge au Chapitre, qui ne pouvoit manquer de faire honneur 1559. à une telle recommandation, tous les Religieux de l'Etat de Venise considérant plus celle du dernier Sénateur, que les prieres des douze plus considérables Cardinaux.

Le Chapitre étant fini, Montalte s'en retourna à Venise, avec peu de succès de ses desseins. Il fit d'abord publier certaines ordonnances du Général, & recommença tout de nouveau ses poursuites contre les Religieux qui n'étoient point dans leur devoir. Mais les Vénitiens méprisant ses menaces, se défendoient toujours par la jouissance de la liberté que Dieu leur avoit donnée, & s'en rapportoient à la prudence consommée de leur Sénat; ce qui obligea le Doge de lui faire dire par un Sécretaire : Votre Révérence se fait bien de la peine & à nous aussi. A quoi Montalte répondit : Si la Cour de Rome me laissoit en repos, je ne troublerois celui de personne.

La mort de Paul IV. arriva dans ce tems-là, précédée de celle de Henri II. Roi de France, tué malheureusement dans un tournois pendant les réjouissances publiques de la

1559. paix qu'il venoit de conclure avec l'Espagne. On croit que le Pape mourut de la douleur que lui donna la mort funeste de son frere qui fut étranglé le 18 jour d'Août. Cette mort ne donna pas beaucoup de chagrin au Peuple Romain, ni aux Vénitiens qui ne pouvoient souffrir la passion avec laquelle il travailloit à l'établissement de l'Inquisition. En effet le Tribunal d'une puissance étrangere a été regardé de tout tems par les Vénitiens comme une entreprise sur leurs priviléges; & ils ont toujours été persuadés que les Papes ont eu intention, en l'établissant, de diminuer & d'affoiblir leur puissance & leur autorité.

La nouvelle de la mort du Pape, allarma beaucoup Montalte, & lui fit craindre que les Vénitiens, qu'il sçavoit être aigris contre lui, ne lui fissent un mauvais parti; n'étant plus retenus par la crainte d'un Pape aussi ferme & entier que l'étoit Paul IV. qui les auroit empêchés de le chasser de leur Etat pendant son Pontificat. Et Montalte voyant que cette mort l'exposoit à tout leur ressentiment, se persuada qu'il devoit se retirer le plûtôt qu'il pourroit, n'y ayant nulle appa-

rence de soûtenir lui seul contre tout le Sénat, pendant la vacance du Saint Siége ; les Princes d'Italie & particulierement les Vénitiens, prenant ordinairement ce tems-là pour se venger des entreprises de la Cour de Rome. Il communiqua ce dessein au Nonce, qui l'approuva d'autant plus, qu'il venoit de naître une occasion d'un nouveau démêlé entre le Sénat & Montalte, dont la suite auroit été sans doute fâcheuse pour lui. 1559.

Il partit de Venise le premier jour de Septembre, avec un ferme dessein de ne plus retourner dans un pays où les Officiers de la Cour de Rome étoient obligés de ménager les priviléges de l'Etat, ou de se voir continuellement à la veille de prendre la fuite pour éviter une honteuse prison. Il rencontra en retournant de Venise à Rome, quelques Gentilshommes Allemands qui faisoient le même voyage, & qui le trouverent de si bonne compagnie, qu'ils le défrayerent sur la route : Et l'un d'eux lui disant souvent : Courage, mon Pere ; si vous avez envie d'être Pape, nous y travaillerons si-tôt que nous serons à Rome. A quoi Montalte répondoit plaisamment : Qu'il

1559. soit fait selon le desir de votre Seigneurie ; je me soûmets à la pesanteur de ce fardeau.

Tous les Ministres du Saint Office ; & particulierement les Cardinaux Carpi & Alexandrin, expliquerent désavantageusement pour lui son retour à Rome ; & il leur parut préjudiciable à la réputation de leur Tribunal & à la sienne propre. On disoit qu'il avoit été chassé de Venise par mépris pour l'Inquisition, & que ses Supérieurs l'avoient mal soûtenu dans cette occasion. Ce bruit se confirma lorsque voulant rendre compte de sa conduite il s'excusa, tantôt sur le mécontentement du Sénat, tantôt sur celui que lui avoient donné les Freres & sur l'état présent des affaires. Ces raisons ne furent pas bien reçûes des Ministres du Saint Office, qui le blâmerent d'avoir témoigné tant de foiblesse, & d'avoir sans doute abandonné sa Charge, dans un tems où sa présence étoit le plus nécessaire pour maintenir l'Inquisition à Venise, dont les intérêts seroient mal-défendus par le Vicaire qu'il avoit laissé en sa place. Les raisons pour lesquelles on se plaignoit de lui, servirent ensuite à le justifier : car

car la populace de Rome indignée de se voir assujettie sous le joug terrible de ce Tribunal, s'emporta jusqu'à brûler le Palais de cette Jurisdiction, & poussa sa fureur jusqu'à couper la tête & la main droite à une statue de marbre du défunt Pape, qu'on avoit élevée dans le Palais des Conservateurs, & qui étoit l'ouvrage des plus excellens Sculpteurs de ce tems-là. Ces insolens la traînerent pendant trois jours par toutes les rues de Rome, & lui firent toutes sortes d'outrages & d'indignités. Montalte, à la nouvelle de cette sédition, dit, qu'il aimoit beaucoup mieux être simple Moine, que Juge Souverain de l'Inquisition à Venise, & ajoûta en adressant la parole à un de ses amis: Si j'étois présentement à Venise, j'y serois en aussi grand péril de ma personne, que le défunt Pape de sa statue; & dit un jour sur le même sujet au Cardinal Carpi: Comment aurois-je pû me mettre à couvert de la rage des Vénitiens qui sont Princes Souverains, si tout le sacré Collége n'a pû garantir l'effigie d'un Pape, de la fureur d'un peuple qui vit sous sa puissance, & pour ainsi dire, dans l'esclavage? 1559.

1559. Il attendoit d'être élû Provincial au Chapitre de la Marche, qui se devoit bien-tôt tenir, & crut que le crédit de ses amis, & la considération que méritoient les emplois qu'il avoit eûs, lui rendroient la chose plus aisée que la premiere fois qu'il en avoit été exclus; & qu'on ne lui pouvoit plus opposer sa trop grande jeunesse & son peu d'expérience dans les affaires de la Religion. Le Cardinal Alexandrin, malgré l'envie qu'il avoit de le renvoyer à Venise, prit soin de le servir dans cette occasion; mais avant que d'y travailler, il lui demanda confidemment s'il aimoit mieux être Provincial pour trois ans dans la Marche, qu'Inquisiteur à Venise pendant toute sa vie. A quoi Montalte ne lui répondit, en haussant les épaules, que par la moitié d'un vers d'Ovide, qui exprime le violent amour de la Patrie, *carus amor Patriæ.*

La recommandation du Cardinal Carpi, qui comme Protecteur de l'Ordre, étoit en droit d'espérer toutes choses en faveur de Montalte, fut pressante auprès du Général, auquel il remontra qu'il étoit juste qu'on le consolât de l'exclusion qu'on lui avoit don-

née au dernier Chapitre ; & soit que le Général eût envie de le servir, ou seulement de le faire croire au Cardinal Protecteur, il s'engagea à lui rendre de bons offices. Ce Cardinal écrivit encore de sa main plusieurs lettres aux principaux Religieux de la Province, pour s'assûrer de leurs suffrages ; & comme Montalte sçavoit ce que ce Cardinal faisoit pour lui, il s'en alla au Chapitre dans l'attente d'être élû : mais ni le Général, ni beaucoup d'autres Religieux ne lui donnerent leurs voix ; & se voyant trompé dans son attente, il s'en retourna à Rome sans vouloir attendre que l'élection du Provincial fût achevée. 1559.

Toutes ces choses se passerent pendant la vacance du Saint Siége, qui dura l'espace de quatre mois. Les désordres arrivés à Rome depuis la mort de Paul IV. avoient été cause de cette longueur. Mais enfin quelques jours après le retour de Montalte, le Cardinal Jean-Ange de Médicis, Milanois de nation, & d'une naissance différente des Médicis de Florence, fut élû Pape le vingt-sixiéme jour de Décembre, & prit le nom de Pie IV. Quoiqu'il eût résolu d'abord de traiter les

1559. affaires de l'Inquisition avec toute la douceur qu'on devoit attendre d'un Souverain Pontife qui avoit choisi un nom si dévot, le Cardinal Alexandrin & la Congrégation du Saint Office, lui persuaderent de renvoyer Montalte à Venise, contre l'avis de quelques-uns, qui étoient du sentiment de mettre cet emploi entre les mains d'un homme moins dur & moins austere. Mais le Cardinal Alexandrin qui sçavoit avec quelle vigueur il en avoit usé, & qui vouloit qu'il eût l'avantage de retourner avec autorité dans un lieu d'où les Freres avoient publié qu'il s'étoit honteusement enfui, opiniâtra son retour, & l'emporta. Il est vrai que la plûpart des affaires qu'il eut, lui furent suscitées dans le Cloître, & qu'un jour disant avec étonnement à un de ses amis, qu'il ne pouvoit comprendre comment il s'étoit acquis en même tems l'amitié des Prélats & la haine des Freres; cet ami lui répondit: cette bizarrerie vous fera peut-être un jour Pape.

L'année 1559. fut considérable par des morts si illustres, que de mémoire d'homme on n'a rien vû de semblable dans aucun siécle. Il mourut, dans

l'espace de quinze mois, un Pape, un Empereur, un Roi de France, un Roi d'Angleterre, un Roi de Portugal, un Roi de Dannemarc, la Reine Douairiere de Pologne, la Reine d'Angleterre, la Reine Marie de Hongrie, la Reine Eléonor, le Doge & le Patriarche de Venise, le Duc de Ferrare, treize Cardinaux, & plusieurs autres personnes considérables par leur qualité ou par leur mérite. 1559.

Montalte ayant reçû de nouvelles provisions, partit de Rome au commencement de l'année 1560. avec assurance du Cardinal Alexandrin, qu'il auroit des emplois plus considérables, pourvû que la Cour de Rome fût satisfaite de sa conduite: mais il dit à ce Prélat, en prenant congé de lui, que quoiqu'il fît son devoir, il étoit comme impossible que le Saint Siége fût jamais content des Vénitiens. 1560.

Un certain Docteur de Modene qui s'en alloit à Venise, s'offrit de faire le voyage avec lui; & Montalte se trouva fort heureux de trouver un homme de si bonne compagnie: mais ils ne purent convenir de la même route. Le Modénois vouloit passer Lorette, & Montalte au contraire auroit voulu

1560. sauter, pour ainsi dire, par-dessus la Province de la Marche : & il répondit à tout ce que lui dit son compagnon pour vaincre cette répugnance, qu'il ne se pouvoit pas résoudre à traverser en simple Religieux, une Province qui l'avoit refusé deux fois pour son Provincial. Ce discours fut rapporté aux Freres des Convents par lesquels ils passerent, & aigrit tout de nouveau leurs esprits contre Montalte, jusqu'au point que le Modenois fut scandalisé du mépris qu'ils avoient pour lui, leur entendant dire tout d'une voix qu'ils se sçavoient bon gré de n'être pas sous la conduite d'un homme aussi violent & aussi peu raisonnable que lui.

Montalte s'en alla à Venise par Florence & par Bologne, & y arriva après trois semaines de marche. Il fut reçû assez froidement, & trouva les affaires de l'Inquisition en beaucoup plus mauvais état qu'il ne les avoit laissées. Il s'appliqua d'abord avec chaleur à les rétablir, & s'attira de nouvelles persécutions. Les Freres se plaignirent plusieurs fois de lui au Sénat, écrivirent tous ensemble au Protecteur de l'Ordre & au Souverain Tribunal de l'Inquisition, que Montalte faisoit tort à la

réputation du Saint Office ; qu'ils les 1560
supplioient d'y donner ordre, & de prévenir le scandale qui en arriveroit infailliblement, si l'on ne lui donnoit quelque autre emploi.

Quelques Sénateurs écrivirent en même tems, avec la participation du Sénat, à l'Ambassadeur de la République à Rome, afin qu'il fît en sorte auprès des Juges Souverains de l'Inquisition de rappeller Montalte : ils lui représentoient que la rigueur & la fierté dont il traitoit les affaires, pourroient un jour causer de grands désordres, non-seulement parmi les Freres, mais jusques dans le Sénat, & peut-être même entre Sa Sainteté & la République.

Montalte étoit averti de tous ces mauvais offices, & n'en alloit pas moins son ordinaire. Cependant prévoyant que la suite en pouvoit être très-fâcheuse, & que le moins qu'il lui en pourroit arriver, étoit d'être honteusement chassé de Venise ; au même tems que ses ennemis travailloient à l'en faire retirer, il sollicitoit son congé auprès du Cardinal Alexandrin, & le prioit, pour son repos & celui de sa conscience, de lui permettre de retourner à

1560. Rome, & qu'il lui diroit de bouche les raifons qu'il avoit de lui demander cette grace. Le Cardinal Alexandrin voyant l'état des chofes, ne fit pas difficulté de la lui accorder.

Cette impatience de fortir de Venife ne l'empêchoit pas de chercher toutes les occafions de marquer le mépris qu'il faifoit de fes ennemis. Il traita les affaires de l'Inquifition avec une févérité extraordinaire, & facrifia fon propre repos pour troubler celui des autres. Voyant le tems de fon emploi prêt à expirer, conformément à fes fouhaits, & à ceux de fes ennemis, il vouloit jouer de fon refte, en faifant des pourfuites & donnant des affignations devant lui, & excommuniant même un peu légérement, en forte que le Sénat fe vit obligé d'interpofer fon autorité, & de lui défendre de connoître des affaires qui ne pouvoient être jugées à un Tribunal étranger, fans choquer la liberté de l'Etat; lui déclarant qu'il fe repentiroit s'il paffoit outre, au préjudice de la défenfe qu'on lui en faifoit. Un Religieux de fon Ordre, qui n'étoit pas de fes amis, avoit été entrepris devant lui, & fon procès lui avoit été fait comme à un hérétique;

que; mais ne le trouvant pas convaincu de tous les crimes dont il étoit accusé, le Sénat ne voulut pas permettre qu'on l'abandonnât à l'Inquisition, prétendant qu'il devoit être jugé selon les loix du Pays, & par Juges naturels. Montalte fâché de cette opposition du Sénat, fit afficher à la porte de l'Eglise de Saint Marc, un Monitoire contre le Sénat, par lequel il citoit je ne sçai quel Officier pour comparoître & répondre devant lui. Ce Monitoire fut attaché au commencement de la nuit; & Montalte qui avoit fait préparer une gondole, sortit au même tems de la Ville. Cette retraite fut prudente. Car il est constant qu'il n'auroit jamais été Pape, s'il fût tombé entre les mains du Sénat, lequel ayant avis, dès le lendemain matin de son entreprise, donna ordre de le faire suivre en diligence, & de l'arrêter; mais il se retira plus promptement qu'il ne fut poursuivi. 1560.

Après s'être retiré d'un si grand danger, il se rendit à Rome à la fin du mois d'Octobre, où il apprit le dessein du Sénat sur sa personne. Ses amis, qui en avoient été inquiétés jusques à ce qu'ils l'eussent vû en sûreté, se furent

1560. réjouir avec lui, comme s'il étoit sorti d'entre les mains des Corsaires Turcs ; & un de ses plus intimes, avec lequel il avoit fait toutes ses études, lui dit en raillant : si tu n'avois délogé sans trompette, ces Pantalons t'auroient fait un mauvais parti. A quoi Montalte répondit plaisamment : Je prendrai bien garde de me laisser surprendre avant que d'avoir été Pape. Un autre de ses amis lui ayant fait la même raillerie, il lui dit qu'ayant fait vœu d'être un jour Pape de Rome, il n'avoit pas jugé à propos de se laisser prendre à Venise.

Cinq jours après qu'il fut à Rome ; & le même qu'il rendit compte de sa conduite sur les derniers démêlés qu'il avoit eûs avec les Vénitiens, il fut reçû au nombre des Consulteurs de la Congrégation, par l'entremise des deux Cardinaux ses Patrons. Les Freres du Convent des Saints Apôtres, de qui il n'étoit pas fort aimé, lui déclarerent qu'ils ne pouvoient pas payer sa dépense, & lui refuserent à souper le jour même qu'il fut reçû Consulteur ; & quelques Officiers de l'Inquisition ayant sçû qu'il avoit été obligé de payer de son argent ce repas au Sommelier du Convent, pourvûrent à sa

ſubſiſtance par une penſion aſſez médiocre. Cette premiere difficulté étant applanie, on lui en fit naître une autre qui étoit pour le logement. Le Général lui donna ſeulement trois jours pour chercher quelque maiſon en ville: mais Carpi & Alexandrin n'ayant pas voulu abſolument qu'il logeât hors du Cloître, firent ordonner par le Pape même, de lui faire donner un logement. Le Général ne pouvant ſe diſpenſer d'obéir, lui marqua deux chambres, que le Pere Gaſpard de Naples, Procureur de l'Ordre, qui eſpéroit de lui ſuccéder quelque jour en cet emploi, lui accorda avec une mule, pour être plus en état de ſervir le Saint Office. 1560.

Il arriva en ce tems-là des affaires à Rome, qui ayant eu en peu de tems une fin tragique & funeſte, laiſſerent à la poſtérité un grand exemple pour retenir les plus grands Seigneurs dans leur devoir: & comme Montalte fut conſulté ſur le châtiment de ces coupables, il eſt néceſſaire d'en rapporter ici quelque choſe.

Si-tôt après l'exaltation de Pie IV. ce Pontife entreprit de purger la Ville des ordures dont l'avoient remplie les

1560. neveux de son Prédécesseur, qui n'avoit pû lui-même pendant sa vie rien opposer à cet infâme débordement. Il commanda qu'au sortir du Consistoire du septiéme de Juin, on arrêtât à sept heures du matin les Cardinaux Charles & Alphonse Caraffe, l'un neveu & l'autre petit neveu de Paul IV. Un pareil ordre fut donné le même jour, pour s'assûrer aussi de Jean frere de Charles Comte de Montorio, arrivé depuis deux jours à Rome. On l'appelloit pour lors le Duc de Palliano; son oncle lui ayant donné l'investiture de ce Duché, dont il avoit injustement dépouillé les Colonnes, malgré les grands services que cette Maison avoit de tout tems rendus au Saint Siége. On mit aussi en prison le Comte d'Alis son beau-frere, & Léonard de Cardine leur parent. Ces Seigneurs, qui ne se doutoient en aucune façon du dessein qu'on avoit sur eux, furent étrangement étonnés de se voir ainsi arrêtés, & traînés en prison avec quantité de domestiques & de créatures de la maison des Caraffes. Ces ordres furent exécutés avec tant d'exactitude, que le Barigel, qui en avoit été chargé, ne manqua pas un de ceux qui étoient

fur fon mémoire ; & le Pape lui fit donner cent piſtoles pour le récompenſer de ſa fidélité. Mais comme Sa Sainteté voulut témoigner au Public qu'il agiſſoit en cette rencontre ſans aucune paſſion, il leur ordonna que le procès des Cardinaux leur ſeroit fait par d'autres Cardinaux, le plus conſidérable deſquels fut le Cardinal Carpi, & renvoya la connoiſſance de l'affaire du Comte de Montorio & autres accuſés, devant Monſeigneur Hiérôme Federici Evêque de Sagone & Gouverneur de Rome, conjointement avec Alexandre Paleuterio Avocat Fiſcal. 1560.

Montalte arriva juſtement à Rome au moment que cette affaire ſe pourſuivoit avec le plus de chaleur. Il fut choiſi pour un des ſix Conſulteurs ſecrets, ſelon le ſentiment deſquels les Cardinaux Juges des accuſés ſe voulurent conduire dans l'inſtruction de ce procès ; outre que le Cardinal Carpi avoit des conférences particulieres avec lui, perſuadé que le conſeil d'un homme auſſi grand Théologien & auſſi conſommé dans la pratique de la plus ſévére juſtice, le garantiroit des ſcrupules que lui pourroient donner le jugement de cette affaire. Monſeigneur

1560. Federici, qui étoit naturellement sévére, l'avoit choisi aussi pour son Consulteur secret; ce qui ayant été sçû parmi les Freres, ils disoient publiquement que puisque Montalte étoit appellé au Conseil des Commissaires, il en coûteroit la vie à tous les accusés.

Après neuf mois de travail, l'affaire ayant été rapportée en plein Consistoire, le Cardinal Caraffe fut convaincu de félonie par le Pape même. Les Comtes de Montorio & d'Alis, avec Léonard de Cardine, furent trouvés coupables d'homicides & de plusieurs autres crimes, par le Gouverneur de Rome; & ils furent tous quatre condamnés à la mort, & on ordonna au Juge Criminel de les faire exécuter suivant les Loix du Pays. Le Cardinal fut étranglé en prison & les trois autres eurent la tête tranchée dans la Place publique. Montalte ayant été appellé pour en assister un au supplice, quelqu'un lui demanda après l'exécution, s'il avoit traité l'affaire de leur salut avec la même sévérité que celle de leur vie. A quoi il répondit, que la seule injustice qu'on leur avoit rendue, étoit de les avoir tenus neuf mois en prison, & que s'il avoit été

Pape, il les auroit fait expédier en neuf jours. 1560.

L'application qu'eut le Pape à donner des marques d'une si terrible justice, ne l'empêcha pas de songer en même tems à la continuation du Concile de Trente, où il entretenoit, à ses dépens, plusieurs Prélats & quantité de Religieux considérables par leur piété & par leur doctrine. Ceux du Convent des Saints Apôtres qui redoutoient Montalte, firent leurs efforts auprès du Cardinal Protecteur pour l'envoyer à Trente ; mais ce Prélat qui ne croyoit pas que cet emploi lui fût propre ni agréable, ne jugea pas à propos de le lui faire obtenir. Montalte n'avoit garde de s'éloigner de Rome dans le tems qu'on alloit procéder à l'élection d'un nouveau Procureur général de l'Ordre. Il avoit lieu d'être persuadé qu'on penseroit à lui pour remplir cette place. C'est ce qui avoit obligé ceux des Freres qui craignoient de le voir dans cet emploi, à solliciter un ordre pour l'envoyer au Concile. Mais il n'en fut pas moins élû pendant les Fêtes de la Pentecôte de l'année 1561. (auquel tems le Pere Gaspard de Naples sortoit de charge) tant par son

1561. mérite, que par la recommandation du Cardinal Carpi; contre le sentiment de quelques-uns de ceux qui eurent voix à ce Chapitre, qui par quelques raisons d'intérêt, s'y opposerent.

Quelques mois après son élection, le Général, qui y avoit été contraire, mourut à Rome, & le Pere Avosta, Vicaire Général fut mis à sa place. C'étoit un homme d'une assez médiocre littérature, mais dont l'esprit avoit de l'élévation & de la vivacité, qui avoit toûjours été contraire aux desseins de Montalte, & qui s'étoit déclaré contre lui dans son élection.

L'on faisoit grand bruit à Rome de la persécution que souffroient alors les Catholiques en Angleterre. La Reine Elizabeth, non contente d'avoir fait rendre une Déclaration pour affermir la Religion Protestante en ses Etats, en fit en même tems rendre une autre très-rigoureuse contre les Catholiques qu'elle vouloit absolument détruire: & afin d'abattre les fondemens les plus solides de leur Religion, elle fit publier un Edit particulier contre les Jésuites, ausquels il étoit enjoint de sortir incessamment de la Grande Bretagne, & défendit sous de rigoureuses

peines à tous ses Sujets de les retirer & de les cacher dans leurs maisons ; ordonnant sous les mêmes peines à ceux qui en auroient la connoissance de les déferer en Justice. 1561.

Le Pape très-affligé de ce malheur, fit faire des prieres publiques & assembler les Congrégations pour y apporter quelque reméde. Il chargea le Cardinal Borromée de cette affaire : lequel en qualité de neveu, assembla un Conseil particulier de Cardinaux, auxquels il joignit de sçavans & expérimentés Théologiens, pour tâcher de détourner cet orage de dessus les Catholiques Anglois, ou du moins de conserver parmi eux quelques étincelles de l'ancienne Religion. Montalte fut l'un des Théologiens de cette Congrégation, dans laquelle après plusieurs Conférences tenues dans la chambre du Cardinal Borromée, il fut arrêté (contre l'ancien usage, & les Bulles des Papes qui défendent expressément d'envoyer des Nonces aux Princes Hérétiques) d'en dépêcher un à la Reine Elizabeth. Cette Princesse aimoit, disoit-on, le faste. Elle prenoit plaisir à voir grand nombre d'Ambassadeurs à sa Cour ; & ceux qui furent

1561. de cet avis, ne doutoient pas que celui du Pape ne lui fût encore plus agréable que tous les autres; qu'elle le recevroit de crainte de violer le droit des gens; que sa présence appuyeroit la Religion Catholique; qu'il tâcheroit de s'insinuer peu à peu dans la familiarité de la Reine, & de ménager auprès d'elle l'exercice des deux Religions; & que s'il ne pouvoit la ramener à celle de Rome, il tâcheroit au moins de lui faire épouser un Prince Catholique.

Montalte fut d'un avis contraire; & représenta fortement (quoiqu'avec beaucoup de retenue & de respect) qu'il ne voyoit aucune raison d'envoyer un Nonce chez une Reine hérétique qui venoit de donner d'éclatantes marques de son aversion pour la Religion Romaine, par les Edits rigoureux contre les Sujets Catholiques; qu'on exposoit l'honneur de Sa Sainteté & la réputation du Saint Siége, à une honte manifeste, & qu'il étoit infaillible qu'Elisabeth ne seroit pas si-tôt instruite du dessein de la Cour de Rome, qu'elle envoyeroit ordre d'empêcher le Nonce de débarquer dans ses Ports, & que son retour cau-

feroit autant de joye aux Proteftans, que de confufion aux Catholiques. 1561.

L'avis contraire paffa à la pluralité des voix, & le Pape nomma pour cette Nonciature l'Abbé Jérôme Martinenghi, qui partit avec un nombreux cortége. Si-tôt qu'il fut arrivé en Flandres, il reçut ordre d'Elizabeth de ne paffer pas outre, lui faifant fçavoir qu'elle ne vouloit fouffrir aucun Eccléfiaftique Romain auprès d'elle ; & encore moins un Envoyé du Pape en quelque qualité que ce fût. On vit clairement par le refus de cette Princeffe, que Montalte avoit raifonné le plus jufte.

Il y avoit une Conftitution par laquelle le bien dont un Général fe trouvoit faifi à la mort, appartenoit à fon fucceffeur. Le Pere Avofta l'expliquant à fon avantage, prétendit fe mettre en poffeffion de l'argent qu'avoit laiffé fon prédéceffeur : mais Montalte s'y oppofa & remontra que cette fucceffion devoit plûtôt retourner au profit de la Religion, qu'à celui d'un particulier. Il en écrivit fortement au Cardinal Protecteur, & fit fi bien que par la faveur du Cardinal Charles Borromée, lequel a été depuis canonifé, & qui en qualité de

1562. neveu du Pape gouvernoit alors toutes les affaires de l'Eglise, il obtint un Bref, par lequel il étoit ordonné que tout ce qui avoit appartenu au défunt Général seroit appliqué au profit du Convent des Saints Apôtres ; ce qui fut exécuté l'an 1562. & cet argent fut employé à bâtir un appartement pour les Généraux, & à l'embellissement de la Sacristie & des Orgues.

Cette année, dans laquelle le Concile de Trente fut assemblé pour la troisiéme fois, Montalte eut encore de fâcheuses affaires avec son Général. Mais le Cardinal Protecteur ayant été instruit de la vérité de ces intrigues, l'en tira avec honneur, s'étant justifié sur tous les chefs dont on l'accusoit.

1563. Le Cardinal Carpi, qui mourut dans l'année 1563. fut pleuré du Pape & de tout le sacré Collége. C'étoit un personnage d'une vertu & d'un mérite extraordinaire, & qui avoit rendu des services importans à l'Eglise. Cette mort abbatit Montalte, tant pour la protection qu'il en avoit reçûe, que pour les faveurs & les graces qu'il en attendoit à l'avenir. Il fut toujours auprès de lui, les yeux tous baignés de larmes pendant sa maladie ; & lors-

qu'il le vit expirer, il dit d'une voix entre-coupée de sanglots : Je serois beaucoup plus heureux de mourir avec lui, que de le survivre. Et en effet, il fut si pénétré de douleur, qu'il fut plus de huit jours dans des pleurs & dans des soupirs continuels. Et le Cardinal Alexandrin lui sçut si bon gré de cette affliction, qu'il lui dit : Montalte, vous avez perdu un ami qui vous aimoit beaucoup, mais il vous en reste un autre qui ne vous aime pas moins. A quoi le pauvre Montalte répondit : Je prierai Dieu, Monseigneur, pour la prospérité de votre Seigneurie Illustrissime, & lui demanderai la conservation de votre vie, pour me consoler de la mort du généreux ami que je viens de perdre. 1563.

On fit de magnifiques obseques dans l'Eglise des Saints Apôtres au défunt Cardinal Protecteur ; & le Général qui célébra la Messe, ne voulut pas que Montalte fût convié à cette cérémonie, quoiqu'il y dût assister par le droit de sa Charge. Il se plaignit de cet affront, & en demanda justice au Pape ; mais comme la chose parut d'assez petite conséquence à Sa Sainteté. Elle en négligea l'accommodement. Ce démê-

lé fut immédiatement suivi d'un autre
1563. entre les mêmes parties intéressées.

Montalte, comme Procureur Général, avoit donné avis de la mort de ce Cardinal à tous les Provinciaux de l'Ordre, en leur enjoignant de faire chanter une Messe en chaque Convent pour le repos de son ame : & le Général prétendoit que c'étoit à lui d'avertir les Provinciaux, & que Montalte avoit entrepris sur ses droits. Il lui envoya dire par un Religieux, qu'il se mêlât de faire simplement sa Charge, & qu'il lui laissât faire la sienne. Montalte un peu offensé de c compliment, lui manda qu'il sçavoit trop bien à quoi l'engageoit son emploi, pour qu'on s'ingérât de lui donner des avis là-dessus. Cette affaire les obligea l'un & l'autre, de se trouver devant le Cardinal Borromée, qu'ils avoient fait Juge de leur différend.

Il sembla dans le même tems, que la Providence prît un soin particulier de Montalte, par la promotion de Marc-Antoine Colonne. Il étoit parvenu par les degrés à l'Archevêché de Tarente, & ensuite fut envoyé au Concile de Trente, dans lequel il répondit si bien à ce que l'on avoit at-

tendu de lui, outre l'éclat & le mérite de sa Maison, & ce qu'il avoit déja rendu de service au Saint Siége, que le Pape crut le devoir honorer de la Pourpre sacrée, sous le titre des Saints Apôtres. Cette promotion donna de la joye à toute la Ville; mais celle de Montalte fut excessive, parce qu'ayant eu l'honneur de lui enseigner la Philosophie, il avoit lieu d'en attendre bien de l'amitié & de la protection. Et en effet, lorsqu'il l'alla féliciter sur cette nouvelle Dignité, il fut reçû avec beaucoup de marques d'estime & d'affection; & se souvenant d'avoir étudié sous lui, il lui dit: Pere Montalte, je n'ai pas oublié que j'ai été votre disciple, & vous en pouvez user avec moi selon le droit que vous donne le titre de maître. A quoi Montalte répondit avec beaucoup de respect, que les personnes de sa qualité étoient toujours regardées comme des maîtres & non comme des écoliers, & qu'il n'y avoit rien de plus glorieux pour lui, que l'honneur d'avoir été à son service. Ce Cardinal qui avoit hérité de la générosité si naturelle à tous ceux de son illustre Maison, contribua beaucoup à son avancement.

1563.

1564. Le Chapitre Général fut indiqué à Florence par l'ordre du Pape l'an 1564. quoique quelques-uns fussent d'avis de le faire tenir à Rome. Montalte, qui prévoyoit ce qui lui devoit arriver, fit tous ses efforts pour empêcher cette assemblée à Florence: non pas qu'il prétendît parvenir au Généralat, sçachant fort bien qu'Avosta qui n'étoit pas de ses amis, étoit assez maître des suffrages pour lui donner une entiere exclusion; mais il espéroit qu'il feroit beaucoup mieux valoir à Rome qu'à Florence, les raisons avantageuses au bien de la Religion; les Généraux n'osant pas abuser de leur autorité, qu'and le Pape est en état de veiller de près sur leur conduite. Mais lorsqu'il vit que le Cardinal Borromée avoit nommé Avosta Président de ce Chapitre de la part du Saint Siége, il se défia de l'affaire qu'on lui avoit préparée.

Tous ses amis & particulierement le Cardinal Alexandrin, lui conseillerent d'éviter toutes sortes de sujets de dispute & de querelle, en trouvant quelque honnête prétexte pour se dispenser d'aller à un Chapitre fort éloigné de Rome, dans lequel il n'avoit pas assez

aſſez de crédit pour ſe maintenir contre celui du Général. Mais ces raiſons furent inutiles ; & quelque déférence qu'il dût avoir pour les ſentimens du Cardinal Alexandrin, il lui remontra qu'il étoit de la derniere conſéquence d'aſſiſter au Chapitre ; que ſes ennemis le feroient paſſer pour un homme peureux & timide, qui dans la crainte du Général auroit abandonné les intérêts de la Religion dans le tems où ſa Charge l'obligeoit le plus à les ſoutenir ; & qu'ayant beaucoup de choſes à répréſenter en perſonne, il étoit impoſſible d'en inſtruire le Chapitre par des mémoires ; outre que le Général prendroit avantage de ſon abſence pour ruiner l'autorité de ſa Charge. Etant donc demeuré ferme dans ſon ſentiment, il partit de Rome accompagné ſeulement d'un Religieux, & s'étant rendu en cinq jours à Florence, il y arriva deux jours avant l'ouverture du Chapitre. Le Préſident commença à lui remontrer qu'il n'avoit pas dû ſortir de Rome avec tant de précipitation, où ſa Charge l'obligeoit de demeurer pour le bien de l'Ordre, & qu'il ne devoit pas venir incommoder la Maiſon de Flo-

1564.

rence contre l'usage ordinaire, qui
1564. défend aux Procureurs Généraux d'arriver au Chapitre avant qu'il soit ouvert. Ce premier dégoût fut encore suivi d'un autre : car la premiere séance du Chapitre étant employée à la création & à la distribution des Offices de l'Assemblée, Avosta prétendoit que Montalte ne s'y devoit pas trouver, quoique les Procureurs Généraux eussent accoûtumé d'y entrer. Montalte se plaignit hautement de cette injustice, contre laquelle il fit ses protestations. Cependant voyant que cette affaire n'étoit pas fort importante, il ne la poussa pas plus loin. Le Général qui se souvenoit des petits démêlés qu'ils avoient eus ensemble, ne voulut pas encore permettre qu'il se trouvât à la seconde séance, où cependant il étoit nécessaire qu'il assistât. Montalte fâché de ces affronts, fit une protestation par écrit, qu'il attacha lui-même à la porte du Réfectoire, & partit sans prendre congé du Chapitre.

Avosta qui ne cherchoit qu'un prétexte pour l'éloigner, fut fort aise de sa retraite, & ayant vû les termes dont il s'étoit servi dans sa protestation, envoya ordre à tous les Gardiens, chez

lesquels il devoit passer en retournant à Rome, de l'arrêter jusqu'à nouvel 1564.
ordre : mais Montalte qui s'en étoit douté, ne logea que dans des Convents de Saint Dominique.

Il lui arriva dans ce voyage deux avantures extraordinaires ; la premiere, à une journée de Rome dans une hôtellerie où il avoit dîné, s'étant après le repas jetté sur un lit, pour se reposer un peu avant que de monter à cheval, à peine avoit-il fermé l'œil, qu'il fut réveillé par un grand bruit, qui l'obligea de mettre la tête à la fenêtre. Il vit plusieurs Sbires qui gardoient les dehors de l'hôtellerie, pendant que d'autres de leurs camarades, qui en avoient fermé la porte, cherchoient exactement dans les endroits de la maison.

Il crut d'abord que ces gens le cherchoient par ordre de son Général, & qu'il avoit eu recours au bras séculier pour s'assûrer de sa personne ; & la frayeur lui faisoit déja chercher les moyens de se dérober à leur recherche. Au moment le plus violent de cette allarme, il entendit frapper rudement à sa porte, & parce qu'il fit quelque difficulté de l'ouvrir, on le

1564. menaça de l'enfoncer. Pour prévenir ce fracas, il ouvrit enfin, & apprit pour son repos que ces gens-là cherchoient un bandit, que leurs espions avoient crû qu'il s'étoit retiré dans cette hôtellerie. Il monta à cheval si-tôt qu'il fut revenu de cette frayeur ; & rêvant pendant le chemin à cette avanture, dont il avoit honte, il se disoit, en parlant tout haut : Est-il possible qu'un homme comme moi ait été susceptible d'une terreur panique ? Il est vrai que pour peu qu'il y eût fait de réflexion, il n'auroit pas dû croire que le Général eût employé des Sbires pour l'arrêter, ni qu'il eût eû assez de tems pour faire exécuter cet ordre.

L'autre accident fut, que son manteau qu'il avoit mal attaché derriere lui, tomba, sans qu'il s'en apperçût que long-tems après, & il n'y avoit aucune apparence qu'il retournât sur ses pas pour le chercher. Ayant le lendemain matin rencontré un Marchand sur sa route, il le joignit, & s'entretint, en chemin faisant, avec lui. Le Marchand voyant tomber un peu de pluye, détacha un manteau de dessus la croupe de son cheval pour se garentir du nuage ; mais Montalte ayant

reconnu que c'étoit le sien, ne fit pas 1564.
autre cérémonie que de l'ôter à ce Marchand, & de le mettre sur ses épaules.

Cependant Avosta qui cherchoit matiere à le pousser, remit pour un peu de tems les affaires du Chapitre, & s'employa tout entier à lui faire son procès. Cette procédure si précipitée étoit fondée sur plusieurs chefs, dont les principaux étoient les paroles qu'il avoit proférées contre le respect qu'il lui devoit en qualité de Président Apostolique ; le renversement qu'il avoit fait dans les anciens réglemens du Chapitre, en voulant se mêler de beaucoup d'affaires qui n'étoient pas de sa compétance ; le dessein prémédité avec lequel il étoit venu à cette célébre Assemblée pour y mettre toutes choses en confusion ; & les menaces qu'il avoit faites à quelques Religieux. On y joignit à ces accusations, les informations qu'on avoit autrefois faites à Rome contre lui ; ce qui rendant l'affaire assez fâcheuse en apparence, elle fut examinée par Avosta & par les assistans ; & Montalte, sans s'être défendu, fut déclaré incapable, & privé de son office. Quelques-uns de ses Juges étoient

1564. d'avis qu'on allât bride en main, & représenterent que Montalte, qui avoit une grande protection, n'en demeureroit pas-là ; qu'il étoit homme à s'aller jetter aux pieds du Pape, & à lui demander justice, & que quand il étoit question de faire perdre une charge de la conséquence de la sienne, il ne falloit rien faire qu'après une meure délibération. Mais le Général n'entrant pas trop dans ces considérations, déclara qu'il ne pouvoit pas laisser de semblables fautes impunies, sur lesquelles l'accusé méritoit non-seulement de perdre son Office, mais même d'être interdit de ses Ordres ; que le Pape le condamneroit à quelque chose encore de plus rigoureux, s'il osoit s'aller plaindre à Sa Sainteté du jugement rendu contre lui, & qu'en tout cas il se chargeoit de l'événement de cette affaire, & d'en rendre bon compte au Pape.

Ce fut ainsi que Montalte fut dépossédé, quoique plusieurs fussent d'avis de l'interdire simplement, & cependant lui enjoindre de venir répondre sur les faits dont on l'accusoit. Le Général proposa en même temps d'élire un autre Procureur en sa place,

nommé le Pere Thomas de Varafe, 1564.
qui n'étoit guéres plus des amis de Montalte. La plûpart des Freres furent merveilleufement furpris de voir avec quelle chaleur il avoit porté les intérêts de Varafe pour le faire élire, quoiqu'il y en eût plufieurs qui méritaffent de lui être préférés, comme étant beaucoup plus capables de remplir cette charge.

Ce Thomas de Varafe, qui pour avoir montré la Logique au Cardinal Borromée, en étoit particulierement confidéré, ayant fçu la nouvelle de la promotion de fon difciple, & de fa faveur auprès du Pape fon oncle, vint promptement à Rome; efpérant avec une telle protection parvenir dans peu aux premieres charges de l'Ordre. Il avoit déja obtenu plufieurs lettres de recommandation de ce Cardinal pour Avofta qui s'étoit engagé, quoiqu'il n'eût pas d'ailleurs beaucoup d'inclination pour lui, à le fervir dans tout ce qui dépendoit de fon miniftere, & voyant l'occafion favorable d'obliger le Cardinal Neveu, & d'éloigner la faveur de Montalte, il crut devoir lui mettre en tête un homme dont le crédit étoit capable d'empêcher le

1564. Pape de déclarer sa déposition injuste.

Montalte n'eut pas plûtôt appris qu'il étoit dépossédé, qu'il en donna avis au Cardinal Alexandrin. Cette Eminence, après l'avoir blâmé d'être allé au Chapitre contre son sentiment, chercha les moyens auprès du Pape d'apporter quelques remédes à cette fâcheuse affaire, dans laquelle s'intéressa aussi le Cardinal Colonne. Montalte présenta une Requête à Sa Sainteté; mais il connut d'abord qu'il y avoit peu de contentement à espérer pour lui; Varase ayant pris les devants incontinent après son élection, & s'étant rendu à Rome en poste, par le conseil d'Avosta, pour faire agir le Cardinal Borromée son patron, & confirmer son élection par le Pape, qui sans avoir aucun égard aux justes plaintes du pauvre Montalte, approuva tout ce qu'on avoit fait contre lui dans le Chapitre de Florence: Cela le mit dans un tel chagrin que ses amis craignirent qu'il n'en tombât malade; mais le Cardinal Alexandrin obtint de lui qu'il écouteroit un peu moins son dépit & son ressentiment.

Sa douleur augmenta encore, quand il

il vit le Cardinal Borromée devenu Protecteur de l'Ordre, & il perdit toute espérance d'y avoir jamais aucun emploi : Car quoique ce Cardinal fût en réputation d'un grand homme de bien, il craignit cependant que ses adversaires abusant de sa protection ne lui fissent faire quelque injustice. 1564.

Dans le tems que le pauvre Montalte étoit en but à toutes ses disgraces, arriva la nouvelle de la mort de Calvin, décédé à Geneve, beaucoup plus honoré des Protestans, que les Evêques ne le sont dans l'Eglise Romaine. La Cour de Rome se réjouit de la mort de cet hérésiarque, croyant que ceux de Geneve regrettoient l'ancienne Religion, & qu'ils n'étoient empêchés d'y rentrer que de crainte du ressentiment de cet Inquisiteur des hérétiques (c'est ainsi qu'on l'appelloit à Rome) qui traitoit rigoureusement ceux qui n'avoient pas d'horreur pour le Saint Siége. L'Evêque de Geneve, qui avoit transporté le sien à Anneci, augmenta cette espérance par une lettre adressée au Cardinal Borromée ; il l'assuroit que les sentimens & les consciences des Genevois n'étant plus assujetties à

la tyrannie de cet Apoſtat, ils étoient
1564. très-diſpoſés à rentrer dans le bercail de JESUS-CHRIST, & que ce retour étoit indubitable, ſi Sa Sainteté leur envoyoit une Miſſion dirigée par un Religieux de mérite qui fût Prédicateur, & qui eût de l'expérience dans le commerce du monde.

Le Cardinal Alexandrin, auquel Borromée communiqua cette affaire, crut que Montalte étoit beaucoup plus capable qu'un autre, de réuſſir dans cette entrepriſe. Borromée fut du même avis, & Montalte alloit partir pour Geneve, ſuivi de ſix Religieux de différens Ordres; mais un Prélat très-ſage & de très-bon ſens, rompit ce voyage, en repréſentant à ces deux Cardinaux, qu'il étoit dangereux d'envoyer à Geneve un homme de ce tempéramment, piqué des affronts & des outrages qu'il prétendoit avoir reçûs; & qu'il étoit à craindre que ſon dépit ne l'engageât plûtôt à ſe faire le ſucceſſeur de Calvin, qu'à détruire ſa pernicieuſe doctrine.

Le Cardinal Borromée connut bientôt que Montalte n'étoit pas ſi coupable qu'on le lui avoit voulu perſuader, & qu'encore qu'il y eût quelque

chose à redire dans sa conduite, il ne méritoit pas le traitement qu'il avoit reçû : mais ne se voulant pas dédire de ce qu'il avoit fait pour Varase, il tâcha d'adoucir un peu la chose, & envoya querir Montalte pour l'exhorter à ne se pas impatienter, & lui promit qu'il auroit soin de le placer à son gré, & de lui procurer dedans ou dehors la Religion un emploi de conséquence. Montalte lui ayant témoigné qu'il avoit dessein de sortir de Rome, il lui ordonna d'y demeurer, en l'assûrant qu'il recevroit dans peu des témoignages de sa bienveillance. Cela le fit revenir de la méfiance qu'il avoit de ne pouvoir s'avancer par la faveur de Borromée, & lui fit attendre patiemment l'exécution de sa parole. 1564.

Mais il arriva deux affaires à la Cour de Rome d'une telle importance, qu'elles firent non-seulement oublier au Cardinal Borromée ce qu'il avoit promis à Montalte ; mais qui lui firent perdre, pour ainsi dire, la mémoire de tout le passé, & qui l'occuperent uniquement. Un certain Moine Bénédictin d'Ascoli avoit comploté, avec trois autres scélérats d'assassiner le Pape lorsqu'il donneroit audience,

1564. Ce méchant homme s'étoit réservé l'honneur de lui donner le premier coup, au moment que Sa Sainteté liroit un mémoire qu'il lui devoit présenter : mais l'horreur de ce parricide l'ayant effrayé sur le point de l'exécution ; il n'eut pas la hardiesse de l'entreprendre : un des complices croyant sauver sa vie en découvrant la conjuration, trahit & fit prendre tous ses camarades. Ils moururent au milieu des tourmens que méritoit un crime si exécrable, sans qu'on pût leur faire avouer qui étoit l'auteur de cette conspiration : & quoiqu'ils fussent interrogés séparément, ils déclarerent également qu'ils avoient été portés à cette entreprise, persuadés qu'après la mort du Pape, toute la Chrétienté en devoit élire un autre, qui tiendroit plus de l'Ange & de la Divinité même, que de l'homme, & qui régneroit sur toute la terre. Quelques-uns crurent que les Princes hérétiques avoient inspiré cet attentat à ces misérables ; mais on crut aussi, avec plus d'apparence, qu'ils ne s'y étoient engagés que comme des fanatiques & des furieux, qui vouloient faire parler d'eux dans le monde. Quoiqu'il en soit, le Cardinal

Borromée en fut terriblement inquieté & dans la suite veilla avec beaucoup plus de soin à la sûreté de la personne de son oncle. 1564.

L'autre événement arriva sur la question de la préséance entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne. Cette affaire avoit fait abandonner toutes celles de la Cour de Rome, & l'Ambassadeur de France sollicitoit vigoureusement une décision à son avantage. Le Pape qui vouloit ménager les deux parties, s'abstenoit de tenir Chapelle. Les François irrités de cette lenteur, le menacerent de sortir de Rome, & d'aller au Concile de Trente pour voir ce qu'ils auroient de mieux à faire en cette occasion ; mais l'affaire fut enfin remise à la prudence du Cardinal ; & l'application avec laquelle il y travailla, ne lui permit pas de songer à ce qu'il avoit promis à Montalte. Le Pape avoit cependant résolu d'envoyer un Légat *à latere* en Espagne, au sujet de l'affaire de l'Archevêque de Tolede, qui étoit d'une conséquence extrême pour le Saint Siége ; outre qu'il vouloit par l'éclat d'une si célébre Ambassade, adoucir un peu le dépit du Roi d'Espagne, sur le désavantage qu'avoit

1564. eu son Ambassadeur, quand on décida la question d'entre lui & l'Ambassadeur de France pour la préséance.

Après avoir jetté les yeux sur plusieurs sujets capables de se bien acquitter de cette Légation, il s'arrêta sur la personne de Huges Buon Compagnon, Bolonois, qu'il venoit de faire Cardinal sous le titre de Saint Sixte. C'étoit un homme expérimenté dans les plus importantes affaires de l'Etat, & qui mérita par ses services d'être placé dans la Chaire de Saint Pierre, avec le nom de Grégoire XIII. Si-tôt que Buon Compagnon fut nommé Légat, il se prépara pour partir promptement; l'affaire de Tolede ne pouvant plus souffrir de retardement.

Il étoit besoin de lui donner un Consulteur du Saint Office, pour travailler sous lui aux affaires de l'Inquisition; & plusieurs Religieux briguerent cette Commission, tant pour être connus de ce Cardinal, que pour faire le voyage d'Espagne aux dépens d'autrui. Montalte qui ne pouvoit plus demeurer à Rome parmi les Freres, témoigna au Cardinal Alexandrin, qu'il eût été bien aise de suivre le Légat. Ce Cardinal s'employa pour lui faire avoir

cette Commiſſion, mais deux difficultés traverſerent ce deſſein. La premiere fut ce qu'il avoit fait au préjudice du Roi d'Eſpagne à Veniſe, dans le démêlé qu'il eut avec ſon Ambaſſadeur, en ſorte que ceux qui vouloient lui donner l'excluſion, diſoient que le Légat s'expoſoit à recevoir des dégoûts en Eſpagne, menant avec lui un Conſulteur du Saint Office, qui s'étoit ouvertement déclaré contre les intérets de cette Couronne. 1564.

Ceux au contraire qui tâchoient de lui faire obtenir cet emploi, ſoûtenoient que ce qui s'étoit paſſé à Veniſe entre Vargas & Montalte, rendroit celui-ci d'autant plus eſtimable à la Cour du Roi Philippe, que ces conteſtations étoient arrivées pendant la guerre que ce Prince faiſoit au Saint Siége; que Montalte n'avoit pû moins faire dans cette occaſion que de témoigner ſon zéle & ſon attachement aux intérêts de Sa Sainteté, & que lorſque l'armée Eſpagnole déſoloit le Patrimoine de Saint Pierre, il avoit raiſon d'être animé contre cette Nation, & d'en ſouhaiter la deſtruction; que ſes ſentimens étoient d'autant moins blâmables, que depuis ſa réconciliation

1564. avec Vargas, il avoit toujours vécu en bonne intelligence avec les Ministres de Sa Majesté Catholique, & qu'étant ensuite devenu Procureur Général de son Ordre, il avoit accordé de bonne grace tout ce qu'on lui avoit demandé en faveur des Convents Espagnols, & qu'ainsi le Cardinal Légat pouvoit en toute sûreté le prendre pour son Consulteur.

La seconde difficulté fut causée par la concurrence d'un Religieux Augustin Docteur en Théologie, en faveur duquel Buon Compagnon sembloit incliner, quoiqu'il ne lui eût pas promis de lui rendre service en cette rencontre; mais le Cardinal Alexandrin recommanda lui-même Montalte au Cardinal Neveu, lequel se souvenant qu'après s'être déclaré contre lui lorsqu'il briguoit la Charge de Procureur Général de son Ordre; il lui avoit promis des marques de sa protection à la premiere occasion; & en effet il le servit avec tant de chaleur, qu'il fut choisi entre tous ceux qui lui disputoient cette place, & qu'il partit avec le Légat en qualité de Consulteur du Saint Office, vers la fin du mois d'Août de l'année 1565.

Le Légat qui connoissoit son mérite, & ce qu'il sçavoit faire en matiere d'Inquisition, témoigna beaucoup de joye de l'avoir à son service. 1565.

Il est à propos de remarquer que cette Légation étoit composée de trois Souverains Pontifes, c'est-à-dire, de trois personnes qui furent Papes successivement les uns aux autres ; Buon Compagnon, sous le nom de Grégoire XIII. Montalte qui lui succéda sous le nom de Sixte V. & Monseigneur Jean-Baptiste Castaigna Evêque de Rossane en Calabre, (d'où Pie IV. le fit venir pour l'envoyer Nonce en Espagne, & qui prit, pour y aller, l'occasion du voyage du Légat) lequel succéda à Sixte, & se fit nommer Urbain VII.

Le Cardinal Légat communiquoit toutes les affaires de sa Légation à Castaigna & à Montalte, & vivoit avec eux dans une grande familiarité. Montalte, qui faisoit assez bien sa cour à ces deux Prélats, leur disoit fort agréablement, quand il n'y avoit qu'eux trois : Je crois voir deux Papes, quand je vous regarde l'un & l'autre. A quoi le Nonce lui répondit un jour : Vous avez raison à l'égard de Monseigneur le

1565. Légat, & l'on lui rendra justice quand on l'élévera à cette suprême Dignité ; mais pour moi, Pere Montalte, je n'y ai pas plus de part que vous. Sur quoi le Légat prenant la parole, lui repartit : Quoique j'aye été fait Cardinal avant vous, vous pouvez devenir Pape avant moi, & l'on doit faire une application aux Dignités de l'Eglise, de ces paroles de l'Evangile : *Que les premiers seront les derniers, & les derniers les premiers.*

C'est ainsi qu'ils s'entretenoient agréablement tous les jours, & que Montalte ne manquoit aucune occasion de s'attirer sur cette matiere quelque réponse agréable, & qui les engageât à travailler à sa fortune, si sa prophétie venoit à réussir. Un jour entr'autres ayant touché au bonnet du Cardinal Légat, qui étoit sur une table, le Légat lui dit : Montalte, voyez un peu s'il vous siéroit bien. J'en ferai l'épreuve, Monseigneur, lui répondit-il, lorsque vous serez Pape. A quoi le Légat lui repartit : Je ne souhaiterois l'être, que pour satisfaire votre curiosité, & rendre en même tems justice à votre mérite. Le Nonce étant arrivé sur ces entrefaites, Montalte lui dit : Je vous

prie, Monſeigneur, de vous ſouvenir 1565.
que Monſeigneur le Légat m'a promis de me faire Cardinal, ſi-tôt qu'il ſeroit devenu Pape. Il eſt vrai, dit en riant le Légat, que je lui ai promis le Chapeau, parce qu'il m'a promis la Thiare. Le Nonce prenant la parole, leur dit: Vous ſerez contens l'un & l'autre, s'il n'eſt beſoin là-deſſus que de mon témoignage.

Le Légat aimoit Montalte fort tendrement, & lui connoiſſant beaucoup de jugement & de ſolidité d'eſprit, il ne faiſoit rien ſans le conſultet auparavant: mais il ne trouva pas le même agrément parmi les Officiers de ſa Maiſon, ſoit que ce fût à cauſe de ſon humeur ſévére & exacte, ſoit que ce fût l'averſion & le mépris que ces gens-là ont ordinairement pour les Moines, ſoit enfin qu'ils fuſſent jaloux de l'amitié que leur maître avoit pour lui. Il avoit tous les jours à démêler avec quelqu'un, & particuliérement avec un Maître de Chambre, auquel il étoit inſupportable, & qui ſçavoit toutes les avantures de ſa vie. Un jour entre autres, après lui avoir reproché devant pluſieurs autres domeſtiques du Légat toutes les brouilleries qu'il avoit

1565. eues dans son Ordre, il lui dit qu'il ne trouvoit pas étrange qu'ayant eu peine à vivre en paix parmi ses Freres, il se brouillât avec tout le monde ; & lui dit outre cela plusieurs choses fort injurieuses. Ce démêlé étant venu à la connoissance du Légat, le mit dans une telle colere, qu'il voulut chasser son Maître de Chambre ; mais Montalte demanda généreusement grace pour lui, & pria le Nonce de joindre ses prieres aux siennes, ce qu'il fit pour l'obliger, & lui conseilla en même tems, d'éviter avec soin, pour son honneur & pour son repos, toutes sortes d'occasions de débats & de querelles.

Montalte depuis ce tems-là changea tout-à-fait de conduite, & profitant des avis du Nonce, s'étudia à s'acquérir par ses services les bonnes graces de toute la maison du Légat, & se repentit de s'en être avisé si tard. Il savoit que lorsqu'il fut nommé pour aller en Espagne, quelques Freres avoient dit que s'il étoit de si difficile humeur dans le Cloître, il seroit encore plus insupportable à la suite du Légat, & que le Général même avoit dit à un de ses principaux Officiers ;

que si son maître le gardoit seulement un mois, il s'engageoit à se démettre du Généralat en sa faveur. Ce discours, qui lui fut rapporté lorsqu'il étoit le plus brouillé avec ce Maître de Chambre, le fit résoudre à en user à l'avenir d'une maniere si douce & si honnête, que tout le monde seroit persuadé que ç'avoit été la faute des Freres, s'il n'avoit pas bien vécu avec eux. 1565.

Etant arrivé en Espagne après six semaines de marche, il s'y fit connoître pour un homme d'un esprit sublime & rare. Les Religieux de son Ordre lui rendirent de grands honneurs, & lui firent leur cour avec une assiduité qui flatta agréablement l'inclination & les dispositions naturelles qu'il avoit à commander. Il fut prié d'assister à un Chapitre, & d'y ouvrir les disputes devant le Cardinal Légat, qui voulut bien honorer cette Assemblée de sa présence. Il eut des conférences particulieres avec quelques Ministres de l'Inquisition, touchant les intérêts du Saint Office, qui n'étoit pas encore si bien établi en Espagne, qu'il le fut peu de tems après; & le Légat à qui l'on avoit particulierement re-

1565. commandé cette affaire, fut bien aise que les Espagnols en conféraffent avec son Consulteur. On fit le procès à deux prisonniers, au jugement desquels on l'appella, qui furent exécutés, parce que Montalte en fut d'avis. Cependant il ne faisoit rien sans en rendre un compte très exact au Légat, ni sans prendre son conseil & celui du Nonce.

Le Marquis de Bergues & le Seigneur de Montigny, étoient venus de Flandres à Madrid, par ordre en apparence de la Duchesse de Parme, Gouvernante des Pays-bas ; mais on sçavoit que les principaux des Villes & les Chefs de faction avoient plus de part à leur voyage que cette Princesse, & qu'ils ne l'entreprirent que pour supplier le Roi de leur vouloir ôter l'Inquisition, à la rigueur de laquelle il étoit impossible aux Flamands de se soumettre.

Plusieurs raisons empêcherent le Roi de leur donner si-tôt audience ; & ils crurent que le Légat avoit beaucoup contribué à ce retardement, parce qu'il sçavoit que ce qu'ils venoient demander au Roi, étoit fort préjudiciable au Saint Siége, & de plus contraire à une

des raisons qui avoient obligé le Pape à envoyer un Légat à ce Prince. Car il avoit ordre de le presser de tenir la main à l'établissement de l'Inquisition en Flandres, & d'y employer toutes ses forces s'il en étoit besoin. Il avoit déja disposé le Roi & son Conseil, à rendre ce service à l'Eglise. Et comme il craignit que ces Députés ne changeassent la situation de cette affaire, ils crurent de leur côté qu'il avoit empêché qu'on ne leur eût donné audience. 1565.

Ces deux Seigneurs furent visiter le Cardinal Légat, qui les reçut avec beaucoup d'amitié ; mais leur visite se passa toute en complimens, & il ne traita aucunes affaires avec eux, que par le canal de Montalte, auquel il ordonna d'entrer adroitement dans leur familiarité, & même lui en procura le moyen, sous je ne sçai quel prétexte. Montalte ravi de se voir chargé d'une si importante négociation, se servit de toute son industrie pour s'attirer leur confiance, & particulierement celle de Montigny, qui étoit un homme fort éloquent, qui parloit en perfection la langue Italienne, & qui avoit plusieurs autres belles connoissances. Il

1565. témoigna qu'il prenoit un extrême plaisir dans la conversation de Montalte, quoiqu'il ne lui parlât ordinairement que de l'établissement de l'Inquisition en Flandres, & qu'il lui eût avoué que le Légat ne lui avoit permis, qu'à cette condition-là, d'avoir un commerce si particulier avec le Marquis de Bergues & lui. Ils furent très-satisfaits l'un & l'autre de lui entendre traiter ces matieres en aussi bon Chrétien qu'en grand Politique; & Montigny dit un jour en bonne compagnie, que cent Religieux semblables à lui, feroient un fruit merveilleux aux Pays-bas.

Il rendoit compte de tout ce qui se passoit entre ces Seigneurs & lui, au Cardinal Légat & au Nonce, lequel eut aussi quelque conférence avec eux; mais sa qualité lui faisoit garder des mesures dont Montalte étoit dispensé, son habit lui permettant de rendre visite en tout tems sans aucune conséquence. Cela l'obligeoit d'être le plus souvent hors du Palais du Légat, se souciant fort peu d'être seul, ou accompagné de quelqu'un des Freres, avec lesquels néanmoins il passoit la meilleure partie des jours. Ils lui donnerent

herent un jour magnifiquement à dîner, mais il voulut auparavant en avoir permission du Légat, qui la lui accorda avec joye, sçachant bien le plaisir qu'ils prenoient dans sa conversation. Il est vrai qu'il avoit un génie admirable, & qui imposoit, par son élévation, à tous ceux avec lesquels il conversoit. Il donnoit à connoître au Légat toutes les affaires qu'ils traitoient, dans un si juste point de vûe, qu'il étoit merveilleux, qu'ayant été élevé dès l'enfance dans le Cloître, éloigné des affaires du monde, il sçût si bien cependant les accommoder avec celles de la Religion & mêler ensemble, sans les confondre, les intérêts séculiers & ceux de l'Eglise. 1565

Le Cardinal Légat reçut un Bref du Pape au commencement du mois de Décembre, par lequel Sa Sainteté permettoit au Roi d'Espagne de lever une Décime extraordinaire sur le Clergé de ses Royaumes, pour aider l'Empereur à soutenir la guerre contre les Infidéles. Cette Bulle qui avoit été longtems sollicitée, fut présentée au Roi Philippe dès sa premiere audience qu'il accorda au Légat.

Ce Prince, suivant une de ses plus

cheres maximes, qui étoit d'employer
1565. le fer contre les Turcs, le feu contre les Hérétiques, & l'Evangile contre les Idolâtres, résolut d'envoyer cette année aux Isles Philippines nouvellement conquises par les armes, & dans quelques autres pays des Indes Orientales une célébre Mission composée de soixante Religieux de différens Ordres en mémoire des soixante & douze Disciples. Ce nombre fut divisé en trois compagnies sous différens Supérieurs, lesquels faisoient ensemble soixante & quinze Missionnaires, sçavoir vingt-cinq Jésuites, trente Cordeliers, six Bénédictins, trois Augustins, trois Carmes & neuf Prêtres Séculiers. Le Roi ordonna qu'ils seroient examinés en présence du Légat; Montalte les interrogea tous. Le Pere Gori Jésuite, & le Confesseur du Roi assisterent aussi à cet examen.

Pendant que l'on préparoit toutes choses pour le départ de ces Missionnaires, & qu'on levoit l'argent destiné aux Troupes de l'Empereur, le Roi Philippe fit ordonner du consentement du Legat, les prieres de quarante heures avec l'exposition du Saint Sacrement dans toutes les Eglises d'Espagne

pour implorer l'assistance de Dieu pour l'armée Chrétienne, & pour animer la dévotion des peuples & la libéralité du Clergé. 1565.

Le Roi voulut donner lui-même l'exemple de sa dévotion publique, & fit faire dans la Chapelle de son Palais des prieres continuelles pendant neuf jours, ausquelles il assista réguliérement assisté du Cardinal Légat, de tous ses Courtisans, & des Missionnaires destinés pour les Indes Orientales; on choisit neuf Prédicateurs pour prêcher pendant cette Neuvaine: le Roi & toute sa Cour entendirent les neuf Sermons.

Montalte déja connu en Espagne pour un excellent Prédicateur, fut prié de la part du Roi de prêcher le quatriéme jour: & comme le hasard fit que ce fut un Dimanche, il eut un prodigieux concours d'auditeurs, la plûpart plûtôt attirés par curiosité que par dévotion. Il prit ces paroles pour son Texte: *Voilà que je t'ai donné en lumiere aux Nations, afin que tu sois mon salut jusques à l'extrémité de la terre*. Il prouva par quantité de solides raisons, & d'ingénieuses pensées, que le Roi Philippe avoit été choisi par la Providence

1565. pour détruire l'Empire Ottoman, exterminer l'hérésie, convertir les Idolâtres, & pour faire porter la lumiere de l'Evangile chez tous les peuples de la terre. La Cour fut charmée de ce Sermon. Montalte fut pressé avec tant d'instance de le rendre public, qu'il le fit imprimer, & le dédia au Roi, qui l'avoit entendu avec plaisir. Ce Prince en reconnoissance lui donna un beau Calice d'argent, & cent pistoles en forme de rétribution.

Ce présent peu considérable pour un grand Roi, & magnifique pour un Religieux, donna quelque jalousie aux autres Prédicateurs de la Neuvaine, & particulierement au Pere Pangora, Dominiquain, l'un des Prédicateurs ordinaires de Sa Majesté. Il ne pouvoit souffrir qu'on mît quelqu'un au-dessus de lui en matiere de Prédication. Et pour se venger de l'avantage qu'on donnoit sur lui à Montalte, il fit imprimer des remarques sur son Sermon, dans lesquelles il lui reprochoit plusieurs fautes contre la langue Italienne, qu'il entendoit en perfection. Quoiqu'il ne nommât pas Montalte, il le désignoit d'une maniere à le faire aisément connoître à tous ceux qui l'avoient en-

tendu. Il parloit dans ses Remarques d'un certain Prédicateur Italien, qui prêchant dans la Chapelle du Roi, avoit laissé échapper certaines choses, qui bien loin de devoir sortir de la bouche d'un Religieux en Chaire, ne devoient pas seulement être proférées par un Chrétien. 1565.

Une copie de ces Remarques étant tombée entre les mains de Montalte, il y trouva dix-neuf corrections, tant sur la matiere de son discours, que sur le vraie méthode de la Prédication ; il fit voir ces remarques au Légat & au Nonce ; qui résolurent ensemble que le Nonce envoyeroit querir le Pere Pangora pour tirer plus de connoissance de cette affaire. Pangora n'avoit point mis son nom à ce Libelle, qui ne contenoit que deux feuillets ; mais on sçavoit qu'il en avoit distribué plusieurs copies ; quelques Religieux de son Ordre, qui connoissoient son style, ne doutoient pas qu'il n'en fût l'Auteur, & comme il avoit parlé du Sermon de Montalte en plusieurs compagnies, on étoit bien persuadé que ces Remarques étoient de sa composition.

Le Légat voulut lui-même interroger là-dessus Pangora, & quoiqu'il

1565. rité de l'injure qu'il avoit faite à son Théologien, Consulteur du Saint Office, Prédicateur distingué, il crut, suivant sa douceur ordinaire, le devoir obliger à les révoquer par un écrit contraire, & d'en demander pardon à Montalte; mais Pangora fier du crédit & de la protection d'Enriques, Sécretaire d'Etat, & son beau-frere, désavoua l'écrit, protesta lui-même contre, & demanda réparation. Cette insolence obligea le Nonce à faire faire par l'Inquisiteur une exacte recherche de l'Imprimeur du Libelle; lequel avoua qu'il en avoit reçu le Manuscrit de Pangora, & qu'il le lui avoit remis entre les mains, ensorte qu'on trouva des preuves suffisantes pour l'en déclarer l'Auteur.

Montalte picqué jusqu'au vif, & cherchant à se défrayer, soutint qu'il y avoit plusieurs chefs d'hérésie dans ce Libelle, & que Pangora devoitêtre enfermé dans les prisons de l'Inquisition.

Le Nonce & Montalte en avoient déja deux fois porté leurs plaintes au Roi par l'ordre du Légat; ce Prince les assûra que ces ouvrages satyriques lui déplaisoient beaucoup, & pour le

ſeur perſuader, il priva Pangora de la charge de ſon Prédicateur, & lui défendit l'entrée de ſa Chapelle. La conſidération d'Enriques ſon beau-frere, fit modérer le châtiment qu'il méritoit; il fut ſeulement condamné à trois mois de priſon dans ſon Convent, & privé pendant ce tems là de toutes ſortes de fonctions. Montalte très-content de cette punition, diſoit à ſes meilleurs amis que ſi l'on rendoit auſſi bonne juſtice en Italie qu'en Eſpagne, le Pere Avoſta ne ſe réjouiroit pas de l'outrage qu'il lui avoit fait au Chapitre de Florence, mais qu'il eſperoit que la Fortune qui commençoit à le favoriſer, le vengeroit enfin de tous ſes ennemis. 1565.

L'avantage qu'il remporta dans cette affaire, augmenta beaucoup ſon crédit & ſa réputation à la Cour d'Eſpagne. Son Sermon imprimé d'abord en Italien, fut traduit en Eſpagnol, & reçu avec les mêmes applaudiſſemens. Le Roi auſſi content de lui, que mal ſatisfait de Pangora, le nomma ſon Prédicateur ordinaire en la place de ſon ennemi, & lui en envoya le brevet par un Sécretaire, qui eut ordre de lui offrir, s'il vouloit s'établir en Eſpagne,

1565. mille francs de penſion, ſa nourriture & un logement dans le Palais ; mais la Providence qui deſtinoit Montalte aux premiers honneurs de l'Egliſe, le garantit de ces écueils dont les Cours des Rois ſont remplies. Il accepta le brevet, & ſupplia le Roi, lorſqu'il lui en fit ſes remerciemens, de lui permettre de prendre en quelque lieu qu'il allât, la qualité de ſon Prédicateur.



LA VIE
DU
PAPE SIXTE
CINQUIÉME,

LIVRE QUATRIÉME.

ARGUMENT.

Le Cardinal Alexandrin est élû Pape, après la mort de Pie IV. Joye que cette élection donne à Montalte. Mort du Général des Cordeliers. Le Procureur de l'Ordre prétend lui succéder. Le Pape l'en exclud, & en envoye les provisions à Montalte, comme il revenoit d'Espagne. Il est à son retour très-bien traité du Pape. Il va visiter quelques Provinces. Il détruit une partie de ce qu'avoit fait son

Prédéceſſeur. Etant retourné à Rome, il s'attache au Cardinal Bonelli nevêu du Pape. On lui donne l'Evêché de ſainte Agathe. Raiſons qui obligerent le Pape à le faire Evéque. Il eſt enſuite fait Cardinal. Raiſons de cette promotion. Le Pape ſe ſert de lui en pluſieurs affaires importantes. Il continue à modérer la vivacité de ſon tempérament. Mort de Pie V. Eloge de l'Ordre de ſaint Dominique. Montalte entre dans le Conclave avec une grande ſimplicité. Le Cardinal Buon Compagnon élû Pape ſous le nom de Grégoire XIII. Il lui paroît peu d'inclination pour Montalte. L'année ſainte célébrée à Rome. Oeuvres de piété de Montalte. Le Pape lui ôte une penſion que lui avoit donné Pie V. Il fait venir à Rome un de ſes neveux, qui y fut aſſaſſiné quelque tems après. Il pardonne à ſes meurtriers, & n'en demande pas juſtice. Ambaſſadeur de Moſcovie arrivé à Rome. Il refuſe de baiſer les pieds du Pape. Montalte le réſout à le faire. Le Grand Maître de Malte meurt à Rome. Montalte le conſole & l'aſſiſte pendant ſa maladie. Réformation du Calendrier réduit en meilleur ordre. Etrange accident arrivé à Rome, qui met la Ville en déſordre. Promotion de pluſieurs Car-

dinaux. Montalte se fait plus vieil & plus infirme qu'il ne l'est véritablement. Le Cardinal d'Autriche tâche de l'attirer au parti des Espagnols. Sa réponse là-dessus. Il convertit un Baron Luthérien. Il va passer le Carême dans le Convent des saints Apôtres. Il rend visite à quelques Cardinaux qu'il persuade de son infirmité, en dînant chez le Cardinal de Saint Sixte. Il tombe deux fois en foiblesse pendant le repas. Il se plaint du pitoyable état auquél il se voit réduit. Le Pape tombe malade, & meurt.



PENDANT que les affaires d'Espagne se traitoient à l'égard du S. Siége, comme nous venons de voir, le Roi & le Légat reçurent la nouvelle de la mort de Pie IV. arrivée le dix du mois de Décembre, qui fut cause qu'on interrompit en cette Cour toutes les négociations. Cette mort auroit beaucoup affligé Montalte, s'il ne se fût pas flatté que le Cardinal Alexandrin, duquel il espéroit toutes choses, feroit élû au premier Conclave. Les prieres continuelles qu'il fit pour cette élection, qu'il disoit devant ses amis demander tous les jours à Dieu dans son 1565.

—— *Memento*, fut comme le présage de
1565. l'exaltation d'Alexandrin. Il ne témoignoit pas néanmoins cet empressement en présence du Cardinal Légat, lequel ne penchoit point de ce côté-là, quoiqu'il ne jugeât pas ce sujet incapable de gouverner l'Eglise ; & il avoit plusieurs fois dit en s'entretenant familierement avec ses domestiques, qu'il n'en connoissoit point un meilleur, ni qui fût plus homme de bien qu'Alexandrin ; mais que cependant il ne lui donneroit pas sa voix, s'il étoit dans le Conclave, le connoissant, disoit-il, trop austérement attaché à faire rendre la justice selon toute la rigueur des Loix. Montalte reçut presque en même tems avis de la mort du Général Avosta, le plus grand de ses ennemis : il ne put renfermer dans son cœur la joye que lui donna cette nouvelle, & dit à un certain Abbé, avec lequel il avoit fait amitié à Madrid, qu'il seroit au comble de ses souhaits si le Cardinal Alexandrin succédoit à Pie IV. Cet Abbé surpris d'un tel discours, lui dit : Vous faites donc autant de cas, mon Pere, de la mort d'un homme qui ne vous aime pas, que de la bonne fortune d'un de vos amis. Je vous avoue,

lui repartit Montalte, qu'un mal dont je suis délivré, me fait autant de plaisir qu'une bonne fortune qui m'arrive. 1565.

Tous les Domestiques du Cardinal Légat faisoient des souhaits ardens pour l'exaltation de leur Maître, & Montalte sembloit y mêler les siens, quoiqu'en effet ils fussent tous pour Alexandrin, son ancien & véritable ami. Mais le Légat ne lui en sçavoit aucun mauvais gré, parce qu'il trouvoit là-dessus ses sentimens justes & raisonnables, & qu'il sçavoit que le Conclave ne prend aucune impression des inclinations différentes de chaque particulier pour son parent ou pour son patron.

Et en effet quoiqu'il fût si éloigné de Rome, il eut la plus grande partie des suffrages; & le Cardinal Borromée qui étoit à la tête du plus considérable parti, & qui étoit entré dans le Conclave avec une faction la plus puissante qu'y eût jamais eu aucun Cardinal Neveu, fit tous ses efforts pour le faire élire, comme étant créature de son oncle, & d'un mérite égal à ceux qui pouvoient justement prétendre à cette suprême dignité: mais son heure n'étoit pas encore venue, & la Providence qui

attendoit une conjoncture plus favora-
1566. rable pour le mettre en cette place, se déclara pour lors en faveur du Cardinal Alexandrin, lequel porté par Borromée & Farnese, Chefs des deux plus puissantes Factions, fut élû le 7e. jour de Janvier de l'année 1566. Il est difficile de sçavoir si le secret & la promptitude avec lesquels ces deux Cardinaux conduisirent & acheverent cet ouvrage, furent plus inconcevables que l'inadvertance & le peu de lumiere des autres qui ne purent découvrir leur dessein.

On envoya un Courrier exprès au Légat pour lui donner avis de cette élection, avec ordre de revenir à Rome. Il fit aussi-tôt paroître sa joye par des fêtes magnifiques qu'il donna dans son Palais, accompagnées de cris d'allégresse, & de *Vive le Pape Pie V.* car c'est ainsi que le nouveau Pape voulut être appellé. Mais le Légat de retour à Rome fut toujours assez mal auprès de lui, parce qu'il tâchoit d'apporter quelque tempérament à la rigueur avec laquelle il faisoit rendre la justice.

Montalte étoit le seul qui fût transporté d'une joye dont il ne pouvoit être le maître. Si-tôt qu'il sçut la nouvelle de cette élection, il s'en alla au

Convent des Dominiquains, pour mêler son allégresse avec la leur, & demeura à souper chez eux. On but plusieurs fois à la santé de Pie V. & cette Communauté redoubloit sa joye, à l'envi des ravissemens de Montalte. Tous les Officiers du Légat le complimenterent à son retour, soit qu'ils le voulussent railler, ou lui faire plaisir, comme s'il eût eu l'honneur d'être parent du nouveau Pape; & il leur dit plusieurs fois, qu'il seroit au désespoir s'il sçavoit qu'il y eût un homme sur la terre plus aise que lui de cette élection. 1566.

Cette joye fut suivie de plusieurs bienfaits qu'il reçut du Pape dès les premiers jours de son Pontificat, & s'il se souvint de lui à Madrid; Sa Sainteté ne l'oublia pas à Rome, ayant soin en son absence de ses intérêts, & prenant plaisir à lui faire du bien sans que personne lui parlât en sa faveur.

La mort du Général Avosta, arrivée au même temps que celle de Pie IV. fit intriguer Varase Procureur de l'Ordre, lequel ayant eu avis de son extrêmité, avoit déja pris les devans pour le Généralat, & s'en étoit fait expé-

dier un Bref par la faveur du Cardinal
1566. Borromée : mais Avosta n'étant expiré qu'après le Pape, il étoit nécessaire, pour se mettre en possession du Généralat, que ce Bref fût confirmé par son successeur. Si-tôt que Varase vit Pie V. élû, il lui présenta une Supplique, que le Cardinal Borromée appuya, par laquelle il lui remontroit, que c'étoit un usage fort ancien dans la Religion de passer de la Procure de l'Ordre au Généralat, & particulierement quand cette place étoit vacante par la mort ; & outre plusieurs exemples, qu'il rapportoit en pareil cas, il y joignoit beaucoup de raisons pour lui persuader qu'il ne lui demandoit rien que de fort juste, dont la meilleure étoit le Bref qu'il avoit obtenu de Pie IV.

Le Pape après l'avoir écouté avec beaucoup d'attention, lui dit, qu'il étoit bien aise d'apprendre par lui-même que la Procure de son Ordre étoit le degré par où l'on montoit au Généralat, & qu'il étoit résolu de suivre l'ancienne coûtume de la Religion, à laquelle ne voulant donner aucune atteinte, il se croyoit obligé de faire Montalte Général, étant le seul & le

véritable Procureur de l'Ordre, qu'on avoit injustement, & contre toutes les formes ordinaires, dépossédé de sa charge au Chapitre de Florence, par la brigue & par la cabale d'Avosta son Genéral. 1566.

Varase surpris & affligé de ce discours, s'en alla de ce pas trouver son patron le Cardinal Borromée, pour voir avec lui de quelle maniere il maintiendroit le Bref obtenu par sa faveur, que le Pape prétendoit être subreptice, ayant été donné sans avoir entendu les raisons de sa partie. Le Cardinal lui dit que cette affaire étoit soûtenable; mais que malheureusement pour lui, le Pape qui en étoit le Juge, s'étoit ouvertement déclaré pour Montalte. Varase ne crut pas devoir s'obstiner davantage à cette tentative, & malgré son Bref, se trouva bienheureux de demeurer Procureur Général; car le Pape auroit fait avec justice déclarer son élection nulle, si le Cardinal Borromée n'en eût obtenu la confirmation comme une grace singuliere.

Sa Sainteté fit promptement expédier un Bref à Montalte, dans lequel il déclaroit qu'il le faisoit Général de son Ordre de son propre mouvement;

& pour surcroît d'agrément, il le lui
1566. envoya par un Courier exprès, qui fut en même tems chargé d'un autre paquet pour le Légat, dans lequel on lui adressoit un ordre pour traiter en passant à Genes quelques affaires assez importantes.

Ce Courier trouva le Légat à Ast, Ville de Piémont, & lui remit entre les mains le paquet de Sa Sainteté, dans lequel étoit enfermé le Bref pour Montalte. Le Légat le lui porta dans sa chambre, & lui dit en le lui mettant entre les mains : Voici, Pere Montalte, d'agréables fruits, qu'a déja produit en votre faveur la bienveillance du Pape. A quoi Montalte lui répondit : il est vrai, Monseigneur, qu'ils me sont d'autant plus agréables & plus doux, que je n'en suis uniquement redevable qu'à sa seule bonté ; & ajoûta un moment après : Quel excès de graces, Monseigneur, reçois-je aujourd'hui de Sa Sainteté, qui me fait du bien sans le lui avoir demandé ! Il vous rend justice, lui répondit le Légat, lorsqu'il a plus d'égard à votre mérite, qu'aux prieres & aux recommandations qu'on lui pourroit faire en votre faveur.

Le Légat le mena ensuite dans l'Eglise des Cordeliers d'Ast, où l'on chanta le *Te Deum*, qui fut entonné par cette Eminence, qui outre cela régala magnifiquement à souper le nouveau Général, à la santé duquel il voulut qu'on bût pendant le repas. Les Freres témoignerent aussi leur allégresse par quantité de feux qu'ils allumerent en plusieurs endroits de leur Convent. Après le souper, le Légat dit obligeamment à Montalte : Il est tems, mon Pere, que nous nous séparions ; car vous allez désormais marcher en homme d'autorité, & moi je me retire en simple sujet. Je ferai toujours plus de gloire, lui repartit Montalte, de la qualité de votre serviteur, que de celle de Général de mon Ordre. 1566.

Le Légat le pressoit continuellement de prendre possession de sa Charge ; mais il n'en voulut rien faire, lui disant, qu'il auroit l'honneur d'être encore à son service jusques à ce qu'il fût à Rome, outre qu'il ne croyoit pas en devoir faire aucune fonction avant que d'avoir baisé les pieds de Sa Sainteté. Cette modestie ne l'empêchoit pas de loger dans tous les Convens de Saint François qu'il rencontra sur la

1566. route, & de recevoir les complimens des Gardiens & des Provinciaux, qui alloient de toutes parts au-devant de lui.

Le Pape le traita à son arrivée avec tant d'amitié, qu'après lui avoir baisé les pieds, il l'embrassa fort tendrement, & l'entretint assez longtems sur différentes matieres. Les Freres du Convent des Saints Apôtres, qui lui avoient fait tant de peine, se trouverent assez embarrassés, & voulurent lui faire perdre, par une réparation juste & solemnelle, le souvenir du passé, en lui rendant des honneurs extraordinaires. Il est vrai qu'ils en userent avec une magnificence au de-là de tout ce qui s'étoit jamais fait en pareille occasion. Ils firent une Procession solemnelle; les plus habiles Prédicateurs entreprirent son éloge; il y eut des concerts de musique composés exprès pour cette cérémonie, & des vers à sa louange attachés aux murailles du Cloître, & dans les autres lieux les plus considérables du Convent : Enfin son entrée eut l'air d'un triomphe, & plusieurs personnes de la campagne, furent attirées à Rome par la beauté de ce spectacle. Tous les autres Généraux d'Ordre, &

la plûpart des Prélats qui étoient à Rome le furent visiter, tant à cause de l'amitié dont le Pape l'honoroit, que pour sa nouvelle dignité. Montalte leur rendit leurs civilités au double, & alla le premier chez le Général des Dominiquains, pour se réjouir seulement avec lui de l'exaltation du Pape. Il vêcut toujours en fort bonne intelligence avec les Religieux de cet Ordre; & la recommandation d'un Dominiquain valoit beaucoup mieux auprès de lui, que celle d'aucun Prélat. 1566.

Il commença par travailler à la réformation de certains abus introduits parmi les Freres, & fit avertir tous les Provinciaux d'y tenir la main. Il se disposa ensuite à aller faire sa visite, accompagné de ses Assistans, dans les Provinces de l'Etat Ecclésiastique, de la Toscane & du Royaume de Naples. Etant allé prendre congé du Pape, & recevoir sa bénédiction, Sa Sainteté lui témoigna qu'Elle étoit bien aise de le voir ainsi prendre à cœur le soin des Maisons de son Ordre; mais qu'il fît en sorte de ne se pas trop amuser dans le cours de ses visites, parce qu'il vouloit l'avoir à Rome auprès de lui. Ces paroles le toucherent si sensible-

1566. ment, qu'il fut prêt de ne point entreprendre ce voyage ; mais ayant pris congé du Pape, il crut ne s'en pouvoir dispenser. Il est vrai qu'il le fit avec une précipitation qui marquoit un peu d'impatience pour le retour. Il visita premierement la Province de la Marche, & porta la terreur dans tous les lieux par où il passa. Il ne pardonna à personne, & châtia très-sévérement les Religieux accusés d'avoir quelque chose en propriété, dont il confisqua l'argent au profit des Sacristies de leurs Maisons. Il dépossèda entr'autres, le Gardien de Fermo pour l'avoir trouvé saisi de quelque argent, dont il n'avoit point fait sa déclaration au Chapitre ; & le menaça de l'envoyer aux Galeres pour quelques autres fautes qui ne méritoient pas un pareil châtiment. Il en condamna neuf autres à la même peine, pendant deux ans qu'il fut Général ; ce qui donna tant d'épouvante à tous les Freres, qu'il s'en rencontra très-peu qui voulussent entrer dans les Charges, & ils aimerent mieux vivre en simples Religieux, que de s'exposer à la rigoureuse recherche d'un Général, qui n'en vouloit qu'à ceux qui s'étoient distin-

gués par quelque emploi, sans s'en être acquittés conformément à leurs devoirs. 1566.

C'est une chose merveilleuse qu'il n'entreprit aucun de ses ennemis, pas même ceux qui avoient voulu le déshonorer, & ruiner sa fortune. Il sembloit même qu'il fermât l'œil sur leur conduite, & il paroissoit avoir plus d'exactitude & de sévérité pour ceux qui ne lui avoient fait que du bien, que pour ceux qui l'avoient le plus maltraités. Il croyoit en devoir user ainsi, pour faire voir que la vengeance n'avoit aucune part dans les jugemens qu'il rendoit, & qu'il n'y avoit que l'amour d'une exacte justice qui réglât là-dessus sa conduite.

Et en effet, s'il parut avoir quelque ressentiment, ce fut seulement contre la mémoire de son prédécesseur, en détruisant ce qu'il avoit fait, & en déclarant tous ses décrets nuls & invalides, par de nouveaux qu'il fit. Il voulut que tous ceux qui avoient passé dans les charges sous Avosta, jusques aux Provinciaux, rendissent compte de leur administration, & il interdit celui de la Province de Toscane, nommé le Pere Guillaume Florentin, ac-

1566. cusé d'avoir fait quelque présent au défunt Général pour se faire élire Provincial : mais il le rétablit à la priere de Côme grand Duc de Florence, qui demanda cette grace avec empressement, & que Montalte ne crut pas devoir refuser à un Prince d'un si grand mérite, qui l'avoit reçû dans son Palais en revenant de la Marche, & qui l'avoit régalé magnifiquement.

Il n'employa que cinq mois à visiter la Marche, l'Ombrie, la Toscane, & l'Etat Ecclésiastique, & précipita son retour à Rome, où l'attendoit sa bonne fortune. Il craignit que son absence ne diminuât l'amitié que le Pape avoit pour lui. Préférant donc le séjour de Rome au soin de visiter toute l'Italie, il y revint au mois d'Avril de l'année
1567. 1567. fort satisfait des honneurs qu'il avoit reçus, & de s'être fait voir Général à ceux qui ne l'avoient point voulu choisir pour gouverner leur Province.

Si-tôt qu'il fut arrivé à Rome, il alla baiser les pieds de Sa Sainteté, & lui rendre compte de ce qu'il avoit fait dans son voyage. Le Pape le reçut avec bien de l'affection, & loua sa diligence & son zéle ; quoique le Cardinal

dinal Protecteur lui eût en ſon abſence rendu de mauvais offices, en tâchant de perſuader à Sa Sainteté que Montalte avoit traité les Freres avec une dureté ſi grande, que pluſieurs lui en avoient écrit & fait leurs plaintes; il montra en même tems un gros paquet de ces lettres qu'il avoit reçûes de différens endroits. Montalte ſe juſtifia ſi bien, & le Pape demeura ſi content de ſa conduite, qu'il lui déclara qu'il avoit abſolument beſoin de lui auprès de ſa perſonne. Cette marque de confiance donnant de nouvelles eſpérances à Montalte, il abandonna le ſoin des Provinces, qu'il n'avoit point viſitées, à des Commiſſaires, dans l'impatience qu'il avoit de ſçavoir en quel état ils les auroient trouvées. Il avoit une paſſion fort grande d'aller lui-même à Naples, pour faire voir peut-être aux Freres de ce lieu-là, qui l'avoient, pour ainſi dire, outragé, que toutes leurs oppoſitions n'avoient pas été capables d'interrompre le cours de ſa bonne fortune, non plus que de lui inſpirer aucun ſentiment de vengeance. 1567.

Quoique les affaires de la Religion l'occupaſſent beaucoup, il ne laiſſa pas

de travailler à un Commentaire sur
1567. Saint Ambroise, qu'il avoit commencé avant que d'aller en Espagne. Il vouloit l'achever pour le faire imprimer & le dédier au Pape; mais il en fut empêché par une infinité d'affaires qui lui survinrent de tous côtés; car outre celles de l'Ordre, le Pape lui en communiquoit quantité d'autres de conséquence, dont il lui renvoyoit ensuite la connoissance, l'ayant établi Consulteur en diverses Congrégations. Sa Sainteté avoit de plus ordonné au Cardinal Bonelli, fils d'une de ses sœurs, qu'il avoit tiré de l'Ordre des Dominiquains pour le faire Cardinal, du titre de Sainte Marie de la Minerve, & qui cependant prit le nom d'Alexandrin, qu'avoit porté son oncle pendant qu'il fut Cardinal: le Pape, dis-je, avoit ordonné à ce neveu de voir Montalte aussi souvent qu'il pourroit, espérant qu'il profiteroit beaucoup dans sa conversation. Toutes ces choses interrompirent son travail sur Saint Ambroise, qu'il acheva enfin lorsqu'il fut Cardinal, & le dédia à Grégoire XIII. mais le Pape ne le reçut pas aussi agréablement que l'Auteur l'avoit esperé. Il rendoit de grands ser-

vices au Cardinal Bonelli, que nous 1567.
appellerons désormais Alexandrin, & s'appliquoit à lui plaire & à lui rendre service dans toutes les occasions qui se présentoient. Il le louoit souvent en présence de son oncle, & lui parloit avantageusement de sa conduite. Le Pape ravi d'entendre ainsi parler de son neveu à un homme qu'il croyoit aussi désintéressé & aussi sincere, que bon connoisseur, disoit aussi beaucoup de bien de Montalte au Cardinal Alexandrin, & lui faisoit entendre ce qu'il avoit envie de faire pour lui. Ce Cardinal faisoit aussi sa cour par les bons offices qu'il rendit à Montalte auprès de Sa Sainteté qui voyoit avec plaisir la liaison qui étoit entre son neveu & Montalte, dont les intérêts lui étoient souvent recommandés par Alexandrin.

La passion, s'il est permis de parler ainsi de l'inclination du Pape Pie V. pour Montalte, alla si loin, qu'il le fit son Confesseur extraordinaire; ce qui parut à beaucoup de gens d'un fort bon augure pour lui. Le Pere Varase qui aspiroit au Généralat, l'auroit voulu déja voir Cardinal pour avoir le champ libre, & n'épargnoit rien de

1567. ce qui dépendoit de lui pour contribuer à son élévation. Il s'étoit depuis longtems réconcilié avec lui, & voyant en quel crédit il étoit auprès du Pape, il ne faisoit rien sans son agrément & sans son conseil, qu'il suivoit avec une soumission respectueuse.

S'étant un jour trouvés l'un & l'ausre devant le Pape pour quelque affaire de la Religion, Sa Sainteté dit à Montalte qui prenoit congé de lui: Pere Général, le Pere Varase a toujours la même envie pour votre place, qu'il avoit avant que je vous l'eusse donnée; seriez-vous d'avis qu'il eût contentement là-dessus? Je mets ma Charge, mon cœur & ma personne, lui repartit Montalte, aux pieds de votre Sainteté, & je lui donnerai une démission de mon Généralat en faveur de celui qu'elle en voudra gratifier, puisque je ne le tiens que de sa bonté. Varase conclut sur ce qu'avoit dit le Pape, que Montalte auroit bientôt le Chapeau, & qu'il seroit nommé Général en sa place.

Sur la fin de l'année 1568. Sa Sainteté donna à Montalte l'Evêché de Sainte Agathe, dont le revenu étoit considérable entre les Evêchés médio-



Le Pape le fait Evêque.

tres. La Cour de Rome, qui s'attendoit à le voir Cardinal, fut surprise de ce qu'on lui donnoit si peu de chose en comparaison de ce que le Pape auroit dû faire pour un homme qu'il aimoit depuis très-long-tems, & pour lequel sa tendresse s'étoit tellement augmentée depuis qu'il fut devenu Pape, que tout le monde le regardoit plûtôt comme étant à la veille d'entrer dans le sacré Collége, que comme Général des Cordeliers. 1568.

Il ne fut pas sacré Evêque incontinent après sa nomination, parce que le Pape avoit besoin de lui pour l'aider dans les difficultés qui se rencontroient incessamment entre les Princes Chrétiens de l'Europe, dont il croyoit devoir prendre connoissance. Il arriva une affaire fâcheuse entre l'Espagne & l'Angleterre pour la confiscation d'un Vaisseau passant d'Espagne en Flandre, arrêté par l'ordre de la Reine Elizabeth. Ce Vaisseau étoit chargé de quantité de marchandises pour le compte de plusieurs particuliers & de quatre cens mille écus d'argent monnoyé pour les Troupes Espagnoles des Pays-bas, qui vouloient être payées. On tenta toutes sortes de voyes auprès de la Reine

d'Angleterre pour lui faire rendre ce
1568. Vaiſſeau, laquelle fut inflexible, ſoûtenant que cet argent appartenoit à des Marchands; qu'elle en avoit beſoin pour lors, & qu'elle leur en payeroit l'intérêt, juſques à ce qu'elle les eût rembourſés. Les Eſpagnols irrités du procédé de cette Princeſſe, firent des inſtances auprès du Pape, d'excommunier Elizabeth pour les venger de ſon injuſtice.

Le Pape aſſembla à ce ſujet, dans la chambre du Cardinal Bonelli ſon neveu, pluſieurs Cardinaux & Prélats, pour examiner mûrement l'injure dont le Roi d'Eſpagne demandoit réparation. Montalte fut de cette Congrégation; car outre qu'il étoit Evêque, aucun de ceux qui la compoſoient n'étoient ſi capables que lui de rendre compte au Pape des délibérations de cette aſſemblée; auſſi fut-il choiſi par le Cardinal Neveu pour en inſtruire Sa Sainteté. Il acquit dans cette négociation l'eſtime de tous les Cardinaux & de tous les Prélats de cette Congrégation, perſuadés par la ſageſſe & la prudence de ſes rapports de part & d'autre; qu'il étoit capable des affaires les plus importantes, & que la bien-

veillance dont l'honoroit le Pape, lui procureroit infailliblement le Chapeau de Cardinal. 1569.

Montalte, dont l'esprit élevé répondoit à l'idée que le Public avoit de sa fortune, quoiqu'il ne fût pas si intéressé, craignit de la voir bornée à l'Episcopat lorsqu'il fut préconisé Evêque au commencement de l'année 1569. Il reçut néanmoins cet Evêché de très-bonne grace, quoiqu'ordinairement les Généraux d'Ordres soient pour le moins faits Evêques en sortant de leurs emplois, & qu'il ne parût en cela aucune distinction de la part du Pape en faveur de Montalte, en lui donnant un Evêché.

Pie V. eut en cette rencontre intention de faie une chose qui fut agréable au Cardinal Borromée & à Alexandrin son neveu, qui lui recommandoient à l'envi les intérêts de Varase, qui souhaitoit ardemment le Généraiat. Sa Sainteté avoit dessein, outre cela, d'employer Montalte dans quelque grande Nonciature, le croyant capable de bien négocier les affaires les plus importantes, quoiqu'il ne se fût jusqu'alors mêlé que de celles de l'Inquisition & de matieres

1569. Ecclésiastiques. Il le destina pour traiter avec quelque Souverain d'Italie, dans la vûe qu'il avoit de faire une ligue entre tous les Princes Chrétiens: Et comme on dit que l'habit de Moine n'est pas toujours regardé de bon œil dans les Cours des Princes, Sa Sainteté eut raison de croire qu'un Evêque leur seroit plus agréable qu'un Religieux.

Une raison encore plus mistérieuse obligea le Pape à le faire Cardinal, ainsi que l'assûre Bardy dans ses Eclaircissemens sur la vie du Pape Pie V. Rien ne tenoit alors plus au cœur de Sa Sainteté, que la persécution de la Reine Elizabeth, contre ses Sujets Catholiques, & les plaintes continuelles du Roi Philippe II. contre cette Princesse. Outre la Congrégation dont on vient de parler, le Pape en faisoit encore tenir une deux fois la semaine dans son appartement, composée de quatre Cardinaux & de trois Evêques; & ce fut pour faire entrer Montalte dans cette Congrégation qu'il le fit Evêque pour y avoir voix délibérative, & pour donner à ses sentimens plus de force & d'autorité.

Philippe qui redoubloit toujours ses instances

instances contre la Reine Elizabeth, 1569.
ayant appris la promotion de Montalte à l'Episcopat, l'en félicita par une lettre obligeante, & le chargeoit en même tems de presser Sa Sainteté de lancer l'excommunication majeure sur cette Princesse, pour la rendre l'objet de la haine de toute la Chrétienté. Montalte qui traitoit cette affaire avec le Pape beaucoup plus particulierement que les autres Commissaires, & qui avoit là-dessus toute sa confiance, prit la liberté de lui demander en quels termes il falloit prononcer cette excommunication pour la rendre plus aggravante que celle de la Bulle *In Cœna Domini*, dont Elizabeth étoit déja frappée. Le Pape lui ordonna d'en faire un modéle, voulant par-là, sçavoir premierement son sentiment. Il la composa d'abord en Italien, & la fit voir aux Cardinaux & aux Evêques de la Congrégation, qui la trouverent si bien écrite, qu'ils ordonnerent qu'elle seroit traduite en Latin sans y faire aucun changement, & ensuite publiée. Le Pape très-habile dans ces sortes de matieres, fut si satisfait du style & de l'ordre de cette Bulle, qu'après l'avoir lûe, il dit à Montalte : Nous défendons

vous & moi l'honneur du Saint Siége;
1569. moi avec l'autorité que Dieu m'a mis entre les mains, & vous avec votre plume animée de l'ardeur de votre zéle. On lut cette Bulle en plein Consistoire, où le Pape fit l'éloge de Montalte, & fit valoir les services qu'il étoit capable de rendre au Saint Siége, d'une maniere à ne pas faire douter qu'il ne le fît Cardinal à la premiere promotion : ce qui ne manqua pas d'arriver.

Il sembla que la tendresse de Pie V. pour Montalte eût redoublé depuis qu'il fut Prélat, & il voulut luimême l'en assûrer dans une audience particuliere, en lui disant : Je vous aimois beaucoup, lorsque vous n'étiez que Frere ; mais je vous aime encore davantage à présent que vous êtes Evêque. Il lui ordonna de demeurer auprès de lui à Rome, où il lui confia des emplois importans & honorables, changeant le premier dessein qu'il avoit eu de l'envoyer Nonce en Italie : & Montalte étant allé lui demander sa bénédiction, pour s'en aller prendre possession de son Evêché, le Pape lui parla en ces termes : Il est nécessaire que vous demeuriez ici, vous

y satisferez à votre devoir, en rendant service au Chef de l'Eglise, & vous y trouverez du mérite & du profit. Montalte à ces paroles ranima ses espérances, & se flatta que le Pape étoit assez bien intentionné pour le mettre au nombre de ceux qu'il devoit bien-tôt honorer de la Pourpre sacrée. 1569.

Montalte au milieu de tant d'occupations, songea, si-tôt qu'il fut préconisé, d'envoyer un grand Vicaire pour prendre possession en son nom de son Evêché : comme il vouloit témoigner au Cardinal Neveu en toute chose une entiere soumission, il le supplia de choisir lui-même un sujet capable de conduire son Diocèse en son absence, qui fût agréable au Saint Siége, & qui édifiât son troupeau. Le Cardinal Neveu le remercia de cette déférence, & ne voulut point accepter ce choix; ensorte que Montalte fort embarrassé, & jettant les yeux sur quantité de gens, se rabbattit enfin sur un Chanoine d'Ancone, appellé Magnaty, qui lui avoit autrefois rendu service, lorsqu'il étoit auprès du Cardinal Carpi. Outre les appointemens ordinaires, il lui donna encore l'Annate dont le Pape l'avoit gratifié : ce

1570. droit s'appelle ainsi, à cause que la Chambre Apostolique jouit après la mort de chaque Evêque, du revenu de l'année dans laquelle il est mort. Le Pape lui fit encore donner *gratis* les Expéditions de ses Bulles, & son grand Vicaire partit chargé d'une Lettre Pastorale qu'il adressoit à son Clergé.

Il y avoit long-tems que l'on parloit de cette promotion; cinq ou six jours devant laquelle, Sa Sainteté déclara qu'il y avoit un Chapeau pour Montalte. il croyoit devoir cet honneur à son mérite, & mettre dans le Collége une Créature dépendante de son Neveu, persuadé de la reconnoissance qu'il en auroit. Il ordonna au Cardinal Alexandrin d'en dire quelque chose à Montalte, sans néanmoins s'en expliquer nettement avec lui. Alexandrin le rencontrant, lui dit: Monseigneur Montalte, mon Oncle est fort bien intentionné pour vous, & je ne le suis pas moins que lui; si bien que j'espere que dans peu de jours nous nous embrasserons vous & moi comme Freres. A quoi Montalte lui répondit: Je serai toute ma vie dévoué au service de votre Seigneurie illustrissime, quand même on m'au-

roit placé sur le Trône de l'Eglise. 1570.

Il y avoit déja eu deux promotions, & l'on avoit fait des gageures dans Rome, que Montalte seroit de la seconde : ce qui fit dire par la Ville, quand on sçut qu'il n'avoit pas eu le Chapeau, qu'on le laissoit trop long-tems morfondre. Cette raillerie l'obligea de dire à propos au Cardinal Alexandrin, que la voix publique l'avoit fait au moins Cardinal. A quoi Alexandrin répondit : Vous l'êtes déja dans l'esprit du Pape, & vous devez compter plus sûrement là-dessus que sur tous les bruits du monde touchant votre promotion.

Mais il est néceßaire de prendre les choses d'un peu plus loin, pour entendre plus aisément la suite de cette histoire. Le Pape avoit donné à Cosme de Médicis, au mois de Novembre de cette même année, le titre de grand Duc de Florence. Ce Prince l'avoit mérité par sa vertu, par sa valeur & par les grands services qu'il avoit rendus à l'Eglise. Si-tôt qu'il eut reçû ce témoignage éclatant de l'estime & de la reconnoissance du Pape, il vint à Rome où il fut couronné par Sa Sainteté ; & cette cérémonie fut accompagnée de

1570. tout ce qui convenoit à la magnificence d'une si grande Fête. Il y eut des courses de bagues, des tournois & des arcs de triomphe élevés à l'honneur de ce Prince. Montalte fut choisi pour assister le Cardinal Alexandrin, qui officia dans cette auguste cérémonie, & reconduisit le grand Duc dans un des carosses du Pape.

Sa Sainteté reçut au mois d'Avril suivant, des nouvelles du progrès considérable de la Religion Chrétienne dans les Indes, où plusieurs Rois s'étoient convertis à la foi avec des Provinces entieres. Le Pape en fit rendre des actions de graces à Dieu par une procession solemnelle : & pour augmenter l'allégresse publique, il résolut de faire une promotion. Il fit part de ce dessein au sacré Collége, & remontra en plein Consistoire, qu'il étoit juste d'augmenter le nombre des Cardinaux, à mesure que la Religion s'augmentoit dans le monde. Montalte fut enfin un de ceux qui reçurent le Chapeau à cette promotion, qui fut faite le 17e jour du mois de Mai. Les Freres en eurent une joye sensible, tant à cause de lui, que par l'honneur que recevoit l'Ordre de Saint François.

Plusieurs raisons obligerent le Pape à mettre Montalte dans le sacré Collége. La premiere fut l'inclination qu'il avoit naturellement pour lui. Il avoit dit plusieurs fois depuis son exaltation, qu'il se sentoit violemment porté à lui faire du bien ; & défendant un jour ses intérêts, lorsqu'il n'étoit encore que Cardinal, en présence du Cardinal Borromée, celui-ci surpris de le voir si prévenu en faveur de Montalte, lui dit : Je ne croi pas, Monseigneur, que vous soutinssiez les intérêts d'un de vos parens avec plus de chaleur. Il est vrai, lui répondit-il, que je reçois un plaisir sensible, quand je fais quelque chose qui répond à l'amitié que j'ai pour lui. 1570.

La seconde raison fut l'estime qu'il faisoit de toutes les personnes d'un mérite extraordinaire, dont il croyoit devoir récompenser & honorer la vertu. C'est ainsi qu'il s'en expliqua dans le Consistoire, lorsqu'il déclara, en parlant de Montalte, qu'il mettoit dans le sacré Collége un sujet d'un mérite éprouvé, & de qui le sçavoir & l'expérience rendroient de grands services à l'Eglise.

Il crut en troisiéme lieu devoir ren-

dre ce respect-là à la mémoire du dé-
1570. funt Cardinal Carpi ; auquel il avoit entendu dire plusieurs fois, qu'il n'eût souhaité d'être Pape, que pour faire Montalte Cardinal, ainsi qu'il le déclara en ces termes à son Sécretaire Monseigneur Rusticucci de Fano, qu'il fit Cardinal dans la même promotion : *J'ai reçû de si grands services du Cardinal Carpi pendant que j'ai été Religieux, que je dois par reconnoissance honorer de la Pourpre sacrée un homme qu'il a toujours tendrement aimé.*

La dévotion qu'il avoit pour l'habit de Saint François fut encore une des raisons de l'élévation de Montalte ; Sa Sainteté voulant en sa personne témoigner la considération qu'il avoit pour un Ordre si grand & si célébre. C'est ce qu'il témoigna à ses domestiques le jour de sa promotion, en ces termes : Saint Dominique & S. François ayant toujours vêcu en bonne intelligence, j'ai crû devoir donner le Chapeau aux deux Généraux de leurs Ordres, pour convier par cet exemple tous ceux qui portent leurs habits à vivre ensemble dans la même union. Il dit encore au Procureur Général des Cordeliers, & au Gardien des Saints Apôtres, qui lui

étoient venus baiser les pieds, & lui rendre graces de l'honneur qu'il venoit de procurer à leur Religion. qu'il ne pouvoit moins faire, pour marquer son extréme dévotion envers Saint François, que de faire un de ses enfans Cardinal. 1570.

Le Pape voyant que ce nouveau Cardinal étoit trop pauvre pour soutenir l'éclat de sa dignité, lui assigna une médiocre pension, & lui fit donner quelque argent comptant, pour ses meubles & pour son équipage. Le Cardinal Alexandrin lui donna aussi des marques de sa libéralité, & le Convent des Saints Apôtres, plusieurs grands Seigneurs Romains, & quelques-uns des plus riches Cardinaux lui firent de fort honnêtes présens.

Quelque tems après, Sa Sainteté, remplie de zéle & de charité pour le salut de la Chrétienté, envoya son Neveu le Cardinal Alexandrin avec la qualité de Légat en France, en Espagne & en Portugal, pour engager ces Couronnes à faire une ligue contre l'Ennemi commun du nom Chrétien. Si-tôt qu'Alexandrin fut parti, le Pape chargea Montalte de quelques affaires dont son Neveu avoit le soin, &

1570. entr'autres d'examiner exactement les prieres contenues dans le Bréviaire, qui se disent aux jours des Fêtes des Saints, & établit pour cette réformation une Congrégation de Théologiens & de Cardinaux.

Montalte sçut profiter de l'absence du Cardinal Neveu pour faire sa cour au Pape avec assiduité. L'inclination & les graces dont Sa Sainteté l'honoroit, l'engageoient à flatter son envie naturelle qui étoit d'étendre les immunités de l'Eglise ; & Montalte travailla avec ardeur à cette entreprise, & la poussa aussi loin qu'elle pouvoit aller.

On avoit déja envoyé des ordres au Nonce d'Espagne pour l'établissement de certains Tribunaux Ecclésiastiques, qui ne pouvoient dépendre que d'Officiers choisis par le Saint Siége. On publia des Bulles & des Indulgences, contenant ces établissemens, remplies de menaces contre les Séculiers, lesquels étoient condamnés en cas de désobéissance à la perte de tous leurs biens, & les Evêques cités à Rome en pareil cas. Ces Bulles n'avoient point été communiquées au Roi d'Espagne ; ensorte que Philippe surpris de cet

attentat sur son autorité, & choqué que son zéle pour celle du Saint Siége, ne servît que d'occasion à la Cour de Rome pour entreprendre sur les droits de sa Couronne, se mit en devoir d'y remédier. 1570.

Le Pape avoit commencé par l'Espagne, l'établissement de ses nouvelles Jurisdictions, persuadé que le Roi Philippe aimoit trop la gloire & l'accroissement de l'autorité de l'Eglise, pour s'y opposer. Il est vrai que la prudence de ce Prince se laissoit quelquefois surprendre par son zéle pour la Religion; & que la Cour de Rome en sçavoit si bien profiter, que les Espagnols en cette rencontre craignirent d'être exposés à l'obéissance de deux souveraines autorités. Les plus fidelles & les plus éclairés Ministres de ce Prince, lui ayant représenté le tort considérable que lui feroit cette nouveauté, il résolut d'en prévenir promptement les suites, & envoya le Commandeur de Castille Ambassadeur extraordinaire à Rome, avec un équipage presque aussi magnifique que celui d'un Prince Souverain.

Montalte pendant son séjour en Espagne, avoit fait un amitié très-particu-

1570. liere avec le Commandeur ; c'eſt ce qui obligea le Pape de le choiſir pour les premieres conférences qu'on devoit avoir avec ce Miniſtre. L'intelligence qui étoit entr'eux, & la franchiſe avec laquelle ils en devoient uſer enſemble, faiſoient eſpérer à Sa Sainteté que leurs premiers entretiens lui épargneroient l'aigreur des reproches du Roi d'Eſpagne, & le long récit des ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe. Montalte ménagea cette affaire avec tant d'adreſſe & tant de jugement, que le Commandeur de Caſtille s'en retourna très-content en Eſpagne, quoiqu'il n'eût rien obtenu en faveur du Roi ſon Maître. On lui donna ſeulement quelques Corps Saints & d'autres Reliques ; en ſorte que les choſes demeurées dans le même état, autoriſerent la Cour de Rome à de nouvelles entrepriſes ſur les droits du Roi Catholique. Le Pape charmé de l'heureuſe concluſion de cette affaire, dit à Montalte en l'embraſſant en préſence de quelques Cardinaux : Votre mérite que j'ai crû devoir honorer de la Pourpre ſacrée, vous ménera encore plus loin ; & le ſervice important que vous venez de rendre à l'Egliſe, eſt ſeul capable de

vous élever un jour sur le Saint Siége. 1570.

Sa Sainteté disoit souvent qu'elle estimoit encore davantage le service que le Cardinal de Montalte rendit depuis à toute la Chrétienté à l'occasion de la Bulle célébre appellée *In cœna Domini*, à cause qu'elle est publiée le jour du Jeudi Saint tous les ans très-solemnellement à Rome. Le Pape qui en avoit eu la premiere idée, la communiqua à Montalte, lequel en dressa le projet; & puis l'ayant rédigée en forme de Bulle, le Pape lui donna son approbation. Quelques Cardinaux s'y étant opposés, Montalte la défendit avec tant de force & d'éloquence, qu'elle fut publiée le Jeudi Saint suivant. L'étendue qu'elle donne au pouvoir du Saint Siége dans toute la Chrétienté, fit grand bruit chez les Ambassadeurs des Princes Chrétiens à Rome : ils se plaignirent avec aigreur des atteintes qu'elle donnoit au souverain pouvoir de leurs Maîtres; mais le Roi d'Espagne l'ayant fait publier dans ses Etats, fut suivi de plusieurs autres. Il n'y eut que la France & la République de Venise qui ne la voulurent pas recevoir ni faire publier chez eux.

1571. La ligue ayant été conclue entre les Rois de France, d'Espagne & de Portugal l'an 1571. le Cardinal Alexandrin revint triomphant à Rome. Montalte lui remit d'abord entre les mains les affaires dont il avoit eu la conduite pendant son absence, & sembla par cette démission vouloir se reposer & prendre haleine; mais on ne lui en donna pas le loisir, car il étoit appellé continuellement dans toutes les Congrégations.

Il est à propos de remarquer ici que Montalte ne se vit pas plûtôt Cardinal, qu'il prit le chemin qui le devoit conduire à la Papauté. Il devint humble & patient, & renferma si bien dans le fond de son cœur son humeur naturelle, vive & bouillante, qu'on eût dit à le voir, qu'il étoit né avec cette douceur & cette modération. On la remarquoit dans ses habits, dans son air, dans ses paroles & dans ses actions; & chacun surpris d'un changement si notable, disoit qu'assurément ce nouveau Cardinal songeoit déja à la Papauté.

Le murmure des Ambassadeurs sur la nouvelle Bulle, & leur ressentiment contre Montalte, l'obligerent de leur rendre visite, & de se justifier sur

les motifs qui l'avoient obligé à travailler à cette Bulle : il leur protesta avec sincérité qu'il n'avoit eu que de bons desseins, & les en persuada ; aussi tâcha-t-il depuis à ne rien faire capable de lui attirer la haine des Princes Souverains ; & commençant dès lors à marcher pas-à-pas vers le Souverain Pontificat, il suivit certaines maximes, dont il n'étoit peut-être pas l'auteur, mais dont personne ne s'étoit servi avant lui avec tant de rafinement & de délicatesse, & qui le placerent sur le Trône de l'Eglise. 1571.

Pie V. mourut au mois de Mars de l'année 1572. & l'Eglise perdit un des plus grands, des plus zélés & des plus Saints Pontifes qui l'eût jamais gouvernée. L'Ordre de Saint Dominique, qui a rendu une infinité de services à la Religion Chrétienne, par l'établissement de la Foi dans les pays les plus éloignés, par la conversion de quantités d'hérétiques, par le sang de ses Martirs, & par les Confessions, les Prédications & la charité envers les malades, n'a cependant rien fait de si avantageux, ni de si salutaire pour elle, que de lui avoir donné un Chef de ce mérite. 1572.

1572. Les Cardinaux entrerent dans le Conclave si-tôt qu'ils eurent rendu, dans les cérémonies ordinaires, les derniers devoirs à ce Saint homme. Montalte qui étoit du nombre, ne sembloit se mêler en aucune maniere de la nouvelle élection, & vivoit dans son appartement comme le moindre Religieux dans sa cellule, d'où il ne sortoit jamais que pour aller entendre la Messe. Il demeuroit dans le silence, & dans l'ignorance de tous les mouvemens des différentes factions: & quand quelque Cardinal lui venoit proposer d'entrer dans un parti, il lui répondoit avec une grande simplicité, qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre pour lui, que de garder les habits de ceux qui se baignoient; que n'étant point encore entré dans le Conclave, il craignoit de faire quelque fausse démarche, & qu'il laisseroit faire ceux qui avoient de l'expérience. C'est ainsi qu'il évitoit les divers engagemens qu'on vouloit prendre avec lui.

Une conduite si contraire à celle qu'il avoit tenue auparavant que d'être Cardinal, fit soupçonner qu'il pensoit à ses intérêts; & le Cardinal Gambara qui avoit voulu l'attirer dans sa fac-

tion,

tion, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, & que Montalte affectoit de n'être d'aucun parti, lui dit brusquement, en le quittant: Je vous conseille, Monseigneur, de garder pour une autre fois ces manieres de reclus & de solitaire; car je ne vois pas qu'il y ait à présent rien à espérer pour vous. 1572.

Il est vrai que les gens qui raisonnoient de bon sens, ne pouvoient comprendre comment un homme qui s'étoit, au péril de sa vie, opposé à tout le Sénat de Venise, & qui avoit eu des prises continuelles avec ses Supérieurs; fût devenu, sous la Pourpre, incapable de se déterminer, & de prendre aucun engagement pour l'élection d'un Pape: mais il s'embarrassoit peu de ce qu'en pouvoit dire le public, & s'abandonnoit volontiers à cette liberté que les hommes prennent de parler sans cesse les uns des autres; & lorsqu'on alloit lui proposer quelque sujet pour l'élection, il disoit, qu'il ne sçavoit en conscience auquel donner son suffrage, tant il les trouvoit tous capables de gouverner l'Eglise, & qu'il eût souhaité d'avoir autant de voix qu'il y avoit de Cardinaux pour

1572. leur en pouvoir donner une à chacun. Le Cardinal Farnèse, auquel il tint ce discours, lui dit : A d'autres, Monseigneur, il faudroit être bien dupe pour donner dans un panneau si grossier.

Il arriva dans ce Conclave une chose bien particuliere ; c'est que dans l'espace de quatre ou cinq heures l'élection du Cardinal Buon Compagnon fut conclue, sans qu'elle eût été examinée selon l'usage ordinaire par les brigues & par les factions des Chefs des partis. Elle se fit le treiziéme jour du mois de Mai. Et quoique plusieurs Cardinaux en eussent long-tems rejetté la proposition, la chose passa avec la même tranquillité, que s'il n'y eût eu que ce seul sujet capable. Montalte n'en apprit la nouvelle, que lorsqu'on le conduisit dans la Chapelle pour l'adorer. Le Cardinal Alexandrin frappant, en passant, à la porte de sa chambre, lui dit : Venez, Monseigneur, le Pape est élû. Il sortit, & suivit les autres dans la Chapelle, où Buon Compagnon ayant été adoré, & pris le nom de Grégoire XIII. le sacré Collége sortit en procession du Conclave.

Montalte fit paroître beaucoup de

joye, & témoigna à Sa Sainteté dans des entretiens particuliers, qu'il n'avoit rien tant souhaité que son élection, & qu'il n'oublieroit jamais les bontés qu'il avoit eu pour lui pendant le voyage d'Espagne; que la mémoire de tous les services qu'il avoit reçûs de lui en cette occasion, étoient des raisons puissantes qui l'obligeoient à demeurer fortement attaché à sa personne, & qu'il feroit toujours gloire de lui demeurer très-soumis par motif de reconnoissance aussi-bien que de devoir. Enfin il n'oublia rien pour se mettre bien dans l'esprit de Sa Sainteté. 1572.

Quoique le Pape en fût persuadé, il ne fit pas tant de distinction de sa personne, & lui donna très-peu de part dans les affaires du Saint Siége, le laissant vivre dans la solitude & dans la retraite. Il n'en faisoit pas moins sa cour à toute sa famille; & pour acquérir la bienveillance de Sa Sainteté, il se remit l'an 1573. sur son Commentaire de Saint Ambroise auquel il travailla pendant un an, & le lui dédia. Le Pape reçut cet ouvrage avec assez de gratitude, sans néanmoins lui marquer beaucoup d'amitié, & le traita pendant son Pontificat avec une 1573.

1573. froideur qui approchoit même un peu du mépris.

Les nouvelles du massacre de la Saint Barthelemy arriverent à Rome sur ces entrefaites : c'est ainsi que fut nommée l'exécution de tous les Huguenots à Paris, & dans la plûpart des autres Villes du Royaume. La nuit de la Fête de cet Apôtre, la Reine mere en avoit donné l'ordre, pressée par les instances de Messieurs de Guise qui possédoient toute la faveur. On se servit du prétexte des nôces du Roi de Navarre, avec la Princesse Marguerite, sœur du Roi Charles IX. pour faire tomber ces rebelles dans le piége qu'on leur avoit tendu. Le Pape, dont l'inclination naturelle avoit horreur d'un reméde si violent, & dont la trop grande indulgence pour les criminels, en faveur desquels il demandoit souvent grace à ses Juges, avoit rendu la Ville de Rome aussi dangereuse que les bois qui servent de retraite aux bandits, eut à la vérité quelque joye de l'extirpation de l'hérésie en France ; mais il blâma la maniere sanglante dont on s'étoit servi contre des gens ausquels la Cour avoit donné sûreté de leur liberté & de leur vie. On parloit

diversement à Rome de ce massacre; 1573.
les uns soutenoient que la Reine mere avoit été forcée d'en venir à cette funeste extrêmité, par le danger évident auquel le Royaume étoit exposé; d'autres au contraire n'en parloient qu'avec exécration. Le Pape crut devoir assembler un Consistoire sur cet étrange événement; mais il voulut sçavoir auparavant le sentiment du Cardinal de Montalte. Celui-ci qui connoissoit la haine du Pape pour l'effusion du sang; lui voulut faire croire qu'il ne la haïssoit pas moins que lui, en lui tenant ce discours fort opposé à sa sévérité naturelle.

Il seroit à souhaiter, très-Saint Pere, que l'Eglise, dont la divine Providence vous a confié le gouvernement avec justice, fût purgée de toutes les souillures de l'hérésie, & delivrée des ennemis qui l'affligent & qui la désolent; mais j'estime qu'il n'y faut employer que des remédes qui soient conformes à la loi de Dieu. Cette Loi dit expressément: Tu ne tueras point; quoiqu'il y eût parmi les Juifs quantité d'impies & de scélérats, que les loix de Moïse condamnoient à la mort.

Pie V. d'heureuse mémoire, eut la

1573. consolation en mourant de voir ses travaux couronnés par l'union des armes de tous les Princes Chrétiens contre leur Ennemi commun, & d'avoir, pour ainsi dire, abbaissé l'Empire Ottoman. J'ai eu l'honneur de lui entendre dire que les Turcs ne devoient pas reprocher aux Chrétiens leur avidité à répandre le sang des ennemis de l'Eglise ; puisqu'ils observoient les loix d'une guerre juste & déclarée, dont ils n'avoient pas ignoré les préparatifs.

Dieu n'a-t-il pas dit, qu'il ne vouloit pas la mort du pécheur, mais sa conversion & sa vie? On égorge cependant en France de sang froid un prodigieux nombre de gens égarés, au préjudice de la parole qu'on leur avoit donnée, & dans un tems où Paris n'étoit rempli que de joye & d'allégresse. Si les Hérétiques qui ont échapé à ce massacre nous entendoient dire que nous ne voulons pas la mort du pécheur, ne seroient-ils pas en droit de nous demander, si c'est par le fer & par le feu que nous pratiquons cette maxime?

J'avouerai à votre Sainteté que je suis très-embarrassé sur cette matiere ; j'estime cependant, contre le sentiment

de quelques-uns, que vous ne devez pas permettre qu'on faſſe des feux de 1573.
joye dans Rome en action de graces de cette ſanglante exécution & ſi oppoſée à la douceur & à la clémence que les Hérétiques même admirent dans Votre Sainteté; outreque l'Egliſe de JESUS-CHRIST ne doit pas faire paroître ſa joye, quand ſes enfans répandent du ſang, fût-ce celui des Infidéles.

Le Pape témoigna au Cardinal Neveu, qu'il étoit très-ſatisfait de ce que lui avoit dit Montalte ſur le Maſſacre de la Saint Barthelemi. Cependant le Pape ſe refroidit pour lui; & quoique perſuadé de ſa profonde doctrine, on ne le fit plus entrer dans les Congrégations établies pour défendre les intérêts du Saint Siége, & ceux de l'Etat Eccléſiaſtique. Montalte ſenſiblement touché de cette eſpece de mépris, ſe faiſoit de grandes violences pour cacher ſon dépit ſecret, & pour faire croire au public qu'il fuyoit avec ſoin le maniement & l'embarras des affaires.

C'eſt ce qui l'obligea de ſe donner tout entier à l'étude, & d'augmenter ſa Bibliothéque qu'il avoit juſques alors négligée. Quoiqu'il ne jouît que

— de deux mille écus de rente, il vivoit
1573. avec tant d'œconomie, qu'il achetoit des Livres sur les réserves de ce petit revenu. Quelques Cardinaux des plus riches, qui connoissoient la médiocrité de sa fortune, lui faisoient présent des plus curieux & des meilleurs Livres. Ce fut dans le repos de cette vie retirée qu'il acheva son Commentaire sur les ouvrages de Saint Ambroise, dont il fut lui-même le correcteur, & qu'il fit imprimer sur la fin de l'année.

Son ambition ne s'endormoit pas dans cette espece d'oisiveté; il faisoit de tems en tems sa cour à la famille du Pape, dont le crédit augmentoit à un point qu'on ne doutoit pas qu'elle ne formât une puissante faction qui seroit de longue durée; il s'attachoit particulierement au Cardinal Buon Compagnon, neveu de Sa Sainteté, qui avoit presque toute l'autorité de son oncle, & ne se présentoit devant lui qu'avec beaucoup de retenue & de soumission.

Les Flotes Chrétiennes s'étoient jointes contre les Infidéles dans la mer de Corfou; elles faisoient ensemble trois cens voiles fournies par le Pape, le Roi d'Espagne,

l'Espagne, les Vénitiens, & la Religion de Malthe. Cette armée étoit commandée par Dom Jean d'Autriche, frere naturel de Philippe II. Quoique le Général des Vénitiens fit de grandes instances pour combattre les ennemis, les deux armées se séparerent après quelques légeres escarmouches, sans qu'on ait sçû la raison de cette honteuse retraite. Les Vénitiens en furent tellement irrités, qu'ils abandonnerent la ligue, & firent la paix avec les Turcs, sans la participation du Pape, ni du Roi d'Espagne. Les plaintes des Vénitiens étant parvenues jusques à Rome, avec la nouvelle de leur accommodement, irriterent aussi le Pape, lequel fit assembler le Consistoire, & se plaignit aigrement du procédé de la République. 1573

Montalte qui cherchoit toujours les moyens d'effacer de l'esprit des Vénitiens le reste des mauvaises impressions qu'ils avoient de sa conduite, défendit avec chaleur la paix qu'ils venoient de conclure, & loua leur zéle & leur bonne foi. La République lui en fit faire des remercimens par quelques Cardinaux attachés à ses intérêts, & les anciens démêlés furent entierement ou-

1584.
bliés de part & d'autre. Il présenta son Saint Ambroise au Pape au commencement de cette année, que Sa Sainteté reçut avec assez de bonté, sans toutefois lui marquer aucune bienveillance, comme nous l'avons dit cidevant. Quelques-uns crurent que le peu d'inclination de Sa Sainteté pour Montalte, provenoit de la trop grande amitié, dont l'avoit honoré Pie V. dont il étoit la créature ; & comme ces deux Papes étoient d'une humeur fort opposée, Grégoire s'imagina, que sous les apparences de douceur & de simplicité, Montalte cachoit une humeur farouche & sévére ; d'autres crurent qu'ayant connu sa violence & son esprit insociable dans le voyage d'Espagne, il étoit persuadé qu'il n'étoit rien moins que ce qu'il faisoit paroître, & qu'étant ennemi de la dissimulation & de l'hypocrisie, il ne put se résoudre à l'aimer.

Quelques autres s'imaginerent que le Pape qui l'avoit reconnu pendant sa Légation pour un esprit hardi & entreprenant, ne voulut pas trop lui abandonner la conduite des affaires. Cela fortifia Montalte dans le dessein de n'avoir aucune part dans toutes les

intrigues du monde, & lui fit acheter une Maison auprès de Sainte Marie Majeure, dans laquelle il menoit une vie obscure & retirée, au milieu d'un nombre fort médiocre de domestiques. 1574.

Il ne voulut point quitter cette maison; & pour se la rendre encore plus agréable, il y faisoit faire sans cesse quelque augmentation. Mais quand il fut Pape, il y bâtit un Palais magnifique, & l'embellit de jardins, de fontaines, de bocages & de vergers; & ce lieu s'appella la Vigne Peretti, du nom de sa famille.

Le Pape ayant ouvert dans l'année 1575. le Jubilé, Montalte fit autant d'aumônes que le lui pouvoit permettre la petitesse de son revenu. Sa charité s'étendit encore davantage envers les pelerins qui n'avoient point de retraite que dans les Hôpitaux, mais particulierement envers les malades & les Religieux de son Ordre, attirés par les Indulgences, qu'il logeoit chez lui, & ausquels il donnoit de bon cœur une ou deux fois à manger. Il passoit la plus grande partie des jours dans des Confessionnaux, comme auroit fait un simple Prêtre; & le peuple eut une 1575.

grande opinion de son zéle, & de sa
1575. piété. Il est constant en effet qu'aucun Cardinal n'en témoigna dans cette occasion autant que Montalte, & que le Pape même se crut obligé de lui en faire des remercimens.

On traitoit alors à Rome un échange d'esclaves Turcs & de Chrétiens, par l'entremise d'un fameux Juif Marchand de Constantinople : il étoit venu pour négocier cet échange avec des Lettres de créance du Baille de Venise, qui assûroit qu'on pouvoit traiter en toute sûreté avec ce Juif. Le Cardinal Buon Compagnon assembla une Congrégation pour ménager cette affaire, qui étoit assez considérable par le mérite & par les emplois de quelques-uns de ces prisonniers. Montalte refusa d'entrer dans cette Congrégation, sous prétexte qu'il n'entendoit rien dans ces sortes d'affaires, & qu'il n'étoit désormais plus capable que de lire quelques Traités de Morale ou de Théologie ; qu'à l'égard de l'échange dont il étoit question, on avoit besoin de gens qui entendissent la guerre & le commerce, & qu'il supplioit sa Seigneurie Illustrissime de le dispenser de cette Congrégation. Le Pape, au-

quel le Cardinal Neveu avoit appris cette réponse, fit appeller Montalte, & lui dit en riant avec sa douceur ordinaire : Vous aspirez trop-tôt, Monseigneur, au Souverain Pontificat, & vos manieres sont un peu trop étudiées ; j'espere que Dieu me donnera assez de vie pour laisser le loisir au sacré Collége de jetter quelque jour les yeux sur vous. On vous avoit choisi pour travailler à rendre la liberté à quantité d'Esclaves Chrétiens ; je vous connois trop bien pour recevoir l'excuse de votre prétendue incapacité ; croyez-moi, vous ferez bien mieux de reprendre vos premiers airs, & d'en user comme vous faisiez en Espagne, lorsque vous étiez auprès de moi en qualité de Théologien. 1575.

Son refus n'étoit causé que parce que l'on ne l'appelloit dans les Congrégations que lorsqu'il ne s'agissoit que d'affaires médiocres ; cependant il entra dans celle-ci, & travailla beaucoup à obtenir la liberté de Gabriel Serbellon, qu'il avoit connu en Espagne.

L'an 1576. l'Italie fut affligée d'une cruelle peste : & l'on fit une Congrégation à Rome pour garantir la Ville d'une si funeste désolation. Quelques 1576.

1576. uns avoient nommé Montalte pour travailler avec d'autres Cardinaux à la sûreté publique : mais le Pape remontra qu'il ne falloit se servir que de gens actifs & vigilans ; accusant ainsi Montalte de lenteur & de paresse, quoique dans ce même tems-là il fît assez bien son devoir comme Officier de l'Inquisition.

Les désordres arrivés à Gênes entre les anciennes & les nouvelles familles furent pacifiés cette même année par l'entremise du Pape, qui y envoya à cet effet le Cardinal Moron, dont la capacité à traiter les affaires importantes, répondit à ce que le Pape s'en étoit promis, en rétablissant la paix & la concorde dans cette grande Ville. Sa Sainteté entreprit en même tems de pacifier aussi la Pologne, que la retraite de Henri III. Roi de France, avoit jettée dans une extrême confusion; ce Prince s'étant dérobé à ce Royaume pour venir prendre possession de la Couronne que Charles IX. son frere, lui avoit laissée en mourant. Cette affaire, qui étoit de conséquence pour la Religion Chrétienne, obligea le Pape à tenir plusieurs Consistoires ; à l'un desquels Montalte n'ayant point

assisté, quelqu'un dit, que son suffrage étoit aussi bon de loin que de près. 1576.

Grégoire avoit dès le commencement de son Pontificat, diminué la pension que Pie V. avoit donnée aux pauvres Cardinaux; soit qu'il voulut employer cet argent à quelques autres nécessités de l'Eglise, qu'il jugeoit être plus pressantes, soit qu'il voulût détruire ce qu'avoit fait son prédécesseur. Quoiqu'il en soit, le pauvre Montalte se trouva dépouillé du reste de la sienne en l'année 1577. Le Cardinal Alexandrin en sollicita le rétablissement auprès du Pape, qui lui répondit: Si vous lui voulez faire du bien, je vous donnerai ma bénédiction. 1577.

Montalte ne fit paroître aucun chagrin de ce retranchement, au contraire ayant un jour rencontré le Cardinal de Saint Sixte Philippe Buon Compagnon, neveu du Pape, il fit là-dessus tomber adroitement la conversation, & lui dit, qu'il donneroit volontiers jusqu'à sa chemise, pour répondre au zéle avec lequel Sa Sainteté travailloit au soulagement de la Chrétienté; qu'il ne s'étoit point trouvé si riche que depuis qu'il ne jouissoit plus de sa pension; qu'il étoit fâché de n'y avoir

1577. pas renoncé volontairement, & qu'il croyoit ne pouvoir mieux faire que d'abandonner la disposition de tout son bien à la charité & à l'économie d'un Pasteur si saint & si vigilant.

La France & les Pays-Bas furent cette année réduits dans un état pitoyable, par les grands avantages que remporterent les Protestans sur les Troupes du Roi très-Chrétien, & du Roy d'Espagne. Ces hérétiques, ausquels on s'étoit d'abord opposé un peu violemment, établirent en ces pays-là leur nouvelle Religion sur les ruines de l'Eglise Romaine; Et le Pape affligé d'un si funeste progrès, ordonna des prieres, & tint plusieurs Consistoires, pour remédier à un mal si dangereux à la Chrétienté. Sur quoi Montalte dit un jour, qu'un si grand désordre demandoit autre chose que des Assemblées & des Quarante heures. Ce discours ayant été rapporté au Pape, il voulut sçavoir son sentiment sur cette affaire; mais après une longue conférence qu'il eut avec lui, il dit au Cardinal de Saint Sixte son neveu, qu'il n'en étoit pas plus instruit, & qu'il n'avoit rien compris dans le raisonnement de Montalte.

Montalte fit venir un de ses neveux à Rome l'an 1578. pour lequel il se sentoit beaucoup plus d'inclination, que pour le reste de sa Famille, quoiqu'il l'eût toujours aimée avec tendresse. Il ne leur fit aucun bien tandis qu'il fut Cardinal, & il les convioit souvent dans ses lettres à travailler à leur avancement, à ne se pas sottement enfler de son élévation, & que leur véritable gloire consistoit à gagner leur vie avec honneur, par la peine & par le travail. Il fit habiller son neveu fort modestement; mais il n'épargna rien pour le faire étudier, & lui disoit toûjours: Si vous avez du courage & de la raison, vous serez l'appui de notre pauvre Famille, & vous la soutiendrez par votre mérite; j'ai travaillé de mon côté, faites ce que vous pourrez du vôtre. Ce pauvre garçon fut malheureusement assassiné avant que d'avoir achevé ses études. Son oncle pénétré d'une vive douleur, eut la force de la retenir, & répondit à quelques-uns de ses amis qui le pressoient de demander au Pape justice de ce meurtre, qu'il croiroit faire tort au zéle qu'avoit Sa Sainteté de la rendre à tout le monde, s'il lui témoignoit trop d'empresse-

1578.

ment à venger la mort de son neveu.
1578. Un Cardinal l'étant venu voir sur cette affliction, il lui dit, qu'il lui étoit bien obligé de l'en voir plus touché que lui-même, voulant persuader par cette retenue; qu'il étoit insensible aux engagemens du sang & de la chair. Mais ce qu'il répondit à un autre Cardinal, qui l'exhortoit aussi à poursuivre les assassins de son neveu, fut le dernier effort de sa patience : J'aime, lui dit-il, ma famille, mais cette tendresse ne m'engagera jamais à offenser Dieu; & la mort de mon neveu ne doit pas être vengée aux dépens de ma conscience & de mon salut. Ce bon Cardinal beaucoup plus sincére que Montalte, ne put s'empêcher de dire en sortant : Voilà, je vous l'avoue, un homme bien sage & bien Chrétien. Mais un Prélat clairvoyant, témoin de cette conversation, ne put s'empêcher de dire, que tout ce manége tendoit habilement au Pontificat.

1579. Le Pape établit l'an 1579. plusieurs Hôpitaux à Rome & en divers autres lieux de la Chrétienté, pour retirer les étrangers chassés de leurs pays par les hérétiques. Il les renta de revenus considérables; & ces nouvelles fondations

ne furent pas approuvées de tout le monde. Montalte néanmoins ne se lassoit point d'en louer l'établissement par tout où il se rencontroit, & particulierement en présence de ceux qui pouvoient en rendre témoignage au Cardinal Neveu. Alexandre Farnese, Duc de Parme, Général de l'Armée du Roy d'Espagne en Flandres, gagna cette année plusieurs batailles contre les Protestans, & leur prit quantité de Villes. On en fit des feux de joye à Rome, & tous les Cardinaux allerent féliciter le Cardinal Farnese sur les victoires de son neveu. Montalte ne fut pas des derniers à lui faire sa cour, & pour y mieux réussir, il parla en plein Consistoire, des obligations qu'avoit l'Eglise à la valeur du Duc de Parme, qui venoit d'exposer sa vie contre les Hérétiques des Pays-Bas, & fit en même tems l'éloge de toute la Maison de Farnese. 1579.

Il y eut cette même année une grande guerre en Portugal, qui finit par la conquête que Philippe II. Roy d'Espagne fit de cette Couronne sur Dom Antoine son légitime Prince, que les grands Seigneurs du Royaume & le peuple de Lisbonne avoient

1580. mis sur le Trône. Le grand Duc de Moscovie envoya dans ce même-tems un Ambassadeur à Rome, pour supplier Sa Sainteté de s'interposer en qualité de Pere commun des Chrétiens, & de l'accommoder avec Etienne Roi de Pologne, qui lui faisoit une grande guerre & désoloit son Etat.

On fit à Rome une réception assez magnifique à cet Ambassadeur: il fut logé chez Jacques Buon Compagnon, Général de la Sainte Eglise; & Sa Sainteté lui fit un bon accueil quand il eut son audience.

Il refusa d'abord de baiser les pieds du Pape; mais on lui dit que personne, de quelque qualité qu'il fût, ne se présentoit devant lui, sans lui rendre ce respect, dont l'Empereur même n'étoit pas dispensé. Comme il parloit Latin avec beaucoup de facilité, on chargea Montalte, qui étoit le plus éloquent de tous les Cardinaux en cette Langue, de lui faire entendre raison là-dessus. Il en vint à bout par son adresse; & l'Ambassadeur se soumit à ce devoir, sans attendre la réponse de son Maître, auquel il avoit dépêché un Courier sur cette difficulté.

On remarqua que les Moscovites

mettoient de l'eau-de-vie dans leur vin, quelque fort & violent qu'il fût; & lorsque la chaleur de ce breuvage les échauffoit jusqu'à leur donner la fiévre, ils se baignoient dans l'eau la plus froide qu'ils pouvoient trouver. 1580.

Ils alloient assez souvent à l'Eglise pour en voir les cérémonies, mais ils en sortoient si-tôt qu'ils y appercevoient un chien, disant qu'on ne devoit point souffrir ces animaux dans les lieux saints; ce qui fit qu'on eut soin de les en chasser pendant leur séjour à Rome. Le Pape donna contentement à l'Ambassadeur. Il écrivit au Roi de Pologne pour le convier à entendre à un accommodement, & lui envoya le Pere Possevin Jésuite, pour y travailler. Sa négociation réussit, & donna la paix à la Pologne & à la Moscovie.

Cet Ambassadeur avant que de partir, prit congé de plusieurs Cardinaux, & entre autres de Montalte, de la modestie & de la frugalité duquel il fut si surpris, qu'il dit à un de ses gens, qu'il falloit que celui-ci fût bâtard, étant impossible de croire, à voir sa maison & ses meubles, que les autres Cardinaux qu'il avoit déja visités,

1580. fussent ses freres. La différence qu'il y avoit entre la magnificence de leurs Palais, & la pauvreté du logis de Montalte, qui n'avoit dans sa chambre que dequoi meubler la cellule d'un Religieux, l'embarrassoit sur cette fraternité, selon l'idée de laquelle il trouvoit le bien de l'Eglise fort inégalement partagé ; & il fallut lui expliquer la raison de cette différence.

1581. Les désordres de Malte ayant été assoupis l'an 1581. & le Grand Maître, que les Chevaliers tenoient en prison, remis en liberté par l'entremise du Pape, il vint à Rome suivi de plus de cent des principaux Chevaliers de son Ordre. Il fut reçû par un cortége de huit à neuf cens Chevaux, & logé dans le Palais du Cardinal d'Este. Il alla ensuite à l'audience du Pape, où se trouverent douze Cardinaux, l'un desquels étoit Montalte, auprès de qui il vint prendre sa place, après avoir baisé les pieds de Sa Sainteté. Il fut si charmé de son air doux & humble, qu'il n'eut point de plus grand plaisir, pendant deux mois qu'il fut à Rome, que de s'entretenir avec lui. Etant tombé malade, il le pria de ne le point abandonner, & de l'instruire

à bien mourir. Il disoit fort souvent à ses plus familiers amis, que chaque fois qu'il regardoit le Cardinal Montalte, il croyoit voir un de ces Saints Evêques de la primitive Eglise. Montalte l'assista jusqu'à la mort, & en reçut quelque gratification qu'il lui fit par son Testament, lequel fut promptement exécuté, conformément à son intention. 1581.

Il y avoit déja quelques années que Montalte songeoit à réduire le Calendrier dans l'état auquel il devoit être. Il en avoit fait autrefois la proposition à Pie V. & en avoit entretenu Grégoire pendant sa Légation en Espagne. Mais soit que le Pape ne s'en voulût pas donner le soin, ou qu'il fît peu de cas des avis de Montalte, il en avoit éloigné l'exécution, sous prétexte que cette réformation ne dureroit pas toûjours, & qu'elle apporteroit dans la suite du désordre & de la confusion dans les anciens & accoûtumés usages de l'Eglise.

Pendant qu'on parloit de cette réformation, le Roi d'Espagne s'empara du Royaume de Portugal, qui fut conquis par la valeur du Duc d'Albe, à la tête d'une puissante armée. La peste

1582. étoit alors si violente à Lisbonne, qu'il différa pour quelques mois son entrée dans cette Capitale; mais qui fut la plus magnifique qu'on eût jamais vûe en pareille occasion. Montalte au travers de sa simplicité, & malgré sa renonciation aux choses du monde, crut devoir ménager les bonnes graces du Roi Philippe, en vûe du futur Conclave, sans toutes fois donner de défiance au Roi très-Chrétien, & écrivit en ces termes à Sa Majesté Catholique sur sa conquête du Portugal.

SIRE,

Quoiqu'il y ait long-tems que je souhaite avec passion de témoigner à Votre Majesté mon profond respect par mes services, je n'ai pû satisfaire ce pressant desir, qui a toûjours augmenté depuis que j'ai eu l'honneur de voir & de révérer en Espagne Votre Personne Sacrée. Animé de ce même desir, je prends la liberté de féliciter Votre Majesté sur l'union de la Couronne de Portugal à toutes celles qu'Elle possédoit

sédoit déja. Je prie Dieu de toute la force de mon ame, qu'il augmente la Gloire d'un Monarque si religieux & si zélé pour l'augmentation de la Foi: C'est ce que demandera toute sa vie avec ardeur, celui qui sera toujours, 1582.

de Votre Majesté,

SIRE,

Le très-humble, très-obéissant, & très dévoué Serviteur,

LE CARDINAL DE MONTALTE.

A Rome ce troisiéme Août 1582.

Cette année 1582. Antoine Lilio, Médecin, présenta au Pape, par l'entremise & par le conseil du Cardinal de Montalte, un petit Traité composé par son frere Louis Lilio qui l'avoit fait voir à ce Cardinal, lequel en avoit approuvé le dessein; & Sa Sainteté ne doutant pas que Montalte n'y eût mis la main, lui ordonna de l'examiner.

Cet ouvrage contenoit un nouveau Systême, dans lequel l'Epacte étoit accommodée avec le nombre d'Or & l'année solaire; dont le calcul étoit si exact, que le Calendrier ne pouvoit à l'avenir recevoir de changement ni de confusion.

1582. Montalte approuva ce projet, & pressa le Pape d'y faire travailler au plûtôt ; mais il crut devoir proposer au Consistoire une affaire de cette conséquence, dont il est à propos de rapporter ici le détail, à cause de la part qu'eut Montalte dans l'exécution de ce grand Ouvrage.

Grégoire ayant donc communiqué son dessein au Sacré College, il envoya des copies de ce Traité à tous les Princes Chrétiens, & aux plus fameuses Universités de l'Europe, afin de sçavoir le sentiment de tous ceux qui étoient intéressés dans cette réforme. Si-tôt qu'il eut reçû leurs réponses, il les mit entre les mains des plus habiles Mathématiciens de ce tems-là, qu'il avoit exprès fait venir à Rome, lesquels après avoir ensemble discuté à fonds cette matiere chez le Cardinal de Montalte, qui présidoit à ces Conférences, trouverent la supputation de Lilio la plus exacte de toutes ; à laquelle ayant encore ajoûté quelque chose, ils résolurent qu'on s'en serviroit à l'avenir pour le réglement du Calendrier.

Il faisoit commencer par établir un tems certain pour l'Equinoxe de

Printems ; trouver le quatorziéme jour de la Lune de Mars, qui arrive dans l'Equinoxe, ou immédiatement après; & s'arrêter toujours ensuite au premier Dimanche d'après ce quatorziéme jour pour célébrer la Fête de Pâques, conformément au sentiment des Peres, aux Réglemens des Papes Pie & Victor premiers, & au premier Concile Général de Nicée. 1582.

Or, afin de réduire l'Equinoxe du Printems au vingt-uniéme jour de Mars, suivant un des Canons de ce Concile, on arrêta qu'on retrancheroit, une fois pour toutes, dix jours du mois d'Octobre de l'année 1582. & de crainte de changement dans la suite, il fut réglé qu'il y auroit tous les quatre ans une année bissextile, à la reserve des centiémes, dans lesquelles le Bissexte s'étoit jusques-ici toujours rencontré, & qu'on laissa encore pour la derniere année du seiziéme siécle, sçavoir 1600. mais que désormais il n'arriveroit que de quatre siécles en quatre siécles. Ce fut ainsi qu'on remédia au déréglement qui se trouvoit dans la supputation du cours du Soleil, & qu'on établit en même tems le jour de Pâques, & celui de l'Equinoxe de Mars,

Le Calendrier ainsi réformé, fut ap-
1582. pellé Grégorien, du nom du Pape; pour la publication duquel il fit une Bulle qui commence par ces paroles; *Inter gravissimas pastoralis officii nostri curas, &c.* Mais comme cette réformation ne se pouvoit faire en même tems par toute la Chrétienté; afin de prévenir le désordre que ce retardement pourroit causer, on fit une instruction pour l'établir dans l'année 1583. & les suivantes.

La Ville de Rome fut affligée cette
1583. même année d'une horrible & cruelle famine, pendant laquelle Montalte se trouvant sans provisions & sans argent, fut contraint d'avoir recours au Cardinal Colonne, qui le secourut généreusement dans son besoin. Dès qu'il sçut que les pauvres de son quartier commençoient à pâtir, il leur donna libéralement de quoi soulager leur nécessité: Mais cette famine, sur la fin de laquelle un homme avoit peine à vivre pour un écu par jour, le réduisit lui-même à la charité d'autrui, & le mit en revanche dans une si bonne réputation parmi les pauvres, qu'ils disoient hautement dans les rues, que le Cardinal de Montalte, qui ne vivoit que

d'aumônes, la leur donnoit d'une main en la recevant de l'autre ; mais que les autres Cardinaux, en mangeant le bien de l'Eglise, se contentoient de leur montrer le chemin de l'Hôpital. 1583.

Il est constant que l'avidité des parens du Pape fut cause de cette cherté : car ayant appris qu'il n'y avoit point de bled aux environs de Rome, ils en firent sortir une si grande quantité pour le vendre dans ces lieux-là le triple de ce qu'il valoit dans la Ville, qu'ils l'affamerent, & se virent hors d'état d'y remédier. Plusieurs Cardinaux s'en plaignirent au Pape ; mais Montalte qui vouloit conserver les bonnes graces du Cardinal neveu, l'excusa du mieux qu'il put.

Il arriva presqu'en même temps à Rome, une querelle entre quelques Gentils-hommes Romains & les Sbires, qui fit répandre beaucoup de sang ; & comme Montalte y fut en danger de sa vie, un de ses gens ayant été blessé à côté de lui, il est nécessaire de s'étendre un peu sur cette malheureuse & cruelle rencontre.

Le Barigel, suivi de la plus grande partie de ses gens, alla le vingt-sixiéme

jour d'Avril dans la place de Sienne;
1583. pour prendre un bandit, qu'il poursuivit, & qu'il arrêta jusques dans le Palais Ursin. Il trouva, en le menant en prison, les Seigneurs Raymond Ursin, Sylla Savelly, & Octavien Rusticucci, avec deux ou trois autres de leurs amis, suivis de plusieurs domestiques, qui revenoient de la promenade à cheval. Ursin commanda au Barigel de laisser aller ce misérable, qu'il n'avoit pas dû arrêter dans un Palais qui avoit droit d'azile. Le Barigel n'ayant pas voulu obéir, Rusticucci s'emporta, & lui donna un coup de canne. Le Barigel enragé d'avoir été frappé, cria à ses gens de faire main-basse; qui firent en même tems une décharge de coups d'arquebuses, dont ces trois pauvres jeunes Seigneurs furent mortellement blessés. Rusticucci y mourut sur le champ, & fut entraîné mort par son cheval. On emporta les deux autres tout couverts de coups, & ils ne vêcurent que jusques au lendemain.

Montalte, qui revenoit à pied de je ne sçai quelle dévotion, se trouva embarassée dans cette mêlée, soit qu'il crut qu'on auroit du respect pour lui,

ou qu'effectivement il ne pût s'en retirer : mais entendant le sifflement des 1583.
bales à ses oreilles, il entra dans la boutique d'un artisan, suivi de son valet qui avoit reçû une blessure au bras. Cet accident mit la Ville dans une grande consternation, & particulierement les amis & les créatures de la Maison Ursine, lesquels pour témoigner & satisfaire leur douleur, poursuivirent & massacrerent pendant deux jours tout ce qu'ils rencontrerent de Sbires par les rues, & même jusques dans les portes du Palais du Pape. Ils en tuerent quatre à coups de coûteaux dans un cul-de-sac, & c'étoit une chose horrible à voir que leur acharnement après ces malheureux. Sa Sainteté, qui sçavoit qu'on ne devoit pas s'opposer aux premiers mouvemens de la fureur d'une populace émûe, de crainte de l'irriter encore davantage, lui laissa jetter son premier feu ; mais quelque tems après il fit exécuter publiquement les chefs de la sédition, sous prétexte de les punir pour d'autres crimes. Le Barigel voyant qu'il n'y avoit pour lui aucune espérance de salut, s'enfuit déguisé dès le soir même de ce carnage ; mais le Pape qui le croyoit

1588. criminel, donna de si bons ordres pour le faire arrêter, qu'il fut pris & conduit à Rome, où il eut la tête tranchée. Cette mort satisfit en quelque façon la Maison Ursine, & appaisa le peuple qui se récrioit continuellement contre l'insolence que les Sbires avoient eue de tirer sur des personnes de cette qualité-là.

Le Pape affligé de voir la Ville ainsi consternée, s'avisa, pour la consoler, & pour lui faire oublier le souvenir de ces massacres, de faire une promotion, & de choisir en divers lieux des sujets dignes de la Pourpre sacrée. Elle se fit le douziéme jour du mois de Décembre. Toute la Ville en témoigna une joye extraordinaire; & Sa Sainteté en fut d'autant plus satisfaite, qu'on disoit publiquement, que jamais Pape n'avoit donné le Chapeau à tant de grands hommes à la fois, & que le sacré Collége & toute la Chrétienté lui en étoient fort redevables.

On doit remarquer en passant, comme une chose assez singuliere, que quatre Cardinaux de cette promotion devinrent Papes; savoir, Jean-Baptiste Castagna, Romain, & originaire de Genes,

Genes, appellé le Cardinal de Saint Marcel, duquel on a déja parlé, qui fut depuis Urbain VII. Nicolas Sfondrate Milanois, Cardinal du titre de Sainte Cécile, qui fut Grégoire XIV. Jean-Antoine Facquinetti Bolonois, du titre des Quatre Saints Couronnés, qui fut Innocent IX. & Alexandre de Médicis Archevêque de Florence, du titre de Saint Cyriaque, que l'on appelloit le Cardinal de Florence, qui fut Léon XI. Mais la briéveté de leurs Pontificats n'eſt pas moins remarquable. Car Urbain ne fut Pape que treize jours ſeulement; Grégoire, que pendant dix mois; Innocent qu'un peu moins de deux; & Léon ne tint le Siége que vingt-cinq jours. De ſorte qu'ils ne régnerent tous quatre qu'un peu plus d'un an, & que depuis Saint Pierre, il n'y a point d'exemple de ſucceſſions ſi ſubites en peu de tems. 1583.

Incontinent après cette promotion on ne vit par les rues de Rome que Princes, que Prélats & que Cardinaux, qui alloient complimenter ceux qui venoient de recevoir le Chapeau. Montalte depuis trois ans paroiſſoit infirme & moribond, & ne rendit pas ſes viſites avec tant de précipitation

1583. que les autres. Il se flattoit que ses nouveaux confreres le choisiroient à la premiere élection comme un homme dont les infirmités devoient bien-tôt rendre sa place vacante ; & à mesure qu'il voyoit augmenter la mauvaise santé du Pape, il feignoit d'être encore plus malade, pour mieux réussir dans son dessein. Il employa plus de deux mois à voir les dix-neuf Cardinaux nouvellement créés. Il ne faisoit tous les trois jours qu'une visite, & leur demandant pardon de ce qu'il s'acquittoit si tard de ce devoir, il leur disoit que la foiblesse & la débilité de ses jambes, causée par son grand âge, ne lui permettoit pas d'être aussi régulier qu'il eût souhaité, & que hors la volonté il n'avoit plus rien de libre dans sa personne. Il se donnoit sept années de plus qu'il n'en avoit avant que d'etre élû Pape ; mais il se les ôta incontinent après son exaltation ; & quelques Cardinaux impatiens de sçavoir au vrai son âge, envoyerent jusques aux Grottes tirer un extrait de son Baptême, par lequel il paroissoit qu'il étoit né l'an 1521.

Etant un jour allé voir le Cardinal d'Autriche que des affaires importan-

tes retenoient à Rome, ce Cardinal se trouvant incommodé de la visite de Montalte, dit avec chagrin à celui qui la lui vint annoncer: Que vient faire ici cette figure de Lazare? Le même Cardinal voulut un jour l'attirer dans le parti Espagnol, & s'assûrer de son suffrage: mais Montalte de crainte de s'engager ou de se commet- avec ce Prince, lui dit après s'être long-tems excusé, qu'un homme de son âge n'avoit guére d'autre parti à prendre sur la terre, que celui de songer fort sérieusement à la quitter bientôt. 1583.

Plusieurs Cardinaux de la nouvelle promotion le prioient continuellement de s'épargner la fatigue des visites ordinaires, en lui remontrant que ses infirmités & ses années ne l'en dispensoient que trop raisonnablement; & le Cardinal de la Torre l'ayant un jour rencontré tout essouflé, & hors d'haleine sur un degré, le soutint par-dessus les bras, en lui disant: En vérité, Monseigneur, votre honnêteté vous coûtera la vie, & vous devriez vous ménager davantage.

Etant allé visiter le Cardinal Castagna, qui avoit de l'amitié & de l'es-

time pour lui, ils parlerent d'un voya-
1583. ge qu'ils avoient fait ensemble en Espagne; & Castagna lui ayant dit: Je vous trouve bien différent, Monseigneur, de ce que vous étiez en ce tems-là; Montalte lui répondit: la vieillesse me talonne de plus près que je ne voudrois. Castagna qui lui avoit entendu dire plusieurs fois, qu'ils étoient tous deux de même âge, lui dit qu'il n'y avoit pas encore de quoi se plaindre si fort. Qu'est-ce que dix ans, lui repartit Montalte, font du plus ou du moins à un homme accablé d'infirmité, comme je suis?

Les Luthériens n'ayant pû faire em-
1584. brasser leurs nouveautés à Hiéremie Patriarche de Constantinople; ils l'accuserent l'an 1584. d'avoir conspiré avec le Pape contre le Grand Seigneur Amurat III. par l'ordre duquel il fut arrêté prisonnier; mais sa prison ayant été changée en un exil, on mit dans son Siége un nommé Macaire. Le Pape craignant que cette affaire ne fût préjudiciable dans la suite à l'Eglise Romaine, établit une Congrégation pour voir quel reméde on y devroit apporter. Il voulut que le Cardinal de Montalte fût de cette Congrégation, à

cause de l'expérience qu'il avoit dans les matieres de la Religion. Il s'en excusa sur ses infirmités, & Sa Sainteté ordonna aux autres Commissaires de s'assembler chez lui : mais le voyant hors d'état de les aider en cette affaire, sur les déliberations de laquelle il se rapportoit toujours au sentiment d'autrui, ils résolurent entr'eux de ne se plus assembler dans son Palais, outre qu'il lui survint une fiévre qui l'empêcha de pouvoir voir finir cette affaire. 1584.

Plusieurs Protestans revinrent cette même année au giron de l'Eglise Romaine, avec le secours de quelques Missionnaires qu'on avoit envoyés à cet effet en France & en Allemagne. Le mérite & la qualité de quelques-uns de ces nouveaux convertis, furent cause qu'on rendit des graces à Dieu de leur retour dans toutes les Eglises de Rome. Montalte qui avoit travaillé à la conversion du Baron Luthérien, conjointement avec le Gardien des Saints Apôtres, voulut lui-même le conduire devant le Pape pour lui baiser les pieds. Le Cardinal de Saint Sixte le retint à dîner avec lui; il fit ce qu'il put pour s'en défendre, en di-

sant qu'il n'étoit plus propre à se trou-
1584. ver aux festins. Il fallut néanmoins se rendre, mais s'étant mis à table, il pensa s'évanouir deux fois. Le Cardinal Neveu lui dit : Monseigneur, si vous ne mangez, vous mourrez sans avoir été Pape. A-t-on jamais mis en cette place, lui répondit Montalte, un vieillard infirme & moribond ? J'ai crû ajoûta-t-il, que j'allois étouffer par un redoublement de mon mal de poitrine, qui m'ôte de tems en tems la respiration. Le Cardinal de Saint Sixte lui ayant là-dessus conseillé de prendre des remédes propres à lui fortifier l'estomach : les remédes, lui dit-il, donnent quelque soulagement au mal, mais ils ne diminuent pas les années.

Gebrard Truches Archevêque de Cologne, s'étant fait Calviniste, les scrupules de sa conscience eurent moins de part à cette apostasie, que son aveugle passion pour Marie de Mansfeld, Religieuse Professe, âgée de vingt-cinq ans, qui étoit la plus belle fille de toute l'Allemagne. Ne pouvant satisfaire son amour qu'en épousant cette fille, il renonça à son Archevêché, & Marie violant aussi ses vœux, leur mariage fut célébré solemnellement

avec les cérémonies des Calvinistes.

Cet Electeur s'étant trouvé dans sa jeunesse à Venise, lorsque Montalte y étoit Inquisiteur, & Régent en Théologie, avoit appris la Philosophie de Montalte qui étoit aussi son Confesseur; ensorte qu'ils avoient contracté une amitié très-sincére, & l'avoient depuis entretenue par un commerce de lettres. La chute malheureuse de cet Archevêque, surprit & affligea sensiblement son ami. Le Pape encore plus touché d'un scandale honteux à l'Eglise, & sçachant que Truches avoit été disciple de Montalte, le chargea de lui écrire sur son égarement, & de l'exhorter à revenir dans le sein de l'Eglise. Montalte lui écrivit là-dessus plusieurs lettres très-pressantes, mais qui ne purent rien obtenir de ce Prince apostat. Le Pape ordonna à Montalte de dresser contre lui une Bulle d'excommunication, dont il se défendit sur ce qu'il n'entendoit plus rien dans cette sorte de style, & que son grand âge ne lui permettoit plus l'application nécessaire à ce travail. 1584.

Il reçut cette année l'affliction la plus sensible qu'il eût jamais ressentie, par la mort de Marc-Antoine Colon-

1584. ne, Vice-Roi de Sicile, dont la réputation dans la guerre ne le cédoit qu'à celle du Duc de Parme. Le Roi d'Espagne le soupçonna d'une secrette intelligence avec Uchali Amiral de Turquie; & lui donna ordre de venir se justifier au sujet d'un démêlé qu'il eut avec André Dorie que Philippe venoit de faire son Amiral, & devant lequel Colonne ne voulut pas baisser le Pavillon; il débarqua à Barcelonne, & prit par terre la route de Madrid; il fut arrèté à Médinase par une fiévre aigue qui l'emporta le septiéme jour; on crut communément qu'il avoit été empoisonné. Montalte sentit d'autant plus cette perte que Colonne avoit de grandes liaisons avec les Cardinaux les plus puissans du sacré Collége, de la faveur desquels il se seroit flatté, si Colonne avoit vêcu jusques à la vacance du Saint Siége.

1585. Il alla passer huit jours pendant le Carême de l'année 1585. dans le Convent des Saints Apôtres pour y entendre un Prédicateur qui étoit de ses amis, & pour y faire quelques dévotions; peut-être aussi pour faire voir au public que toutes les contradictions qu'il avoit reçûes dans le Cloître, ne lui

avoient pas fait perdre les sentimens d'un bon Religieux. Quelques-uns dirent sur cela : Puisque Montalte retourne parmi les Freres, il n'en a pas pour long-tems ; le pauvre homme va mourir au gîte. 1585.

Ceux qui l'avoient connu simple Religieux, & même Général de son Ordre, ne pouvoient comprendre le changement qu'ils remarquoient alors dans son humeur : & un certain Prélat, ami du Gardien, lui ayant demandé un jour ce que faisoit dans sa Maison le Cardinal Montalte, & s'il n'incommodoit point la Communauté, le Gardien lui répondit, qu'il ne s'appercevoit pas seulement qu'il fût parmi eux.

Quelque tems après qu'il fut retourné chez lui, la mort du Pape arriva en cette maniere. Après avoir dit la Messe en particulier le Dimanche septiéme jour du mois d'Avril, il voulut ensuite assister à une Messe célébrée solemnellement dans la Chapelle de Sixte IV. où se trouva aussi Montalte que le Cardinal Castagna y avoit traîné malgré lui ; mais qui n'assista pas au Consistoire que le Pape tint le lendemain, dans lequel il intima la Si-

1585. gnature pour le jour ſuivant, où il avoit auſſi réſolu de ſe trouver ; mais il lui prit une aſſez grande foibleſſe. Monſeigneur Blanchetti ſon Camerier, contre-manda la Signature ; ce qui fit dire à Rome, que Sa Sainteté étoit tombée malade.

Grégoire qui ne ſe ſentoit que légérement indiſpoſé, & qui vouloit expédier quelques affaires de la derniere conſéquence, fut fâché qu'on eût remis à un autre fois la Signature. Il ſe leva un peu tard le Mercredy dixiéme du mois ; & après s'être promené quelque tems dans ſa chambre, entre le Cardinal de Saint Sixte & le Seigneur Jacques Buon Compagnon ſes neveux, il déjeûna aſſez bien devant eux ; leſquels ne voyant rien d'extraordinaire dans ſon mal, prirent congé de lui & ſe retirerent dans leur Palais.

Monſeigneur Blanchetti allarmé de voir le Pape pâle & défait & hors de ſon naturel, fit à deux heures de là venir les Médecins, qui jugerent par la foibleſſe de ſon poulx qu'il n'avoit plus guéres à vivre. Ils le firent remettre au lit, & lui rendirent compte de ſon mal, qu'il ne croyoit pas ſi dangereux : quoiqu'il ſe trouvât languiſſant & foible.

Il donna cependant ordre qu'on fît venir le Cardinal Farnese, Doyen du sacré Collége, & la plus grande partie des Cardinaux pour les exhorter à lui choisir un successeur digne de remplir cette place; & entre autres il voulut que Montalte fût de ce nombre. Il n'eut pas si-tôt reçû cet ordre, qu'il s'achemina pour aller au Vatican: mais ayant appris en chemin, que le Pape avoit rendu l'ame, il retourna sur ses pas. Un autre Cardinal qui le rencontra, le voulut obliger à passer outre, pour se mieux assûrer de la vérité de cette mort, & lui dit: Allons toujours, Monseigneur, si nous ne trouvons le Pape en vie, nous aurons au moins la consolation de le voir mort. A quoi Montalte répondit: Je ferai beaucoup mieux de m'en retourner chez moi songer à mes affaires, car je suis sûr de suivre de près Sa Sainteté. 1585.

Le Pape ne vit aucun des Cardinaux qu'il avoit mandés; & ses neveux même arriverent trop tard pour lui pouvoir parler: car un moment après que les Médecins furent entrés, la gorge lui enfla, & l'on n'entendit plus ce qu'il disoit. Ils déclarerent au Maître de Chambre que c'étoit une attaque d'Esquilencie.

1585. Son Médecin ordinaire l'avertit du danger où il étoit ; car lui ayant demandé combien de tems il croyoit qu'il eût encore à vivre, il lui répondit franchement qu'il n'étoit pas sûr qu'il vécût encore deux heures. Le Pape se retournant aussi-tôt de l'autre côté, dit à ses Officiers qui étoient autour de son lit : Puisqu'il n'est désormais plus tems de songer aux affaires du monde, qu'on m'apporte un Crucifix pour ne penser uniquement qu'en lui. En achevant ces paroles, il fit plusieurs signes de Croix, se recommanda à Dieu, & lui adressa ses prieres les plus ferventes. Il demanda le Saint Viatique ; mais les Médecins ne le jugérent pas en état de le recevoir. On lui donna seulement l'Extrême-Onction ; peu de tems après laquelle il expira.

Ce Pape étoit d'une bonne & forte constitution, qu'il conserva jusqu'à la mort, par sa tempérance au boire & au manger. Ses Médecins lui avoient ordonné sur la fin de ses jours, pour conserver sa santé, de boire dans une tasse d'or massif. Montalte se mocqua de ceux qui lui enseignerent le même reméde, en leur disant, qu'à la vérité

l'or avoit bien la vertu de maintenir le corps en ſanté ; mais qu'il n'avoit pas celle de la lui rendre, quand il l'avoit une fois perdue ; & qu'il ne connoiſſoit que la mort capable de guérir tous ſes maux. 1585.

Grégoire avoit de temps en temps un dévoyement qui le purgeoit, & qui le garantiſſoit de pluſieurs autres grandes maladies. Il étoit auſſi ſujet à de certains étouffemens, dont il n'étoit ſoulagé qu'en prenant le grand air ; ce qui l'obligeoit d'aller ſouvent à Freſcati, qui eſt l'ancien Tuſculum des Romains, & d'y faire même quelque ſéjour. Il prenoit auſſi plaiſir à ſe promener à cheval dedans & dehors la Ville, & montoit & deſcendoit ſans avantage, avec tant de légéreté, que Montalte dit un jour, en le voyant avec cette diſpoſition : Plût à Dieu que j'euſſe la force & l'adreſſe d'en faire autant ! Ce n'étoit pas pour s'en ſervir, qu'il ſouhaitoit une pareille agilité, car il ne montoit jamais à cheval qu'à ſon corps défendant, & alors il étoit une heure à ſe préparer, & à prendre du ſecours & de l'aide de ſes gens, auſquels il diſoit en ſoûpirant : Il me ſiéroit mieux d'être porté en terre par

quatre hommes, que de me promener
1585 ſur une mule autour des murailles de la Ville ; & j'aurois bien plus beſoin d'un brancart, que d'une monture.

Quelques-uns ont crû que le défunt Pape ſe voyant à l'extrêmité, ſe repentit d'avoir retranché la penſion aux pauvres Cardinaux, & que dans le deſſein de la rétablir il avoit mandé à tout le ſacré Collége de le venir trouver, pour leur déclarer là-deſſus ſes intentions, & qu'outre ce rétabliſſement, il entendoit qu'on leur payât les années qu'on leur avoit retranchées. C'eſt ainſi que le déclara après ſa mort, le Cardinal de ſaint Sixte ſon neveu. Il eſt vrai qu'il devoit s'en aviſer un peu plûtôt, pour déſabuſer ceux qui s'imaginoient que quelques momens de dépit l'avoient porté à faire cette injuſtice ; ne pouvant d'ailleurs ſe perſuader, qu'un homme auſſi bon & auſſi charitable envers tout le monde qu'étoit Grégoire, eût pû ſe réſoudre à détruire la libéralité de ſon Prédéceſſeur, lui qui ſe faiſoit un plaiſir extrême de donner à toutes mains.

Il aima beaucoup ſa patrie, & ſes compatriotes, dont il en éleva pluſieurs aux Prélatures, & quelques-uns

au Cardinalat, par la ſeule raiſon, 1585.
peut-être, qu'ils étoient de ſon pays. Montalte voulut ſuivre cet exemple lorſqu'il ſe vit dans ſa place, comme on verra dans la ſuite; & diſoit ſouvent, qu'il n'avoit rien remarqué de plus conſidérable dans la conduite de Grégoire, que la grande affection qu'il eut toujours pour la Ville de Boulogne ſa patrie.

C'eſt ainſi que ce Pontife ceſſa de vivre, après avoir tenu le ſaint Siége pendant treize ans. Il laiſſa des richeſſes immenſes à ſes héritiers, quoiqu'il eût pluſieurs fois déclaré que l'envie qu'il avoit de les mettre à leur aiſe, ne lui feroit jamais ravir le bien d'autrui, ni diſſiper celui de l'Egliſe. Et en effet il ne les fit point Princes aux dépens du Saint Siége, comme avoient fait quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, qui auroient volontiers donné Rome & tout l'Etat Eccléſiaſtique à leurs neveux s'ils avoient pû leur en aſſûrer la poſſeſſion. Le Lecteur pardonnera, s'il lui plait, cette petite digreſſion au zéle & à l'amour qu'a l'auteur de cette Hiſtoire pour la vérité.

Quoique Grégoire fût aimé du peuple, le reſpect qu'il eut pour ſa mémoi-

1585. re après sa mort, ne l'empêcha pas de commettre les mêmes désordres qui arrivent ordinairement pendant la vacance du Saint Siége. Car dès le lendemain de sa mort, il se commit plusieurs excès parmi la canaille de Rome, qui allerent jusques au meurtre & à l'assassinat.

La licence fut encore plus grande dans tout l'Etat Ecclésiastique, où la nouvelle de la mort de Grégoire ne fut pas si-tôt sçûe, que chacun abusa de la bonté avec laquelle le défunt Pape avoit gouverné l'Eglise. Ce déréglement fut si grand, qu'on perdit la considération pour les Juges & pour les Magistrats, & qu'on n'eut aucun respect pour les Loix divines ni humaines ; le peuple ne reconnoissant plus de Supérieur, & vivant sans craindre ni Dieu ni les hommes. Il faut remarquer qu'un si grand libertinage fit trouver le Gouvernement de Sixte V. successeur de Grégoire, beaucoup plus rude qu'il n'étoit effectivement, & que les sujets de l'Eglise, après avoir changé de Maître, se virent obligés de passer de la joye à la tristesse, de la débauche à l'abstinence, de la liberté à l'esclavage, & du repos à l'inquiétude,

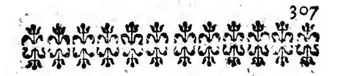
tude, & qu'ils furent soûmis à des Loix si exactes & si rigoureuses, que jamais Pape n'a tenu si sévérement la main à maintenir tout le monde dans son devoir, que ce redoutable Sixte. 1585.

Les Gouverneurs, les Vices-Légats, les Lieutenans, les Auditeurs, & tous les autres Juges de l'Etat Ecclésiastique firent plusieurs brigandages pendant cette vacance. Ils prenoient de l'argent de toutes les parties, ils mettoient les prisonniers en liberté, accordoient des graces & des rémissions, dont ils se faisoient bien payer; & l'on remarqua que plusieurs coupables furent le soir absous des crimes qu'ils avoient commis le matin. Il est vrai qu'ils en furent châtiés sous le Pontificat de Sixte, & qu'ils avouerent, en expiant leurs fautes, que s'ils avoient sçû que Sixte eût succédé à Grégoire, ils auroient pris garde de plus près à leur conduite.

Les bandits qui avoient eu dépit de ce que Grégoire, sur la fin de ses jours, avoit commandé quelques troupes pour leur donner la chasse, commencerent aussi à faire de grands désordres; & ce qui fut encore de plus fâcheux, c'est que ceux qui en devoient purger l'Etat

1585. Ecclésiastique, faisoient encore plus de mal que les bandits, avec lesquels ils s'entendoient pour voler de concert. Ces scélérats ne se contenterent pas de piller la campagne : si-tôt qu'ils eurent appris la mort du Pape, ils entrerent dans les Villes, & y vêcurent avec tant d'insolence, que les filles n'étoient pas en sûreté dans les maisons de leurs peres ; & ce qui est de plus horrible, c'est que les Gouverneurs leur prêtoient la main, & maintenoient publiquement ces violences. Ces désordres venus à un tel excès, justifieront la mémoire du grand Sixte, que quelques-uns ont voulu accuser d'une trop grande sévérité.





LA VIE DU PAPE SIXTE CINQUIÉME,

LIVRE CINQUIÉME.

ARGUMENT.

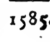
Consistoire tenu par les Cardinaux depuis la mort de Grégoire. Harangue de l'Ambassadeur d'Espagne. Intrigues & mouvemens de ceux qui prétendent à la Papauté. On ne songe pas à élire Montalte. Sa conduite sur cette élection. Soupçons qu'elle donne à ses Concurrens. Les Cardinaux entrent dans le Conclavé. Désordre causé par l'arrivée du Cardinal d'Autriche. Articles arrêtés & ju-

rez par tous les Cardinaux. Nombre de ceux qui prétendent à l'élection. Pratiques de quelques-uns pour faire élire le Cardinal Cesis. Intrigues en faveur du Cardinal Sirlet. Farnese s'y oppose, & lui donne l'exclusion. On travaille pour le Cardinal Savelli, mais inutilement: Colonne le fait exclure. Pratique du Cardinal Della Torre sans aucun effet. Les Cardinaux d'Est & Alexandrin traitent en secret en faveur de Montalte, & se donnent sincérement leur parole. Ils communiquent leur dessein à Montalte. Réponse qu'il leur fait. Discours entre les Cardinaux qui favorisoient cette élection. Elle est conclue entre eux, & ils cherchent les moyens d'en surmonter les difficultés. On répond à ceux qui le croyoient sain & vigoureux. Exclusion donnée au Cardinal d'Albano. Les nouveaux Cardinaux se laissent gagner en faveur de Montalte. Conduite tenue pour lui acquérir Altemps & saint Sixte. Indifférence apparente de Montalte. Sa prudence à ménager les intérêts des Princes. Sa courtoisie envers tout le monde. Il parle en particulier & en public, des obligations qu'il a au Cardinal Alexandrin. Le peu d'ambition qu'il fait paroître dans le Conclave. Discours du Cardinal de

ſaint Sixte. Les Cardinaux ſortent de la Chapelle, & y rentrent auſſi-tôt. Raiſons qui obligerent Farneſe à ne ſe pas oppoſer à Montalte, quoiqu'il ne fut pas de ſes amis. Différens diſcours ſur certains Cardinaux de grand mérite, dont on ne parla point dans le Conclave. Vraiſemblable élection du Cardinal Paleotti. Maniere d'élire le Pape par une déclaration imprévûe. On fait le ſcrutin, & Montalte eſt élû. Le Cardinal Doyen tâche d'empêcher cette élection. Réponſe que lui fait Montalte. Les Maîtres de Cérémonies lui demandent s'il accepte le Pontificat. Sa réponſe. Il change tout d'un coup d'humeur, au grand étonnement de tout le monde. Les Cardinaux ſe repentent, dès le Conclave, de l'avoir élû. Exemple de Charles-Quint. Remarques particulieres ſur cette élection. Parole conſidérable du Cardinal de Médicis. Réponſe du nouveau Pape au peuple qui lui demande juſtice & abondance. Il veut être couronné le jour de ſon élection; mais il change incontinent d'avis. Etonnement que donne à tous les Cardinaux ſa grande impatience de réformer les abus. On le conduit dans ſon appartement. On lui conſeille de ſe repoſer. Sa réponſe là-deſſus. Son Maître d'Hôtel lui demande ce

qu'il veut qu'on lui serve à souper. Il donne à souper à quelques Cardinaux. Discours qu'il leur tient à table Ils s'en retournent très-mal satisfaits. Pasquinades qui courent dans Rome. Ordres donnés pour le couronnement de Sixte. Ce qu'il fait en attendant cette cérémonie. Il envoye querir le Gouverneur de Rome, & il lui ordonne de bien rendre la Justice. Il reçoit les Ambassadeurs du Japon. Discours sur le voyage de ces Ambassadeurs à Rome. Sujet de leur Ambassade. Honneurs qu'ils reçurent en Espagne. Ils accompagnent le Pape lorsqu'il va prendre possession de Saint Jean de Latran. Il les régale magnifiquement. Il accorde plusieurs priviléges, à leurs prieres, à ceux du Japon. Il leur fait donner quelque argent. On les reconduit honorablement en partant de Rome. Ils sont faits Chevaliers de l'Eperon d'or. Avant leur départ ils voyent toute l'Italie. La Seignora Camilla, sœur du Pape, vient à Rome. Le Pape témoigne beaucoup d'impatience de la voir. Elle se présente devant lui, vêtue en Princesse. Quelques Cardinaux l'accompagnent à cette premiere entrevûe. Le Pape a du chagrin de la voir ainsi vêtue. Il lui ordonne de sortir de son Palais. Confusion extrême qu'en reçurent ces Car-

dinaux. Camilla reprend ses habits ordinaires, & retourne chez le Pape. Il lui témoigne alors beaucoup de tendresse. Elle va demeurer avec ses enfans dans la maison de Sixte pendant qu'il étoit Cardinal. Elle est reconnue pour sœur du Pape, & visitée en cette qualité de toute la Cour de Rome. Son frere lui assigne une pension pour la faire subsister assez honorablement.



LEs Cardinaux tinrent Consistoire le soir du même jour que Grégoire mourut, pour donner ordre au Gouvernement de Rome. Ils s'assemblerent le Jeudi & le Vendredi suivans, & puis commencerent les cérémonies ordinaires des obséques des Papes. Le Cardinal Gambara chanta la Messe, après laquelle le Collége s'assembla pour donner Audience au Comte d'Olivarez Ambassadeur du Roi d'Espagne, lequel fit un discours qui fut approuvé de tout son Auditoire. Le Cardinal de Côme dit la Messe le lendemain, à l'issue de laquelle il se tint encore un Consistoire, où furent admis l'Ambassadeur de l'Empereur, & le Cardinal d'Est au nom du Roi Très-Chrétien.

1585.

1585. Le lendemain, qui étoit le Dimanche des Rameaux, se passa sans qu'on fît aucune cérémonie, ni qu'on tînt Consistoire; & le Cardinal d'Arragon, qui venoit de Naples, arriva à Rome. Le Lundi 15 du mois, la Messe fut chantée par le Cardinal Alexandrin, & il y eut Consistoire, ainsi que les trois jours suivans, au dernier desquels on donna Audience au nouvel Ambassadeur de France, arrivé le soir précédent; & les Cardinaux de Guise & de Médicis arriverent aussi le même jour: le premier venoit de Naples, & le second de son Archevêché de Florence.

Le Samedi Saint, vingtiéme du mois, l'Ambassadeur d'Espagne eut une audience dans le Consistoire, où il harangua avec beaucoup d'esprit & d'éloquence. Les Cardinaux Paléotti, Archevêque de Bologne, & Castagna, Légat de la même Ville, arrivent ensemble le même jour.

Pendant les dix jours que dura la cérémonie des funérailles du défunt Pape, ceux qui prétendoient lui succéder, s'intriguerent fort avec leurs amis pour l'avancement de leurs affaires. Montalte étoit celui qui se donnoit le moins

de

de mouvement, & qui cependant ne laiſſoit pas de penſer à la Papauté. Il tenoit une route ſi particuliere pour y arriver, que perſonne ne pouvoit s'imaginer qu'il en eût la moindre idée. 1585.

Les uns le voyant dans cette ſimplicité lente & ſtupide qui l'avoit fait ſouvent appeller par mépris dans les Congrégations, *l'Aſne de la Marche*, ne ſe pouvoient figurer qu'il prétendît à l'élection ; les autres ne pouvoient croire qu'on dût jetter les yeux ſur un homme ſujet à toutes les infirmités dont il ſe plaignoit continuellement. Il parut le moins ſain & le moins vigoureux de tous les Cardinaux. Mais il eſt à remarquer, qu'il étoit le plus jeune de tous ceux qui avoient quelque part au Pontificat ; & quoiqu'il dît aſſez volontiers, qu'un homme de ſoixante & dix ans étoit propre à bien peu de choſe, il eſt conſtant qu'il n'étoit que dans ſa ſoixante-quatriéme année. Toutes ces raiſons devoient apparemment détourner les Cardinaux du deſſein de mettre ſur le Saint Siége (dont le Gouvernement a beſoin d'un homme qui ait de l'expérience, du courage, & de la fermeté) un ſujet qu'ils traitoient eux-mêmes d'igno-

1585. rant, & qui paroiſſoit ſi foible & ſi languiſſant, qu'il n'avoit pas la force de ſe tenir ſur ſes jambes. Ce fut cependant à ces mêmes raiſons que Montalte fut redevable de ſon exaltation.

L'ambition démeſurée que Montalte renfermoit dans ſon cœur, & dont il étoit dévoré, étoit étrangement mortifiée par le peu d'eſtime qu'il s'étoit acquiſe auprès du Cardinal Farneſe, dont la magnificence lui faiſoit traiter avec mépris l'obſcurité de la vie de Montalte. Il l'avoit connu dès qu'il étoit Procureur Général de ſon Ordre, & ne l'avoit pas beaucoup eſtimé. La retraite dans laquelle il avoit affecté de vivre depuis qu'il étoit Cardinal, ne lui en avoit pas donné une plus haute opinion; & quand on parloit de Montalte en ſa préſence, il diſoit, qu'il n'avoit guéres de confiance dans ces dévots, qui ne vivoient que d'oraiſons & de prieres.

Ces ſentimens déſavantageux déſeſpéroient le pauvre Montalte; il voyoit Farneſe en état de diſpoſer au prochain Conclave de la plus puiſſante faction, de diſpoſer encore de celle d'Eſpagne, & de donner l'excluſion à quiconque ne lui ſeroit pas agréable.

La réputation d'Alexandre Farnese, alors Gouverneur des Pays-Bas, faisoit grand bruit à Rome ; il avoit gagné plusieurs batailles à la tête des Armées du Roi d'Espagne. La mort de Guillaume Prince d'Orange, qui soûtenoit par son courage & par son bonheur la liberté des Hollandois, & qui passoit pour le plus grand Capitaine de son siécle, & la retraite du Duc d'Alençon, le rendoient maître absolu de toute la Flandre. La gloire de ce jeune Conquérant, qui rejaillissoit sur toute sa Maison, attira au Cardinal son oncle des complimens de toutes les personnes les plus qualifiées de Rome. Montalte appuyé sur son bâton, alla lui faire aussi sa cour. Il espéroit d'effacer ou de diminuer au moins par cette démarche respectueuse la mauvaise opinion que Farnese avoit pour lui : son compliment fut souvent interrompu par une toux, qui témoignoit sa foiblesse & ses infirmités. Il dit à Farnese, qu'il adressoit avec d'autant plus d'ardeur des vœux au Ciel pour la prospérité & pour la gloire de son auguste Maison, que personne ne l'honoroit & ne le respectoit plus que lui : Il faut beaucoup mieux, Monsei- 1585.

gneur (lui répondit le Cardinal Farne-
1585. se) songer à la Papauté, qu'à faire des complimens & des visites. L'Eglise & le Saint Siége (lui repartit Montalte) ont grand besoin des services & de la valeur du Neveu & de l'expérience consommée de l'Oncle. Vous ne nous dites pas sincérement tout ce que vous pensez là-dessus, lui répondit Farnese.

Il se conduisit d'une maniere secrette & particuliere, en se tenant, pour ainsi dire, à l'ancre, & laissant voguer les autres prétendans à voiles déployées, prenant en toutes choses le contre-pied de tous les autres, disant beaucoup de bien de tous, & témoignant un grand mépris de lui-même. Il fit plusieurs visites avant que d'entrer dans le Conclave, & monta chez le Cardinal Farnese, qui faisoit peu de cas des pauvres Cardinaux, & entr'autres de Montalte, qu'il avoit souvent appellé *l'Asne de la Marche*, & la Bête Romaine. Montalte lui dit avec le respect qu'il croyoit devoir au Doyen du sacré Collége; que s'il sçavoit que le Conclave dût long-tems durer, il se dispenseroit d'y entrer, de crainte d'y mourir avant l'élection d'un nouveau Pape. Le Cardinal Farnese l'exhorta

à ne pas abandonner l'intérêt de l'Eglise dans une occasion d'une telle conséquence à toute la Chrétienté. A quoi Montalte lui répondit, que l'espérance qu'il avoit que son suffrage ne lui seroit pas inutile, lui donneroit le courage d'aller affronter la mort dans le Conclave. Monseigneur, lui repliqua Farnese, je vous conseille de ne penser qu'à vous ; car je vous crois aussi bien intentionné qu'un autre pour le Pontificat. Montalte surpris de cette repartie, lui dit, qu'il faudroit que les Cardinaux fussent entierement aveuglés, s'ils préféroient à un aussi grand personnage que lui, un sujet sans mérite & sans expérience, & qui n'avoit rien de bon, que l'envie de rendre service à ses patrons & à ses amis. 1585.

Il tint le même langage à tous les Cardinaux sur qui pouvoit tomber l'élection: & entr'autres aux Chefs des factions. Il faisoit leur éloge, il reconnoissoit qu'il leur étoit redevable, & les assûroit de l'ardeur qu'il avoit à leur rendre service ; qu'il étoit très-fâché de n'avoir pas autant de suffrages qu'il y avoit de Cardinaux: ce qu'il leur avoit déja dit dans le Conclave où Grégoire fut élû ; & ajoûtoit à ceux

1585. qui avoient bonne part au Saint Siége; que l'on feroit un grand préjudice à l'Eglise, si l'on en mettoit le gouvernement en d'autres mains.

Ce qui fit conjecturer qu'il pourroit être sur les rangs, c'est que dans la distribution des Chambres du Conclave, qui sont toujours tirées au sort, la sienne se trouva au milieu de celles qui étoient échûes aux principaux Officiers du Pape; le Cardinal de Farnese Chancelier de l'Eglise, étoit logé à sa gauche; Contarelli, Dataire, à sa droite; & Guastavillano, Camerlingue, occupoit la chambre joignante celle de Contarelli. Si-tôt que le Maître des Cérémonies eut fait la distribution des logemens, on fut se réjouir avec Montalte, comme si ce que le hasard venoit de faire pour lui, eût été le prélude de son exaltation.

Enfin le vingt-uniéme jour du mois d'Avril, qui étoit le Dimanche de Pâques, on dit une Messe du Saint Esprit, qui fut solemnellement chantée par un Chœur d'une excellente Musique; tous les Cardinaux Prêtres ayant auparavant dit la Messe, chacun en particulier, sur des Autels qu'on avoit fait dresser exprès pour eux. Montalte se leva ce

jour-là de très-grand matin, pour aller dire la sienne dans l'Eglise des Saints Apôtres, après laquelle il revint à Saint Pierre, suivi des principaux Religieux du Convent. Muret, qui étoit un des plus éloquens hommes de ce temps-là, fit une Oraison après l'Evangile de la Messe solemnelle, touchant l'élection du Pape: mais le bruit & le tumulte causés par le concours du peuple, empêcherent qu'il ne fût entendu. Tous les Cardinaux, qui n'étoient alors que trente-neuf à Rome, s'en allerent processionnellement dans le Conclave après la Messe. Les Cardinaux d'Autriche, Mandruccy & Vercelly, qui arriverent le même jour en poste, y entrerent aussi sur le soir, & firent le nombre de quarante-deux. 1585.

Il ne faut pas oublier deux incidens qui survinrent à l'entrée du Cardinal d'Autriche dans le Conclave, & qui pendant deux heures y mirent toutes choses en confusion. Le premier fut, qu'au moment qu'il se présenta pour entrer, les Cardinaux étoient déja occupés à faire le premier scrutin, & qu'on alloit compter les voix. Ils envoyerent les Maîtres des Cérémonies, le prier de différer son entrée jusques

1585. après le dîner, & lui remontrer, que comme il falloit néceſſairement donner lecture des Bulles à tous ceux qui entroient, ce retardement cauſeroit un grand déſordre dans le ſcrutin, & incommoderoit tous les Cardinaux. Les amis du Cardinal d'Autriche y donnoient aſſez les mains, parce qu'ils voyoient bien qu'il n'y auroit point d'élection à ce premier ſcrutin : mais lui, qui ne ſçavoit pas ce qui ſe paſſoit dans le Conclave, craignoit de n'avoir point de part à l'honneur de l'élection, & encore plus, que l'on ne mît ſur le Saint Siége quelque ſujet qui n'eût pas les inclinations Eſpagnoles. Cela faiſoit qu'il frappoit continuellement à la porte, pour empêcher que l'on paſſât outre auparavant qu'il fût entré, & qu'il proteſta de nullité de l'événement de ce ſcrutin, à moins qu'il n'y aſſiſtât. Les Cardinaux, qui furent bien aiſes de témoigner quelque complaiſance pour un Prince de ce mérite là, & de lever tous les ſcrupules qu'auroient pû donner des ſuffrages contre leſquels on avoit proteſté, arrêterent tous d'une voix que l'on remettroit le ſcrutin. Cet expédient applanit la premiere difficulté,

Le Cardinal Gambara, natif de Bresse, personnage d'un mérite rare & connu, fit naître la seconde : car au moment qu'il fut résolu dans le Conclave, qu'il falloit faire entrer le Cardinal d'Autriche, il prit la parole, & remontra qu'on devoit auparavant s'informer si ce Prince, qui étoit Cardinal Diacre, avoit reçu l'Ordre de Diaconat, conformément à la Bulle de Pie IV. qui défendoit à tous les Cardinaux d'entrer dans le Conclave, & d'y avoir voix délibérative, à moins qu'ils n'eussent reçu les Ordres à quoi leurs titres les engageoient. Gambara ne fit cette remontrance, que pour prévenir le scandale qui auroit pû arriver, si après une élection canonique, quelques mécontens se fussent avisés de la vouloir faire passer pour invalide, à cause de la contravention à la Bulle ci-dessus. 1585.

Le Cardinal de Sainte Croix se leva, & dit que les Cardinaux n'étoient pas obligés de faire voir les lettres de leur Ordination ; mais qu'il suffisoit qu'ils eussent été seulement préconisés Evêques, ou Prêtres, ou Diacres. Cette réponse parut d'autant plus foible, que la Bulle de Pie IV. avoit été approuvée de tout le Consistoire ; ce

qui augmenta cette seconde difficulté,
1585. & obligea le Cardinal Doyen à la mettre en délibération.

Pendant qu'on l'examinoit, le Cardinal d'Autriche, qui frappoit de tems en tems à la porte, & qui avoit été averti de ce qui se passoit, s'ouvrit aisément le chemin, en faisant voir un Bref qu'il avoit obtenu de Grégoire XIII. & qu'il avoit heureusement apporté, prévoyant peut-être ce qui devoit arriver. Ce Bref ayant été lû dans la Chapelle en présence de tous les Cardinaux, par lequel il étoit dispensé du Diaconat, & déclaré capable d'entrer dans le Conclave avec voix active & passive, ce Cardinal y fut admis avec beaucoup de joye. Ses amis le furent recevoir à la porte, & le conduisirent avec plaisir dans la Chapelle, où le Maître des Cérémonies lui lut trois Bulles; les deux premieres défendant l'aliénation des biens Ecclésiastiques, & la troisiéme concernant les Simoniaques. Ce fut ainsi que furent levées les deux difficultés qui se trouverent à l'entrée du Cardinal d'Autriche dans le Conclave.

Tous les Cardinaux jurerent le même jour, que quiconque seroit élû Pape,

feroit exécuter certains réglemens avantageux au Christianisme, utiles à la grandeur du Saint Siége, & glorieux pour le sacré Collége. Cette coutume de jurer étoit établie depuis plus de deux cens ans, mais on n'y pratiquoit pas toujours les mêmes formalités ni les mêmes Ordonnances. Voici les articles de celles qui furent faites dans ce Conclave. 1585.

Premierement. Que celui qui seroit élevé sur le trône de Saint Pierre, travailleroit de tout son pouvoir à maintenir la paix entre tous les Princes Chrétiens, & les encourageroit, eux & leurs peuples, à s'unir & employer leurs forces contre les Infidéles, les Hérétiques, les Schismatiques, & généralement contre les ennemis du nom Chrétien.

Secondement. Qu'on ne transporteroit point le Saint Siége de Rome dans aucune autre Ville, ou Province, à moins d'une néceffité pressante, ou d'une raison avantageuse à l'Eglise, approuvée par la Foi, connue & confirmée dans le Consistoire par les suffrages de la plus grande partie des Cardinaux.

Troisiémement. Qu'il ordonneroit à

1585. tous les Juges & Officiers de l'Etat Eccléſiaſtique, de rendre raiſon de leur conduite, après le temps expiré de la fonction de leurs charges, dans les mêmes lieux où ils les auroient exercées, où il y auroit un Syndicat établi pendant quelques jours, dont on donneroit avis aux peuples, afin de recevoir les plaintes de ceux auxquels ils auroient fait quelques injuſtices.

En quatriéme lieu. Qu'il n'éléveroit à la dignité de Cardinal, que des perſonnes de bonnes mœurs, & recommandables par leur vertu & par leur doctrine, & que conformément au Décret de Jules III. donné en plein Conſiſtoire, il ne donneroit point le Chapeau à deux freres, ſous quelque prétexte que ce fût, ni pour aucune raiſon ſpirituelle ou temporelle.

Cinquiémement. Qu'il s'appliqueroit à conſerver les biens de l'Egliſe, ſans les aliéner en façon quelconque, ſinon du conſentement du Conſiſtoire, & que le revenant-bon des dépenſes ordinaires ſeroit conſervé dans un lieu particulier, pour les plus grands beſoins de l'Etat Eccléſiaſtique.

En ſixiéme lieu. Qu'il ne lui ſeroit pas permis de déclarer la guerre à aucun

Prince, quand même elle seroit juste, à moins de la proposer premierement 1585. au Consistoire, & de prendre ensuite en secret les voix des Cardinaux, & de ne l'entreprendre qu'en cas qu'elle passe à la pluralité des voix, avec cette condition, qu'il ne pourra non plus faire la paix sans l'avis du même Consistoire, & par la voix des mêmes suffrages secrets.

En septiéme lieu. Qu'il s'engageroit à conserver tous les priviléges & tous les droits de la dignité du Cardinalat, sans qu'il lui fût permis de punir de mort, ou de dégrader de la Pourpre aucun des Cardinaux; mais que leur procès leur seroit fait par le Consistoire, qui seul auroit droit de rendre sentence contr'eux, excepté en cas de mort, qu'on suivroit alors les loix ordinaires, mais toutefois avec l'intervention du sacré Collége.

Les quarante-deux Cardinaux qui composoient ce Conclave, étoient partagés en cinq factions. Le Cardinal Farnese étoit à la tête de la premiere; le Cardinal d'Est étoit chef de la seconde; la troisiéme étoit conduite par le Cardinal Alexandrin; la quatriéme par le Cardinal Altems; & la cinquiéme

1585. toute seule, presque aussi nombreuse que les quatre autres, étoit celle du Cardinal Buon Compagnon de Saint Sixte, neveu de Grégoire XIII.

Il y avoit quatorze sujets, sur lesquels on croyoit que devoit rouler l'élection; sçavoir, Farnese & Savelly créatures de Paul III. Sainte Croix, Paleotte, Saint Georges & Sirlet, faits Cardinaux par Pie IV. Montalte, Cesis, Saint Severin & Albano, de la promotion de Pie V. Fachinetti, appellé ordinairement le Cardinal de Santiquati della Torrés, natif d'Udine, Mondovì & Castagna, créatures de Grégoire XIII. Cependant quoique le public les eût tous jugés capables d'être proposés, il n'y en eut pas la moitié mis sur les rangs dans le Conclave.

Ils étoient soutenus par les Chefs de parti, plus ou moins, selon l'inclination qu'ils avoient pour eux : car quoique ceux qui sont à la tête des factions fassent paroître beaucoup d'attachement pour toutes leurs créatures, de crainte que la jalousie ne les divise, & ne ruine le parti, il y en a néanmoins toujours quelqu'un plus favorisé que les autres, & auquel on donne plus confidemment les moyens de s'aider

& de s'avancer davantage que ses compagnons. 1585.

Les Cardinaux Altems, Médicis & Alexandrin s'étoient joints ensemble pour faire élire dès l'entrée du Conclave Pierre Donato Cesis, Romain. Et voici comme ils avoient préparé l'exécution de leur dessein. Tous les Cardinaux ayant la liberté de sortir du Conclave après la lecture des Bulles, à condition d'y rentrer dès le soir du même jour, quelques-uns avoient accoûtumé de faire un tour en Ville. Les trois Chefs ci-dessus avoient résolu, avec leurs créatures, si-tôt que ceux qui devoient donner l'exclusion à Cesis seroient sortis, d'entter promptement dans la Chapelle, de l'élire au premier scrutin, & l'adorer. Mais le complot n'ayant pas été conduit avec assez de secret, le Cardinal de Saint Sixte, qui étoit le plus déclaré contre l'élection de Cesis, en fut averti dans le moment qu'il sortoit pour aller donner ordre à quelques affaires particulieres. Il revint sur ses pas, & prenant des liaisons avec ceux qui avoient le même intérêt que lui de renverser cette entreprise, elle ne se poussa pas plus loin. Les auteurs voyant leurs me-

sures entierement rompues, on ne par-
1585. la de rien pendant le reste du jour, ni pendant la nuit suivante. Et cette tentative porta un si grand malheur au Cardinal Cesis, & fit tant déclarer de gens contre lui, qu'il avoit crûs dans ses intérêts, qu'on n'osa plus le proposer, ni le nommer seulement dans le Conclave.

Les Cardinaux s'assemblerent le Lundi d'assez bonne heure dans la Chapelle Pauline, ou après avoir tous communié de la main du Cardinal Farnese, qui célébra la Messe comme leur Doyen, on procéda au scrutin, dans lequel le Cardinal d'Albano eut treize voix. Les Cardinaux se retirerent ensuite dans leurs cellules pour dîner, & puis on négocia en faveur de plusieurs sujets, mais particulierement pour Guillaume Sirlet, Calabrois, porté avec chaleur par Altems, auquel se joignit le Cardinal de Médicis, avec les créatures de Pie IV. persuadés que leur brigue l'emporteroit ; Mais les Cardinaux, d'Est, Farnese & Sforce se déclarerent contre eux, & donnerent l'exclusion à Sirlet, qui avoit déja été exclus. Or c'est une maxime toujours pratiquée entre les Cardinaux de ne

plus

plus s'arrêter sur un sujet qui a une fois été rejetté. Ce n'est pas que Sirlet ne fût un Homme vertueux & sçavant, & qui n'ayant point de parens, auroit été un Pape fort désintéressé ; mais outre qu'on ne lui trouva pas toutes les qualités nécessaires pour bien gouverner l'Eglise, dans le pitoyable état où elle étoit pour lors, on craignit son humeur sombre & cachée, & encore plus le commerce particulier qu'il avoit avec le Cardinal de Cosme, haï de tout le Collége, non-seulement pour avoir pendant dix-neuf ans gouverné en qualité de premier Sécretaire, sous Pie & Grégoire, mais pour avoir rendu presque à tous ses Confreres de très-mauvais offices. Ils appréhendoient avec raison de mettre le Pontificat entre les mains de celui, sous le régne duquel on verroit infailliblement renaître le crédit & la faveur d'un homme qui leur étoit également contraire. 1585.

Le Cardinal Altems fut blâmé d'avoir mal pris son tems pour proposer Sirlet ; & ses amis même désaprouvérent la confiance & la précipitation avec lesquelles il mit cette élection sur le tapis dès l'entrée du Conclave. Tous les prétendans voulant sçavoir

1585. d'abord ce que deviendra leur fortune; travaillent en ces commencemens-là avec ardeur à l'avancement de leurs intérêts: mais cette foule de concurrens fait souvent échouer des affaires, qui auroient réussi dans une conjoncture moins tumultueuse, en en rétablissant d'autres, dont le succès étoit désespéré. Ce n'est pas qu'il n'arrive aussi quelquefois qu'on proposera un sujet dont les Cardinaux conviendront tout d'une voix : & c'est ainsi que fut élû Grégoire XIII. dans la premiere chaleur qui animoit toutes les factions: mais cet exemple n'excuse pas la conduite d'Altems. Car s'il eût tenu son dessein secret, & qu'en amusant avec de belles paroles ceux qui lui étoient contraires, il eût gagné tems pour donner l'exclusion à tous les concurrens de Sirlet, il n'auroit pas ainsi fait avorter son entreprise, ni ruiné les espérances de son ami. Farnese qui avoit fort en tête de se faire élire, fut le premier qu'il trouva en son chemin; & comme il travailloit pour lui-même, & qu'il se croyoit beaucoup plus digne d'être élû que le Cardinal Sirlet, il se déchaîna contre la faction d'Altems, & disoit tout haut dans le Con-

clave : Je ne sçai pas comment l'entendent ceux qui s'intriguent pour faire élire Sirlet. Quelques-uns crurent qu'Altems n'avoit dessein que de lui persuader qu'il étoit dans ses intérêts, & que dans le fond il songeoit à faire tomber l'élection sur le Cardinal Fererio, Piémontois, Evêque de Versel, son parent & son ami particulier. Il se flattoit que les Cardinaux Farnese & d'Est, qui estimoient & aimoient aussi beaucoup Ferrerio, lui seroient favorables, si-tôt qu'on le proposeroit. Mais il connut dans la suite qu'on avoit jetté les yeux sur un autre sujet. 1585.

N'y ayant donc plus rien à espérer pour Sirlet, le Cardinal de Saint Sixte employa tout son crédit en faveur du Cardinal Castagna, celui de toutes ses créatures auquel il se sentoit le plus redevable. Son mérite & sa réputation lui sembloient répondre de cette élection. Mais son tems n'étoit pas encore venu, & sa bonne fortune ne se déclara pour lui qu'au premier Conclave, les vieux Cardinaux ne pouvant se résoudre à lui donner leurs voix, quoiqu'il les méritât par mille raisons ; parce qu'il n'avoit été fait Cardinal qu'à la derniere promotion.

Quelques-uns firent des pratiques
1585. en faveur du Cardinal Savelly, & Médicis entr'autres appuya ses intérêts de tout son crédit; mais ce projet s'évanouit. Les Cardinaux Colonne & Césis, ennemis déclarés de Savelly, s'y opposerent formellement, & se servant de la mésintelligence qui étoit entre les Cardinaux Romains, ils déclarerent à Médicis, que s'il s'opiniâtroit davantage à l'élection de Savelly, ils ne balanceroient pas un moment à se jetter dans le parti de Farnese. Médicis aima mieux abandonner son dessein, que de perdre ses amis & ses créatures; & consentit à toute autre élection, qu'à celle dont Farnese, qu'il n'aimoit pas naturellement, auroit été Maître. Qoique Savelly fut un très-digne sujet, & fort estimé dans le sacré Collége, & qu'il eût donné des témoignages de sa conduite & de sa probité dans l'exercice de Souverain Inquisiteur, & de Vicaire du Pape; il avoit une certaine fierté dans toutes ses actions, qui faisoit peur à tout le monde; & l'on jugeoit de l'orgueil qu'il auroit étant devenu Pape; par celui qu'il avoit n'étant que Cardinal. Son air infirme & mal sain, auquel

on s'étoit accoutumé de longue main, 1585.
ne servit qu'à faire dire, que la passion qu'il avoit d'être Pape en étoit la véritable cause. Mais ce qui mit le plus grand obstacle à son élection, fut le nombre prodigieux de ses bâtards. Sur ces entrefaites on commença à s'intriguer en faveur du Cardinal Torrés, personnage d'une grande réputation, qu'on auroit proposé le premier, s'il eût été à Rome à l'entrée du Conclave; & son absence lui porta ce préjudice.

Les Cardinaux Farnese, d'Est & de Saint Sixte, qui l'attendoient de jour en jour, résolurent de tirer les affaires en longueur, pour lui donner loisir d'arriver à Rome. Ce dessein ayant été découvert par Médicis, lui donna beaucoup d'inquiétude, & lui fit chercher avec ses amis, les moyens de lui donner l'exclusion : mais n'en ayant point trouvé qui fussent capables de l'exclure, son inquiétude redoubla, sçachant bien que si Torrés étoit élû Pape, Farnese auroit toute la faveur, & qu'il auroit assez de crédit pour l'obliger à faire plusieurs Cardinaux à sa dévotion, qui l'auroient élû en cas qu'il eût survécu le Pape, qui étoit plus vieil & plus malade que lui. Ces chefs

1585. de parti, qui appuyoient sécrettement les intérêts du Cardinal Torrés, avoient résolu de l'élire dans le moment qu'il entreroit dans le Conclave; & cette occasion étoit commode & aisée. Car quand un Cardinal entre dans le Conclave, tous ses Confreres le vont recevoir à la porte; & ils avoient arrêté entr'eux, que dans le tems qu'il recevroit les complimens des Cardinaux, ils crieroient: Vive le Pape, & l'emmeneroient dans la Chapelle pour l'adorer; à quoi pas un des Cardinaux ne se seroit opposé.

On avoit déja fait quelques pratiques secrettes en faveur de Montalte, & les Cardinaux Alexandrin & d'Est avoient dessein de le faire élire. Le premier espéroit avoir grande part dans le gouvernement des affaires sous un Pontife, créature de Pie V. son oncle, & qui lui avoit en son particulier de très-grandes obligations. Le second s'y étoit engagé, à la sollicitation du Cardinal Rusticucci, qui avoit un grand pouvoir sur son esprit. Médicis & ses amis, voulant se délivrer de l'inquiét de que leur donnoit l'intrigue de Farnese en faveur de Torrés, allerent sécrettement s'offrir aux Cardinaux

d'Eſt & Alexandrin, & s'engagerent à ſervir Montalte. Cette déclaration leur fut fort agréable. Médicis qui étoit en crédit à la Cour d'Eſpagne, étoit aſſûré de la faction Eſpagnole, dans laquelle Alexandrin avoit beaucoup d'amis: & le Cardinal d'Eſt, chef de la faction Françoiſe, leur répondoit du conſentement de ce parti. Par ce moyen les deux Couronnes concouroient à l'élection du même ſujet. 1585.

Alexandrin, Médicis & d'Eſt s'étant réciproquement donné leurs paroles, furent la nuit trouver Montalte en ſecret, & lui apprirent le deſſein qu'ils avoient de le faire Pape. Alexandrin qui portoit la parole, lui dit tout bas, de crainte d'être entendu de Farneſe, dont la chambre joignoit celle de Montalte: Courage, Monſeigneur, nous ſommes venus vous annoncer une bonne nouvelle, c'eſt que nous avons réſolu de vous faire Pape.

Il eſt néceſſaire de ſçavoir que Montalte ſe tenoit enfermé dans ſa chambre, comme s'il n'eût pas été dans le Conclave. Il ſembloit qu'il fût oublié & abandonné de tout ſecours humain; ſemblable au paralytique de l'Evangile qui n'avoit perſonne qui le jettât dans

1585. la piscine. il sortoit rarement ; & quand il alloit dire la Messe, ou à la Chapelle Pauline pour assister à quelque scrutin, il paroissoit si peu intrigué, qu'on eût dit, qu'il n'eût pris aucun intérêt dans tout ce qui se passoit au Conclave. Mais il n'en travailloit pas moins à l'avancement de ses affaires, quoiqu'il parût n'y pas penser. Lorsqu'il rencontroit un Cardinal attaché aux intérêts de Saint Sixte, il lui disoit, que les Cardinaux devoient élire un sujet qui lui fût agréable ; que le sacré Collége devoit avoir cette déférence-là pour témoigner le respect que tous ses Collégues devoient avoir pour la mémoire de Grégoire XIII. son oncle, qui avoit gouverné l'Eglise avec tant de zéle & de charité. Lorsqu'il trouvoit aussi quelqu'un des amis de Farnese, il faisoit son éloge, & lui disoit avec étonnement, qu'il ne comprenoit pas comment il n'étoit pas encore élû. En présence des domestiques du Cardinal de Médicis, il parloit de leur Maître comme de celui de tout le Collége qui avoit le plus de mérite. Enfin il disoit du bien de tous les Cardinaux, & s'étendoit encore plus sur les louanges de ceux

ceux qu'il ne croyoit pas de ses amis, 1585.
ou qui avoient le plus de crédit dans le Conclave. Montalte n'eut pas si-tôt appris par la bouche du Cardinal Alexandrin, en présence d'Est & de Médicis, l'intention qu'ils avoient de l'élire, qu'il lui prit une toux à faire croire qu'il alloit rendre l'ame; ce qui l'obligea de leur dire que son regne seroit de peu de jours, & qu'outre la difficulté continuelle qu'il avoit à respirer, il ne se connoissoit pas assez de force pour soutenir un si pesant fardeau; que son peu d'expérience dans les grandes affaires, le rendoit absolument incapable de se charger de celles de l'Eglise, à moins d'y avoir de l'assistance & du secours. Ces Cardinaux lui répondirent, que Dieu lui donneroit la force dont il avoit besoin pour gouverner l'Eglise. Il continua à leur dire, qu'il ne se résoudroit jamais à accepter le souverain Pontificat, dont il étoit indigne, s'ils ne lui promettoient auparavant de ne le point abandonner, & de gouverner conjointement avec lui. Le Cardinal de Médicis lui ayant dit : Hé bien, nous vous aiderons ; il lui répondit : Si vous me faites Pape, vous vous pla-

cerez vous-même sur le Saint Siége, &
1585. nous partagerons ensemble le Pontificat, je n'en aurai que le nom & le titre; je serai le Pape en apparence, & vous en aurez l'autorité & le pouvoir.

Ce discours engagea encore plusces trois Cardinaux dans les intérêts de Montalte, & les obligea encore à presser son élévation. Ils ne furent pas sitôt sortis de sa chambre, que s'étant retirés dans un lieu où personne ne les pouvoit observer, ils parlerent ainsi entr'eux de l'avantage qu'ils trouvoient dans cette élection: Que peut-il nous arriver de plus agréable & de plus heureux, que d'avoir un Pape à notre dévotion? Nous n'aurions ni esprit ni jugement, si nous en laissions échaper une si belle occasion. Montalte nous a parlé à cœur ouvert, & avec une franchise bien opposée au langage feint & étudié de ceux qui prétendent à la Papauté. Comme il n'a jamais gouverné que pendant quelques mois son Ordre, & encore avec peu de succès, ce sera un homme tout neuf dans les affaires de l'Eglise, qui aura nécessairement besoin de nous: car quelle apparence, qu'il se veuille hasarder à tenir tout

ſeul le timon d'un vaiſſeau, dont il ne connoît encore que le dehors? Il n'a 1585.
perſonne dans ſa famille capable de le ſecourir. Ses neveux ne ſont que des enfans, beaucoup plus propres à cultiver la terre, qu'à commander à un Etat. Il ſçait que nous ſommes conſommés dans les affaires du Saint Siége, que nous pouvons l'aider de nos conſeils & de notre travail, & que nous ayant obligation de ſa fortune, il ne peut raiſonnablement avoir de confiance qu'en nous. Nous voilà donc comme aſſûrés de la plus grande partie du Pontificat : car ſi n'étant que Cardinal, il ſe méfioit tellement de lui-même, qu'il ſe conduiſoit toujours par le ſentiment d'autrui, cette méfiance redoublera par l'importance & la quantité des affaires qu'il aura tous les jours à connoître & à décider.

Cette affaire étant ainſi réſolue entr'eux, il s'appliquerent à ſurmonter toutes les difficultés qui ſe rencontreroient dans leur chemin, & commencerent par engager tous les amis de Farneſe à ſe déclarer en faveur de Montalte. Ils firent adroitement courir le bruit, que le Cardinal Torrés ſeroit dans deux jours à Rome ; &

1585. Rusticucci, auquel ils avoient confié le secret, faisoit voir des lettres & des billets qui confirmoient cette nouvelle. Ils disoient que si Torrés ne pouvoit étre élû par la faveur de Farnese, celui-ci ne tâcheroit qu'à gagner du tems pour chercher les moyens de se placer lui même sur le Saint Siége.

Pour augmenter la crainte des Cardinaux qui s'opposoient à l'élection de Farnese, ils publierent encore qu'il attendoit le retour des couriers qu'il avoit envoyé en France & en Espagne, qui, selon toutes les apparences, lui apporteroient des nouvelles favorables à son dessein, & particulierement de la part du Roi de France, auquel il avoit remontré l'ancien attachement de ceux de sa Maison à sa Couronne, & les services que ses Ancêtres avoient toujours fidellement rendus à ses prédécesseurs. Quelques-uns sçachant que Médicis s'etoit déclaré pour Montalte, en furent surpris ; ils ne pouvoient comprendre qu'il voulut faire Pape un homme opposé absolument au Seigneur Paul Ursin, son cousin. Mais son ambition, & l'envie d'exclure Farnese & Torrés, l'emporterent sur les considérations qu'il de-

voit avoir pour sa famille; & pas un des Cardinaux ne porta avec plus d'ardeur les intérêts de Montalte. Il appréhendoit qu'Alexandrin, qui étoit naturellement changeant & inégal, ne lui échapât, & que Farnese, qui avoit autant de crédit que d'adresse, ne lui fît changer de parti. 1585.

On crut que Médicis ne s'étoit rangé de ce côté-là, que parce qu'il étoit persuadé que Montalte étoit d'une complexion assez robuste pour survivre, selon le cours de la nature, à Farnese, & à tous ceux de sa faction, & qu'il se délivreroit ainsi de ceux qui dans la suite pouvoient faire le plus d'obstacle à son élection. Mais il n'y a guéres d'apparence que Médicis eût eu cette vûe-là. Car quoique Montalte n'eût que soixante-quatre ans, dès qu'il fut Cardinal, il avoit paru beaucoup plus vieux qu'il n'étoit, en se laissant croître la barbe, & négligeant la bienséance & la propreté qui auroient pû le faire paroître plus jeune.

Si tous les événemens arrivés sous le Pontificat de Sixte V. étoient plus éloignés de nous, la plûpart seroient regardés comme des contes faits à plaisir, ou comme des fables; mais des

1585. gens très-dignes de foi, & qui vivent encore, ont connu qnelques domestiques de ce Pape, qui ont assûré la vérité de tous ces faits, & entr'autres cette merveilleuse adresse à cacher & à changer même son humeur & son tempérament, ensorte qu'après les avoir fait connoître pendant qu'il fut Moine dans toute leur étendue, il devint doux & tranquille lorsqu'il se vit honoré de la Pourpre, & reprit si-tôt qu'il fut Souverain Pontife, sa premiere & naturelle vivacité.

La plûpart des Cardinaux s'étonnerent comment Alexandrin avoit plûtôt proposé Montalte, qu'Albano, qui lui avoit rendu de grands services, qui étoit un des plus vieux du sacré Collége, & que son oncle lui avoit, en mourant, particulierement recommandé; c'étoit de plus un personnage connu par son profond sçavoir, par une grande expérience dans les affaires, & par une douceur & une bonté toutes extraordinaires. Le Cardinal Alexandrin lui avoit à la vérité donné quelque espérance de se déclarer pour lui, mais ce n'étoit que pour se l'attirer plus sûrement: & il répondoit à ceux qui lui proposoient son élection, qu'Al-

bano avoit beaucoup d'enfans; que sa famille étoit grande aussi bien que celle de sa défunte femme, dont il aimoit les parens aussi tendrement que les siens; que c'étoit un homme dont l'élévation d'esprit lui feroit entreprendre de grands desseins, dans la crainte desquels la faction Espagnole traverseroit son élection, cette nation ne pouvant souffrir sur le Saint Siége un homme d'un mérite si rare & si grand; & qu'enfin le sacré Collége panchoit beaucoup plus vers Montalte que vers lui. 1585.

C'est une chose assez ordinaire que les oppositions des Cardinaux qui prétendent à l'élection. Les pratiques en faveur de Montalte & d'Albano furent beaucoup traversées; mais enfin le tems & la brigue la plus puissante vinrent à bout de ces difficultés. Le Cardinal Alexandrin rompit toutes les mesures du parti déclaré en faveur d'Albano, pour faire élire Montalte. Ce n'est pas qu'il eût plus d'inclination pour celui-ci que pour l'autre; au contraire, il avoit dit plusieurs fois qu'il se sentoit beaucoup plus obligé à servir Albano que Montalte; mais son intérêt l'emporta sur sa re-

connoissance. Il étoit persuadé qu'il
1585. seroit le maître absolu des affaires sous le Pontificat de Montalte, & qu'au contraire il n'auroit aucune part dans le gouvernement de l'Eglise, si Albano devenoit Pape ; lequel outre qu'il étoit capable de regner seul, étoit chargé d'enfans, & avoit plusieurs parens en état de lui rendre service en cas qu'il eût besoin de leur secours. La simplicité de Montalte, qu'il voyoit sans aucuns parens, lui fit prendre le change : mais il se repentit, comme nous verrons ci-après, de s'être laissé tromper à de si fausses apparences.

Ceux qui avoient le plus d'expérience & de jugement, trouvoient également à redire à la conduite des Cardinaux Albano & Alexandrin. Ils blâmoient dans celui-ci la trop grande confiance avec laquelle il se tenoit sûr de partager toute l'autorité sous Montalte avec le Cardinal Rusticucci, qu'il avoit engagé dans ce parti, par la raison que Montalte n'étoit pas capable de gouverner l'Etat Ecclésiastique, & qu'il n'avoit point de neveux qui fussent en âge de le soulager. Mais ils ne devoient pas compter si sûrement

ſur une choſe, qui tout au plus n'étoit que vraiſemblable, & du contraire de laquelle il n'y avoit déja que trop d'exemples; les Papes ſe trouvant ordinairement d'une conduite & de ſentimens contraires à ceux qu'ils avoient, lorſqu'ils étoient Cardinaux. Ce changement fut ſi ſubit & ſi extraordinaire dans Montalte, que les Cardinaux qui avoient travaillé avec le plus d'ardeur à ſon élection, s'en repentirent avant que d'être ſortis du Conclave.

Albano eut tort de ſon côté d'avoir négligé ce qu'il falloit faire pour gagner les bonnes graces d'Alexandrin, & pour s'acquérir les autres chefs de parti : ſon expérience l'ayant rendu aſſez habile pour ſçavoir les pratiques de la Cour de Rome, & le moyen de s'y faire des amis. Peut-être que ſuivant la bonne opinion que ceux de Bergame, ſa patrie, ont de leur mérite, il préſuma trop de lui-même, ou qu'il crut indigne d'un Cardinal comme lui, de briguer la Papauté par des voyes artificieuſes, dont il croyoit l'uſage de mauvaiſe foi, & défendu : & en effet, lorſque ſes amis l'exhortoient à ſe ſervir des moyens

si communs a tous les prétendans, il
1585. leur répondoit qu'un Cardinal ne devoit pas souhaiter avec empressement le souverain Pontificat, & encore moins y parvenir par des pratiques feintes & dissimulées ; mais qu'il falloit qu'il vêcût & se conduisît d'une maniere, à se faire croire de tous les gens de bien, capable de remplir le Saint Siége.

Cependant Alexandrin & Rusticucci, animés du desir de se voir les maîtres de l'Eglise, travailloient avec application à l'élection de Montalte, & croyoient que chaque moment dont elle étoit retardée, leur déroboit une année de leur prétendue faveur: Et pour engager les Cardinaux à la conclure, ils le proposoient comme un sujet qui avoit toutes les qualités nécessaires à un bon Pape. C'étoit, disoient-ils, un homme doux, tranquille, reconnoissant, qui ne se défioit de personne, sans parens, fort zélé pour le service de l'Eglise, d'un naturel benin, ennemi du désordre, aimant la paix & le repos, & rempli de bonne volonté pour tout le monde. Mais quoiqu'ils fussent assûrés de Médicis & d'Est, leur dessein ne pouvoit réussir sans la

participation des créatures de Grégoire XIII. & particulierement du Cardinal de saint Sixte, qui étoit à leur tête, & qui faisoit profession d'être fortement attaché au Cardinal Farnese, le plus déclaré contre Montalte, quoique celui-ci eût toujours eu beaucoup de respect & de soûmission pour lui. 1585.

Ils résolurent entr'eux, après une longue délibération, de s'acquérir les suffrages de quelques-uns des amis de saint Sixte, qu'ils croyoient les plus aisés à se laisser gagner. Ils les tenterent du côté de l'intérêt, & les réduisirent par le crédit que les plus puissans avoient sur eux, tels qu'étoient Médicis & Alexandrin. Le Cardinal Alexandre Riario, Boulonois, créature de Grégoire, & partisan de Montalte, persuada le Cardinal Philippe Guastavillano, aussi Boulonnois, d'être favorable à cette élection, à laquelle il se laissa aller d'autant plus facilement, qu'ayant encore plus d'engagement avec Médicis qu'avec saint Sixte, il se rangea avec joye dans le parti où il voyoit concourir son ami avec son compatriote.

Ils s'assûrerent aussi avec assez de facilité des Cardinaux Spinola, Génois,

de Gonsague, de la Maison des Ducs
1585. de Mantoue, d'Antoine Maria Salviati, Romain, de Jules Cananio, Férarois, & de Jean-Baptiste Castagna, tous créatures du défunt Pape, & qui étoient les principaux de la faction de saint Sixte. Mais ils avoient encore contre eux le Cardinal de Florence, de la Maison de Médicis, & François Sforce, Romain, l'un & l'autres très-puissans dans le Conclave. Le premier se rangea à la fin du côté que le Cardinal de Médicis, son parent, avoit déja embrassé; & le second fit quelque difficulté de le suivre, à cause de l'alliance qu'il y avoit entre sa Maison & celle du Cardinal Farnese. Cependant ils le ménagerent si bien qu'ils l'attirerent par la raison que le Cardinal Alexandre Sforce, son oncle, avoit eu beaucoup d'estime pour Montalte, & l'avoit honoré d'une amitié très-particuliere; & lorsqu'on lui voulut reprocher qu'il avoit abandonné sa famille, il répondit simplement, qu'il aimoit mieux se contenter lui-même, que de satisfaire les autres.

Pour affermir cette pratique, il y avoit encore une difficulté à surmonter, c'étoit de réduire le Cardinal Al-

tems, homme d'un grand mérite, & qui étoit à la tête de la plus grande partie des Cardinaux de la promotion de Pie IV. Ils en donnerent le soin aux Cardinaux de Médicis, & de Jésualdo, Napolitain, celui-ci créature de Pie IV. & qui étoit dans les intérêts d'Altems. Il ne put se défendre de donner sa parole à des personnes qui avoient autant de crédit sur son esprit, que Médicis & Jésualdo; outre qu'il fut bien aise de se venger de Farnese, & de faire un Pape malgré lui, s'étant toujours souvenu qu'il avoit dit publiquement, quand il proposoit l'élection de Sirlet, qu'il ne comprenoit pas le dessein de ceux qui le vouloient faire Pape: & cette occasion de lui marquer son ressentiment, l'engagea d'autant plus volontiers à favoriser les intérêts de Montalte. 1585.

On employa plus de nuits que de jours, à conduire cette pratique, dans laquelle le Cardinal Alexandrin fit paroître beaucoup d'intelligence & d'adresse, secondé par Rusticucci. Médicis la favorisa avec le secours de Jésualdo & de Simoncello: Le Cardinal d'Est agit de concert avec Gonsague & Caffano; & Alexandrin y concourut

1585. avec Césis & Caraffe; tous personnages expérimentés, & capables de bien conduire une semblable affaire. Rusticucci alloit de côté & d'autre, tantôt pour acquérir un nouveau suffrage, & tantôt pour fortifier ceux qui avoient pris des engagemens dans ce parti. Il appréhendoit sur-tout, que la faction opposée ne débauchât le Cardinal d'Est; & il avoit raison de craindre que Farnese, qui prit dessein de rompre leur entreprise si-tôt qu'il en fut averti, ne le mît dans ses intérêts. Il est vrai que ne croyant pas cette faction si grande, il ne travailla pas de toute sa force à lui donner l'exclusion, & ne s'appliqua qu'à l'affoiblissement du Cardinal d'Est.

Pendant toutes ces négociations; Montalte se tenoit dans sa chambre, sans faire connoître qu'il pensât à la Papauté, quoique pas un des Cardinaux n'y dût aspirer autant que lui, après les avis qui lui en avoient été donnés. Les chefs de parti ne passoient point devant la porte de sa chambre, sans lui rendre compte de l'état auquel étoient les affaires touchant son élection, & sans l'instruire du nombre de ceux qui s'étoient décla-

rés pour lui. Mais il leur répondoit avec sa modestie ordinaire, en leur disant : Ne craignez pas les difficultés que vous rencontrerez dans le Conclave, vous en trouverez de beaucoup plus fâcheuses dans le Vatican : & ajoûtoit ensuite avec encore plus de dissimulation : Je vous conjure de ne point songer à m'élire, à moins que vous ne m'assûriez de vous charger de tout le gouvernement de l'Eglise. Ces discours ne contribuerent pas peu à avancer & finir son exaltation ; mais la plus grande difficulté n'étoit pas encore applanie. Il falloit s'assûrer du Cardinal de Saint Sixte, qui avec le nombre de ses créatures étoit en état de lui donner l'exclusion. Il s'en étoit même expliqué, à cause que Montalte avoit eu sujet de se plaindre de Grégoire XIII. son oncle, qui lui avoit ôté la pension destinée aux pauvres Cardinaux, quoiqu'il lui eût dédié, comme on a vû ci-dessus, un Commentaire sur Saint Ambroise, qui lui avoit coûté beaucoup de tems & de travail. Saint Sixte n'ayant pas beaucoup de fermeté dans ses résolutions, on se servit de la confiance qu'il avoit au Cardinal Riario,

1575. qui étant pour lors incommodé de la goute, se fit porter dans sa chambre, & lui tint ce discours : La faction, Monseigneur, qui porte Montalte, est si puissante, & son élection déja si avancée, qu'il sera infailliblement élû; & c'est perdre le tems que de vouloir s'opposer à une chose qui réussira à la confusion de ceux qui s'y voudroient déclarer contraires : c'est pourquoi je vous conseille, & vous conjure d'y vouloir consentir de bonne grace, puisque vous n'êtes pas en état de l'empêcher.

Saint Sixte fut étrangement étonné d'un pareil discours : mais sa surprise fut encore bien plus grande, lorsque Gustavillano entrant dans sa chambre, au moment que Riario en sortoit (la chose ayant été ainsi reglée entr'eux) lui tint un pareil langage, & l'exhorta fortement à se ranger de leur côté, en lui remontrant qu'il falloit n'avoir ni raison ni jugement pour tenir une conduite opposée.

Il arriva une chose qui auroit ruiné cette pratique, si les Cardinaux qui la traversoient, s'en fussent apperçus; le Cardinal Alexandrin ayant été vû la nuit déguisé dans le Conclave. Mais

la Providence qui présidoit à l'élection
de Montalte, empêcha que ses ennemis remarquassent cette irrégularité, & 1585.
ralentit en même tems l'ardeur du parti contraire, à la tête duquel étoit Farnese, qui ne croyoit pas que cette élection dût aller jusques à l'adoration, & qui pensoit seulement que Montalte n'auroit que l'avantage d'avoir le plus grand nombre de voix dans le premier scrutin; le Cardinal de Saint Sixte lui ayant donné sa parole de ne concourir à aucune élection sans prendre auparavant des mesures avec lui.

Comme nous n'avons parlé que par occasion & par des reprises interrompues, des manieres dont Montalte se servit tant dehors que dedans le Conclave, il est nécessaire d'en parler ici plus au long, & de donner une idée entiere de sa conduite. Il vivoit tranquillement dans la maison qu'il avoit achetée proche de Sainte Marie Majeure; avec un train & une suite conforme à la modestie & à l'humilité dont il faisoit profession. Il entroit toujours dans les Congrégations & dans les Consistoires où il étoit appellé, avec un air rempli de douceur & de soumission. Il ne s'opiniâtroit jamais à

1585. faire prévaloir son avis sur celui des autres Cardinaux, & renonçant à ses propres sentimens, il se rangeoit toujours à l'avis de quelqu'un.

Il sçavoit si bien l'art de cacher son ressentiment, & supportoit avec tant de patience les injures & les affronts qu'on lui faisoit, que lorsque dans le Consistoire on l'appelloit *l'Asne de la Marche*, il ne faisoit pas semblant de l'entendre ; & se tournant vers ceux qui le traitoient avec tant de mépris, il leur faisoit des remerciemens : Semblable à quelques Papes, qui se vantoient d'être parvenus au souverain Pontificat, en faisant du bien à ceux dont ils n'avoient reçû que du mal. Quoique son neveu eût été assassiné la nuit, il alla au Consistoire le même matin ; & bien qu'il parût ce jour-là plus chagrin qu'à l'ordinaire, il ne voulut jamais demander au Pape justice de cet assassinat ; & l'on auroit cru que cette mort lui étoit fort indifférente, s'il n'avoit paru fort attaché à ce neveu.

Quand il traitoit avec quelques Princes, ou qu'il négocioit avec leurs Ministres, il faisoit valoir avec beaucoup de prudence leurs raisons & leurs excuses, sans toutefois préjudicier à

l'honneur ni à l'intérêt du Saint Siége, dont il maintenoit les droits avec un zéle & une fermeté qui redoublerent lorsqu'il fut devenu Pape. Il étoit civil & courtois avec tout le monde, jusqu'à ses domestiques, & particulierement avec les Freres qui l'avoient le plus persécuté & qui s'étoient le plus ouvertement déclaré ses ennemis. Il les embrassoit quand ils l'alloient voir, aussi tendrement que s'ils eussent toujours été amis; ce qui leur faisoit dire, quand ils avoient pris congé de lui: Le Cardinal de Montalte est en vérité un bon homme, d'avoir oublié que nous avons autrefois été ennemis. 1585.

Il parloit sans cesse en public & en particulier, des obligations qu'il avoit au Cardinal Alexandrin, & disoit que s'il étoit Seigneur de plusieurs mondes, il n'auroit pas encore été en état de reconnoître les bienfaits & les honneurs dont Pie V. son oncle & lui, l'avoient comblé. Il est constant qu'il disoit vrai: & qu'Alexandrin, qui fut trompé comme les autres, étoit en droit d'espérer du crédit & de la faveur sous son Pontificat. Il en usoit ainsi principalement à l'égard des Espagnols, dont la politique s'accommo-

1585. de beaucoup mieux d'un Pape médiocrement habile, que s'il étoit d'un esprit trop éclairé & trop étendu. Ils appréhendent qu'un génie si pénétrant ne trouble le repos de l'Italie, dans la tranquillité de laquelle ils ont grand intérêt, à cause des Etats qu'ils y possédent. La vie retirée de Montalte, les avoit tellement prévenus, qu'ils furent les premiers à favoriser son élection, publiant que le Roi d'Espagne faisoit cas de sa personne, à cause de l'inclination qu'il lui connoissoit pour le repos & la tranquillité.

Il ne fit pas paroître la moindre marque d'ambition dans le Conclave, où il s'engageoit à servir tous ceux qui avoient besoin de lui, & particulierement les chefs de parti, comme nous l'avons déja remarqué ci-dessus. Il visita dès le matin qu'il entra dans le Conclave, le Cardinal Altems, & lui déclara qu'il lui avoit de trop grandes obligations, & au Marquis Altems son fils ainé, pour ne lui être pas entierement dévoué, & qu'il seroit ravi de n'avoir que lui pour unique bienfaicteur, & de lui devoir toute sa fortune. On dit qu'Altems persuadé tout d'un coup s'engagea dès-lors à s'intri-

guer pour lui, & qu'il lui dit : S'il ne tient qu'à mon suffrage, vous pouvez vous assûrer d'être Pape. A quoi Montalte lui répondit : J'appelle Dieu à témoin du peu d'envie que je me sens pour une dignité, de laquelle je me reconnois trop incapable & trop indigne ; & que si quelques raisons me convioient à la souhaiter, ce ne seroit que pour donner à mes amis, & particulierement à votre Seigneurie Illustrissime, des marques essentielles de l'estime que j'ai pour eux. Il avoit dit la même chose au Cardinal Madrucci, lorsqu'il entra dans le Conclave. Ce Cardinal avoit le secret du Roi d'Espagne touchant l'élection d'un Pape ; ce qui donna beaucoup de chagrin à Médicis, lequel en qualite de Protecteur de la Patrie, se tenoit assûré d'avoir toute la confiance de cette Couronne. On crut communément que Madrucci, suivant son instruction, avoit appuyé les pratiques faites en faveur de Sirlet, de Montalte, de Castagna & de Mondovi ; & qu'à l'égard de Montalte, il avoit, outre son consentement, employé tout son crédit, & s'étoit joint avec Altems son ami très-particulier,

1585.

1585. pour faire réussir cette élection.

Mais pour reprendre la suite des négociations du Conclave, il est nécessaire de sçavoir que lorsque les Cardinaux qui s'étoient déclarés pour Montalte, attendoient impatiemment le lendemain pour achever la grande affaire de son exaltation, Pierre François Fererio, Piémontois, nommé le Cardinal de Vercelle, arriva heureusement au Conclave. Presque tous les Cardinaux s'assemblerent dans la grande salle pour le recevoir avec les cérémonies accoutumées ; & cette occasion fut très-avantageuse aux intérêts de Montalte. Car si-tôt qu'il fut entré, les Cardinaux Médicis & Jésualdo le presserent de se déclarer pour lui ; & quelque tems après le Sacristain dit la Messe dans la Chapelle Pauline, qu'entendent ordinairement les Cardinaux, ensuite de laquelle ils vont au scrutin. Cette Messe étant finie ; le Cardinal Doyen ordonna au Maître des Cérémonies de lire les trois Bulles au Cardinal de Vercelle ; pendant la lecture desquelles les Chefs de parti favorables aux intérêts de Montalte, jugerent à propos de mettre la derniere main à leur ouvrage.

Si-tôt qu'on eut commencé à lire les Bulles, le Cardinal d'Est fit un signe de la tête au Cardinal Alexandrin qui étoit vis-à-vis de lui, de sortir de la Chapelle. Alexandrin qui l'entendit, se leva & se tint courbé sur son siége, comme s'il eût écrit son suffrage ; mais ce n'étoit que pour avoir le tems de faire appeller Saint Sixte, avec lequel étant sorti, il lui dit tête à tête : Monseigneur, soyez persuadé qu'Altems & Médicis concourent pour faire élire présentemént Montalte ; que Gustavillano, & grand nombre de nos amis sont dans les mèmes intérêts, & qu'enfin c'est une affaire faite, pour ainsi dire : cependant nous n'avons pas voulu l'achever, à cause du respect que nous avons pour vous, sans vous y donner part, & engager ainsi le nouveau Pape à vous être redevable du Pontificat : voyez si vous aimez mieux y donner les mains, que d'avoir le chagrin de nous voir passer outre, & de l'élire malgré vous. 1585.

Ce discours, aussi pressant qu'imprévû, étonna tellement Saint Sixte, qu'il n'eut pas la force de faire un moment de réflexion. Cette idée rappella dans son esprit ce que lui avoient déja

1585. dit Riario & Guastavillano, & lui fit oublier l'engagement qu'il avoit avec Farnese, auquel il avoit promis de ne point donner son suffrage, sans sa participation. Il oublia les raisons qui devoient l'obliger à ne consentir qu'à l'élection d'une de ses créatures, & démentit la fermeté & la prudence qui devoient régler la conduite d'un chef de parti aussi considérable que lui, & dont il avoit donné assez de marques, quoiqu'il fût d'une humeur changeante pendant qu'il avoit gouverné l'Eglise sous Grégoire XIII. son oncle.

Il est constant que s'il eût eû assez de courage pour demeurer uni avec Farnese, & qu'ils eussent examiné avec leurs créatures les moyens d'arrêter la premiere impétuosité de cette brigue, qu'ils auroient étrangement brouillé les affaires : mais Dieu ayant permis que la hardiesse & le raisonnement lui manquassent dans ce moment, il fit appeller ses créatures, qui étoient au nombre de douze, & les ayant assemblés dans la salle, il leur parla en ces termes : J'ai cru, Messeigneurs, devoir vous demander à tous ce que nous avons à faire dans la conjoncture

ture présente, où l'on traite de l'élection du Cardinal de Montalte, & aviser avec vous de ce qui sera le plus avantageux au bien de l'Eglise, & au service de Dieu. 1585.

Les Cardinaux qui s'étoient engagés avec les partisans de Montalte, & qui sçavoient le sujet de toutes ces intrigues, à sçavoir, Florence, Cananio, Jésualdo, Salviati, Spinola, Riario, Sforza & Castagna, prirent la parole, & dirent qu'on ne pouvoit pas choisir un meilleur sujet, ni remplir plus dignement le Saint Siége. Pas un des autres n'osa contredire leurs sentimens : Et Jean-Antoine Fachinetti, Cardinal du titre des quatre Saints Couronnés, personnage d'un grand jugement, & d'une bonté singuliere, se contenta de dire à Saint Sixte : Nous approuverons tout ce que fera votre Seigneurie Illustrissime, & nous nous en rapporterons entierement à son expérience & à sa sagesse. Il ne rentra pas un de tous ces Cardinaux dans la Chapelle, à la reserve du Cardinal d'Autriche, qui voulut sçavoir de Madrucci, lequel avoit le secret du Roi d'Espagne, s'il devoit concourir à cette élection. Il lui dit, qu'il devoit se

—— ranger de ce parti, & que le Cardinal
1585. de Saint Sixte lui en feroit obligé.

La sortie d'Alexandrin & de Saint Sixte, étoit une chose sans exemple, & qui interrompit le Scrutin pendant quelque tems. On s'étonna comment Farnese, qui avoit ci-devant été le maître de plusieurs élections, & auquel Pie IV. Pie V. & Grégoire XIII. étoient redevables du Souverain Pontificat, n'avoit point trouvé le secret de donner l'exclusion a Montalte. Il étoit Doyen du Sacré Collége, & à la tête d'un parti qui lui donnoit beaucoup d'autorité dans le Conclave. Il étoit consommé dans ces sortes d'intrigues; il avoit du bon sens & de la pénétration. Enfin il est incompréhensible comment il ne sortit pas aussi de la Chapelle, pour empêcher Saint Sixte, qu'il connoissoit d'une humeur assez inconstante, de prendre de nouveaux engagemens, pour traverser cette brigue, en proposant une de ses créatures, ou en concourant avec Altems à l'élection de Sirlet, ou de Vercelle, ou de Paleotte, plûtôt que de souffrir celle d'un sujet pour le choix duquel il avoit toujours témoigné tant d'opposition.

Mais ce manquement de conduite fut un coup du Ciel. Car il sembla que Farnese perdit la connoissance, si-tôt qu'il vit les chefs de parti contraires à ses intérêts, & entr'autres quand le Cardinal d'Est, qui avoit fait signe à Alexandrin de sortir de la Chapelle, dit tout haut: qu'il étoit désormais inutile de lire les Bulles, puisque l'élection étoit faite. Ensuite de quoi Alexandrin étant rentré avec empressement, s'approcha de lui, pour lui annoncer que Montalte étoit élû, & pour le convier à n'y pas être contraire, en l'assûrant qu'il trouveroit en ce Pontificat la même faveur & la même fortune, que lui & sa Maison avoient trouvée sous Paul III. On crut que deux raisons empêcherent Farnese de s'opposer à cette élection; la premiere, les infirmités de Montalte, qui paroissoit languissant depuis tant d'années, & sa simplicité, de laquelle il ne devoit apparemment craindre aucun ressentiment, lui étant comme indifférent qu'un homme aussi moribond, & aussi stupide que paroissoit être Montalte, devint Pape, ou demeurât Cardinal. En effet il demanda seulement au Cardinal de Saint Sixte, 1585.

1585. la raison qui l'obligeoit à concourir à cette élection : lequel lui répondit que c'étoit à cause qu'il le connoissoit d'une humeur facile & complaisante, & sous le Pontificat duquel on jouiroit d'une fort grande liberté. Je suis de votre sentiment, lui répliqua Farnese; car c'est un homme qui n'a pas assez d'esprit pour faire du mal, ni assez de discernement pour faire du bien.

Il ne faut pas s'étonner si les suffrages des Cardinaux ne répondirent pas à la voix publique, qui élevoit Farnese sur le Saint Siége. Ils craignoient la grandeur de sa Maison, & la valeur & la bonne fortune d'Alexandre Farnese son neveu, le plus grand & le plus heureux Capitaine du siécle, qui commandoit les armées du Roi d'Espagne en Flandres. Ce qui s'étoit passé sous Paul III. leur oncle, donnoit de la jalousie & de la crainte au Sacré Collége. Farnese étoit capable d'entreprendre de grandes choses, secondé d'un neveu qui en auroit appuyé l'exécution au préjudice du repos de la Chrétienté, & de la paix de l'Etat Ecclésiastique; l'expérience n'ayant déja fait que trop connoître, que de pareils desseins ont toujours été pernicieux

non-seulement à l'Eglise, mais à tout le monde entier, & particulierement quand l'ambition des neveux en a formé les entreprises. 1585.

Quelques-uns s'imaginerent que le mépris que Farnese avoit pour les pauvres Cardinaux, contribua beaucoup à l'exaltation de Montalte. Il avoit là-dessus une maxime toute particuliere. Il étoit persuadé que la voye la plus sûre pour parvenir à la Papauté, étoit de paroître sévére & farouche, & d'avoir peu de familiarité & de commerce avec les autres Cardinaux : mais cette conduite étoit aussi fausse, que la confiance qu'il avoit dans son crédit ; sans lequel il s'étoit flatté qu'on ne pouvoit faire un Pape ; & qu'il étoit de l'obligation de ceux qui prétendoient à l'élection, de lui faire leur cour, & de vivre dans sa dépendance.

On ne doit pas passer sous silence une chose assez particuliere, qui surprit tous ceux qui eurent connoissance de tous les mouvemens de ce Conclave. C'est qu'aucun des chefs de parti ne proposa, ni ne nomma même les Cardinaux de Saint George & de Sainte Croix, ce dernier Romain, & l'un & l'autre sujets d'un grand mérite, &

d'une grande eſpérance. Cette ſurpriſe
1585. fut encore plus grande à l'égard de Sainte Croix, que de Saint George; car outre qu'il étoit créature de Pie IV. il eſpéroit être le premier mis ſur les rangs par le Cardinal d'Eſt, à cauſe qu'étant Nonce en France il avoit été fait Cardinal à la ſollicitation de cette Couronne. Il s'étoit cependant aſſez bien ménagé avec l'Eſpagne, & en avoit toujours appuyé les intérêts dans les affaires où la France n'en avoit point. Cette adroite conduite faiſoit aſſez connoître l'envie qu'il avoit d'être élû; mais il en demeura, malheureuſement pour lui, au ſimple honneur d'une ſi glorieuſe envie.

Comme les ſentimens étoient partagés ſur le peu de cas qu'on avoit fait de ces deux Cardinaux dans le Conclave, les uns attribuoient ce mépris au train qu'avoient pris les affaires, & à de certains fâcheux contre-tems que la prudence humaine ne ſçauroit prévoir : les autres diſoient que les chefs de parti n'avoient oſé les propoſer, pour leur épargner la honte & la confuſion de ſe voir déſagréablement exclus : car il y avoit contre l'un & l'autre des raiſons plus que ſuffiſantes

de leur donner l'exclusion. Saint George étoit connu pour un homme ignorant & intéressé, qui avoit l'humeur martiale, (qualité qui seule étoit capable de lui mettre à dos la faction Espagnole, qui ne cherchoit qu'un esprit doux & tranquille) & qui ne s'étoit pas acquis beaucoup d'estime: Sainte Croix d'un autre côté, quoique fort sçavant, & en réputation d'un honnête homme, passoit pour un vindicatif & pour un glorieux; la France & l'Espagne ne pouvoiont prendre de confiance en lui, il étoit même suspect à ses parens, & les Cardinaux Romains s'y seroient infailliblement opposés par la même raison que nul n'est prophete en son pays. 1585.

Quoique Paleotte eût pour lui la voix publique, & que la Ville & la Cour fussent persuadés qu'il auroit la meilleure part à l'élection, on ne le proposa seulement pas dans le Conclave. Ce n'est pas qu'il y eût des raisons capables de lui donner l'exclusion; mais le Collége, qui étoit las du gouvernement de Grégoire XIII. qui avoit duré long-tems, ne put se résoudre à lui donner pour successeur un autre Boulonnois. Ses neveux mê-

1585. me ne pouvoient consentir à avoir un Pape de leur nation, dont le Pontificat obscurciroit l'éclat de leur Maison; outre que Paleotte étoit suspect à plusieurs Cardinaux, à cause du peu d'intelligence qui étoit entre lui & Farnese.

Fachinetti ne fut pas non plus proposé, parce qu'il étoit aussi de Boulogne, & qu'il avoit, au contraire de Paleotte, trop de liaison avec Farnese. C'étoit cependant un sujet d'une singuliere vertu, expérimenté dans les affaires de l'Eglise, animé d'un grand zéle pour le service du Saint Siége, & dont l'exaltation auroit été sans doute très-avantageuse à toute la Chrétienté.

Augustin Valerio, qu'on appelloit le Cardinal de Veronne, à cause qu'il en étoit Evêque, étoit du nombre de ceux, de l'élection desquels on parloit beaucoup pendant la vacance; & quoiqu'il n'eût que cinquante ans, ou environ, il est constant que s'il n'avoit été élû, il auroit du moins été proposé: mais sa qualité de Noble Vénitien étoit un grand obstacle à l'égard des Espagnols, qui craignoient de plus un Pape dont la vie austere & réfor-

née avoit grand rapport à celle de Saint Charles Borromée. Ce grand Prélat étoit encore en réputation d'être doux & indulgent: mais comme il n'étoit pas dans le Conclave, il n'y fut pas fait mention de lui. 1585.

Mondovi aussi absent, & qui étoit un nouveau Cardinal, ne fut pas non plus mis sur les rangs, quoique ce fût un sujet capable d'avoir une grande brigue, & de l'emporter sur ses compétiteurs si la France & l'Espagne avoient concouru à son élection. Jules-Antoine Santorio, appellé le Cardinal de Sainte Séverine, fut seulement proposé en passant; Rusticucci, son ami particulier, attendoit pour le proposer, un tems plus commode; mais les pratiques en faveur de Montalte, lui en firent perdre l'occasion. Ce Cardinal étoit fort estimé à cause de l'ardeur de son zéle, de sa dévotion & de l'inclination qu'il avoit pour le bien public. L'Espagne appuyoit ses intérêts, il étoit dans la confidence de Farnese, & Alexandrin l'aimoit tendrement.

Si tôt que Saint Sixte eut connu que ses créatures étoient disposées à donner leurs suffrages à Montalte, il se

mit à leur tête, & les ramena dans la
1585. Chapelle, résolu d'achever l'élection ; & ce mouvement fit changer de visage à plusieurs Cardinaux. Si-tôt qu'ils eurent pris leurs places, on proposa de faire le scrutin ; mais Saint Sixte, soit par la crainte que les affaires ne changeassent de face, & par l'envie d'avoir la plus grande part dans cette affaire, alla prendre Alexandrin, & fut avec lui embrasser & saluer Montalte, en criant l'un & l'autre, un Pape, un Pape ; la plus grande partie des Cardinaux suivirent leur exemple, & applaudirent à ce qu'ils venoient de faire.

Il est nécessaire de rapporter ici quelques particularités concernant l'élection des Papes, qui peut-être, ne déplairont pas à ceux qui prendront la peine de lire cette Histoire. On procéde à cette élection de trois différentes manieres ; par le scrutin, par l'accès, & par l'adoration. Il y en a encore une quatriéme appellée compromis, dont il est parlé dans le sixiéme Livre du Traité des Elections ; mais il y a très-long-tems qu'on ne l'a mise en usage. On ne s'en sert que quand le Conclave est tellement divisé, qu'il

est impossible d'élire un Pape. Ce désordre oblige les Cardinaux de convenir de deux ou trois d'entr'eux, & ils s'engagent de reconnoître pour Pape légitime celui qu'ils auront élû. 1584.

On procéde au scrutin en cette maniere. Chaque Cardinal fait faire par son Conclaviste, un billet d'une feuille de papier pliée en cinq, sur le dernier pli de laquelle le Cardinal écrit son nom, le Conclaviste rabbat les quatre autres plis, & ferme ensuite les trois derniers plis avec de la cire d'Espagne, ou du pain à chanter, & y met deux cachets différens, que l'on fait faire exprès pour cacheter ces sortes de billets; le Conclaviste écrit ensuite de sa main le nom de celui à qui son maître donne son suffrage, en ces termes: *J'élis pour Souverain Pontife, Monseigneur le Révérendissime Cardinal N.* Les Cardinaux, à moins de contrefaire leur écriture, n'écrivent jamais eux-mêmes leurs suffrages, de crainte que leur caractére étant reconnu, cela ne donnât occasion aux méfiances & aux haines qui naissent entre les différens partis; le billet étant ainsi plié, on écrit au-dessus quelques paroles en maniere de sentence, au choix

1585. du Cardinal, qui s'en rapporte quelquefois à son Conclaviste; & l'on en use ainsi pour être en état de passer de la voye du scrutin à celle de l'accès ou de l'approche, parce que n'étant pas permis de donner son suffrage en cette seconde maniere au même Cardinal, auquel on l'a donné dans le scrutin, cette suscription vérifie la chose, à l'éclaircissement de laquelle se soumet le Cardinal, en disant: *Je me range du côté d'un tel Cardinal, & je suis en pouvoir de le faire, ainsi que je le justifie par mon billet, sur lequel telles paroles sont écrites.*

Tous ces billets se mettent par les Cardinaux, le jour que se doit faire le scrutin, dans un Calice d'or qui est sur l'Autel de la Chapelle dans laquelle ils s'assemblent, & les trois Cardinaux chefs des titres, qui président de droit au scrutin, & qui observent si tout y est dans l'ordre, vont dans les chambres des Cardinaux malades, prendre leurs billets, qu'ils ont préparés avec la même circonspection, & le même secret que celui des autres.

Lorsque tous les billets sont dans le Calice, un des trois Cardinaux les

renverse sur une table qui est devant l'Autel ; & lors, s'il arrivoit par hazard, comme cela s'est quelquefois rencontré, que les deux tiers des Cardinaux concourussent à l'élection d'un même sujet, il seroit indubitablement Pape, selon la regle du scrutin ; & alors on ouvriroit les billets, & l'on verroit les noms de ceux qui auroient été d'avis de l'élection. Mais il en arrive si rarement de cette maniere, que celle d'Adrien VI. Précepteur de Charles-Quint, qui se fit par un seul scrutin, passe pour fort extraordinaire, pour ne pas dire miraculeuse. 1585.

La seconde maniere d'élire un Pape, & dont on se sert depuis long-tems, qu'on appelle l'approche ou l'accès, a beaucoup de rapport à cette ancienne coûtume des Sénateurs, lesquels s'ôtoient de leurs places, & s'approchoient de celui dont ils suivoient le parti, ou bien se contentoient seulement de se lever, & de dire tout haut : *Je m'approche d'un tel* ; ce qui avoit donné lieu à cette façon de parler latine, *in sententiam ire*, aller à l'avis de quelqu'un, & qui a beaucoup de rapport à la troisieme voye d'élection, appellée l'adoration, qui se fait en cette maniere.

1585. Chaque Cardinal s'approche de celui qui doit être élû, & lui fait une profonde révérence, & lorsqu'il a été ainsi salué des deux tiers du Conclave, il peut être assûré de son exaltation ; mais il la faut néanmoins confirmer, seulement pour la forme, par le scrutin ; & les Cardinaux, auteurs de l'élection, ont soin d'y faire procéder, sans préjudice de l'adoration ; quoique cette maniere d'élire un Souverain Pontife ait été reconnue & nommée depuis long-tems par quelques-uns la véritable voye d'inspiration, & regardée par d'autres comme un moyen violent & dangereux ; trois ou quatre jeunes Cardinaux se pouvant mettre à la tête des factions, & se rendre ainsi tyranniquement maîtres de tout le Conclave; ce qui a depuis obligé les Papes à faire des Réglemens pour conserver & maintenir la seule voye du scrutin, suivant laquelle les Cardinaux ne dépendent point les uns des autres, & disposent de leurs voix en conscience & liberté.

Pendant que les Cardinaux alloient en foule se ranger vers Montalte, le Cardinal Doyen leur ordonna de reprendre leurs places, afin de procéder

1585.

au ſcrutin. Montalte, avant qu'il fût commencé, s'approcha de ſaint Sixte, & lui dit à l'oreille: Faites en ſorte que le ſcrutin ſe faſſe ſans préjudice de l'adoration. Saint Sixte & Alexandrin lui rendirent enſemble ce bon office, & crierent deux ou trois fois, *ſans préjudice de l'adoration.*

Montalte qui commençoit à donner quelque effort à l'ambition qu'il avoit renfermée pendant plus de quinze ans voyant plus de la moitié des ſuffrages pour lui, ne doutant plus de ſon élection, ſortit en même tems de ſa place ſans attendre la concluſion du ſcrutin; & jettant au milieu de la ſalle un bâton ſur lequel il s'appuyoit toujours, il ſe redreſſa, & parut d'une taille beaucoup plus grande qu'elle n'étoit auparavant. Mais ce qui fut encore plus ſurprenant, c'eſt qu'il cracha avec autant de force que l'auroit pû faire un jeune homme de trente ans Tous les Cardinaux ſurpris d'un tel changement, ſe regardoient avec étonnement. Le Doyen ayant remarqué à quelques ſignes, que Saint Sixte & Alexandrin ſembloient ſe repentir de cette élection, dit tout haut: N'allons pas ſi vîte, il y a de l'erreur dans le ſcrutin. Mais

Montalte lui repartit avec fermeté : *Le*
1585. *scrutin est bon & dans les formes.* Et puis ce même homme, qui deux heures auparavant avoit peine à parler sans tousser, entonna le *Te Deum* d'une voix si forte & si éclatante, que toute la voûte de la Chapelle en retentit.

Il se mit ensuite, suivant la coûtume, à genoux devant l'Autel, pour faire un moment d'oraison ; & l'on remarqua qu'il n'ouvrit pas la bouche ; & qu'il s'appliqua à regarder simplement le Crucifix. Les Maîtres des Cérémonies demandent ordinairement au nouveau Pape, pendant qu'il est agenouillé devant l'Autel, s'il a agréable d'accepter le Souverain Pontificat. Un d'eux s'étant adressé à Montalte, pour lui faire cette demande, il lui répondit en le regardant avec un air grave & majestueux : Je ne sçaurois plus recevoir ce que j'ai déja reçu ; mais j'en recevrois volontiers encore autant, me sentant, par la grace de Dieu, assez de force & de vigueur pour gouverner non-seulement l'Eglise, mais le monde entier. Ces paroles ayant été entendues de tous les Cardinaux, Farnese se tourna vers Sainte Severine, & lui dit : Ces Messieurs s'imaginoient se rendre maîtres

tres des affaires, en mettant un idiot 1585.
sur le Saint Siége; mais je vois déja bien que nous avons fait un Pape qui les traitera, eux & nous, comme des bêtes & des idiots. Ce discours fit de la peine à sainte Severine qui étoit fort scrupuleux; & il n'y répondit, en levant les épaules, autre chose, sinon: Dieu par sa miséricorde aura soin de tout.

On remarqua, lorsque les Maîtres des Cérémonies l'habilloient, qu'il se tournoit & étendoit les bras avec une promptitude & une force merveilleuse. Le Cardinal Rusticucci qui ne pouvoit comprendre une si grande métamorphose, lui dit assez familierement: Le Pontificat, très-saint Pere, est un souverain reméde, puisqu'il rend la jeunesse & la santé aux vieux Cardinaux malades. A quoi il répondit d'un ton qui sentoit déja la majesté d'un Pontife: J'en suis persuadé par l'expérience que j'en viens de faire. Cette gravité prit la place de sa soûmission & de l'humilité qu'il avoit si long-tems pratiquées, dès le moment que le scrutin fut fini; & oubliant la douceur avec laquelle il traitoit tout le monde étant Cardinal, il ne se fami-

1585. liarisa avec personne : & se tint encore beaucoup plus réservé avec ceux auxquels il devoit son exaltation, qu'avec les autres.

Il voulut prendre le nom de Sixte, pour renouveller la mémoire de Sixte IV. qui avoit été aussi Religieux de l'Ordre de saint François. Quelques-uns ont écrit qu'il se fit ainsi appeller par complaisance pour le Cardinal de Saint Sixte ; mais cette opinion a peu de vraisemblance, vû le peu d'attachement qu'il eut pour ceux qui l'avoient mis sur le Saint Siége, & quand bien même il auroit voulu faire cet honneur à ce Cardinal, ce seroit la seule grace qu'il en auroit reçue. On dit que s'il ne l'eût point prié de prendre ce nom, il se seroit fait appeller Nicolas IV. qu'on avoit aussi tiré du même Ordre, & qui avoit gouverné l'Eglise avec beaucoup de zéle : il lui avoit fait faire, n'étant encore que Cardinal, un magnifique tombeau dans l'Eglise de sainte Marie Majeure ; auquel il ajoûta de nouveaux ornemens, lorsqu'il fut devenu Chef de l'Eglise.

Quelques-uns disent que le changement si étonnant du nouveau Pape jetta les Cardinaux d'Est, de Médicis &

1585.

Alexandrin dans une ſi grande inquiétude, qu'on remarqua dans une Conférence qu'ils eurent incontinent après l'élection, qu'ils étoient fâchés d'en avoir été les auteurs, & que le Cardinal Farneſe, qui obſervoit les démarches de tous ſes Confreres, dit au Cardinal Sforce en ſortant du Conclave: Charles-Quint ſe repentit le ſoir du même jour, dont il avoit le matin renoncé à l'Empire; & je crois que ces Meſſieurs, en les montrant tous trois, n'ont pas encore tant attendu à ſe repentir de l'élection de Montalte. Je les trouve bienheureux, lui repartit Sforce, ſi leur repentir ne dure pas plus long-tems que celui de cet Empereur.

On annonça enſuite au peuple avec les Cérémonies ordinaires, que l'Egliſe avoit pour Chef le Cardinal de Montalte, ſous le nom de Sixte V. & le même jour, qui étoit un Mercredi vingt-quatriéme d'Avril, qui lui avoit toûjours été heureux, il fut porté ſur les trois heures dans l'Egliſe de S. Pierre, & reçu par les Chanoines, qui l'attendoient ſous le Portique, en chantant l'Antienne, *Ecce Sacerdos magnus, &c.* Il donnoit la bénédiction de la

1585. main droite en sortant du Conclave, avec tant de grace & de promptitude, que le peuple, qui étoit accouru de toutes parts pour le voir, demandoit avec surprise : Où est donc le Pape ? Ne reconnoissant point du tout le Cardinal de Montalte. Tout le monde disoit : Ce n'est pas-là le Cardinal de Montalte, que nous voyions tomber de foiblesse par les rues, ce n'est pas-là cet homme qui ne se pouvoit tenir sur ses jambes, & qui avoit la tête toujours penchée sur une épaule : car quelle apparence qu'il nous parût aujourd'hui si droit & si majestueux ? Et en effet, il n'y a jamais eu d'exemple d'un changement si subit & si extraordinaire.

Le bruit courut que le Cardinal de Médicis l'étant allé adorer, selon la coutume, avec tous les autres Cardinaux, le voyant debout appuyé tout droit contre le dos de son fauteuil, il lui dit : Votre Sainteté a bien une autre mine & un autre air, que lorsque vous étiez Cardinal. A quoi Sixte répondit : Je cherchois alors les clefs du Paradis, & pour les mieux trouver, je me courbois, & je baissois la tête : mais depuis qu'elles sont entre mes mains, je ne regarde que le Ciel, n'ayant

plus besoin de toutes les choses de la terre. 1585.

Pendant qu'il alloit du Conclave à Saint Pierre, le peuple crioit incessamment: Vive Sixte; & ajoutoit, selon la coutume, à ces acclamations publiques: Saint Pere, abondance & justice. A quoi il répondit deux fois: Demandez seulement l'abondance comme une grace; car pour la justice, j'aime naturellement à la rendre à tout le monde. Cette inclination ne fut que trop justifiée par la sévérité de son Pontificat.

Il avoit tant d'impatience d'exercer sa Souveraineté dans Rome, & de réformer les abus, qu'il eut peine à différer, ainsique l'avoient pratiqués tous ses prédécesseurs, la Cérémonie de son Couronnement; avant laquelle les nouveaux Papes ne sortent seulement pas de leur Palais, pour quelque importante affaire que ce soit. Il dit aux Cardinaux qui l'accompagnoient: Je veux dès ce soir prendre connoissance des besoins & de la nécessité du peuple; c'est pourquoi il faut envoyer querir la Couronne, & ne point perdre de tems, en remettant à une autre fois la Cérémonie de mon

—— Couronnement. Ces paroles furent un
1585. coup de foudre pour ceux qui croyoient abuser, sous son Pontificat, de la simplicité qu'ils lui croyoient si naturelle ; & l'on eut beaucoup de peine à le résoudre à remettre cette Cérémonie. A la fin comme on lui eut représenté qu'elle n'étoit point essentielle, & qu'il pouvoit commander avec la même autorité, que s'il avoit été couronné, il se rendit à l'ancien usage. Un Cardinal homme d'esprit, qui fut témoin de cette impatience, dit tout bas à un de ses Confreres: Je ne crois pas que jamais Pape ait tant témoigné d'avidité pour le commandement.

On le mena de saint Pierre dans son appartement, & après que les Cardinaux se furent retirés, on lui servit quelques confitures, dont il mangea un peu pour se remettre de la fatigue de cette journée. Alexandrin & Rusticucci le suivirent jusques dans sa chambre, & le presserent avec importunité de se reposer, à quoi il leur répondit, que le travail seroit son plus grand repos. Alexandrin lui dit là-dessus un peu trop librement; Votre Sainteté ne parloit pas hier, ni avant hier, avec tant de force qu'aujour-

d'hui. C'eſt, lui repartit Sixte, que je n'étois pas hier Pape, ni avant-hier, & que je le ſuis à l'heure qu'il eſt. Ruſticucci s'attira une réponſe qui le mortifia beaucoup, en voulant redreſſer le camail de Sixte qui faiſoit quelque plis ſur les épaules; car ſentant qu'il le touchoit avec trop de liberté, il lui dit fiérement; il ne faut pas en uſer ſi familierement avec un Pape. Mais voici ce qui acheva de confondre ces deux Cardinaux, & de leur faire entierement perdre l'eſpérance d'avoir aucun crédit ſous ce Pontificat. Si-tôt qu'ils furent entrés dans la chambre de Sixte, ils ſe mirent en devoir, l'un & l'autre, de donner quelques ordres, afin qu'il ne manquât rien dans ſon appartement. Sixte, qui ne s'accommodoit pas de leur empreſſement, leur dit d'un air fort ſérieux: Epargnez-vous, s'il vous plaît, la peine que vous vous donnez, je ſçaurai bien moi-même pourvoir aux choſes dont j'aurai beſoin. Ruſticucci s'approcha d'Alexandrin, & lui dit à l'oreille: Cela s'adreſſe à vous, Monſeigneur. A quoi l'autre répondit: Vous y avez votre part auſſi bien que moi. 1585.

1585. Son Maître de Chambre lui vint demander ce qu'il vouloit qu'on lui servît à souper ; parce qu'étant Cardinal il avoit accoutumé de lui demander tous les jours ce qu'il vouloit manger à ses repas. Sixte le regardant fixement, lui dit : Est-ce qu'on demande ainsi aux Princes Souverains ce qu'on servira devant eux ? Qu'on couvre ma table, comme on couvre celles des Rois ; & alors je verrai ce qui sera le plus selon mon goût. Le pauvre Maître de Chambre, qui ne s'attendoit pas à un pareil discours, se retira avec beaucoup de confusion.

Il commanda qu'on avertît les Cardinaux Alexandrin, Médicis, Rusticucci, d'Est, Saint Sixte & Altems, de venir soper avec lui. D'Est s'en excusa, sous prétexte de quelque incommodité, & les autres furent reçus à l'honneur que leur faisoit Sa Sainteté. Mais ce repas eut pour eux beaucoup plus de dégoût que d'agrément ; car Sixte ne les y fit venir, que pour leur déclarer, par maniere de conversation, la conduite qu'il vouloit tenir dans son Pontificat.

Et en effet, ils ne furent pas si-tôt à table, qu'il se mit sur cette matiere,

&

& s'étendit beaucoup sur la puissance 1585.
que Jesus-Christ avoit donnée à Saint Pierre, en le faisant son Vicaire sur la terre. Il leur répétoit souvent ces paroles : *Tu es Pierre, & sur cette pierre j'établirai mon Eglise*; & leur en expliquoit le sens en ces termes : Que les jugemens de Dieu sont profonds ! leur disoit-il ; Jesus-Christ n'a laissé sur la terre qu'un seul Pierre, qu'un seul Pontife, un seul Vicaire & un seul Chef : A lui seul il a confié le soin de son troupeau. *Tu es Pierre* ; c'est dire, Toi seul est le Souverain Pontife. *Je te donnerai les Clefs du Royaume des Cieux:* comme s'il lui disoit ; Toi seul auras le pouvoir de lier & de délier toutes choses sans aucune exception. C'est à toi seul, à toi uniquement, que j'ai donné le droit & l'autorité de conduire & de gouverner mon Eglise ; à toi, qui es mon Vicaire, & non pas aux autres qui ne sont que tes ministres & tes inférieurs. Les Cardinaux comprirent aisément à qui cela s'adressoit, & désespérerent de la faveur & du crédit dont ils s'étoient chimériquement flattés, pendant qu'ils avoient travaillé à son élection. Il ne leur permit pas seulement de lui répondre ; & lorsque

1585. quelqu'un d'entr'eux vouloit auſſi dire quelque choſe ſur cette matiere, il l'interrompoit & le faiſoit taire, en lui diſant que l'Egliſe n'avoit beſoin que d'un ſeul commandement. Rusticucci ne put cependant s'empêcher de lui dire : Je ſuis ſurpris que Votre Sainteté, qui nous a ſi ſouvent dit dans le Conclave, qu'il lui ſeroit impoſſible de gouverner l'Egliſe ſans ſecours, nous diſe aujourd'hui tout le contraire. Il eſt vrai, lui répondit Sixte, que je vous le diſois en ce tems-là, parce que je le croyois ainſi. Mais comme je commence dès aujourd'hui à ne le plus croire, je ne vous tiendrai plus le même langage ; & s'il y avoit dans ce changement quelque choſe qui bleſſât ma conſcience, j'accorderois le pouvoir à mon Confeſſeur de m'en donner l'abſolution. Vous m'avez fait Pape, j'en conviens ; mais c'étoit en vûe de vos intérêts : & je dois, à votre exemple, ſonger, préférablement à tous autres, à la conſervation des miens. C'eſt avec ce beau compliment qu'il les congédia ; ſur lequel ayant fait entre eux quelques réflexions, le Cardinal de Médicis, qui en paroiſſoit le plus mortifié, quoiqu'il eût le moins à préten-

dre, leur dit en les quittant: Je prévois qu'il se forme un grand orage sur nos têtes, & que chacun doit songer à se mettre en sûreté. Il parut le lendemain deux Pasquinades. Dans la premiere Pasquin tenoit une rave rompue, & disoit : Qu'on me rompe la tête comme à cette rave, si jamais Moine devient Pape. La seconde, qui étoit beaucoup plus ingénieuse, le représentoit avec une assiette couverte de curedents; & Marfore lui demandant, où il les portoit : Je les porte, lui répondit-il, aux Cardinaux Alexandrin, Médicis & Rusticucci, qui en ont besoin. Pour entendre la finesse de cette Pasquinade, il faut sçavoir que lorsque les Italiens se veulent mocquer de quelqu'un, dont le dessein & l'entreprise n'ont pû réussir, ils lui présentent un curedent; pour lui faire entendre, par cette raillerie, qu'il n'a plus autre chose à faire qu'à se nettoyer les dents. L'application de cette Pasquinade étoit aisée à faire & le Cardinal Farnese l'ayant sçue, dit en s'éclatant de rire: Ces Messieurs ne seront pas tous seuls à avoir besoin de curedents. 1585.

On donna les ordres nécessaires pour

1585. la Cérémonie de son Couronnement ; qui fut arrêtée au premier jour du mois de Mai. Elle fut accompagnée de quantité de feux de joye, chacun voulant témoigner celle que lui donnoit l'élection du nouveau Pape. Les Religieux du Convent des Saints Apôtres célébrerent cette Fête avec beaucoup de magnificence, ils éleverent plusieurs Arcs de triomphe, ils allumerent des feux, & firent chanter en Musique plusieurs Messes dans leur Eglise. Les Cardinaux, les Prélats & les Chefs des principaux Ordres furent les complimenter sur l'honneur qu'ils venoient de recevoir, & il n'y eut dans toute la Chrétienté aucun Evêque ni aucun Magistrat dans les lieux où ils avoient des Monasteres, qui ne leur rendît les mêmes civilités.

Sixte, en attendant le jour de cette Cérémonie, employa la meilleure partie du tems, & particulierement les nuits, à remplir un petit journal qu'il avoit fait faire exprès, de tous les projets & de tous les desseins qu'il vouloit exécuter pendant son Pontificat. Il ne confioit ce journal à personne, & le portoit toujours dans sa poche. Ce travail l'occupoit tellement, que lorsqu'il

disoit son Breviaire, s'il lui venoit 1585.
dans la pensée quelque chose qui méritât d'être mis dans ce journal, il interrompoit son Office, & disoit à son Aumônier : Il est juste que le bien particulier céde au bien public ; mon Breviaire ne regarde que moi. & ces mémoires sont de conséquence à toute la Chrétienté.

Il envoya querir le Gouverneur de Rome, & tous les Juges Criminels, pour leur recommander de bien rendre la justice. Il leur parla avec tant de force & de véhémence, que son discours étoit plûtôt des menaces, qu'une exhortation ; & il les étonna étrangement lorsqu'en les congédiant, il ne leur dit que ces paroles : *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.*

Il reçut assez gayement les complimens des Ambassadeurs, & des Ministres des Princes Souverains, & ceux des Seigneurs Romains ; mais il ne leur donna pas de longues audiences, & leur fit entendre qu'il avoit autre chose à faire les premiers jours de son Pontificat, qu'à écouter de pareils discours. Il traita les Ambassadeurs du Japon avec plus d'honnêteté, & les reçut fort agréablement : Et

1585. comme cette réception est le commencement de son Pontificat, & qu'elle fut plus éclatante que l'accueil que leur fit Grégoire XIII. lorsqu'ils arriverent à Rome ; le Lecteur ne trouvera pas mauvais qu'on s'étende sur cet endroit, & qu'on fasse ici un détail de la maniere dont ils furent traités depuis leur premiere Audience jusqu'à leur départ.

Il est bon de sçavoir, pour donner plus de jour à cette narration, que le Japon comprend trente-six Isles différentes ; que ce pays est réputé antipode à l'Espagne ; qu'il est trois fois plus grand que l'Italie ; & qu'il n'est éloigné du Royaume de la Chine que de soixante lieues.

Il est partagé en plusieurs Royaumes. Ce pays est fort froid, & le vent de bise, qui y soufle continuellement, est cause qu'il y neige souvent. Il n'en est pas moins abondant en toutes sortes de fruits, mais il apporte peu de grains, à la réserve du ris, dont les habitans se nourrissent. Ils ont beaucoup d'aversion pour la viande des animaux apprivoisés & domestiques : mais le plaisir qu'ils prennent à la chasse, leur fait aimer la venaison. Ils n'habitent

que des maisons de bois, qui sont à la vérité très bien faites & très-propres. 1585.
Ce sont des gens de bonne constitution, & qui sont fort ingénieux ; témoin l'Imprimerie, dont l'invention est beaucoup plus ancienne chez eux que parmi nous. Ils sont courageux, nés pour la guerre, & en supportent aisément les fatigues. La pauvreté ne leur fait point de honte ; ils punissent très-sévérement les voleurs, ayant une grande horreur pour le larcin : ils révérent la Religion, respectent la Noblesse, & ont naturellement de l'inclination pour la Vérité & pour la Justice.

Saint François Xavier, Compagnon de saint Ignace de Loyola, Fondateur de l'Ordre des Jésuites, fut envoyé en ce pays-là pour en chasser l'Idolâtrie, & y établir la Religion Chrétienne. Il y arriva l'an 1549. & fit d'abord tant de progrès par la prédication de l'Evangile, qu'il en convertit plusieurs à la Foi. Il baptisa le Roi de Bungo, un des plus puissans Princes du pays, & qui étoit si estimé de ses Peuples, à cause de sa doctrine & de sa sagesse, que sa conversion établit sans peine la véritable Religion dans ses Etats.

1585. L'exemple de ce Prince, qui fut nommé François sur les fonts de Baptême, fût suivi par le Roi d'Arima ; & par le Prince d'Omura. Le premier reçut le nom de Prothais, & le second fut appellé Barthelemy. Les Jésuites voulant se faire honneur du progrès qu'ils avoient déja fait, & marquer en même tems leur reconnoissance au Pape Grégoire XIII. qui leur avoit fait bâtir à Rome un Collége magnifique, crurent lui faire plaisir, en lui faisant voir des Nations si éloignées soumises à l'obéissance de l'Eglise. Pour cet effet, ils persuaderent à ces Princes nouvellement convertis, d'envoyer des Ambassadeurs au Pape, pour l'informer de leur Foi, l'assûrer de leur obéissance, & le reconnoître légitime Chef de l'Eglise Catholique, & Vicaire de Jesus-Christ en terre.

Ils y envoyerent à ce dessein le Pere Alexandre Valignan en qualité de Visiteur, qui les exhorta à faire partir ces Ambassadeurs. Mais comme la longueur d'un voyage de plus de deux mille lieues, étoit une entreprise trop périlleuse pour des personnes trop avancées en âge, ces Princes jugerent à propos d'envoyer de jeunes gens sains

& robustes, & de les choisir parmi leurs parens pour faire plus d'honneur au Saint Siége. 1585.

Le Roi de Bungo choisit Dom Mantio son parent, & neveu du Roi de Fuingo; le Roi d'Arima & le Prince d'Omura jetterent les yeux sur Dom Michel Cingiva, cousin du premier, & neveu du second. Ces deux Ambassadeurs, qui n'avoient que seize ans, étoient parfaitement bien faits, & avoient beaucoup d'esprit. Ces trois Princes leur donnerent des Lettres signées de leur main, pour présenter au Pape, par lesquelles ils le reconnoissoient pour seul & véritable Vicaire de Dieu sur terre, & lui juroient obéissance. Ils s'excusoient en même tems, en des termes très-obligeans & très-civils, de n'être pas allés eux-mêmes en personnes lui rendre ce devoir; mais que leur vieillesse, & la nécessité de leur présence dans leurs Etats, ne leur avoient pas permis d'entreprendre un si long voyage. Ces Lettres étoient remplies de témoignages d'attachement pour le Saint Siége, que le Pere Valignan leur avoit apparemment inspirés.

On joignit à ces deux Ambassadeurs deux autres jeunes personnes de quali-

1585. té, âgés de dix-huit ans, pour leur tenir compagnie; l'un nommé Julien Nacota, d'une des meilleures & des plus riches Maisons du pays; & l'autre appellé Dom Martino Fara, très-sçavant pour son âge, & particulierement dans l'Histoire des Pays étrangers, à cause de la grande inclination qu'il avoit pour les voyages. Le Pere Valignan fut chargé de la conduite de celui-ci, & des personnes des Ambassadeurs; dont la suite ne fut pas nombreuse à cause de la longueur & de l'incommodité des chemins. Toutes choses étant préparées pour le départ, ils partirent le 20 du mois de Février de l'année 1582. & furent conduits jusques sur la Frontiere de leurs Etats par un nombre prodigieux de Seigneurs, & de personnes de la premiere qualité; & le Pere Valignan les communia avant de se mettre en chemin.

On comprendra aisément les incommodités, les embarras & les périls de leur voyage, quand on sçaura qu'ils marcherent pendant trois ans entiers, avant que de se rendre en Italie. Ils arriverent en Espagne au mois de Novembre de l'année 1584. dans le tems que cette Cour étoit en fête; à cause

du mariage de l'Infante Catherine, seconde fille du Roi d'Espagne, avec Charles Emmanuel Duc de Savoye, qui vint le Printems suivant l'épouser lui-même en personne. L'éclat de cette Cérémonie fut augmenté par celle qui se fit en même tems au sujet du serment que le Prince d'Espagne, fils unique de Philippe II. qui portoit le même nom, prêta en Castille, ainsi qu'il avoit solemnellement fait l'année précédente en Portugal. 1585.

On eut soin de les pourvoir, à leur départ, de toutes les choses nécessaires à leur voyage, tant par mer que par terre, & le Roi donna ordre qu'ils reçussent non-seulement en Espagne, mais dans tous les autres Etats par où ils passeroient, des marques de sa libéralité & de sa bienveillance. Ligourne, Ville de Toscane, fut le premier port d'Italie où ils débarquerent le premier jour du mois de Mars 1585. Si-tôt que le Grand Duc eut avis qu'ils étoient dans ses Etats, il envoya ordre à tous les Gouverneurs des lieux par où ils devoient passer, de les recevoir avec honneur; lui-même les reçut à Florence avec tant de magnificence, que ces jeunes Seigneurs ne lui en purent assez

1585. témoigner de reconnoissance. Mais rien n'égala l'accueil qu'on leur fit à Rome ; où ils ne furent pas plûtôt arrivés, que les Cardinaux & les Ambassadeurs, à l'exemple du Pape, s'efforcerent à l'envi de leur rendre toute sorte d'honneur, & de leur marquer par leurs caresses, beaucoup d'affection & d'amitié. Le Pape ne les voulut pas recevoir en particulier, quoiqu'ils n'espérassent pas d'autre réception de Sa Sainteté ; mais il leur donna une Audience publique en plein Consistoire, & les reçut comme les Ambassadeurs des têtes couronnées.

Cette Cérémonie se fit un Samedi 23e. jour du mois de Mars, en présence de toute la Cour de Rome, & d'une prodigieuse affluence de peuple. Le Pape ne put contenir la joye que lui donnoit un spectacle si nouveau, ni retenir ses larmes au moment qu'ils lui baiserent les pieds, & dit tout haut en les relevant, & les embrassant chacun deux fois avec beaucoup de tendresse : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, &c.*

Après qu'ils eurent expliqué le sujet de leur Ambassade, & qu'on y eut répondu avec une civilité extraordinaire, on lut publiquement les Let-

tres qu'ils avoient ordre de rendre à Sa Sainteté ; au nom de laquelle on les remercia par un petit compliment, rempli de reconnoissance & de gratitude, ainsi qu'il se pratique en pareille Cérémonie : Et lorsqu'après l'Audience le Pape se retira dans son appartement, il voulut qu'ils eussent l'honneur de porter les coins de sa Châpe ; ce qu'ils firent de si bonne grace, que toute l'Assemblée en fut charmée. 1585.

On les logea dans la Maison Professe des Jésuites ; & Grégoire XIII. qui se chargea de leur dépense, la dédommagea beaucoup au de-là de ce qu'il lui en put coûter. Il les fit habiller à l'Italienne, & prenoit d'eux un soin si particulier, qu'étant même au lit de la mort il en demanda des nouvelles, & entr'autres de la santé de Dom Julien, qui étoit aussi tombé malade.

L'élection de Sixte les consola de la mort de Grégoire ; & tout ce qui se passa pendant la vacance du S. Siége, & la magnificence avec laquelle le nouveau Pape en prit possession, leur donnerent une grande idée du Souverain Pontificat. Trois jours après son élection, ils lui baiserent les pieds *inco-*

1585. *gnito*, à caufe qu'il n'avoit pas encore été couronné ; & en lui témoignant la joye que leur donnoit fon exaltation, ils lui demanderent fa protection. Il les reçut & leur parla avec beaucoup de tendreffe & de familiarité ; & pour les affûrer du foin qu'il vouloit prendre d'eux, il ordonna lui-même aux Jéfuites, qu'ils euffent abondamment tout ce qui leur étoit néceffaire, & leur témoigna tant de bonté, que les Cardinaux, qui en étoient jaloux, fe difoient les uns aux autres : Sixte en ufe avec les Ambaffadeurs du Japon, comme s'il n'étoit encore que Cardinal, & vit avec nous en véritable Souverain Pontife.

Il eft à propos de remarquer ici une chofe affez particuliere. Les Rois & les autres Princes Souverains, fuivant une ancienne coûtume, ont toujours ouvert les prifons le jour de leur entrée folemnelle, & les Souverains Pontifes n'avoient point fuivi cet ufage, foit qu'ils en euffent été empêchés par les Schifmes, qui ont fouvent troublé leurs élections, foit de crainte qu'on ne leur reprochât de commencer à gouverner l'Eglife en autorifant l'impunité des crimes.

Paul II. Vénitien, qui a porté la Pourpre & la magnificence des Papes au point qu'elle est à présent, & qui a le premier porté la triple Couronne, chargée de pierreries d'un prix inestimable, & les habits majestueux dont sont revêtus les Papes dans les grandes Cérémonies, voulut aussi accorder la liberté aux prisonniers le jour de son Couronnement. Quoique cette grace ne fût qu'arbitraire, ses prédécesseurs l'avoient accordée, mais avec quelques exceptions de certains crimes qualifiés. Cette indulgence attiroit les bandits & d'autres criminels qui entroient volontairement en prison dès que le bruit étoit certain, qu'un tel Cardinal alloit être élû Pape.

1585.

La clémence du Pape Grégoire, qui n'avoit pas eu la force de faire condamner un coupable à la mort, ni même de l'envoyer aux galeres, avoit lâché la bride à toutes sortes de crimes, les coupables se croyant justifiés en se mettant en prison sur la fin du premier Conclave. Mais l'élection de Montalte en trompa plus de cinq cens, qui s'étoient promptement enfermés dans le Château Saint Ange, & dans quelques autres prisons, ne doutant

1585. pas qu'ils n'obtiendroient leur grace le jour de son Couronnement: Ils en étoient d'autant plus persuadés, que la simplicité de sa conduite, & sa douceur envers ceux qui avoient besoin de ses services pendant qu'il fut Cardinal; avoient fait croire que son Régne seroit rempli d'indulgences & de graces; mais ces malheureux s'étoient trompés dangereusement.

Deux jours avant celui de son Couronnement, le Gouverneur de Rome, & le Commandant du Château Saint Ange le furent trouver pour régler avec lui la maniere de remettre les prisonniers en liberté le jour de cette Cérémonie. Ils lui demanderent, s'il vouloit que la grace fût générale, ou s'il lui plaisoit de la refuser à quelques-uns, ainsi qu'en avoient usé ses prédécesseurs, & si ceux auxquels il accorderoit la liberté, seroient déchargés des dépens de leur condamnation. Le Pape irrité de ces questions, & le visage tout en feu, leur répondit en ces termes: » De quels dépens, de quelles » graces, & de quelles prisons osez-vous » ici me parler? Est-ce que vous ignorez » votre métier, ou si vous prétendez » m'en apprendre un, que je ne veux point

point du tout ſçavoir ? Les Juges ſe «
ſont aſſez repoſés pendant les treize « 1585.
ans du régne de mon Prédéceſſeur, & «
je ne prétens pas qu'ils continuent ſous «
le mien cette honteuſe léthargie ; j'ai «
vû trop long-tems avec douleur les «
crimes impunis dans Rome, pour «
croire les coupables dignes de pardon ; »
Dieu ne permettra pas que cette in- «
juſte penſée l'emporte ſur mes vérita- «
bles ſentimens. Les autres Princes, «
je l'avoue, accordent en pareil cas, «
ces graces ; mais Rome n'a beſoin que «
de Juges : & je prétens en cette qua- «
lité, & le glaive à la main, rendre par «
une exacte juſtice mon Pontificat re- «
commandable. »

Je défends donc qu'on faſſe ſortir de «
priſon aucun criminel de quelque état «
& condition qu'il ſoit, en vertu de cet «
ancien uſage, incompatible avec la «
Juſtice ; & je veux de plus, que ces «
coupables ſoient plus étroitement reſ- «
ſerrés, & qu'on leur inſtruiſe promp- «
tement leur procès, afin d'en vuider «
les priſons, pour faire place à quantité «
d'autres. Et pour faire connoître à «
toute la Terre, que Dieu m'a élevé «
ſur le Trône de ſaint Pierre pour le «
châtiment des crimes ; & pour la ré- «

1585. » compenſe de la vertu, je veux que » dès demain l'on en juge quatre des » plus coupables, deux deſquels ſeront » pendus, & les deux autres décapités, » le jour même de mon entrée. Ces » exécutions ſerviront, outre l'exem- » ple, à diminuer la foule du peuple, » & à prévenir le déſordre & la confu- » ſion qu'attirera cette Cérémonie.

Le Gouverneur de Rome, qui étoit petit neveu d'une ſœur du défunt Pape, avoit déja ſçû que l'humeur du nouveau Pape penchoit vers la cruauté, par ce qu'il avoit dit trois jours auparavant aux Juges Criminels, qu'il avoit fait venir, pour leur annoncer qu'il n'étoit pas venu pour apporter la paix; mais il n'avoit pas crû que ſon humeur ſévére voulût répandre du ſang dans Rome, dans un jour deſtiné à la joye, & priver la Ville du plaiſir, dont l'avoit flatté l'eſpérance de voir la liberté rendue à un très-grand nombre de captifs. La ſurpriſe de ce Gouverneur fut encore bien plus grande deux heures après, lorſque Salviati Maître des Cérémonies, lui vint déclarer de la part du Pape, que lui & les autres Officiers qui avoient la garde des priſons, répondroient corps pour corps de ceux

qui s'échapperoient, & qu'il vouloit entendre publier dès le lendemain les Sentences de mort contre quatre au moins de ces coupables ; qu'il devoit réparer les injuſtices qu'il avoit ci-devant commiſes, par trop de complaiſance pour le défunt Pape, & ſe préparer à lui rendre compte de ſa conduite. Un ordre ſi ſurprenant le déconcerta étrangement ; & quoiqu'il inſtruiſît alors le procès de quatre des plus coupables ; il ne pouvoit comprendre que les priſons ne fuſſent pas ouvertes le jour de l'entrée de Sa Sainteté, ainſi qu'il s'étoit toujours pratiqué depuis celle de Paul II. Mais ce qui le mettoit au déſeſpoir, c'eſt que pluſieurs de ces coupables, protégés par quelques Cardinaux de ſes amis, & par d'autres perſonnes très-qualifiées, s'étoient mis en priſon ſur ſa parole, dans l'eſpérance d'obtenir leur grace & leur liberté, leſquels ſe voyoient fruſtrés de l'un & de l'autre. 1585.

Il n'y avoit guéres d'Ambaſſadeurs, de Cardinaux, de Prélats & de Gentils-hommes Romains, qui n'euſſent quelqu'un de leurs parens ou de leurs créatures en priſon, ſe tenans comme aſſûrés de retourner bien-tôt dans leur

1585. pays, avec une entiere rémiſſion de leurs crimes. Il eſt vrai que la protection qu'on donne aux ſcélérats en Italie depuis un tems immémorial, ne ſçauroit être trop condamnée, puiſqu'elle n'eſt fondée que ſur la pernicieuſe maxime de ſe faire craindre, & de ſe venger de ſes ennemis par des gens dévoués à la haine & à la fureur de leurs Patrons.

Si-tôt qu'on fut aſſûré dans le Conclave de l'élection de Montalte, les Conclaviſtes de quelques Cardinaux furent promptement avertir ceux des plus proches parens de leurs Maîtres qui avoient beſoin de graces, de ſe mettre promptement en priſon : trompés par la feinte douceur du nouveau Pape, & plus de deux cens meurtriers ſuivirent promptement cet avis; mais le Gouverneur de Rome avertit incontinent après leurs Patrons, que le Pape lui avoit expreſſément commandé de reſſerrer les criminels, & d'en faire publiquement exécuter quatre le propre jour de ſon Couronnement, & dans le moment que la Cavalcade ſe mettroit en marche.

Les Cardinaux effrayés d'un ordre ſi cruel, entre leſquels Farneſe, Mé-

dicis, & Colonne se trouvoient les
plus intéressés, allerent sans perdre 1585.
de tems représenter au nouveau Pape,
au nom de tout le sacré Collége, que
cette sanglante exécution deshonoreroit la réputation du Vicaire de Jésus-Christ, qui doit traiter ses Enfans avec autant de douceur que de tendresse : Que l'Eglise seroit étrangement scandalisée de le voir en user avec tant de sévérité le jour qu'il prendroit possession du Saint Siége, jour auquel les Souverains Pontifes ont accoutumé d'ouvrir les prisons & de faire graces aux coupables : Que les Hérétiques prendroient de cette nouveauté de nouveaux prétextes pour blasphêmer contre l'autorité & la gloire du S. Siége : Qu'ils publieroient dans toute la Chrétienté, que les Papes en prenant possession de l'Eglise, répandoient du sang au lieu d'accorder des graces & des pardons; que ces raisons les avoient obligés de le venir supplier d'en user le jour de son Couronnement avec les indulgences accoutumées : Que la gloire de Sa Sainteté & que l'honneur du S. Siége y étoient également intéressés : Que J. C. étoit le Pere de miséricorde, & que les Loix nous apprenoient qu'il va-

1585. loit mieux être repris & rendre compte de sa clémence que de sa sévérité.

Ce discours irrita d'autant plus la violence du Pape, qu'elle étoit retenue depuis plusieurs années ; en sorte que ne gardant plus de mesures, il répondit à ces Cardinaux en ces termes pleins de ressentiment & de colere : » Vos remontrances me surprennent » autant qu'elles doivent vous mortifier & vous faire honte. Quand Jésus-Christ confia les Clefs de son » Eglise à S. Pierre, nous ne voyons » pas dans l'Evangile, qu'il ait été « soûmis aux avis ni aux leçons des autres Apôtres, & vous vous trompez » lourdement, si vous croyez prendre cette autorité sur moi. La Providence ne m'a élevé sur le Trône » de son Eglise, que pour rétablir toutes chôses dans un meilleur état ; votre erreur est d'autant plus grande, » que je pénetre dans vos desseins, & » que les miens ne sont connus que de » moi ; ce n'est pas le châtiment des » crimes, mais leur impunité qui scandalise les hérétiques, & plût à Dieu » que depuis deux siécles mes Prédécesseurs eussent été moins indulgens, » & qu'ils eussent travaillé à la réfor-

me des mœurs des Ecclésiastiques, « 1585.
l'hérésie ne se seroit pas introduite; «
ou n'auroit pas fait de si grands pro- «
grès, si le libertinage du Clergé n'en «
avoit poussé les plus grosses racines: «
Vous venez cependant me demander «
la grace de plusieurs scélérats, sous «
prétexte d'établir ma réputation en «
pardonnant des crimes, dont le sale «
débordement infecte depuis plusieurs «
années l'Etat Ecclésiastique. Dieu me «
fera la grace de le purger de ces or- «
dures; & quoique vous ne m'ayez «
pas crû capable de travailler à cette «
réformation si nécessaire, j'espere en «
venir à bout: Je connois les besoins «
des Peuples soumis à mon autorité, «
& de quelle maniere il les faut con- «
duire, & c'est avec un peu de clé- «
mence, & cent fois plus de sévérité «
que je sçaurai les ramener à leur de- «
voir. « Ces Eminences, qu'on ne traitoit alors que de Seigneuries Illustrissimes, furent consternées par ce discours; mais ils eurent un moment après autant de peur que de honte, lorsque le Pape, qui les avoit congédiés en colere, se retira dans sa chambre, & qu'un de ses Cameriers les vint rappeller de sa part, ils remonterent en trem-

blant, & dès que Sa Sainteté les vit
1585. dans son antichambre, il leur dit d'assez loin : » J'avois oublié de vous » avertir qu'en faisant faire le procès » aux coupables, je veux qu'on agisse aussi contre ceux qui les ont pro» tégés ; & fit fermer la porte de sa chambre en achevant ces paroles. Ces Cardinaux se retirerent sans oser ouvrir la bouche. Le Cardinal de Gonzague dit en descendant les degrés : Les jambes me tremblent, je ne sçai d'où me vient cette foiblesse. La raison, lui repartit Médicis ? Les dernieres paroles du Pape, repartit Gonzague, feroient trembler l'Europe. Cependant, lui dit Médicis, il n'y a pas encore huit jours que vous l'appelliez *l'Asne de la Marche*. C'est que je ne sçavois pas il y a huit jours (reprit Farnese) que la Marche produisît des hommes d'un tel caractere. Gonzague se mêlant dans cette triste conversation, dit aux deux autres : Nous connoîtrons bien-tôt à nos dépens, que ce Pape est un maître homme.

Entre plusieurs Prélats qui se trouverent dans l'antichambre, & qui entendirent le second discours du Pape, il y en avoit un âgé de plus de quatre-

vingt-trois

vingt-trois ans, qui dit tout haut : Voilà ce que l'on appelle un Pape ferme & vigoureux, & qui prendra garde à tout ce qui se fera & ce qui se dira. Si j'avois encore quelques années à vivre, je verrois des choses qui ne se sont jamais vûës ; & j'ai déja bien connu des Papes, les uns qui agissoient, les autres qui parloient ; mais celui-ci agit & parle : les Cardinaux qui l'ont élû s'en repentiront plus d'une fois, il gouvernera l'Eglise sans la participation du Sacré College ; mais j'ai bien peur qu'il ne vive pas long-temps, parce qu'il voudra faire dans un an ce que dix autres Papes ne feroient pas dans un siecle, Cette Prophetie ne fut que trop véritable. 1585.

Si-tôt que le bruit se fut répandu dans Rome, que le Pape étoit inaccessible, & sourd aux graces qu'on lui demandoit, la consternation fut si grande que les moindres petites fautes donnoient de grandes inquiétudes, & que le seul nom du Pape donnoit de grandes idées de la rigueur de sa justice ; en sorte que toute la Ville, qui avoit jusques alors joui d'une assez grande liberté, se vit menacée d'un rude esclavage ; & le sacré College,

qui s'étoit fait craindre de la plûpart
1585. des Souverains Pontifes, perdit courage, & se vit abbatu sous l'autorité d'un maître qui n'avoit point encore paru ; c'est ainsi que le petit David avec une fronde terrassa le grand Goliath, armé de toutes piéces.

On peut juger par la douleur des personnes libres du déséspoir des prisonniers qui s'étoient enfermés, dans l'espérance d'obtenir leur grace ; ils n'attendoient dans leurs cachots que le moment d'être livrés à une mort honteuse, & ces pensées affreuses leur faisoient faire des cris & des hurlemens comparables à ceux des damnés.

Parmi ces malheureux étoit un nommé Sébastien Ciacci, marié avec une Demoiselle Romaine : il s'étoit mis en prison pour obtenir le pardon d'un meurtre qu'il avoit commis. Sa femme & cinq enfans qui composoient sa famille, désespérés & fondans en larmes s'allerent jetter aux pieds du Pape, pour lui présenter un placet si-tôt qu'ils apprirent qu'au lieu de grace & de miséricorde envers les prisonniers, le Pape avoit ordonné qu'on leur fît leur procès. Quoique l'embarras des préparatifs du Couronne-

ment de Sa Sainteté la rendît inaccessible, cette mere malheureuse lui présenta son placet & les larmes de sa famille désolée ; mais voici la réponse qu'elle reçut : » Je suis sensiblement touché, ma pauvre femme de l'état où je vous vois réduite vous & vos enfans : vous avez attendu trop tard à recourir à ma clémence, je me suis engagé à rappeller la Justice à Rome, d'où il y a long-tems qu'on l'a chassée, & je ne puis me dédire de cet engagement. « Et en effet Ciacci eut dès le lendemain la tête tranchée. 1585.

L'avanture de Cartelli, Chanoine & Trésorier de Sainte Marie Majeure, homme de mérite & fort estimé dans son Chapitre, ne fut pas moins étrange. Il avoit été Major-Dome du Cardinal Carpi, si connu dans cette histoire par sa faveur pour Montalte. Celui-ci avoit reçu plusieurs bons offices de Cartelli pendant qu'il étoit au service de Carpi, & l'avoit régalé dans son appartement, lorsqu'il venoit faire sa cour à son maître. Il avoit un neveu accusé & convaincu d'avoir violé une fille qu'il avoit enlevée d'entre les bras de son pere. Cartelli avoit

1585. assoupi & terminé cette fâcheuse affaire en faisant épouser cette fille à son neveu; mais comme on lui avoit fait son procès en crime de rapt, & qu'il falloit observer quelque formalité pour son entiere justification, son oncle jugea à propos de le faire mettre en prison, persuadé que la réparation du crime l'avoit rendu très-pardonnable, & que le nouveau Pape se souvenant de leur ancienne amitié, lui accorderoit facilement cette grace. La rigueur avec laquelle on avoit déja traité quelques prisonniers, fit résoudre Cartelli à présenter une Supplique au Pape, dans laquelle il lui représentoit que son neveu n'avoit commis que ce crime dans toute sa vie, qu'il étoit alors fort jeune, qu'il l'avoit suffisamment réparé par son mariage, & que le remords qui lui en restoit, le faisoit recourir à sa clémence pour participer aux graces de son Couronnement. Le Pape après avoir lû la Supplique, répondit à Cartelli, » que l'amitié qu'il avoit eue pour » Montalte lui avoit été toujours fort » agréable; mais que Montalte devenu » Pape devoit oublier qu'ils eussent au- » trefois été amis, & de plus ignorer

que le coupable fût son neveu; que « s'il avoit quelque grace encore à de- « 1585.
mander pour lui, il falloit s'adres- « ser à Dieu en faveur de son ame, & ne plus rien demander pour sa vie.

Ce malheureux fut quelque tems après pendu devant la porte de la maison dans laquelle il avoit commis ce crime. Les Juges qui avoient fait de nouvelles Informations en faveur du coupable, avoient entendu des témoins qui ne traitoient point cette action de rapt, & le pere avoit déclaré que tout s'étoit passé avec son consentement, & celui de sa fille : Mais le Pape ayant été averti par un espion que les premieres Informations étoient conformes à la vérité du fait, ordonna aux Juges de les lui apporter ; il vit que le pere s'étoit rendu partie, & que les témoins appellés à sa requête déposoient du rapt : ensorte qu'irrité contre l'iniquité de ces Juges, il ordonna que l'un des deux seroit fouetté publiquement dans la Salle du Palais, à l'heure de l'Audience, & l'autre chassé de Rome, après avoir déclaré tout ce qui avoit été fait d'injuste dans cette nouvelle instruction. Ils tirerent au sort pour l'exécution de cette Sentence.

1585. Le Pape envoya querir Cartelli après la mort de son neveu, & lui dit, que, puisqu'il avoit été traité comme le méritoit son crime, il devoit s'attendre à recevoir des marques de sa reconnoissance & de son amitié; & le nomma en même temps à l'Evêché d'Ainantea dans le Royaume de Naples; il donna son Canonicat à un de ses neveux, ce qui le consola en quelque façon du supplice de son neveu, dont le corps fut enterré dans un Cimetiere par la permission du Pape. C'est ainsi que le Pape voulut établir sa réputation, & faire connoître par le châtiment & par les récompenses sa passion pour la Justice; cependant l'Evêché donné à l'oncle n'effaça pas la honte de la mort du neveu, ni les affronts faits aux deux Juges par le fouet & le bannissement.

Le malheur arrivé à Monseigneur Césarino, Prélat très-riche, & de beaucoup de crédit, ne doit pas être passé sous silence. Il est vrai que ses grands biens & sa passion pour les plaisirs du monde, l'avoient détourné du chemin que doit tenir un sage Ecclésiastique, & qu'il avoit renoncé aux honneurs & aux dignités de l'Eglise. La négligence du Pape Grégoire

avoit beaucoup contribué au relâchement des mœurs de Césarino, qui prenoit aussi peu de soin de sa conduite, que s'il n'eût pas été engagé dans l'Eglise; il avoit des bandits à ses gages pour se faire craindre de ses ennemis, par les menaces & les excès dont ces gens-là sont capables. 1585.

Césarino avoit un frere du même Ordre que Montalte, qui avoit donné lieu à l'amitié qu'il contracta avec lui, & qu'il avoit toujours cultivé avec soin. Outre quantité de repas magnifiques que Césarino lui avoit donnés, il lui fit présent de quelques meubles lorsqu'il fut Cardinal, & lui envoya des vins excellens, & plusieurs autres provisions dont il n'étoit pas en état de faire la dépense; mais il lui fit encore un don beaucoup plus considérable. Il avoit un petit jardin & une maison joignant le lieu que le Cardinal de Montalte avoit acheté pour se faire une vigne. Césarino comprit que sa maison & son jardin accommoderoient cet emplacement; & quoiqu'il en eût promis l'usufruit à la veuve d'un de ses domestiques, mort à son service, il la dédommagea par la jouissance d'un autre fonds de terre, & don-

1585. na cette maison & ce jardin au Cardinal de Montalte par un Acte en bonne forme, dont il paya même l'expédition. Montalte très-aise de cette commodité, pour égayer son dessein, publioit cette faveur en des termes pleins de reconnoissance, & parloit de temps en temps des autres présens qu'il en avoit reçûs avec la même gratitude; ensorte qu'on ne doutoit pas qu'il ne le fît Cardinal, si jamais il devenoit Pape; mais la fortune de Césarino prit une route bien opposée.

Il y avoit dans le voisinage de Rome une maison de campagne que les voisins avoient nommée la demeure des bandits: & en effet, il s'y en retiroit souvent, & il y en avoit alors trois des plus déterminés, que Césarino y avoit envoyé pour les mettre à couvert des recherches de la Justice; il les fit revenir à Rome au tems de la vacance du S. Siége, pour leur obtenir leur grace au Couronnement du Pape futur. Des gens affidés qu'il tenoit à la porte du Conclave, le devoient promptement avertir sur quel Sujet le sacré Collége alloit faire tomber l'Election. Il n'eut pas si-tôt appris que celle du Cardinal Montalte étoit assûrée, qu'il fut trans-

porté de joye, & fit entrer ces bandits en prison, non-seulement persuadé qu'ils sortiroient à la tête de tous ceux auxquels on auroit pardonné, mais que le nouveau Pape lui donneroit un Chapeau, quoiqu'à l'âge de cinquante-cinq ans il n'eût fait encore aucunes démarches pour parvenir à cette élévation. 1585.

Dès qu'il sçut que le Pape avoit résolu de n'accorder aucunes graces, il crut devoir recourir à l'ancienne amitié dont il l'avoit honoré; il alla demander une audience à Sa Sainteté, qui lui fut promptement donnée. Après son compliment sur son exaltation, il le supplia de lui accorder le pardon de trois coupables, dans lesquels il prenoit d'autant plus d'intérêt, qu'ils lui étoient recommandés par quelques-uns de ses plus puissans amis; qu'il se flattoit de cette grace en considération des bontés qu'il avoit toûjours eues pour lui, quand ce ne seroit que pour faire voir aux amis qui l'employoient auprès de Sa Sainteté, qu'elle agréoit encore le zéle & l'attachement respectueux qu'il avoit toujours eu pour sa personne. Le Pape trop bien instruit de la vie scandaleuse de

1585. Cesarino, & de la protection qu'il donnoit depuis long-tems aux bandits, se sentit touché de la réponse qu'il alloit faire à un homme auquel il avoit tant d'obligation ; il l'écouta aussi long-tems qu'il voulut lui parler, & lui répliqua en ces termes avec un son de de voix qui ne marquoit aucun courroux.

» J'ai toujours fait cas de votre amitié, & j'en ai reçu des témoignages » pendant que j'étois le Pere & le » Cardinal de Montalte, qui m'ont » obligé à vous croire le meilleur de » mes amis ; mais depuis que je m'appelle Sixte, je m'apperçois que votre amitié s'est refroidie ; puisque » vous la voulez employer à servir des » gens que vous croyez de vos amis ; » lesquels vous engageant à demander » des graces pour des scélérats, sont effectivement vos véritables ennemis. » Si vous aviez toujours pour moi la » même amitié, vous rechercheriez le » moyen de me plaire, & vous ne » vous opposeriez pas au dessein que » j'ai de punir les méchans comme » ils le méritent, & d'exterminer dans » Rome l'engeance maudite des scélérats.

Je vous connois trop pour ignorer « que vos maisons, & particulierement « celle de la Campagne, sont des re- « traites de bandits ; & c'est avec dou- » leur que je vous déclare, que vû les « actions criminelles & scandaleuses de « votre vie, je ne puis me dispenser de » vous condamner à la mort ; mon de- « voir en a conclu l'arrêt & ma justice « l'a déja prononcé ; mais la Providence » me permet de vous redonner la vie « en reconnoissance de tous les servi- « ces que vous m'avez rendus ; jugez » de l'étenduë de cette reconnoissance « par l'exactitude & l'application avec » lesquelles je prétends faire punir les « crimes les plus cachés ; j'espere que « les remords de votre conscience vous « convaincront de l'énormité de vos « fautes. «

1585.

La mort à laquelle je vous ai con- « damné a désormais eu tout son effet. « Si Montalte, qui a connu Cesarino, « & si Cesarino qui a été connu de « Montalte, sont morts l'un & l'autre, « je prétends que Cesarino revive par « la grace du Pape Sixte V. mais qu'il « recommence une nouvelle vie toute « contraire à celle qu'il a perduë, puis- « que c'est Sixte qui la lui donne ; mais «

1585. » à condition que s'il retombe dans ses » premiers désordres, il sera châtié » d'autant plus rigoureusement, qu'il » aura mal usé du bienfait d'un Souve- » rain Pontife qui n'accorde pas des » graces pour rien.

Il est impossible de comprendre la consternation & l'abbattement du pauvre Césarino, entendant tenir un pareil discours à un Pape si sévére, de l'amitié & de la reconnoissance duquel il s'étoit attendu à des Dignités considérables; il lui sembla que la voûte du Ciel lui tomboit sur la tête, & il fut saisi d'un tremblement qui lui ôta la force de se relever des pieds du Pape. Bellochio Maître de Chambre de Sa Sainteté, le soûtint & le ramena jusques à son carosse. Cette foiblesse le mit hors d'état de se trouver le lendemain à la Cérémonie de l'entrée, quoique sa qualité de Prélat l'obligeât d'y assister.

Sa frayeur redoubla quatre ou cinq jours après, quand il sçut qu'on travailloit par ordre du Pape au procès des trois bandits dont il avoit pris la protection. On commença par la démolition de la maison de Campagne de Césarino, en exécution d'une Sen-

tence du Gouverneur de Rome, sur les ruines de laquelle ces trois assassins furent pendus pour les crimes qu'ils avoient commis dans le voisinage. Césarino perdit l'usage du boire & du manger, & frappé de l'idée de ces exécutions terribles, croyoit avoir continuellement des bourreaux derriere lui. Il résolut d'abandonner le monde, & obtint du Pape la permission de se faire Chartreux. Il donna quarante mille écus à la maison qu'il choisit pour sa retraite, dans laquelle il ne vêcut que pendant les cinq ans du Pontificat du Pape Sixte. 1585.

Il se fit couronner le Mercredi suivant, à cause qu'il avoit remarqué que ce jour lui avoit toujours été très-heureux. C'étoit celui de sa naissance, celui auquel il avoit été reçû Religieux, ensuite Evêque, Cardinal & Pape. La Cérémonie de son Couronnement se fit dans la place de Saint Pierre, où il reçut la Couronne des mains du Cardinal de Médicis, en présence de tous les Ambassadeurs des Têtes couronnées, entre lesquels il fit donner un rang considérable à ceux du Japon : & comme les Ambassadeurs des plus grands Princes de l'Europe ont l'honneur de

» cette Cérémonie, & en rendez comp- 1585.
» te à vos Maîtres.

Le Dimanche suivant le Pape alla prendre possession de l'Eglise de Saint Jean de Latran, comme étant le Siége de l'Evêque de Rome. Et en effet les Chanoines de cette Eglise en ferment ce jour-là la porte : Et quoique le Pape y frappe trois fois pour se la faire ouvrir, ils ne lui obéissent que lorsqu'il le leur commande en qualité d'Evêque de Saint Jean de Latran. Il y fut reçu par l'Archiprêtre à la tête du Chapitre, & leur dit, soit qu'il raillât ou qu'il leur parlât sérieusement : » Vous êtes bienheureux d'avoir un » Pape pour Evêque, & je suis bien » aise d'avoir, comme votre Evê» que, le Diocèse de toute la Chrétien» té.

Sa Sainteté voulut encore que les Japonois fussent de la Cavalcade qu'il fit depuis Saint Pierre jusqu'à Saint Jean de Latran ; qui est la plus magnifique de toutes celles qui se font à Rome. Son cortége est composé de tous les Cardinaux, des Prélats & des Officiers de la Cour Romaine, de tous les Ambassadeurs qui y résident, & des principaux Seigneurs Romains. Il fit

1585. donner des chevaux à ces Etrangers, & tout ce qui convenoit à la grandeur & à l'éclat de cette Marche, dans laquelle ils parurent au milieu des autres Ambassadeurs, & choisit Dom Mancio, le premier des trois, pour lui tenir l'étrier lorsqu'il monta à cheval. Ce jeune Etranger fut si surpris de la légéreté avec laquelle il se mit en selle, qu'il ne put s'empêcher de dire assez haut : J'avoue que je n'ai pas assez de force, ni assez d'adresse pour en faire autant. Sixte ayant remarqué sa surprise & entendu ces paroles, lui dit : » Je suis vieux & pesant, Monsieur l'Ambassadeur, mais n'en soyez » pas étonné, je porte un monde sur » mes épaules. Quelques-uns ont dit, que le Cardinal Farnese, qui étoit à côté de lui lorsqu'il monta à cheval, lui dit en riant: Votre Sainteté n'avoit pas tant de disposition & de légéreté, lorsque vous étiez Cardinal. Sur quoi l'on dit que Sixte lui répondit : » Vous voulez dire sans dou» te que je suis beaucoup plus pesant » qu'en ce tems-là, & vous avez rai» son ; car j'avois alors le monde sous » mes pieds, & je l'ai à présent sur le » dos.

Il

Il les régala ensuite avec une magnificence royale ; & il s'en expliqua en ces termes avec quelques Cardinaux : 1585.
» Je n'ai jusques ici traité les Ambassadeurs du Japon qu'en qualité de » Pape ; mais je veux aussi leur donner une fête comme Prince Souverain. Il choisit à ce dessein sa maison proche Sainte Marie Majeure, où il leur donna un repas superbe, pendant lequel il fit l'honneur de boire deux fois à la santé de leur Maître. Il les fit placer d'une maniere à remarquer commodément tout le détail des Cérémonies pratiquées en ces sortes de festins ; l'ordre des services, auxquels le Pape donne sa bénédiction avant que l'on mette les plats devant lui ; le respect avec lequel tout le monde se léve lorsqu'on lui donne à boire ; & quantité d'autres circonstances, au sujet desquelles un Ambassadeur de Venise, accoutumé à la liberté de son pays, dit un jour agréablement, en sortant de chez le Pape, à la table duquel il avoit dîné, que cet honneur étoit aussi chimérique, que la fatigue en étoit réelle & effective. Le Pape parla souvent pendant le repas aux Japonois, & leur demanda quantité de choses

1585. touchant la nature & les coutumes de leur pays : honneur que les Souverains Pontifes font rarement aux Princes, auxquels ils affectent de parler à table avec beaucoup de gravité.

Outre ces honneurs particulierement rendus à la personne des Ambassadeurs du Japon, il voulut encore donner des marques de sa bonté & de sa bienveillance à toute la nation, en leur accordant tout ce qu'ils lui demanderent en sa faveur. Ils avoient obtenu du défunt Pape 4000 ducats de pension pour l'entretien de leurs Séminaires : de quoi ayant demandé la confirmation à Sixte, il l'augmenta de 2000 autres ducats, afin de mieux affermir ces nouveaux établissemens.

Sa Sainteté ayant sçû que l'argent leur avoit manqué à cause de la difficulté & de la longueur du commerce de leur pays en Europe, il leur fit donner 3000 écus, rendit aux Jésuites tout ce qu'ils avoient avancé pour eux, & les défraya entierement pendant les trois mois de séjour qu'ils firent à Rome. Il est vrai qu'ils n'abuserent pas de ces libéralités, & qu'ils ne se servirent de l'argent qu'il leur faisoit distribuer toutes les semaines,

que pour en gratifier ses Officiers. 1585.
Plusieurs Cardinaux, & plusieurs autres grands Seigneurs les régalerent de tems en tems avec beaucoup de propreté & de magnificence; les Cardinaux Farnese, d'Est, de Médicis, Alexandrin & Saint Sixte les traiterent chacun une fois; ce dernier leur donna un second régal encore plus beau que le premier, dans une maison de campagne, & leur fit ensuite présent de plusieurs piéces d'étoffes de soye, & de quantité de vêtemens à l'Italienne, à l'exemple des Cardinaux ci-dessus, & entr'autres d'Alexandrin, qui leur donna des ouvrages d'Orfévrerie très-proprement travaillés.

Le Pape leur donna, pour présenter de sa part à leurs Maîtres, deux épées d'or enrichies de diamans & d'autres pierreries de la façon d'un Allemand, le plus excellent ouvrier de son tems, avec deux chapeaux de velours enrichis de cordons de perles; présens que les Souverains Pontifes envoyent aux plus grands Princes de l'Europe, comme une faveur signalée.

Mais pour achever l'histoire de cette fameuse Ambassade, il est nécessaire de rapporter ici l'honneur qu'ils

1585. eurent en recevant l'Ordre de l'Eperon d'or des propres mains de Sa Sainteté. Cette Cérémonie se fit dans l'Eglise de saint Pierre, la veille de l'Ascension après Vespres, en présence des Cardinaux, & de toute la Cour de Rome, Le Pape leur mettant une chaîne d'or au col, où pendoit une médaille, d'un côté de laquelle étoit la tête, & de l'autre les armes du Pape, & un Eperon qui étoit la marque de leur Chevalerie. Le Pape les embrassa ensuite avec tant de bonté & de tendresse, que tout le sacré Collége qui avoit déja éprouvé sa rigueur & sa sévérité, en fut surpris.

Sixte dit le lendemain en particulier la Messe des Voyageurs à leur intention, pour demander à Dieu un heureux retour dans leur pays ; & pour derniere faveur, il les communia tous quatre de sa main. On les conduisit ensuite au Capitole, où ils furent reçus par le Sénateur & les Conservateurs, accompagnés de plusieurs autres Nobles Romains, qui leur firent prendre place dans le Sénat, & les déclarerent Bourgeois & Patrices Romains, eux & leurs descendans, en quelque pays qu'ils naquissent. Ils leur en firent

expédier les lettres en parchemin, avec un grand sceau d'or émaillé, que l'on avoit fait faire exprès. 1585.

Enfin étant chargés & comblés d'honneurs & de présens, si-tôt que Dom Julien fut entierement guéri, ils furent encore baiser les pieds du Pape, & prendre congé de lui pour la derniere fois. Il leur donna sa bénédiction, accompagnée de reliques & de médailles, & les congédia avec les mêmes agrémens qu'il les avoit reçus. Ils partirent de Rome le troisiéme jour de Juin, suivis jusques hors de la Ville, d'un grand cortége de carosses & de chevaux ; & Sa Sainteté donna ordre qu'on leur fît beaucoup d'honneur, & qu'on les défrayât dans tout l'Etat Ecclésiastique. Ils visiterent presque toute l'Italie, & furent si magnifiquement reçus dans tous les lieux par où ils passerent, qu'ils en paroissoient las & fatigués. Ils s'embarquerent à Gênes, & prirent l'occasion pour sortir d'Italie, d'une Escadre de dix Galeres qui prenoit la route d'Espagne, commandée par Jeannot Spinola, neveu du fameux Jean-André Doria.

Nous finirons ce cinquiéme Livre

par l'arrivée à Rome de la Seignora
1585. Camilla sœur du Pape avec ses trois enfans, deux garçons & une fille; l'aîné desquels nommé Alexandre Peretti, fut fait Cardinal à quelque temps de-là, sous le titre de Saint Jérôme des Esclavons: mais le Pape voulut qu'il s'appellât comme lui, le Cardinal de Montalte. Il n'étoit encore qu'en sa dix-huitiéme année, & avoit été fort mal élevé à la campagne; mais il devint en peu de tems habile homme à l'école de son oncle, & fit voir dans les plus importantes affaires de l'Eglise beaucoup de jugement & de fermeté.

Les Officiers du Pape donnerent incontinent les ordres nécessaires pour faire venir sa sœur avec sa famille, à condition qu'elle en useroit avec retenue & modération: mais comme elle étoit prête d'entrer dans la Ville, les Cardinaux de Médicis, d'Est, & Alexandrin furent au-devant d'elle, & la conduisirent dans un Palais voisin, où ils la firent habiller en Princesse, croyant faire par ce moyen leur cour au Pape, qui aimoit cette sœur avec tant de tendresse, qu'il ne pouvoit s'empêcher de témoigner devant eux l'impatience qu'il avoit de la voir.

Ces Cardinaux la conduiſirent ainſi vêtue chez le Pape, lequel ayant été averti qu'elle étoit dans le Vatican, donna promptement ordre qu'on la fît venir devant lui ; mais la voyant avec des habits ſi magnifiques, il fit ſemblant de ne la pas connoître, en demandant toujours où elle étoit. Le Cardinal Alexandrin, qui donnoit la main à Camilla, la lui préſenta, en lui diſant : La voilà, très-Saint Pere ; mais Sixte lui répondit avec dédain : » Je n'ai qu'une ſœur, qui eſt une » pauvre bourgeoiſe des Grottes de » Montalte, que je ne vois point ſous » les habits d'une Princeſſe Romaine ; » mais ſi elle ſe préſentoit à moi de la » même maniere dont elle eſt vêtue » dans ſon village, je ſçaurois bien la » reconnoître. » Il ſe retira en achevant ces paroles dans une autre chambre, & renvoya rudement ſa famille, à la confuſion & à la honte de ces deux Princes Cardinaux. 1585.

Camilla retourna le lendemain chez le Pape avec ſes habits ordinaires, & ſuivie de ſes trois enfans. Sixte ne l'eut pas ſi-tôt apperçue, qu'il l'embraſſa tendrement, & lui dit : « Vous êtes » à préſent véritablement ma ſœur,

» & je ne prétends pas qu'un autre que
1585. » moi vous donne la qualité de Prin-
» cesse. Il la logea dans son Palais de Sainte Marie Majeure, & lui assigna une pension assez honnête ; mais il lui défendit de se mêler d'aucunes affaires, & de lui demander aucune grace. A quoi elle obeit si ponctuellement qu'elle n'obtint, pendant six mois, que certaines Indulgences pour une Confrairie établie dans l'Eglise du Refuge de Naples, dont on l'avoit fait Protectrice malgré elle. La crainte de se charger de nouvelles obligations envers ces Cardinaux, fut la cause de cette prétendue modestie du Pape, qui ne vouloit pas les mettre en état de lui reprocher un jour qu'ils avoient rendu les premiers honneurs & les premiers respects qu'avoit reçu sa famille.

On avoit fait aussi habiller comme des Princes les deux petits neveux de Sixte, & celui du Cardinal d'Est les conduisoit par-tout, croyant par cette assiduité faire bien sa cour au Pape, il leur donnoit non-seulement la main dans son carosse, mais il les faisoit passer toujours devant lui. Le Pape averti par ses espions de tous les honneurs

honneurs qu'on rendoit à sa famille, rioit en lui-même en songeant à la réception qu'il lui préparoit. Il donna ordre à ses gardes de ne laisser entrer en son audience que sa sœur & ses neveux, il leur défendit de prendre les armes quand ils se présenteroient, & à son Maître de Chambre d'aller au devant d'eux, ni d'y envoyer aucun Officier de sa Maison : ensorte que le Cardinal Rusticucci surpris de ce procédé, s'approcha d'Alexandrin, & lui dit à l'oreille : cette réception ne signifie rien de bon pour nous, & j'ai bien peur que nous n'ayions fait une bévûe.

1585.

Ces Cardinaux très-fâchés d'avoir fait ces démarches, regarderent comme une espece d'affront la maniere dont le Pape les reçut, & tous ceux qui composoient leur nombreux Cortége en furent si surpris, qu'ils n'oserent reconduire la sœur du Pape, à laquelle le Cardinal Alexandrin donna seulement son Maître d'hôtel pour la mener dans une hôtellerie. Camille qui se croyoit déja Princesse, quoiqu'elle sçût qu'elle n'étoit pas née pour porter une Couronne, & qu'elle regardât comme un enchantement la

1585. magnificence de ses habits, fut très mortifiée de la froideur avec laquelle son frere l'avoit reçûe, ne sçachant à quoi attribuer le contre-tems de cette premiere entrevûe.

Un de ses petits-fils la voyant quitter son habit de Princesse, lui dit en pleurant : Votre Principauté n'a guéres duré (ma chere mere) & nous pourrions bien, mon frere & moi, nous être trompés en nous croyant les neveux du Pape.

On ne parloit d'autre chose dans Rome que de cette surprenante réception : toutes les personnes de bon sens croyoient que le Pape avoit voulu témoigner aux Cardinaux qu'ils s'étoient trop fait de fêtes en cette occasion, qu'il n'étoit pas content de leur conduite ; & en effet, les Cardinaux d'Est & de Médicis avoient eu l'imprudence d'envoyer leurs Majordomes jusques au village de Montalte, avec de l'argent pour faire habiller cette famille, & pour la défrayer par les chemins.

Le Pape avoit pris de son côté des mesures bien opposées : il envoya seulement à sa sœur un de ses Gentilshommes appellé Céroli (qui lui avoit long-temps servi de Sécretaire) avec

ordre de faire un paquet des habits ordinaires de sa sœur & de ses neveux, qui étoient assez honnêtes pour des gens de leur condition. Céroli apporta jusques à leurs souliers, & se mit en devoir de les faire habiller pour le voyage, mais le Majordome d'un des Cardinaux s'étoit déja chargé de ce soin, & l'on travailloit à Rome aux habits qu'ils devoient porter le jour de leur entrée. 1585.

Sixte dont la prévoyance infinie avoit deviné ce que feroient ces Cardinaux, ne les eut pas si-tôt congédiés, qu'il envoya Céroli porter à sa sœur & à ses neveux leurs habits ordinaires, & même jusques à leurs chemises, avec ordre de reporter les habits faits pour l'entrée de Camille chez le Cardinal Alexandrin, & de lui faire un remerciment de sa part, & de celle de sa sœur.

Le lendemain veille de S. Jean, le Pape envoya seulement deux de ses carosses du commun pour amener sa sœur & ses neveux au Vatican habillés à leur ordinaire. Tout le peuple accouroit en foule pour voir ce petit cortege; il n'y avoit que quatre Gentilshommes de Sa Sainteté qui rem-

plissoient le second carosse ; dans le
1585. premier étoit Camille & ses petits enfans, accompagnée d'une de ses parentes qui étoit vêtue d'un habit semblable au sien.

Camille présentée par Belloquier Maître de Chambre, se jetta à genoux, & baisa les pieds de Sixte ; il la releva, & lui dit en l'embrassant avec tendresse: Je vous reconnois à présent pour ma sœur, & je ne veux pas que d'autres que moi vous fassent Princesse. Ils pleurerent l'un & l'autre de tendresse, & Camille ne fut pas moins étonnée de se voir dans le Palais du Pape reconnue pour sa sœur, que ces deux petits enfans ausquels la même surprise avoit fait perdre la parole.

Il les reçut ensuite à la Cérémonie du baisement des pieds ; l'amie de sa sœur qui etoit un peu sa parente, eut aussi le même honneur, & puis on la fit retirer dans une antichambre. Il fit donner un siége à Camille vis-à-vis du sien, & placer ses deux neveux à ses deux côtés. Il la questionna beaucoup sur l'état de leur pauvre famille, & voulut sçavoir qui étoient ceux qui l'avoient le plus aimée & mieux traitée depuis sa promotion au Cardinalat ;

Il l'interrogea aussi sur l'état présent du Village de Montalte, pour en connoître les habitans les plus considérables, quoiqu'il en fût déja fort bien instruit. 1585.

Il avoit eu soin de cette sœur depuis qu'il fut Cardinal, & lui envoyoit souvent de petits secours, lui recommandant de faire étudier ses fils, & de veiller à l'éducation de sa fille, ensorte qu'il fut assez content de ce que les soins de Camille avoient ajoûté à leur heureux naturel. Il les interrogea sur des matieres de Grammaire pour connoître le caractere & l'étendue de leur esprit; mais ces pauvres enfans effrayés par la présence d'un Pape qui faisoit trembler tout le monde, n'eurent pas la force de lui répondre.

Il remarqua bien la cause de leur silence, & leur fit plusieurs caresses pour les rassurer, & jugea à leur phisionomie qu'ils avoient beaucoup d'esprit. Il les retint tout le jour au Vatican, & il les fit manger avec sa sœur & leur parente à une table proche de la sienne. Si-tôt qu'il se fut levé de table, on fit sortir le peu d'Officiers qui avoient été à son dîner; la parente fut seule témoin du discours qu'il fit à sa sœur, & mourut peu de tems après

1585. d'une fiévre maligne. Voici ce qu'il dit à Camille.

» J'ai résolu, ma chere sœur, de faire pour vous tout ce que la raison & » les justes maximes d'un Etat bien réglé peuvent permettre à la proximité » du sang. Vous devez avoir part aux » bienfaits que Dieu par sa bonté me » met en état de répandre sur ceux que » j'en jugerai dignes; & j'en fais d'autant moins de scrupule, que l'Evangile » nous défend de mépriser notre chair; » défense à laquelle j'ai toujours eu » beaucoup d'inclination à obéir; mais » à l'égard du Gouvernement de l'Eglise, & de celui du Patrimoine de » S. Pierre, comptez de ne vous en mêler non plus que si, au lieu de ma » sœur, vous étiez ma plus grande ennemie. J'ai fait serment de ne mettre en aucunes mains le timon sacré » de l'Eglise, ni de me regler par les » conseils de ceux qui en sont les principaux Ministres, si ce n'est en certains cas généraux; & l'on ne me reprochera jamais d'avoir introduit des » femmes dans le maniement des affaires de mon Etat.

» J'ai dessein premierement de vous » donner à perpétuité mon Palais &

ma vigne ; j'ai même ordonné qu'en- «
tre-ci & deux mois elle soit beaucoup « 1585.
mieux meublée que lorsque j'y de- «
meurois ; c'est un lieu que j'aimois ; «
parce qu'il étoit mon ouvrage, & «
le plaisir que j'en recevois augmente «
aujourd'hui, puisqu'il devient le sé- «
jour d'une sœur qui m'est fort che- «
re. J'espere par cette raison que vous
vous y trouverez contente : mais «
quelques idées de grandeur & de ma-
gnificence que vous donne ce Palais «
& ces jardins, je veux que vous y «
viviez d'une maniere si modeste & si «
retirée, qu'elle vous acquiere une «
grande réputation, & à moi le con- «
tentement auquel je me suis atten- «
du, pour y parvenir. Votre famille «
ne sera pas fort nombreuse, mais «
composée de domestiques, dont la sa- «
gesse servira d'édification & d'exem «
ple ; au lieu qu'on se mocqueroit de «
vous, si leur trop grand nombre vi- «
voit en désordre, & troubloit votre «
repos : Réglez-le donc sur le revenu «
que je vous donne, qui ne va qu'à
mille écus par mois ; mais dont je «
vous assûrerai si bien le fond, qu'il «
ne vous manquera pas, même après «
ma mort. Vous prendrez sur ce reve-

1585. » nu ce qu'il vous faudra pour votre » nourriture & entretien, & pour » nourrir aussi & gager vos domesti- » ques : vous aurez deux carosses, l'un » pour la Ville, & l'autre pour la » campagne ; mon Maître d'hôtel vous » choisira des domestiques, & vous » achetera des mules & des chevaux. » Je me chargerai de mes deux petits » neveux, que je ferai élever d'une ma- » niere convenable à celle d'un Souve- » rain Pontife.

» Quel changement, ma chere sœur, » de vous voir si promptement Prin- » cesse, & de passer d'une pauvre chau- » mine dans un Palais ! Mais que ce » changement de fortune ne vous fasse » pas tourner la tête ; car, comme je » vous l'ai déja dit, vous n'obtien- » drez rien de tout ce que j'ai résolu » de ne vous pas accorder, je vous dé- » fends de vous mêler en aucune ma- » niere des affaires civiles & spirituel- » les, ni de me demander la moindre » grace ; c'est le moyen de vous épar- » gner le chagrin des refus, & à moi » celui de vous voir mépriser mes con- » seils. Je vous les donne aujourd'hui, » parce que je connois l'esprit des Ro- » mains, qui employent ordinairement

la faveur des femmes quand elles ont « part au gouvernement ; & s'il eſt « dangereux de leur en faire part dans « les Cours ſéculieres, quel ſcandale « feroit-ce pour celle d'un Pape, ſi une « femme partageoit ſon autorité : Une « infinité de perſonnes de l'un & de « l'autre ſexe tâcheront de s'inſinuer « dans votre amitié, & vous preſſe « ront de me demander des graces ; ré- « ſiſtez à leurs prieres en vous perſua- « dant que vous n'en obtiendrez aucu- « nes : ce ſera le moyen de vous garan- « tir de leurs importunités. «

Elle prit ſur le ſoir congé de Sixte ; & s'en alla prendre poſſeſſion de la vigne Montalte, où elle demeura un mois ſans recevoir aucune viſite ; & deux raiſons l'obligerent à cette retraite, la premiere pour lui donner le loiſir de trouver des domeſtiques deſtinés à ſon ſervice. Le Pape ne lui permit que deux Pages & quatre Eſtafiers vêtus d'une couleur verte, tirant ſur la feuille de poirier, pour convenir aux armes de Peretti, qu'il avoit lui-même compoſées ; elle eut auſſi deux Gentilshommes, un Majordome, un Aumônier, un Sécretaire, deux Valets de chambre, un Sommelier & un Cui-

1585. finier; avec de moindres domestiques; & des femmes nécessaires auprès de sa personne. L'autre raison de cette retraite, c'est que le Pape voulut la faire instruire de quelques cérémonies pour paroître dans le monde avec plus de bienséance: il la fut voir trois fois *incognito* pour sçavoir de quelle maniere elle s'accommodoit de sa nouvelle grandeur.

Camille réussit assez bien à la Cour de son frere, son grand âge qui la rendoit moins sensible aux honneurs ausquels elle pouvoit prétendre s'accommodoit à la retenue avec laquelle il lui étoit ordonné d'en user. Sixte avoit déclaré qu'il ne prétendoit pas qu'elle fût sur le pied de quelques sœurs de ses prédécesseurs qui avoient porté trop haut le rang de sœurs de Pape; cependant elle fut honorée & respectée en cette qualité, & d'autant plus qu'il eût été dangereux de manquer à ce qu'on devoit à la sœur d'un homme si redoutable. Elle passoit la plûpart de son temps à visiter les Eglises & à réciter ses prieres.

Elle profita si bien des avis de son frere, qu'elle ne se hasarda jamais à lui demander aucunes graces, La Con-

frairie de Notre-Dame du Refuge, établie dans une des Eglises de Naples 1585.
(qui avoit toujours eu une Protectrice à Rome) jetta les yeux sur Camille pour tirer quelque agrément de sa faveur: mais elle n'osa jamais accepter leurs offres, après en avoir refusé dans Rome de bien plus avantageuses, sans faire pressentir Sa Sainteté. Il lui fit entendre qu'elle pouvoit accepter cette petite dignité. Les Confreres en eurent tant de joye qu'ils la témoignerent par des feux d'artifices. Il leur vint en pensée d'obtenir pour leur Eglise des Indulgences aussi Plénieres que celles du Jubilé; ils écrivirent à leur Protectrice pour la prier de solliciter ces Indulgences auprès de Sa Sainteté. Elle fut fort embarrassée ne sçachant de quelle maniere les leur faire obtenir. Le Pape vouloit qu'on ne s'adressât qu'à lui pour ces sortes de graces, & Camille craignoit de désobéir à ses défenses; elle s'exposa néanmoins à faire cette tentative, & fit demander une audience pour se jetter aux pieds de Sixte, & appuyer la requête des Confreres. On dit que la voyant tremblante à ses pieds, lui demander si peu de chose avec tant de peur & d'humilité, il se

1585. prit à rire (ce qui ne lui étoit pas encore arrivé depuis son élection) & lui dit d'un air assez gai ; » Je vous accor-
» de, ma chere sœur, avec plaisir, la
» grace que vous me demandez, parce
» qu'elle ne peut nuire à personne, &
» qu'au contraire les ames dévotes en
» tireront de la consolation & de l'u-
» tilité ; mais je vous prie que ce soit
» la premiere & la derniere de votre
» part, suivant les défenses que je vous
» ai faites, que je veux inviolablement
» faire observer.

Elle ne lui demanda jamais que cette grace, de crainte de diminuer la tendresse qu'elle sçavoit qu'il avoit pour elle, qui étoit à un point qu'il auroit voulu, pour ainsi dire, lui pouvoir donner Rome ; car quoiqu'il lui eût prescrit une conduite fort éloignée de celles qui avoient tenu le même rang dans Rome, il s'informoit des visites qu'elle recevoit, & de quelle maniere les personnes les plus qualifiées en usoient avec elle ; mais cela ne l'empêcha pas de sacrifier son ambition & sa tendresse pour cette sœur, à la réputation d'aimer sur toutes choses la justice & de la pratiquer avec exactitude. Incontinent après son élection, on vit arriver

à Rome de toutes parts une infinité de gens qui avoient autrefois été de ses amis, soit dans le Cloître, soit depuis qu'il en fut sorti : quelques uns même qui avoient eu des affaires à traiter avec lui, venoient aussi lui faire leur cour, comme s'ils avoient eu part à son amitié. Tous ces gens se flattoient qu'il suffisoit de lui avoir rendu des services, ou entretenu commerce avec lui, pour faire fortune sous son Pontificat ; mais sa pénétration dans l'avenir & sa prodigieuse mémoire, qui lui rendoit présent tout ce qu'il avoit fait & ce qu'il avoit dit depuis 30 ans, lui firent croire que bien des gens se viendroient présenter à lui. Il donna ordre à ses portiers de s'informer en particulier de tous ceux qui demanderoient audience pour lui baiser les pieds en qualité de ses anciens amis, de prendre leur nom, celui du lieu où ils avoient fait connoissance, le temps de leur premiere entrevûe, quelques particularités de leur commerce avec lui, & de faire en sorte de donner à plusieurs la même heure de l'audience. Son Maître de Chambre instruit de tout ce détail, lui en présenta quarante à la fois, ausquels il tint ce discours. 1585.

1585. » Quoique Montalte soit mort au » monde, mes chers enfans, l'amitié » qu'il avoit pour ceux qui lui en ont » témoigné n'est pas morte avec lui; » il me l'a laissée comme une espece » d'héritage, & je veux, pour accom- » plir ce qu'il auroit fait lui-même, » examiner ses véritables amis; car il » ne faut pas les confondre avec une » infinité de gens, qui sous prétexte de » visites, d'entretiens ou d'affaires que » le hasard a fait naître, prétendent » avoir eu part dans son amitié. Mais » les occupations les plus pressantes du » terrible emploi dans lequel la Pro- » vidence vient de m'engager, m'obli- » gent à me donner tout entier aux af- » faires publiques; je m'appliquerai en- » suite à celles des particuliers, & rap- » pellerai la justice bannie de ces lieux » depuis si long-tems, pour mieux ré- » gler ma reconnoissance, pour laquel- » le je n'ai pas moins de passion que » pour la Justice.

Il tint le même discours à deux autres troupes nombreuses de pareils amis, qui sortirent tous très-contens de son audience, persuadés la plûpart qu'il leur procureroit des établissemens; mais bien loin qu'il fût disposé

à remplir leur attente, il disoit souvent qu'il n'avoit fait que deux véritables amis pendant qu'il avoit été Moine; & depuis qu'il fut Cardinal, il ne s'attacha presque à personne, & disoit: » Que le cœur de l'homme (qu'il » croyoit la source de l'amitié) ne pou- » voit contenir assez d'amour pour la » diviser en plusieurs parties. « 1585.

Sixte avoit observé à trois diverses cérémonies du Couronnement des Papes, qu'il y avoit toujours eu de la contestation dans la marche, soit entre les Barons Romains, les Prélats, ou les Ministres des Princes étrangers, & que le peuple, sous prétexte de témoigner son allégresse, commettoit quantité de désordres. La crainte de ces brouilleries scandaleuses lui avoit fait prendre le dessein de retrancher de son Couronnement tout l'éclat de la cérémonie; mais on lui représenta qu'il ne devoit pas priver ses Sujets d'un spectable qui leur causoit tant de joye; mais qu'il en falloit prévenir la confusion & le tumulte. Il envoya querir le Gouverneur de Rome, avec lequel il dressa un Réglement qu'il fit publier deux jours avant celui de la cérémonie. Comme son nom s'étoit déja rendu

1585. redoutable, chacun obéit avec tant de soûmission à ses Ordonnances, qu'on n'avoit jamais vû ni même entendu parler d'une entrée si tranquille & si bien réglée : on ne s'apperçut pas de la moindre émotion ; les rues débarrassées, & les Gardes n'eurent pas besoin d'écarter la foule à coups de hallebardes, on n'entendit prononcer ni paroles insolentes, ni aucunes injures ; la plûpart du peuple qui craignoit le châtiment, se tenoit dans les maisons, ou regardoit par les fenêtres ; on s'assembloit dans des rues assez éloignées de celles par où passoit la Cavalcade ; ensorte qu'il n'y eut aucune confusion dans la Place de S. Pierre, où la foule étoit la plus grande ; l'on n'entendit pas même proférer un blasphême, quoiqu'à pareil jour on eût toûjours commis des meurtres, des vols & plusieurs autres crimes.

Sixte enjoignit particulierement au Gouverneur de Rome de s'assûrer de douze bourreaux de différentes nations, ayant résolu de ne pardonner à pas un de ceux qui contreviendroient à ses défenses dans l'étendue de l'Etat Ecclésiastique, voulant que chacun fût puni par la main d'un bourreau de

de son pays. Il voulut encore que ces bourreaux se promenassent deux à deux une fois la semaine par la Ville, ayant des cordes & des haches sur leurs épaules, pour effrayer le peuple & lui faire craindre sa Justice. Il fit condamner un Boulanger aux Galeres, après avoir été cruellement fouetté par huit de ces bourreaux, pour avoir jetté une pierre à la tête d'un des douze. Il remit cependant la peine des galeres à la priere du Cardinal de las Torrès, auquel il voulut faire ce plaisir: outre que l'autre châtiment avoit assez fait d'impression dans l'esprit du peuple, vû que ce malheureux n'avoit blessé que légérement à l'épaule celui auquel il avoit jetté la pierre. Et c'est ainsi que Sixte avoit même rendu son ombre redoutable. 1585.

Le premier des grands desseins qu'il forma à son avénement au Saint Siége fut d'amasser beaucoup d'argent dans le Château Saint Ange, & l'on verra dans la suite de son histoire de quelle maniere il vint à bout de ce dessein. Le second fut de soulager la pauvreté du peuple de Rome, dans laquelle il languissoit depuis long-tems, toutes les richesses de la Ville étant renfermées

1585. dans quelques familles de différens Papes, qui transportoient souvent ailleurs leurs grands biens & leurs établissemens.

Il eut d'abord envie de renfermer dans une des Villes de son Etat toutes les pauvres familles de Rome, & de n'y laisser que celles qui pouvoient vivre de leurs rentes, qui subsistoient dans le commerce, qui exerçoient des Charges, les gens de robes & d'épée, & les artisans de tous les métiers. Il proposa ce dessein à quelques Prélats, & à quelques Sénateurs qu'il crut les plus intelligens en ces réglemens économiques, dès qu'il mit la main au gouvernement de son Etat, & ne leur donna que trois jours pour examiner cette proposition, & pour lui en dire leurs sentimens. Après l'avoir mûrement examiné, ils trouverent de grandes difficultés à l'exécution de ce projet, outre qu'il ne convenoit pas à la tendresse du Pere commun de tous les Chrétiens, de chasser d'innocentes familles, par la seule raison de leur pauvreté, qui n'étoit pas un crime, & qu'on ne devoit pas établir un bien particulier (par une maxime d'Etat) aux dépens de la charité Chrétienne.

Sixte se rendit à ces raisons, & abandonna ce dessein, si peu conforme à la clémence d'un Pape. 1585.

Il en conçut un autre si juste & si raisonnable, qu'il seroit à souhaiter que tous les Princes Chrétiens prissent à cœur le même établissement. Il choisit premierement quatre personnes prudentes & consommées dans le maniement des affaires domestiques, ausquelles il donna un plein pouvoir de visiter toutes les familles du peuple de Rome, qui n'avoient aucune profession, & qui par conséquent avoient besoin d'être secourues, & d'aviser s'il étoit plus à propos d'aider à leur subsistance dans la Ville, que de les transporter en quelques autres lieux où elles pourroient gagner leurs vies. Tous ces projets n'étoient que les préludes des immenses desseins & des grandes entreprises qu'il rouloit déja dans sa tête, & dont l'exécution soulagea la pauvreté de ceux qui furent employés par ses ordres dans ses magnifiques ouvrages, dont il a embelli la Ville de Rome.

Il défendit qu'on ne souffrît aucunes gens s'établir dans la Ville, à moins qu'ils n'eussent des métiers capables d'y

1585. faire subsister leurs familles, voulant par cette prévoyance ménager le bien des Hôpitaux qui se trouvoient remplis de ces pauvres, devenus infirmes par leur indigence; mais il ordonna particulierement aux Curés de ne faire aucuns Mariages sans le certificat d'un Juge, établi pour s'informer exactement des facultés des Contractans; & en cas que ce Magistrat les jugeât en péril de devenir pauvres, & par conséquent hors d'état de nourrir les enfans qu'ils pourroient avoir, il leur défendoit de passer outre, & de les bannir de Rome en cas de désobéissance. » Aussi » disoit-il, qu'il valoit mieux détruire » une Ville, que de la remplir de pau» vres habitans.

Fin du premier Volume.

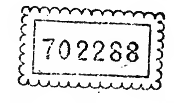


TABLE DES MATIERES du premier Volume.

A.

B.

C.

F.

G

P.

R.

T.

Fin de la Table du premier Volume.



